ECOLE DOCTORALE PRATIQUES ET THEORIES DU SENS

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE, ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT

THESE DE DOCTORAT DE PHILOSOPHIE

Le concept de développement humain dans le langage du système des Nations Unies : Éléments pour une critique de l'économisme.

Présentée par Ahmed Alladé MAMADOU

pour l'obtention du grade de docteur
DE L'UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS (FRANCE)
ET DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (BENIN)

Jury :

M. **Paulin J. HOUNTONDJI**, Professeur émérite à l'Université d'Abomey-Calavi (**directeur de thèse**)

M. **Stéphane DOUAILLER**, Professeur émérite à l'Université Paris 8 (**Codirecteur**)

M. **Felwine SARR**, Professeur à l'Université Gaston Berger (**Rapporteur**)

M. **Fabrice FLIPPO**, Professeur à Telecom Ecole de Management (**Rapporteur**)

Mme. **Marie CUILLERAI**, Professeure à l'Université Paris 7 (**Membre**)

M. **Vincent AYENA**, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi (**Membre**)

Soutenue publiquement à Abomey-Calavi, le 12 février 2018

AVERTISSEMENT

L'Université Paris8 et l'Université d'Abomey-Calavi n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Résumé court de la thèse

En relevant l'incomplétude des dogmes de la pensée économique relative à la problématique du « développement », et en récusant tout également l'attitude idéologique de certains analystes – les tiers-mondistes en l'occurrence – qui préfèrent ne voir dans l'idée du « développement », qu'une projection à l'échelle du globe, des valeurs de civilisation de l'Occident capitaliste ; nous avons réussi au cours de la présente étude, à conférer des significations nouvelles au concept de « développement ». Sous l'inspiration des théories novatrices d'Amartya SEN qui a contribué aux côtés de son collègue Mahbub ul HAQ, à l'invention de l'indice du développement humain (IDH), nous sommes parvenu à l'idée selon laquelle le « développement » devrait traduire pour les pays du Nord, toute autre chose qu'une économisation du monde ; et pour les pays du Sud, autre chose qu'une course effrénée pour rejoindre les pays du Nord en termes de performances macroéconomiques. Il devrait plutôt s'entendre comme le recommande SEN, comme l'ensemble des processus qui conduisent à l'expansion des libertés dont jouissent les individus, pour mener la qualité de vie qu'ils ont des raisons de désirer.

Mots clés : **Développement – économisme – justice sociale – capabilités – capitalisme – néolibéralisme**.

Abstract

The lack of information and data related to the economic thinking dogmas pointed out when studying the « development » issue, and also the rejection of certain analysts' ideological line – most relevantly aid activists – who consider developement only as a globalization of western capitalist values ;the current study brought us to come up with new connotations for the notion of « development ». Based on the innovative theories developed by Amartya SEN and Mahbub ul HAQ, including their collaborative work to elaborate the Human Development Index, we came to the conclusion that to northern countries, « developement » should mean anything but an economisation of the world ; and to southern countries,anything but a frantic race towards northern

countries macroeconomic performance model. As advised by SEN, it should be preferably perceived as a body of processes set to foster the freedoms of individuals to live a type of life they have the right to wish for.

Keywords : **Development – economism – eocial justice – capabilities – capitalism – neolibéralism**.

Résumé long de la thèse

L'*épistémè* du « développement » est restée longtemps prisonnière des cadres analytiques définis par le discours des économistes et de certains idéologues. C'est pour remédier à un savoir sur le « développement » qui reste confiné dans les grilles d'analyse d'un économisme, ou bien encore d'un relativisme culturel tel que le prônent certains analystes, en l'occurrence les théoriciens dits de l'école de la dépendance, que nous avons alors entrepris la présente étude.

Partant de l'idée que l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècles, a été un fait décisif majeur qui a déterminé les modes contemporains de gouvernementalité économique et politique, nous avons situé la représentation courante du concept de « développement » au sein d'une certaine généalogie ; celle qui remonte du discours normatif des pères fondateurs de l'économie moderne à celui de leurs continuateurs contemporains de l'économie néoclassique.

L'acception commune du « développement », serait donc le résultat d'une forme spécifique d'objectivation du social dont les racines remontent dans l'histoire, celle de la formation au XVIIIe siècle de l'économie politique avec le bouleversement de l'ordre idéologique et moral selon les termes d'Albert HIRSCHMAN, que cette dernière a induit. L'idée que les Modernes se font du « développement » n'est donc intelligible qu'à l'aune de cette métamorphose philosophique et anthropologique dans l'échelle de représentation des valeurs sociales.

La mythologie du « développement » de même que celle du progrès ; et les clés de lecture du monde qui vont avec, se sont ainsi trouvées réduites dès le XVIIIe siècle à un économisme dont nous peinons encore aujourd'hui à nous affranchir.

Toutefois, le défi d'un « développement » humain, social, économique authentique et harmonieux, nous oblige pour l'avenir à un changement de cap. C'est cette conscience de l'urgence qu'il y a à formuler une nouvelle éthique du « développement », qui a présidé à la présente investigation théorique et constitue en même temps la trame de notre thèse.

En relevant l'incomplétude des dogmes de la pensée économique relative à la problématique du « développement », et en récusant tout également l'attitude idéologique de certains analystes – les tiers-mondistes en l'occurrence – qui préfèrent ne voir dans l'idée du « développement », qu'une projection à l'échelle du globe, des valeurs de civilisation de l'Occident capitaliste ; nous avons réussi au cours de la présente étude, à conférer des significations nouvelles au concept de « développement ».

Sous l'inspiration des théories novatrices d'Amartya SEN qui a contribué aux côtés de son collègue Mahbub ul HAQ, à l'invention de l'indice du développement humain (IDH), nous sommes parvenu à l'idée que le « développement » devrait traduire pour les pays du Nord, toute autre chose qu'une économisation du monde ; et pour les pays du Sud, autre chose qu'une course effrénée pour rejoindre les pays du Nord en termes de performances macroéconomiques. Il devrait plutôt s'entendre comme le recommande SEN, comme l'ensemble des processus qui conduisent à l'expansion des libertés « réelles » dont jouissent les individus, pour mener la qualité de vie qu'ils ont des raisons de désirer.

L'enjeu au cours de cette thèse, a donc consisté à définir de nouveaux points de repères en fonction desquels, on pourrait élaborer une nouvelle grille d'analyse de la notion de « développement » qui transcende les visions économicistes – et par conséquent très réductrices – des doctrines économiques du passé.

Conscient que nous sommes, que les méthodes et approches conventionnelles qui ont souvent été privilégiées pour traiter de la question du « développement », n'ont eu pour effet que de cantonner l'analyse au sein d'un seul registre, le registre économique ; il nous est apparu nécessaire, de relativiser la portée épistémologique de certains dogmes de la science économique. Nous avons en ce qui nous concerne, en mobilisant l'éthique des droits humains, suggéré de nouvelles perspectives, afin que le « développement » puisse remplir convenablement l'office qui est le sien, celui de contribuer à l'amélioration des qualités de vie sur notre planète.

La mise en chantier de cette approche hétérodoxe du « développement », est prometteuse en ce qu'elle participe à l'ouverture d'un nouveau chapitre de notre modernité. Celui d'un questionnement sur les limites des fondements institutionnels de notre civilisation capitaliste.

La fausseté du lien dialectique établi au sein de la littérature économique orthodoxe, entre croissance économique et « développement », emporte la récusation du modèle de société capitaliste. Contrairement alors aux tendances dominantes qui ont confiné l'analyse de la question du « développement » au cadre économique, prenant les indicateurs macroéconomiques comme bases et repères incontournables de la réflexion, nous suggérons que l'*épistémè* du « développement » à l'avenir se nourrisse de nouvelles approches et contributions théoriques. Celles qui s'esquissent par exemple dans les théories modernes de la justice sociale. Le potentiel émancipateur qu'elles recèlent les crédite d'un intérêt épistémologique plus heuristique que les dogmes de la science économique orthodoxe.

DEDICACE

A la mémoire de mon cher feu oncle Pr. Sébastien Tindo DJENONTIN.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre parcours doctoral, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à plusieurs personnes.

Nous adressons particulièrement nos marques de profonde reconnaissance au Professeur Paulin J. HOUNTONDJI. Nous lui sommes redevable à plus d'un titre. Il a réussi à éveiller pendant notre cursus universitaire au sein du département de philosophie, par ses excellentes qualités pédagogiques, et par l'extraordinaire itinéraire intellectuel et philosophique qui fut le sien, notre passion pour la philosophie. Notre amour de la philosophie n'aurait sans doute pas été aussi fort, si nos chemins ne s'étaient pas croisés.

Nous lui sommes aussi reconnaissant pour nous avoir permis grâce à ses contacts à l'étranger, de réaliser cette thèse dans des conditions institutionnelles et scientifiques enrichissantes. Sans la fructueuse collaboration avec ses collègues français, nous n'aurions sans doute pas eu l'opportunité de nous enrichir de l'expérience de ce qui se fait de mieux du côté de l'hexagone, en matière de recherches philosophiques. Nous tenons enfin à lui dire tous nos remerciements pour son sens de l'écoute, et sa disponibilité en dépit des charges liées à ses diverses fonctions officielles.

Nous voudrions aussi témoigner notre gratitude au Professeure Marie CUILLERAI pour avoir accepté de codiriger cette thèse avec son collègue béninois le Professeur Paulin J. HOUNTONDJI. Nous lui devons de nous avoir introduit dans les arcanes de la philosophie de l'économie et des stimulantes perspectives de recherche qu'elle offre. Nous adressons également un spécial merci au Professeur Stéphane DOUAILLER qui a accepté prendre la direction de l'encadrement de notre thèse, après la mutation de sa collègue de Paris 8 à Paris 7. Nous saluons sincèrement leur bienveillance et leurs nombreuses marques de sollicitude à l'égard de notre modeste personne. Faute de leurs soutiens, nous n'aurions sans doute pas eu le courage requis, pour surmonter les diverses contrariétés d'ordre administratif survenues au cours de nos différents périples.

Nous aurions manqué à un devoir de gratitude, si nous oublions de dire nos remerciements au Professeur Patrick VAUDAY. Le partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université Paris 8 n'aurait sans doute pas pu aboutir sans son dynamisme. Alors que nous étions en retard dans l'accomplissement des diverses formalités d'inscription administrative à Paris 8, c'est lui qui en son ex qualité de directeur du Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie, a fait le plaidoyer de notre dossier de candidature auprès de son collègue le Professeur Yves ABRIOUX alors directeur de l'Ecole Doctorale « Pratiques et Théories du Sens ». Nous lui sommes très redevable d'avoir contribué au succès de notre projet d'étude.

Au Professeur Muhamedin KULLASHI, nous sommes reconnaissant de nous avoir accueilli à ses séminaires pendant nos séjours de recherches à Paris 8. Grâce à lui, nous nous sommes un peu familiarisé à la pensée de Michel FOUCAULT qui auparavant nous était un peu étrangère. Nous avons une pensée spéciale à l'endroit des différents directeurs de programme du Collège international de philosophie (CIPh) avec qui nous avions eu d'enrichissants échanges sur les problématiques contemporaines de la philosophie.

Nous tenons par ailleurs à exprimer notre gratitude à Mme Nina ACTIS GROSSO, à Mme Martine MACIN, à Mme Aimée THOMAS, à Mme Olga STEPANOVA, à Mme Fanny PELTRE, et à Mme Laure PEZERET pour leur assistance en ce qui concerne les préoccupations d'ordre administratif, pendant nos séjours d'études à Paris 8.

Nous exprimons notre gratitude au Professeur Albert J. NOUHOUAYI avec qui nous avions effectué l'aventure du mémoire de DEA. Il nous a beaucoup appris au cours de notre cursus universitaire ; et ce travail dans un certain sens, est aussi le résultat de son sacerdoce d'enseignant au profit de la formation de la jeunesse de son pays.

Au Professeur Vincent AYENA, nous adressons nos profonds respects. L'immense générosité qu'il a constamment témoigné à notre égard, restera pour toujours vivace dans notre mémoire. En effet, aux moments les plus pénibles de notre parcours d'étudiant, il a su nous apporter un précieux réconfort moral. Le souvenir de son sens

de l’empathie, subsistera à jamais dans notre cœur. C’est avec lui que nous avons effectué nos premiers pas dans la recherche en philosophie. Nous lui témoignons donc nos sincères remerciements.

Nos remerciements vont également à l’endroit de tous les enseignants du département de philosophie de l’Université d’Abomey-Calavi qui ont œuvré de concert pour nous assurer une bonne formation.

De façon très intime, nous avons une pensée spéciale à l’endroit de nos deux parents pour leur amour et leur sens de l’abnégation ; à Mme Rékéatou DEGLA et M. Dieudonné ZOGO, nos parrains, pour leurs judicieux conseils. Nous n’oublions pas Mme Sandrine DEGLA TONAPKA pour son assistance en ce qui concerne les tâches relatives à la mise en forme de notre document.

Notre gratitude va enfin aux membres du jury pour avoir accepté consacrer leur précieux temps à la lecture de notre thèse, et pour avoir également accepté de participer à sa soutenance.

SOMMAIRE

INTRODUCTIONGENERALE : 14

PREMIERE PARTIE : L'IDEE DE DEVELOPPEMENT : GENEALOGIE D'UN CONCEPT …..……..54

CHAPITRE I : ANALYSE HISTORICO-PHILOSOPHIQUE DE L'IDEE DE « DEVELOPPEMENT » …....……57

CHAPITRE II : LA SCENE DE LA PENSEE DE L'ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT.……....85

CHAPITRE III : LE DEVELOPPEMENT COMME CONCEPT SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE ……..……...100

DEUXIEME PARTIE : CONTEXTE ET ENJEUX D'UN REAMENAGEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET DOCTRINAL AU SEIN DE LA PENSEE DU DEVELOPPEMENT…….113

CHAPITRE I : LES IMPASSES DU MODE OCCIDENTAL DE DEVELOPPEMENT : LA CRITIQUE D'AMARTYA SEN ……116

CHAPITRE II : L'IDEE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE.……..134

CHAPITRE III : PAR-DELA LES FORMALISMES ECONOMIQUES, PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT...…150

CHAPITRE IV : LA CRITIQUE PHILOSOPHICO-POLITIQUE ET LES FONDEMENTS D'UN DISCOURS THEORIQUE ALTERNATIF …..……..175

TROISIEME PARTIE : POUR UNE CULTURE DE L'ECONOMIE AU SERVICE DES FINS HUMAINES ....……198

CHAPITRE I : REPENSER LES LOGIQUES GLOBALES DE L'ORDRE POLITIQUE MONDIAL …...……201

CHAPITRE II : SUR LA GEOPOLITIQUE DU DEVELOPPEMENT..……226

CONCLUSION GENERALE : ….…….246

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BM : Banque mondiale

CEPAL : Commission Economique pour l'Amérique Latine

CNUCED : Conférence des nations unies pour le commerce et le développement économique

FMI : Fonds monétaire international

GATT : General Agreement on Tariffs and Trades

IDH : Indice du développement humain

NOEI : Nouvel ordre économique international

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

ODD : Objectifs du Développement Durable

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

ONU : Organisation des Nations Unies

PAS : Programme d'ajustement structurel

PIB : Produit intérieur brut

PMA : Pays les moins avancés

PNB : Produit national brut

PNUD : Programme des nations unies pour le développement

RFA : République Fédérale d'Allemagne

SID : Stratégie internationale du développement

INTRODUCTION GENERALE

« La crise du développement est évidemment aussi la crise de ses postulats et de ses significations imaginaires correspondantes. » [1]

1°) Contexte et motivations intellectuelles

Pour commencer, quelques observations d'ordre général sont ici utiles. L'examen de certains grands textes de la littérature des sciences sociales, semble en effet indiquer que la notion de « développement », perçue sous l'angle de l'idéal de progrès social des peuples et des civilisations, a constamment fait l'objet d'une vaste réflexion. Elle n'a donc de ce point de vue, rien de spécifique à notre modernité. En effet, si l'on ajoute foi aux travaux des archéologues et anthropologues, les civilisations les plus éloignées de la nôtre comme celles du « paléolithique » et du « néolithique », témoignent excellemment de l'effort constant de l'homme dans sa quête du progrès depuis les premiers âges des sociétés humaines. Les diverses découvertes et créations culturelles qui ont jalonné le cours de l'histoire de toutes ces civilisations, attestent en réalité que tout dans le règne humain comme le notait ARISTOTE dans sa *Métaphysique*[2], est porté vers un processus continu de « développement ». Il y a donc une aspiration fondamentale des sociétés humaines au progrès,[3] qui a constitué pour la pensée un objet constant de réflexion.

---

[1]CASTORIADIS (C.), « Réflexions sur le développement et la rationalité » in MENDES (C.), (dir.), *Le mythe du développement,* Paris, Seuil, 1977, p. 216.

[2] ARISTOTE, *Métaphysique*, Paris, Vrin, 1970.

[3] PENOUIL [2003, p. 185] affirmait que : *« Le développement, en tant que mutation de civilisation, et création d'une société nouvelle est un processus incontournable [...] Il est un processus de dynamique sociale et humaine.* » De ce point de vue, et nonobstant une certaine historiographie occidentale et certaines théories ethnologiques qui ont cru devoir exclure les sociétés non occidentales du mouvement de l'histoire et du progrès, on peut donc soutenir que le « développement » compris dans le sens du changement social et de l'effort des sociétés humaines pour tirer le meilleur profit du génie humain en vue de faire croître leur mieux-être, est un fait de société général, « transhistorique » et universel auquel se sont d'ailleurs confrontées toutes les civilisations humaines depuis la nuit des temps. Nous verrons par ailleurs comment cette idée de « développement » a été dévoyée au siècle des *Lumières*, pour ne désigner qu'une vision particulière du monde en l'occurrence la vision « occidentale » du monde.

Suffisamment ressassé, le sujet, à première vue, pourrait alors paraître caduc. Et pourtant, au-delà des apparences qui pourraient induire à penser que l'essentiel a déjà été dit sur cette question sociale, on découvre avec les nouvelles trouées de misère qui secouent même les sociétés riches[4] de l'Occident, comme s'en émeut Daniel COHEN[5], que la problématique du « développement » est loin d'avoir été épuisée. Elle est bien encore de nos jours d'une actualité irrécusable[6].

Traditionnellement cantonné au cadre géographique des pays « pauvres » de l'hémisphère Sud[7], le retour pour ainsi dire de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques dans les sociétés industrialisées du Nord, a fait du problème du « développement » un défi planétaire[8].

---

[4] Ainsi Gilbert RIST s'interrogera pour savoir si certains pays qui passaient traditionnellement pour "développés" le sont –ils encore ? « *Que dire aujourd'hui de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne, de l'Irlande ou de l'Italie, dont la situation économique est tantôt préoccupante tantôt catastrophique et dont les citoyens souffrent de l'austérité qui leur est imposée, aggravant le chômage, ruinant l'aide sociale et précipitant une partie de la population dans la précarité ?* », cf. RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, Paris, Ed. Sciences Po, 2013, p.418.

[5] COHEN (D.), ***Richesse du monde, pauvretés des nations***, Paris, Flammarion, 1997, p. 13.

[6] On peut à titre d'exemple, mentionner certains ouvrages qui se sont penchés sur le sujet, notamment : Candido MENDES (dir.), ***Le mythe du développement***, op.cit. ; Serge LATOUCHE, ***Faut il refuser le développement ?*** Paris, PUF, 1986 ; Christian COMELIAU, ***Les Relations Nord-Sud***, Paris, La Découverte, 1991 ; Christian COMELIAU, ***Planifier le développement : illusion ou réalité ?*** Paris, L'Harmattan, 1999 ; Christian COMELIAU (dir.) : ***L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique***, Paris, PUF, 1996 ; Christian COMELIAU, ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, Paris, Seuil, 2006 ; Christian COMELIAU, ***Le défi social du développement. Globalisation et inégalités***, Paris, Karthala, 2006 ; Christian COMELIAU, ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Elsa ASSIDON, ***Les Théories économiques du développement***, Paris, La Découverte, 1992 ; André GUICHAOUA et Yves GOUSSAULT, ***Sciences sociales et développement***, Paris, Armand Colin, 1993 ; Catherine CHOQUET, Olivier DOLLFUS et al., ***Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française***, Paris, Karthala, 1993 ; Gilbert RIST, ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., et bien d'autres ouvrages du même genre qu'il serait fastidieux de tout citer ici.

[7] Le Tiers-Monde comme il est classique de les désigner après l'invention de l'expression par le démographe français Alfred SAUVY. En guise de rappel historique, précisons que c'est le 14 août 1952 que le terme « tiers-monde » a pour la première fois été utilisée dans un article publié par Alfred SAUVY dans le *Nouvel Observateur* et intitulé « Trois mondes, une planète ». Il faisait référence au Tiers-Etat de la Révolution française ; et y décrivait le tiers-monde comme une troisième sphère de pays essentiellement situés dans l'hémisphère Sud à côté du premier monde capitaliste et du deuxième monde communiste de la période de la guerre froide.

[8] Sur cette scène de l'histoire des sociétés, bien de choses ont en effet changé, et bouleversent du coup nos repères traditionnels. Comme le note toujours Gilbert RIST : « *Les États qui, jusqu'à récemment, s'autorisaient de leur prospérité pour montrer aux autres la voie du "développement" sont aujourd'hui aux abois, écrasés par une dette parfois supérieure à leur PIB, tandis que la chine, qui a longtemps étonné par la*

Comme le note pour sa part Ulrich BECK, la contradiction entre la paupérisation croissante de franges toujours plus importantes de la population mondiale et l'absence d'une véritable solidarité internationale en vue de nouvelles perspectives majeures de progrès social,[9] rend impérative la définition de nouvelles voies d'action[10]. La présente étude voudrait modestement se prêter à cet exercice de réactualisation[11] d'un sujet dont les termes de référence se sont progressivement renouvelés au gré des diverses mutations survenues dans le cours de l'histoire du monde contemporain.

Il ne serait sans doute pas indifférent à l'économie de nos propos, de rappeler, que contrairement aux vœux du président américain Truman qui voulait « universaliser » le « développement », plus d'un demi-siècle de politiques et de stratégies du « développement »[12], n'ont en effet pas réussi à créer sur l'ensemble de la planète, des nations économiquement et socialement prospères.

L'actualité du monde est bien malheureusement encore marquée de nos jours, par la persistance de la faim, les risques majeurs de catastrophes écologiques, la raréfaction probable des sources énergétiques, le manque d'eau, la recrudescence des maladies endémiques, l'explosion des inégalités sociales et économiques, l'exacerbation des conflits politiques due à un sentiment d'injustice généralisée à l'échelle du globe[13].

---

modestie des conditions de vie offertes à sa population, voit exploser le nombre de ses millionnaires en dollars ». Cf. RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., pp 418-419.

[9] BECK (U.), ***Pouvoir et contre pouvoir à l'heure de la mondialisation***, Paris, Flammarion, 2003, p.68.

[10] Les nouvelles vagues de paupérisation qui s'observent dans les sociétés dites « riches » du Nord, et l'enlisement économique des pays du Sud relancent bien le débat sur le « développement ». Ils traduisent l'urgence pour la réflexion, d'indiquer aux politiques, les valeurs qui doivent désormais servir de repères à la prise de décisions politiques dans un contexte singulier de nos sociétés où plus de la moitié de l'humanité vit en dessous du seuil de pauvreté.

[11] Nous estimons en effet qu'il est toujours possible de développer une nouvelle stratégie de réponse pour appréhender les défis que soulève la problématique du « développement ». En clarifiant en l'occurrence les réels enjeux de société qui se jouent à l'occasion du processus du « développement », on pourrait élaborer un schéma d'analyse qui transcende l'étroitesse de vue des approches économiques.

[12] La chronologie contemporaine de l'histoire moderne du « développement » à en croire Gilbert RIST, remonte au point IV du discours d'investiture du président américain Truman le 20 janvier 1949. cf. RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p132.

[13] Les images sur les écrans de télévision de tous ces « migrants économiques », qui confrontés aux nécessités de la simple survie, n'ont d'autres choix que de risquer leur vie sur les côtes européennes à bord d'embarcations de fortune, permettent de prendre la mesure de l'inacceptable « physionomie

Ces échecs patents qui traduisent clairement une difficile généralisation du « développement » à l'ensemble des régions de la planète, ne font que renforcer la thèse qu'il y a bien aujourd'hui encore, matière à mener une investigation critique sur le concept même de « développement ». Ils propulsent en effet sur le devant de la scène intellectuelle, une préoccupation sociale qu'on pensait déjà résolue – tout au moins au Nord – depuis les Trente Glorieuses[14].

Les risques d'implosion du monde inhérents à ces échecs, et les inquiétudes[15] qui en découlent, sont en réalité si forts, qu'ils justifient un effort renouvelé de la pensée pour mieux cerner les réels enjeux de société qui se jouent au cœur de la problématique du « développement ».

On pourrait donc retenir qu'au vu d'un tableau économique et social du monde aussi « apocalyptique », remettre à plat l'examen de la question du « développement » paraît relever d'une impérieuse nécessité d'autant plus que la majorité des analyses sur le sujet, s'accorde en effet à reconnaître un échec des politiques et modèles de « développement » mis en œuvre depuis plus d'un demi-siècle[16] ; légitimant ainsi un réexamen du concept même du « développement ».

---

sociale » d'un monde où la misère matérielle paraît la chose la mieux partagée. On peut donc pour toutes ses raisons, considérer que la question du « développement », est une préoccupation urgente.

[14] Une expression que nous devons à l'économiste Jean FOURASTIE en référence à son livre qui porte ce titre. Dans les faits, elles désignent la période heureuse du réformisme d'après-guerre en Europe occidentale.

[15] Notamment un certain sentiment diffus de mal-être généralisé que génère la recrudescence aujourd'hui du terrorisme sous toutes ses formes ; une recrudescence du terrorisme qui elle aussi est consécutive à la situation de fragmentation sociale et d'exacerbation des tensions politiques qui caractérisent nos sociétés contemporaines. En somme les inquiétudes sont bien réelles, car, il y a manifestement à travers ces situations d'une très grande délicatesse, autant d'indices qui doivent nous faire craindre des lendemains difficiles.

[16] Dans les sociétés du Sud la question se pose en termes des minima sociaux requis pour pouvoir vivre décemment. Autrement dit, du fait de l'absence des mécanismes de prise en charge sociale de la part de l'Etat, ce sont les conditions matérielles d'existence les plus élémentaires qui font défaut pour le plus grand nombre de personnes. Au Nord par contre, bien que le problème des conditions matérielles d'existence ne soit certes pas entièrement résolu pour tous les citoyens, c'est plutôt le sens du modèle d'organisation politique, économique et sociale dominant qui pose problème. Ce qui taraude en effet les esprits, consiste à savoir : quel peut bien être l'avenir d'un modèle sociétal excessivement dominé par le productivisme et le consumérisme ? Car comme le notera pour sa part Isabelle CASSIERS : « *[…] un demi-siècle de croissance économique n'a ni accru la satisfaction de vie en Occident ni vaincu la misère du monde.* » cf. CASSIERS (I), (dir), ***Redéfinir la prospérité, Jalons pour un débat public***, Paris, Ed. de l'Aube, 2013, p. 25.

En réalité, si le « développement » tant souhaité, peine à se généraliser au Sud, et se trouve par ailleurs en crise au Nord, cela n'est-il pas dû à une profonde méprise sur sa véritable nature ou plus exactement sur ce qu'il est censé incarner? Les bases et les fondements qui ont souvent servi à sa représentation, n'ont-ils pas fait l'impasse sur l'indispensable questionnement sur ce qui devrait, en dernière analyse, compter pour toute société humaine[17] ? Autrement dit, de quelle ontologie sociale s'est-on inspiré pour en imaginer les fins ? Comme on peut s'en douter, il se pose bien entendu ici, le délicat problème du « statut épistémologique » même du discours tenu sur le « développement » qui indiscutablement mérite d' être réexaminé[18].

D'un point de vue factuel, ce qui est certain, c'est que l' « anatomie sociale »[19] qui découle de notre modernité, caractérisée par un capitalisme néolibéral où les intérêts économiques prévalent bien souvent sur les urgences et autres nécessités d'ordre humanitaire, – comme le témoignent les politiques d'austérité imposées aux économies des pays d'Europe centrale et du Sud par le monde de la finance internationale depuis la crise financière de 2008 – ; commande une réflexion à nouveaux frais sur le contenu même de l'idée du « développement »[20]. Elle invite ainsi à redéfinir le « développement » à l'aune d'autres critères qui soient moins influencés par les doctrines économiques, et qui prennent mieux en considération d'autres valeurs sociales comme le « développement humain » et « social ». Car, comme Alain CAILLE prend soin de le rappeler à rebours de la conception dominante, celle de l'omniprésence de la référence à la croissance économique, en tant que critère et instrument de base du « développement » et des politiques économiques, tant chez les économistes théoriciens que les praticiens, tout comme chez les responsables

---

[17]Que nous résumons en ces quelques éléments essentiels à savoir : le bien-être de chaque individu, la conscience d'une communauté de destin entre toutes les sociétés humaines ; en somme, la recherche intelligente des modalités de satisfaction de l'ensemble des besoins humains sans préjudice à la pérennité de la vie sur terre.

[18] Ce réexamen de la question a déjà été pressenti il y bien longtemps. Ainsi par exemple, Jean-Marie DOMENACH dans MENDES (C.), (dir.), ***Le mythe du développement***, nous rappelle : « *Qu'une réflexion sur la crise du développement conduit inévitablement à la mise en cause des instruments de notre analyse, des concepts et de la logique auxquels nous sommes habitués.* », op.cit., p.19.

[19] C'est-à-dire la société telle qu'elle se donne à voir dans tous ses aspects et modes de fonctionnement.

[20] C'est à l'aune en effet des dérives du système économique et social capitaliste, que se dévoile toute l'intelligence et l'actualité du présent sujet.

politiques aux niveaux national et international[21], « […] *les réponses aux questions centrales posées par la perspective d'un développement durable ne sont pas du ressort de l'économie*[22]*. Elles renvoient d'une part, à des considérations d'ordre scientifique et technique, et de l'autre, à des choix éthiques, philosophiques et sociaux plus généraux* »[23]. Christian COMELIAU de son côté signale que la réflexion générale sur le progrès est nécessairement philosophique dans son essence, puisqu'elle met en question les finalités de l'individu, de la société et de l'écosystème planétaire[24]. Ainsi comme il le soutient, *« l'analyse et la pratique du développement n'exigent pas seulement que l'on redéfinisse la place de l'économie ; elles demandent aussi que l'on réexamine le contenu de cette économie, ainsi que ses outils d'approche de la réalité sociale. »*[25]

---

[21] Voir COMELIAU (C.), « Croissance économique : mesure ou démesure ? », in BERR (E.), HARRIBEY (J-M), (dir.), ***Le développement en question (s)***, Paris 2006, Ed. Presses Universitaires de Bordeaux, p.55.

[22] Du grec « *oikonomia* », le terme « économie » dérive de deux mots grecs à savoir « *oikos* » qui désigne maison et de « *nomos* » qui signifie règle, loi, norme. Littéralement donc, l'expression renvoie à un savoir pratique ; l'art d'administrer, de gérer une maison, une propriété agricole. C'est du moins le sens qu'ARISTOTE au IVe siècle avant l'ère chrétienne (vers 380 av. J.-C.) attribuait au concept. Mais le terme subira plusieurs mutations sémantiques au cours de sa longue et complexe histoire. Il renverra ainsi à des sens multiples et controversés. Au XVIe, un siècle après le Moyen- Âge chrétien, avait cours un sens restreint du mot « économie », tout comme c'était le cas au IVe av. J.-C. Il désignait l'art de gérer en évitant toute dépense inutile. Il renvoyait à l'acte d'épargner ; d'où l'expression « faire des économies ». A partir de cette époque, l' « économie » revêtira un sens précis, celui d'un principe de prudence. En d'autres termes, il s'agit de ne pas trop dépenser, c'est-à-dire d'économiser. Faire preuve de rigueur budgétaire comme cela se dit aujourd'hui dans le jargon de l'orthodoxie des finances publiques. Par ce sens donc, l' « économie » semblait se rapprocher beaucoup plus de ce à quoi ARISTOTE l'opposait, c'est-à-dire la chrématistique : l'art de s'enrichir ou d'accumuler de la monnaie. Nous y reviendrons dans les chapitres postérieurs. Mais contentons nous de préciser ici pour clore provisoirement cette brève présentation du sens du terme, que l'« économie » désigne aujourd'hui aussi bien un ensemble de phénomènes, de processus relatifs à la façon dont une communauté humaine produit, consomme ou distribue des biens et services marchands, que le savoir qui les étudie ou en rend compte ; la ou les science (s) économique (s) en l'occurrence. C'est ainsi que l' « économie » s'est assignée pour but à l'époque contemporaine, d' « expliquer » à partir d'observations empiriques et de postulats théoriques les « phénomènes économiques » tels qu'ils se déroulent dans les faits. Elle formule ainsi sur la base d'un certain nombre d'hypothèses et de modélisations, des prévisions précises sur les tendances et évolutions possibles des processus économiques à l'œuvre au sein des différentes communautés humaines. Ceci lui confère le prestige peu commun dont elle bénéficie aujourd'hui, celui de guide ou d'aide à la décision du « prince ». Ayant ainsi acquis parmi les sciences sociales et humaines le statut de « science-reine » par excellence, l' « économie » se croit en mesure de rationaliser tous les phénomènes du champ social à l'aune de ses propres critères d'interprétation du « fait humain » et social générant de la sorte un genre de totalitarisme idéologique des sciences économiques. C'est tout cet ensemble de réalités – la position « subalterne » du *social* et du *politique* par rapport à *l'économique* – qui est en tension tout au long de cette thèse.

[23] CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique contre le fatalisme***, Paris, La Découverte, 2005, p. 244.

[24] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.296.

[25] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p.155.

Partant de cette optique, il s'ensuit que les catégories d'analyse qui ont été traditionnellement privilégiées pour rendre compte des moyens et finalités du « développement », méritent certainement d'être convoquées au tribunal de la critique[26]. La représentation sociale du monde qu'elles génèrent, paraissent de toute évidence entrer en contradiction avec les défis économiques, sociopolitiques voire écologiques que suscite un authentique « développement »[27]. Compte tenu de tout ceci, il est donc légitime de soumettre l'ensemble de l'appareil de concepts et de raisonnements théoriques construits autour de la croissance économique comme approche privilégiée du « développement », à une critique radicale[28]. Car, peut-on raisonnablement réduire le « développement » à la seule croissance économique, en suivant en ce sens la tradition orthodoxe de l'économie classique, que décrit Christian COMELIAU, et qui assimile le « bien-être »[29] et le « bonheur » des individus à leur

---

[26] C'est un peu ce qu'indiquait admirablement pour sa part l'ex directeur général de l'UNESCO, Federico MAYOR dans une préface à l'ouvrage d'Henri BARTOLI, ***Repenser le développement. En finir avec la pauvreté***, Paris, Economica, 1999, lorsqu'il déclare : « *Le temps est venu d'une réévaluation sans complaisance de l'orthodoxie économique dominante et du mode de gouvernance qui se fait à travers le G7, les organisations de Bretton Woods et l'organisation mondiale du commerce. Ce système économique et financier aggrave les inégalités, la pauvreté et le chômage, obère les finances des pays pauvres et annule les efforts de développement et de démocratisation.* » Il y a en effet un point de convergence de « valeurs » entre l'*économique* et le *politique*, qui est tel qu'on ne peut nullement occulter la réflexion axiologique relative à l'ordre économique en vogue aujourd'hui.

[27] D'un point de vue strictement économique, il est presqu'unanimement admis aujourd'hui dans le monde des économistes, que le PIB ou le PNB ne sont plus des indicateurs pertinents pour rendre compte des progrès sociaux ; d'un point de vue socio-politique notre mode actuel de « développement » ne fait que renforcer partout dans le monde les inégalités économiques. Et enfin, d'un point de vue écologique, si le modèle « occidental » du « développement » devait se généraliser à l'ensemble de la planète, notre seule planète ne pourrait certainement pas en supporter la charge écologique. Mais il faudrait « créer » cinq autres nouvelles planètes à cette fin.

[28] Nous ne contestons pas du reste le rôle du « développement économique » dans l'amélioration du bien-être social et économique des individus ; ce sur quoi nous tenons à mettre l'accent, c'est la nécessaire dénonciation de cette sorte de « dogmatique du développement » très à la mode depuis le début de l'ère industrielle, et qui tend souvent à réduire le « développement » à la croissance économique. Or justement si l'on suit le diagnostic de BAIROCH, le monde n'a jamais été aussi « riche » qu'aujourd'hui. En effet en l'espace de deux siècles et demi (de 1750 à 1995), le PNB par habitant a été multiplié par 23 dans les deux pays les plus riches à savoir le Royaume-Uni et les Etats-Unis, par plus de 18 dans les pays dits « développés », et par près de 6 dans l'ensemble du monde. Cf. BAIROCH (P.), ***Histoire économique et sociale du monde du XVIe à nos jours***, Paris, Gallimard, t1, 1997, p.111. Et malgré cette abondante quantité de ressources à notre disposition, il n'y a jamais eu au cours de l'histoire autant d'inégalités socioéconomiques et d'exclusion sociale qu'il s'en trouve aujourd'hui. Quel paradoxe !

[29] Lorsqu'on sait par ailleurs que le bien-être humain par nature multidimensionnel, ne saurait se réduire au seul bien-être économique.

niveau de revenu ? Plus concrètement en quoi la croissance du PIB[30] permet-elle l'enrichissement des individus et des groupes sociaux, en quoi augmente-t-elle ou réduit-elle l'autonomie de la collectivité, en quoi modifie-t-elle le niveau des inégalités en son sein ? Peut-on légitimement réduire le progrès social d'une communauté aux seules performances macroéconomiques qu'elle réalise au cours d'une période définie ?[31]A tous ces questionnements, François PERROUX, l'une des figures emblématiques de l'économie du développement, semblait déjà fournir quelques éléments d'appréciation lorsqu'il déclare :

> « Il est remarquable que l'analyse du concept même de croissance, tel qu'il a été défini, utilisé théoriquement et formalisé au cours des trente dernières années, révèle son insuffisance radicale pour fonder une politique économique à l'égard des pays en développement ou pratiquée par eux. L'aspect des phénomènes qu'il retient et isole par construction est à lui seul, impropre à définir une stratégie à l'usage des pays riches et, *a fortiori*, des pays pauvres. […] La croissance pour quoi ?, en vue de quoi ? La croissance bienfaisante sous quelles conditions ? La croissance pour qui ? Pour certains membres de la communauté internationale, ou pour tous ? Comment répondre pertinemment si l'on traite d'agrégats supposés homogènes par construction ? »[32]

Cette grille d'analyse de l'auteur justifie donc un renversement de perspective, en ce sens qu'on ne saurait plus se satisfaire du PIB comme un outil privilégié de mesure et d'évaluation de l'objet et des finalités de l'activité économique[33]. Elle révèle, en outre, comme le souligne Stéphanie TREILLET, que les théories fondatrices

---

[30] Quoiqu'il ait pu constituer par le passé un outil commode de calcul de la « richesse nationale », il ne faut pas perdre de vue qu'il s'inscrit dans un ensemble de conventions et de compromis politiques historiquement déterminés. De ce point de vue, il mérite d'être relativisé. Car il semble ne plus convenir aux contextes des sociétés actuelles. François FOURQUET et André VANOLI l'ont amplement explicité dans leur œuvre, et nous y reviendrons au cours de cette étude.

[31] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.58 ; 66.

[32]PERROUX (F.), ***Pour une philosophie du nouveau développement***, Paris, Aubier, 1981, pp. 46-47.

[33] Car en définitive, le PIB ne nous indique que l'état d'évolution de la productivité économique. Il nous renseigne très peu sur le niveau de bien-être général de la population. Ainsi on a pu observer en Asie du Sud-est au cours de la crise des années 1997-1998, et en Amérique latine, notamment le cas argentin des années 2001-2002, des processus de croissance économique qui ont été accompagnés par une hausse des inégalités sociales.

du « développement » sont aujourd'hui confrontées à leurs propres doutes, limites et autocritiques[34].

Pour sortir des écueils de ces réductionnismes, il va donc falloir combiner aux objectifs de croissance économique, d'autres objectifs de progrès liés à la justice sociale, à l'autonomie des personnes, des sociétés, à la protection de l'environnement. En clair, d'une vision du « développement » qui porte essentiellement sur le souci de la croissance économique, on devra plutôt passer à une autre, celle qui met davantage l'accent sur le souci du « développement » humain.

Ainsi, en nous situant sur le front de la critique sociale, nous estimons qu'il est possible de diligenter une réflexion globale sur la notion de « développement » qui viserait à formuler un discours de type nouveau qui questionne la légitimité d'une conception essentiellement économiciste[35] du « développement »[36]. Cette analyse critique devrait en effet constituer, le socle indispensable à une approche alternative[37] du « développement », et laisserait ainsi entrevoir par la même occasion, les réels enjeux que suscite la problématique contemporaine du « développement ». Il s'agira concrètement de procéder à une réforme de la façon de *penser* la société et son avenir dans un contexte où, comme l'écrit Laurent de BRIEY, le rapport de subordination entre le *politique* et l'*économique* s'est trouvé inversé[38].

---

[34] TREILLET (S.), ***L'économie du développement, De Bandoeng à la mondialisation***, Paris, Ed. Armand Colin, 2007, p.1.

[35] Par l'expression « économiciste », il faudra comprendre comme nous le précise Christian COMELIAU : une approche principalement et indûment dominée par les préoccupations économiques, et dont les conséquences portent sur le fait que la croissance économique exprimée par le PIB, est désormais considérée comme le critère principal, voire exclusif du progrès social. Cf. COMELIAU (C.***), La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p. 37.

[36] En réalité comme le notera Géraldine THIRY dans sa thèse de doctorat, ***Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques, épistémologiques de la quantification***, 252 p. Thèse d'Economie, Université Catholique de Louvain, 2012, un vaste chantier de réflexion sur les limites du PIB et la manière de les dépasser est en cours ; mettant ainsi en mal la position hégémonique du PIB, qui depuis plus d'un demi-siècle, est considéré comme l'indicateur principal du progrès économique et social.

[37] De cette critique en effet, on peut en attendre bien de choses ; notamment la formulation de nouvelles perspectives en ce qui concerne la réflexion relative à la problématique du « développement ». Cela pourrait à terme constituer un déclencheur d'une prise de conscience, qui opérera dans le champ social, la révolution des esprits et des comportements nécessaires à un changement de cap.

[38] «*Puisque relève Laurent De BRIEY, le politique n'est plus à même de subordonner les relations économiques à un cadre normatif qu'il détermine, c'est lui qui est désormais subordonné aux contraintes économiques et*

Il est sans doute nécessaire pour lever toute équivoque sur l'interprétation de notre projet, que nous précisions davantage le sens de notre démarche. Il ne sera pas ici question comme nous prévenait, il y a bien longtemps, Serge LATOUCHE, d'accepter la famine et la misère au nom d'une redéfinition du « développement » ; tout au contraire. Il ne s'agira pas non plus de rejeter le « développement » et ses mythes fondateurs : le progrès, la science, la technique, la rationalité, l'humanisme et l'universalisme. Mais il s'agira bien plutôt ici, comme nous le conseille l'auteur, de voir aujourd'hui des questions, là où hier on voyait des évidences[39]. Le « développement » n'est peut-être pas ce qu'il paraît[40]. Car comme il le relève, « *dans le drame du sous-développement/développement, la scène économique n'est sans doute qu'un leurre. Les théories économiques ont été aussi impuissantes à fournir une analyse correcte de la situation de sous-développement qu'à proposer des stratégies efficaces pour en sortir* »[41]. A la lumière de tout ce qui précède, s'éclaire alors le projet intellectuel et philosophique qui sous-tend cette recherche. Nous souscrivons, en effet, pleinement à la thèse, qu'il est crucial de relever une distinction de principe entre « *développement »* et *croissance économique*[42].

La présente étude se situe donc dans le sillage de l'ensemble des contributions théoriques aux études de « développement » qui, depuis quelques décennies, visent à

---

qui se voit attribuer comme finalité la préservation de la compétitivité économique. » Cf. De BRIEY (L.), « Prospérité et crise du politique », in CASSIERS (I.), (dir), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., 2013.

[39] Les historiens de l'économie font d'ailleurs souvent remarquer que dans l'Angleterre du XIXe siècle, le paupérisme gagnait du terrain alors même que globalement le pays s'enrichissait. Et il est bien révélateur de noter que c'est en effet au sein d'une Angleterre en pleine prouesse économique, que MARX a trouvé les éléments d'observation qui ont inspiré sa dénonciation des injustices sociales inhérentes au système économique capitaliste.

[40] LATOUCHE (S.), ***Faut-il refuser le développement ?***, op.cit., p. 10.

[41] *Ibid.* ; p. 164.

[42] C'est ce que soulignent d'ailleurs Dwight H. PERKINS et al., dans l'ouvrage collectif ***Economie du développement***, [2008], Bruxelles, Ed. De Boeck, 3è ed., 2016, lorsqu'ils font observer : « […] *On recourt parfois, alternativement, à croissance économique et à développement économique, alors qu'une distinction fondamentale les sépare. Par "**croissance économique**", on entend une élévation du revenu par habitant, ainsi que de la production. Le pays qui augmente sa production de biens et services, par quelque moyen que ce soit, en l'accompagnant d'une élévation du revenu moyen, a mis à son actif une croissance économique. Le "**développement économique**" comporte davantage d'implications, et, en particulier, des améliorations de la santé, de l'éducation et d'autres aspects du bien-être humain. Les pays qui élèvent leur revenu, mais sans assurer aussi une augmentation de l'espérance de vie, une réduction de la mortalité infantile et un accroissement des taux d'alphabétisation échouent dans des aspects importants du développement*.» pp. 28-29.

proposer des alternatives sociales, économiques et politiques les mieux à même de nous affranchir de la culture de l'économisme[43] qui obscurcit notre représentation du phénomène du « développement »[44]. Elle fait ainsi écho aux intuitions d'Alain Desrosières – l'un des précurseurs en France de la sociologie de la statistique – pour qui, « v*ouloir façonner de nouveaux indicateurs de progrès, c'est potentiellement modifier nos représentations du monde, redéfinir nos finalités, et réinventer la manière de les poursuivre* »[45]. Elle entend enfin prolonger une longue tradition de lutte pour l'émancipation sociale, telle qu'elle s'est trouvée incarnée à travers diverses générations de mouvements sociaux[46] mondiaux qui depuis quelques décennies, expriment leur aspiration pour l'élaboration de modèles économiques et sociaux alternatifs.

Pour conclure ce chapitre relatif au contexte et aux motivations intellectuelles qui président à notre choix du sujet, il est important de faire remarquer, que cette étude s'enracine dans une certaine lignée de la tradition philosophique contemporaine : celle de l'École de Francfort. Elle se veut en effet solidaire de l'esprit philosophique qui a

---

[43] Nous entendons par cette expression, la colonisation de la culture et des cultures, par les valeurs marchandes de la rationalité économique du XVIIIe Siècle. Or, le sentiment d'une urgence de formuler avec toute la rigueur requise, les modalités d'une réaction intellectuelle, morale et politique face aux multiples « maux » d'une rationalité économique marchande qui a réussi à ordonner tous les aspects de la vie sociale, politique et culturelle à la seule logique du marché, n'a jamais été aussi intense qu'à notre époque. En effet, on ne doit pas le perdre de vue, la principale critique que MARX adresse aux économistes bourgeois, c'est comme nous le rappelle Michaël LÖWY, leur tendance à « mystifier » les lois historiques du capitalisme pour en faire des lois « naturelles », en occultant ainsi leur caractère spécifique, périssable, limité et contradictoire. Cf. LÖWY (M.), « Marxisme de Marx, marxisme d'Engels » in ORY (P.), (dir.), ***Nouvelle histoire des idées politiques***, Paris, Hachette, 1987, p. 334.

[44] A la lumière des symptômes des crises socioéconomiques qui déchirent les sociétés capitalistes du Nord, on pourrait à bon droit supposer que celles-ci au-delà de l'amertume qu'elles peuvent susciter, nous invitent en réalité à repenser le modèle économique dominant qui sert de fondement à l'appréhension des enjeux du « développement ». La seule lecture économique du monde, ne peut plus en effet être un critère pertinent pour évaluer les réels défis que soulève la problématique du « développement ». Car il est bien établi aujourd'hui, que la croissance économique ne se traduit nécessairement pas par un progrès social pour l'ensemble de la population.

[45] DESROSIERES (A.), ***Pour une sociologie historique de la quantification***, Paris, Presses de l'Ecole des mines, 2008, p 11.

[46] Il s'agit pour la précision, de l'ensemble de ces mouvements sociaux nés aux lendemains des évènements de Mai 68, et qui ont pour point commun, d'insister sur l'indispensable contestation culturelle du capitalisme, et son dépassement. Ils ont réussi à faire entendre leurs revendications lors de différents forums sociaux comme ceux de Porto Alegre, Mumbai, Nairobi, Belém, Dakar, Tunis.

animé cette École dès ses débuts : celui de la redéfinition des tâches et objets de la réflexion philosophique[47].

La réorientation du front de la lutte philosophique de nature à saisir dans toute son épaisseur, les enjeux d'une critique de la société « post-capitaliste », était en réalité un axe de pensée majeur qui a caractérisé le programme intellectuel et le projet philosophique de l'École de Francfort. En prenant très au sérieux, la critique marxienne de la philosophie[48] dont rend compte la onzième thèse sur Feuerbach selon laquelle *« les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe c'est de le transformer*. »[49], les fondateurs de l'Institut de Recherches en Sciences Sociales, ont remis en chantier le vieux projet philosophique marxien, celui d'une contribution de la philosophie au changement social. Nous voulons dans le cadre de ce travail, rester fidèle à ce projet[50]. Car donner sens à la réflexion philosophique[51] aujourd'hui, c'est, pour nous, comme l'indique Slavoj ZIZEK[52], partir d'une méditation profonde sur notre « temporalité » pour penser notre « être historique » au sens heideggérien du terme et entrevoir les « sentiers » du futur.

En effet, si l'on considère que la « crise du développement » peut aussi s'interpréter comme une « crise de l'idéologie du développement » en d'autres termes comme une crise de la rationalité[53] et du modèle culturel occidental[54], – car comment

---

[47] En engageant un dialogue théorique fructueux avec les autres domaines des sciences sociales, la philosophie sociale devrait selon les intuitions qu'en avaient Max HORKHEIMER et Theodor ADORNO, définir aussi bien de nouvelles approches théoriques que de nouveaux outils méthodologiques pour penser le « *social* » Cf. HORKHEIMER (M.), ***Théorie traditionnelle et Théorie critique***, (1937), Paris, Gallimard, 1974 ; et HORKHEIMER (M.) et ADORNO (T.), ***Dialectique de la raison***, Paris, Gallimard, 1974.

[48] Celle qui prône la « sortie de la philosophie » entendue comme sortie de l'*Idéalisme allemand* ; et voudrait cantonner la tâche de la philosophie à la critique de l'économie politique.

[49] MARX (K.), ***L'idéologie allemande***, (1845), Paris, Ed. Sociales, 1966. p. 64.

[50] Celui de l'exigence d'une nouvelle pratique de la philosophie qui ne perd pas de vue ses fonctions sociales et politiques.

[51] Après la leçon magistrale donnée par Kant aux philosophes dans son emblématique ouvrage ***critique de la raison pure***.

[52] Cf. notamment ZIZEK (S.), ***Zizek et le capitalisme agonisant***, Laval, PUL, 2013.

[53] Si nous entendons par ce terme, une façon pour l'esprit d'organiser l'expérience sensible, ou encore une modalité pour la raison de se rendre intelligible l'expérience sociale vécue.

[54] L'enjeu du « développement » étant perçu dans l'imaginaire social de l'Occident comme un effort pour se doter davantage de moyens en vue d'asseoir son emprise sur la nature, et libérer les forces productives pour une production élevée dans le dessein de consommer le maximum de biens et services marchands qui soient.

autrement pourrait-on rendre compte que plus de la moitié de la population mondiale soit dans ses modes de vie, en marge du modèle culturel occidental de production et de consommation, et qu'on note déjà de si tôt des limites écologiques à ce modèle social[55] ? –, c'est tout légitimement donc que nous pouvons nous placer sous l'égide philosophique de cette école de pensée pour mener à son succès, l'entreprise réflexive qui est la nôtre.

La sortie de l'économisme impose en réalité qu'on se dote d'une méthode hétérodoxe d'analyse et de lecture politique du monde. Nos moyens de jugements du progrès, doivent pouvoir en effet s'éclairer à la lumière d'un système de valeurs étranger au capitalisme[56].

Or, d'un point de vue de l'histoire de la philosophie contemporaine, c'est à cette tradition philosophique après le marxisme, que l'on doit un redéploiement de l'activité philosophique autour d'une critique d'un état de la société, considéré comme « déshumanisant », aliénée à la technique et aux forces aveugles du capitalisme[57]. C'est elle qui inaugure en effet une conception de la philosophie politique et sociale dont la vocation serait de procéder à l'analyse des conditions de possibilité d'une critique voire d'une contestation d'un modèle de civilisation régenté par le *fétichisme de la marchandise* et le culte de la technique.

La force d'analyse de cette tradition de pensée qui a interrogé sous un jour nouveau, les finalités de la civilisation industrielle et mis en évidence ses « irrationalités » est telle, qu'engager aujourd'hui une réflexion philosophique sur un idéal de « développement » en rupture avec les logiques de pensée du présent, ne peut

---

[55] Le rapport Meadows date en effet des années 1970 et mettait déjà l'accent sur le caractère insoutenable du modèle social et économique en vogue en occident. Aujourd'hui, si l'on accorde foi aux enquêtes d'un auteur comme LATOUCHE, les Occidentaux qui représentent moins de 20% de la population mondiale, consomment à eux seuls plus de 86% des ressources naturelles, causant ainsi un dépassement de l'empreinte écologique de l'ordre de plus de 50%. Cf. LATOUCHE (S.), ***Renverser nos manières de penser. Métanoï pour le temps présent***, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2014, p. 141.

[56] Ils doivent impérativement prendre en considération les exigences d'équité sociale qui ont souvent été occultées par le modèle de société capitaliste, dans la définition des règles du « vivre- ensemble ».

[57] L'originalité de la démarche philosophique de l'École de Francfort, il faut le rappeler, résidait dans la clairvoyance qu'elle eut d'inscrire le débat philosophique dans une critique des mythes du progrès des *Lumières*, ainsi que de la raison « instrumentalisée » aux fins de la cause du machinisme et de la société d'abondance.

méthodologiquement et conceptuellement se mener sans puiser les référents théoriques d'une telle entreprise aux sources de cette tradition d'analyse marxiste. Cette école de pensée en appelant au dépassement de la société de consommation et de la civilisation technologique, offre bien l'étayage philosophique requis pour interroger les structures et les conjonctures qui marquent la *« praxis »* de nos sociétés contemporaines[58]. En clair, l'esprit de l'École de Francfort, constitue la filiation philosophique à laquelle peut se rattacher et s'éclairer tout le sens de notre démarche[59].

La déconstruction des valeurs symboliques incarnées par le capitalisme devient ainsi une tâche dont doit se saisir la réflexion philosophique[60] pour mieux accorder le progrès économique au progrès social et humain. Stéphane HABER le pressent d'ailleurs et l'énonce magistralement en ces termes : « *L'impression que beaucoup de choses clochent dans l'organisation économique actuelle est si répandue que l'on ne voit pas comment elle pourrait ne pas peser sur le propos d'une philosophie politique prétendant s'engager sur le terrain de l'évaluation critique du présent et de l'ouverture sur un avenir différent* »[61]. Et il conclut : « *Désormais, une telle philosophie politique peut difficilement éviter de mêler sa voix au concert de ceux qui cherchent des alternatives au fonctionnement du monde économique contemporain ; elle peut même difficilement éviter de se redéfinir en fonction de ce genre de recherche* »[62].

On pourra donc retenir que les enjeux éthiques et philosophiques que soulève l'analyse de la problématique du « développement » dans le contexte particulier d'une

---

[58] Etant donné qu'elle nous livre les clés d'une auto-compréhension de l'époque qui est la nôtre.

[59] Herbert MARCUSE pour ne citer que ce dernier, par sa critique du consumérisme incarne bien l'esprit qui guide notre démarche.

[60] L'activité philosophique doit réussir pour notre part mieux que toute autre science, à mettre en forme l'*épistémè* de notre époque. Si le kantisme et après lui le marxisme ont réussi à mettre en échec la prétention de la philosophie entendue comme réflexion qui entend fonder le sens originel de la vérité, c'est-à-dire la vérité à sa naissance selon les mots de Louis ALTHUSSER, il ne reste donc d'autres choix à la postérité que de se convaincre qu'une authentique réflexion philosophique aujourd'hui ne peut manquer de se laisser « alimenter » par l'interrogation éthique que suscite les grands défis politiques et sociétaux auxquels est confronté le monde contemporain. Et c'est bien entendu à l'aune de cette intuition que s'explicite tout le sens de notre démarche philosophique.

[61] HABER (S.), ***Penser le néocapitalisme, vie, capital et aliénation***, Paris, Ed. Les Prairies ordinaires, 2013, p.321.

[62] Ibid., p. 321.

globalisation de l'économie devenue, comme l'ironise Alain CAILLE, notre destin économique commun[63], et qui n'a de cesse de promouvoir une vision du « développement » politiquement et écologiquement insoutenable,[64] nous offrent en effet un intéressant forum de discussion, où le discours philosophique pourra pleinement remplir les fonctions sociales, politiques et éthiques qui furent jadis les siennes[65]. Car repenser le « développement » en effet, c'est avant tout, procéder à une réflexion normative. Ainsi comme le précisera Stéphane LEYENS,

> « redéfinir la prospérité* est une entreprise intrinsèquement normative. S'entendre sur des critères et des indicateurs de prospérité présuppose de s'entendre sur des valeurs et sur des conceptions de ce que devrait être une société. En ce sens, le concept de prospérité est un concept éthique. Aussi, s'il est vrai qu'une réflexion éclairée sur la prospérité requiert les ressources des sciences positives – nous informant sur ce qui est –, elle ne peut s'en contenter : se positionner sur la question de la prospérité implique nécessairement un engagement axiologique et moral qui doit être réfléchi »[66].

Cette idée se situe d'ailleurs dans la droite ligne de celle émise plus tôt par Jean-Marie DOMENACH. Elle indique ce qui suit :

> « La critique et la réforme du « développement » doivent être déplacées du domaine de l'évaluation matérielle – potentiel des ressources – à celui de l'évaluation sociale, morale, culturelle : quel est le degré, quelle est la qualité de bonheur, d'amitié, de paix, de culture souhaités par tel groupe ? – ce qu'Illich résume sous le nom de convivialité – Quels sont les moyens politiques, intellectuels, spirituels pour organiser la société de telle sorte que les choses deviennent suffisantes ? »[67].

---

[63] CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique contre le fatalisme***, op.cit., p. 193.

[64] Une vision du « développement » qui exacerbe davantage les disparités socioéconomiques dans le monde.

[65] Telles qu'on les retrouve dans la figure des philosophes de l'Antiquité grecque et du siècle des *Lumières*.

* Par prospérité, on peut tout aussi entendre « développement » sans que cela ne change rien à la compréhension du sujet qui est en débat.

[66] LEYENS (S.), « Capabilités et définition transculturelle de la prospérité », in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.104.

[67] DOMENACH (J-M), ***Le mythe du développement***, op. cit., p. 24.

Comme nous y invite l'auteur, « *[…] la réflexion sur le développement doit se retirer de l'univers technique et physique où elle s'est complu et où maintenant elle se culpabilise sans aucun profit, pour revenir à l'univers social et éthique : celui de la communication, de l'évaluation, de la décision (de l'interaction comme dit J. HABERMAS*).»[68]

Compte tenu de cette focalisation – que nous souhaitons –, de l'activité philosophique autour des questions lancinantes qui agitent notre modernité, tout l'enjeu d'une réflexion sur la rationalité économique à l'œuvre dans notre civilisation « marchande » se laisse aisément découvrir. Etant donné que l'emprise de l'expansion économique comme le relève Caroline GERSCHLAGER, a fait que nous nous trouvons au seuil du troisième millénaire face à une société mondiale dont la principale réalisation de synthèse continue à s'accomplir – non exclusivement, mais d'une manière non négligeable – sur un mode économique[69], la rationalité à l'œuvre au cœur du système de *l'économie politique*[70] mondiale mérite indiscutablement d'être soumise à une discussion d'ordre philosophique et éthique[71].

Le moins qu'on puisse dire à son sujet, c'est qu'elle érode le « capital moral » de nos sociétés, et installe l'humanité tout entière dans une logique de jungle et du tout marché ; celle que dénonçait déjà Marx dans le *Manifeste du parti communiste* lorsqu'il relève que la société capitaliste a noyé dans les eaux glacées du calcul égoïste les frissons sacrés de l'exaltation religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque,

---

[68] Ibid., p. 24.

[69] GERSCHLAGER (C.), « L'échange élargi » in COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, Paris, PUF, 1996, pp. 91-92.

[70] Terme qui, il faut le souligner au passage, a été introduit dans l'arène du savoir pour la première fois, par Antoine de MONTCHRESTIEN en 1615 dans son ***Traité de l'économie politique***. Il a traduit une évolution majeure de l'histoire du mot « économie ». Le champ d'application du terme « économie » est déplacé de l'échelle domestique dans laquelle elle est restée confinée dans la société grecque antique, à celle de l'Etat. A partir de cette date, le terme « économie » aura à désigner l'art d'administrer la fortune nationale, les richesses de l'Etat. C'est de toute façon, ce sens précis du terme qui fera recette au XVIIIe siècle, lorsqu'il s'est agi d'assoir les bases théoriques et idéologiques de la science économique moderne. Nous allons y revenir au cours du premier chapitre de la présente thèse.

[71] En mobilisant plusieurs traditions philosophiques qui vont de l'humanisme des *Lumières* au marxisme, en passant par les théories modernes relatives aux droits de l'homme, et à la justice sociale, nous comptons réussir à poser les jalons d'une « philosophie du « développement » qui remet au centre de ces préoccupations, l'indispensable interrogation éthique sur le sens et les finalités de tout progrès économique.

de la sentimentalité du petit bourgeois. Elle a dissout la dignité personnelle dans la valeur d'échange et substitué aux innombrables libertés reconnues par lettres patentes et chèrement acquises la seule liberté sans scrupule du commerce.[72]

Au regard de tout ce qui précède, on peut mieux saisir en quel sens une analyse discursive sur le concept de « développement » entre aisément dans l'espace de la réflexion philosophique[73]. Elle s'inscrit dans une longue tradition de philosophie politique qui porte sur la définition et la clarification de ce qu'est une *« société bonne »*. Elle entend par ailleurs subordonner *l'économique* au *politique*, et conjurer ainsi le spectre d'une marche triomphale de l'économisme[74].

Le non-consentement fondamental à l'ordre des choses pour emprunter un peu à la formule de Jacques RANCIERE[75], en l'occurrence ici, à l'ordre économique mondial et ses logiques de fonctionnement[76], sera par conséquent le prétexte qui nous autorisera à indiquer modestement au cours de ce travail, les nouveaux chemins possibles de l'émancipation sociale.

Mais avant d'exposer plus amplement nos arguments, la rigueur scientifique et méthodologique nous impose de restituer l'économie de ce lieu commun dans lequel prend forme notre objet d'étude.

---

[72] Marx (K.) et ENGELS (F.), ***Le manifeste du parti communiste***, Paris, trad de Laura LAFARGE, Le temps des Cerises, 1995, p. 10.

[73] Elle voudrait tenir ensemble comme le dirait Foucault, travail de la pensée et attention au vécu contemporain des gens. Autrement dit, il s'agit d'effectuer une sorte d' « ontologie du présent » selon la formule foucaldienne. Dans cette optique, on pourrait notamment s'interroger sur le système de valeurs que véhicule le mode actuel de « développement », et examiner en quel sens ce système contrevient au respect des normes éthiques qui doivent caractériser des sociétés « justes ».

[74] En réalité, on ne peut isoler l'économie de son environnement et du milieu de propagation de ses actions ; lesquels sont en dernier ressort un environnement humain et social, par conséquent politique. A ce titre, on ne saurait donc faire l'impasse sur la dimension axiologique dans l'appréciation des faits économiques.

[75] RANCIERE (J.), ***La nuit des prolétaires, Archives du rêve ouvrier***, Paris, Fayard, 2009.

[76] Pour penser en effet une alternative crédible à l'existant actuel, il est stratégiquement opératoire de savoir précisément ce contre quoi on lutte. Les diverses représentations sociales du nouvel « ordre » à construire ne pourraient se rendre intelligibles qu'à l'aune de cette réalité appelée à être déconstruite.

2°) Présentation générale du concept

2. 1 Un concept aux significations multiples

La définition de la notion de « développement » n'est pas une tâche aisée. Le sens et la signification même du concept posent problème à telle enseigne que son évocation aussi bien dans le langage de la conversation courante qu'académique, suscite bien souvent des controverses[77]. Du fait de son caractère polysémique, la notion de « développement » ne se laisse donc pas saisir dans des définitions univoques. Qu'entend-on par « développement » ? Comment le définir ? Quels sont les indicateurs à la lumière desquels on peut se représenter le « développement » d'une société ? Peut-on réduire le « développement » uniquement à ses aspects quantitatifs ou économiques ? Tous ces questionnements témoignent de la « complexité sémantique »[78] du concept. Mais au-delà de cette « équivocité » du terme, il est tout de même utile ici, d'avancer quelques approches de définition afin de nous accorder sur certaines significations courantes que revêt l'expression.

Dans le dictionnaire *Larousse* de la langue française, il nous est proposé la définition qui suit : par « développement », il faut entendre : « […] *l'amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement* ». Quant au *dictionnaire d'histoire contemporaine* de Marielle CHEVALLIER et de Guillaume BOUREL, on peut y lire la définition suivante : « *Processus de modernisation des économies et de transformation des sociétés qui doit conduire, à terme, à une meilleure insertion dans l'économie mondiale et à un mieux-être des populations* »[79]. De ces deux définitions, il

---

[77] La notion de « développement » étant en effet de nature polysémique.

[78] Ainsi comme le souligne RIST : « *la définition que l'on donne du phénomène « développement » change selon l'a* priori *implicite qui tient lieu d'origine à la réflexion*. », cf. RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op. cit., p. 25. Et pour marquer davantage l'ambiguïté de la notion, il indiquera plus loin : « *A chaque fois que reprend le débat sur le "développement", on peut être assuré que la plus grande confusion s'installe entre les interlocuteurs, tant les représentations qu'ils s'en font sont multiples et contradictoires. Cette ambiguïté de la notion – liée aux intérêts qui s'affrontent – permet de jouer sur différents tableaux, selon que l'on privilégie ce qui devrait être ou ce qui est, les signes de ce que l'on espère ou la réalité constatable. Et chacun de s'enfermer dans sa vision du monde, construite au gré de ses intérêts de connaissances.* », ibid., p 372.

[79] CHEVALLIER (M.) et BOUREL (G.), ***Dictionnaire d'histoire contemporaine***, Paris, Ed. Hatier, 2010, p.30.

ressort clairement qu'au cœur de tout processus de « développement » se trouve l' « *économie* ». Le système économique des sociétés serait le lieu, pour ainsi dire, où s'érigent les bases du progrès économique et social[80].Tel est, en tout cas, le sens commun que nous avons souvent de la notion de « développement ». Quels enseignements en tirer pour notre sujet ?

De ces clarifications conceptuelles en effet, découle tout l'enjeu philosophique de cette étude[81]. Réduire le « développement » aux seuls aspects quantitatifs et économiques comme cela est encore de mode aujourd'hui dans la pensée orthodoxe néolibérale[82], n'équivaut-il pas à un réductionnisme grave et préjudiciable à l'idée même que l'on devrait se faire d'un « authentique développement » ? C'est à la lumière de cette question générale et centrale que pourrait s'apprécier toute la légitimité d'un nouveau discours sur la problématique du « développement ».

En réalité, en revisitant les idéologies et les évolutions épistémiques qui ont marqué la généalogie de la notion dès son entrée en scène aussi bien sur le plan de la théorie que de la pratique politique, tout semble indiquer que dès les origines, les moyens et les fins du « développement », ont davantage été perçus sous les prismes de l'économisme[83]. La sémiotique de la notion confirme bien cette hypothèse. Nous nous proposons alors au cours des lignes qui suivent de nous employer à une restitution de l'histoire de la formation du sens de ce concept.

---

[80] Le « développement » est ainsi envisagé comme le souligne RIST, comme : « *Une nécessité universelle, censé advenir partout au terme d'un important effort économique, stimulé par les capitaux étrangers et la mise en œuvre de la technologie moderne.* » Cf. RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.162.

[81] L'enjeu en effet au cours de cette recherche, est de procéder à la rénovation des analyses relatives à la problématique du « développement » au-delà de l'hégémonie des visions essentiellement économicistes.

[82] Au point qu'on opère une division du monde entre « nations développées » et « nations sous-développées » sur la seule base de critères d'évaluation et de classification qui ne tiennent compte que des performances macroéconomiques de chaque Etat.

[83] Les controverses doctrinales auxquelles la notion a souvent donné lieu, ont été pour l'essentiel cristallisées dans différentes théories économiques. De ce fait, les paradigmes économiques ont davantage été privilégiés pour cerner les réalités qu'elle recouvre. On part en effet de l'idée smithienne selon laquelle, l'économie de marché et son fonctionnement aboutiront à terme au développement économique des nations, lequel développement assurerait aux individus emplois et prospérité. Fort d'une telle conviction, l'enjeu du « développement » semble s'inscrire encore aujourd'hui pour l'essentiel, dans le contexte général des dogmes de l'économie de marché.

2. 2 Sémiotique d'une notion

***« La force du discours sur le développement tient à la séduction qu'il exerce. [..] Comment ne pas succomber à l'idée qu'il existerait une manière d'éliminer la pauvreté qui dérange.* » Gilbert RIST, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale,* Paris, Les Presses de Science. Po, p 23.**

La genèse contemporaine de la notion débute au lendemain de la seconde guerre mondiale[84]. La fin du second conflit mondial, a fait en effet de la problématique du « développement » une question centrale au cœur du fonctionnement des relations internationales[85]. La reconstruction d'une Europe dévastée par six années de conflit, et la peur du péril de l'expansion du communisme en Europe et dans le reste du monde dans un contexte de Guerre froide entre l'Ouest et l'Est, ont conduit les puissances du bloc capitaliste à envisager sérieusement la question du « développement » des nations les plus déshéritées de la planète. La préoccupation pour le « développement » de l'Europe et des premières nations du Sud, deviendra ainsi la première des priorités inscrite à l'agenda politique du bloc de l'Ouest conduit par le leadership américain.

La décennie des années 50 apparaît telle que le souligne Gilbert RIST, comme un temps d'incubation du « développement »[86]. Il prend consistance à travers un complexe d'idées et de nouvelles conceptions des relations internationales. Il se traduira en un premier temps par le lancement du plan Marshall le 5 juin 1947. Le 20 janvier 1949, l'allocution du président Truman à l'occasion de sa cérémonie d'investiture, en l'occurrence le point IV de son discours, marquera quant à lui le début de cette nouvelle ère de représentation des relations internationales. C'est en

---

[84] Période que les analystes ont qualifiée de « période d'essor » des théories du « développement ».

[85] Il s'est agi en un premier temps de « diffuser » le « développement » dans toutes les régions du monde conformément aux vœux du président américain TRUMAN. Les pays du bloc capitaliste victimes des séquelles de la deuxième Guerre Mondiale, seront les premiers bénéficiaires de cette vision américaine du « développement », par l'apport considérable de capitaux américains pour soutenir le tissu économique européen mis à mal par six années de conflits. Le plan Marshall a été inventé pour soutenir cette nouvelle cause.

[86] RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.166.

effet à l'occasion de ce discours, que furent jetées les bases de l'acception contemporaine de la notion de « développement »[87].

Le « développement » à partir de ce discours, revêtira un champ de significations qui, pour l'essentiel, consistera à définir et à mettre en œuvre un ensemble de mesures d'ordre politique mais surtout économique dont le but sera d'affranchir toutes les régions du monde de la pauvreté voire de la misère qui caractérise certaines d'entre elles. Il s'est agi concrètement d'instaurer un système de coopération à l'échelle internationale, ayant à sa tête les États-Unis d'Amérique, et dont le but ultime consistait à dupliquer au-delà de l'Occident, le modèle économique et social américain. C'est *grosso modo* dans le cadre d'un tel univers sémantique que le « chantier du développement » s'est donc progressivement mis en place.

Cette représentation du « développement » qui traduit au fait une innovation conceptuelle dans la façon d'envisager les relations internationales selon les termes de Gilbert RIST, visait à convaincre l'opinion internationale que le « développement » dépendait d'un effort mondial auquel chacun se devrait de contribuer[88]. Le préambule de la charte des Nations Unies, et son article 55 obligeaient l'Organisation des Nations Unies à favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi, et des conditions de progrès et de « développement » dans l'ordre économique et social. Dès lors le « développement » signifiera l'examen des conditions qui rendront possible l'entrée des pays en marge de la civilisation industrielle dans la grande famille des nations industrialisées du monde, et l'analyse des différentes stratégies à mettre en place pour leur permettre de rattraper leur retard socio-économique[89].

Le cadre général dans lequel l'aventure du « développement » allait se dérouler était désormais constitué. Les principaux points de la doctrine étant clairement

---

[87] Elles se résument en substance en la mise en chantier de nouveaux « pôles de développement » à l'échelle du globe, en vue de conduire les pays les moins avancés économiquement à tendre vers une meilleure insertion au sein de l'économie internationale.

[88] Ibid., p.166.

[89] Cf. de SENARCLENS (P.), « Contre la théorie générale du développement : petite polémique à vocation consensuelle », in COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op. cit., p. 136.

énoncés[90], il ne restait qu'à les mettre en œuvre. C'est ainsi que surviendra en 1960 la première décennie des Nations Unies pour le développement, suivie en 1970 de la seconde, et en 1980 de la troisième.

Mais le triomphe du néolibéralisme anglais et américain des décennies soixante dix sous la férule de la première ministre Margaret THATCHER et du président américain Donald REAGAN, conduira à conférer de nouveaux reflets au phénomène du « développement »[91]. Le « développement » est ainsi appelé à se réaliser par le biais d'une intégration de toutes les économies nationales au sein d'un cadre beaucoup plus global, celui de l'économie mondiale.

Cette évolution des perspectives rendue irréversible notamment par la crise de la dette des années quatre vingt[92], aboutira à la préconisation par les institutions financières internationales de mesures d'ajustement structurel[93]. Débutera alors en ce moment précis, le triomphe du modèle néolibéral de « développement »[94], caractérisé par l'accent porté par le système financier et monétaire international, aux fameuses « conditionnalités » de l'aide publique au « développement ». Les règles et principes qui encadrent cette nouvelle forme d'objectivation du « développement » sont résumés

---

[90] RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.171.

[91] En effet sur le fondement selon lequel la concertation entre les États pour redéfinir les cadres du néolibéralisme et les principes du libre-échange, aurait la vertu de promouvoir l'essor économique à l'échelle de la planète, et libérerait le monde de la pauvreté, la globalisation de l'économie mondiale devient un enjeu décisif du progrès économique et social des sociétés du monde capitaliste.

[92] Conséquence des politiques d'aide au « développement » mal conçues, aux finalités les plus ambiguës ; et d'un marché international des capitaux des plus volatils qui a conduit le Mexique à devenir le premier Etat de l'Amérique latine à répudier sa dette extérieure. Une dette qui, il faut le souligner, résulte de la gloutonnerie des créanciers ; dans la mesure où le « choc monétariste » exercé en 1979 par Paul VOLCKER alors président de la Réserve fédérale américaine, et grand adepte des théories anti-inflationnistes de Milton FRIEDMAN, a provoqué une augmentation des taux d'intérêt. Dans le cas de l'Amérique latine par exemple, le taux d'intérêt réel passe d'un taux négatif favorable aux débiteurs de – 3, 4 % en moyenne entre 1970 et 1980, à + 19,9 % en 1981, + 27 % en 1982. Cf. Stéphanie TREILLET, ***L'économie du développement : De Bandoeng à la mondialisation***, op. cit., p. 118.

[93] Les fameux « PAS » qui procèdent de l'idée selon laquelle la résolution de la crise du « développement » des « nouvelles économies émergentes » passe par le rééquilibrage de leurs agrégats macroéconomiques.

[94] Qui coïncide avec la crise de la pensée du « développement » des années 80. La fameuse « décennie perdue du développement » consécutive à la révolution néolibérale de la décennie qui l'a précédée.

dans ce qu'il a été convenu d'appeler le « consensus de Washington »[95] ; une sorte de charte du « développement » selon l'expression de Christian COMELIAU[96].

Concurremment à cette nouvelle représentation des stratégies de « développement » portée par le « consensus de Washington », il se développera aux débuts des années 1990, à la suite de la chute du mur de Berlin en 1989, et du regain de démocratie et de l'État de droit qu'elle a suscité, une autre vision du « développement ». L'analyse des exigences du phénomène du « développement » *bascule* du côté de nouvelles approches, celles-ci liées à la recherche des conditions effectives d'exercice et de jouissance des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine[97]. La publication depuis 1990 des rapports annuels du PNUD sur le « développement humain », témoigne de façon incontestable de cette nouvelle évolution dans la prise de conscience des réels enjeux du « développement »[98]. Pour marquer ce renversement de perspectives, dès le premier rapport, il est affirmé sans détour que **«** *les individus constituent la première richesse d'une nation* »[99]

L'illustration la plus expressive de cette nouvelle idéologie politique ou vision du « développement » axée sur les droits humains fondamentaux, sera attestée une décennie plus tard, dans la déclaration du millénaire pour le « développement » qui a

---

[95] Cet ensemble de dix objectifs économiques élaboré à partir d'un corpus théorique d'inspiration néoclassique et monétariste, était censé assurer aux pays en voie de « développement » une croissance forte, et une atténuation de leur situation de « pauvreté ». Il a été conçu en 1989 par l'économiste John WILLIAMSON, membre de *l'Institute for International Economics*, et avait véritablement symbolisé à l'époque aussi bien dans la sphère scientifique que dans les milieux politiques, l'avènement de la vision néolibérale de l'économie du développement. Il a inauguré l'ère d'un paradigme du « développement » fondé sur la grande « dérégulation » du système économique et financier mondial.

[96] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p. 63.

[97] Cette évolution épistémique traduirait pour ainsi dire, le retour en force sur la scène de la pensée politique et économique de préoccupations sociales liées à la justice sociale et au respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

[98] Il s'agit là du début officiel au sein des instances du système des Nations Unies, d'une critique de l'économisme comme approche principale du « développement ».

[99] Cf. le premier rapport mondial annuel du PNUD sur le développement humain, (l'édition de l'année 1990) intitulé « Définir et mesurer le développement humain ».

donné naissance aux Objectifs du Millénaire pour le Développement couramment désignés sous le vocable des « OMD »[100].

Il faudrait donc retenir qu'au terme d'une évolution et d'un cheminement périlleux de l'idée de « développement », l'humanité rentrera au cours du début du millénaire, dans une nouvelle phase de son histoire en ce qui concerne sa représentation du phénomène du « développement ».

Pour la première fois de son histoire politique contemporaine, on note en effet une convergence des points de vue entre pays du Nord et pays du Sud sur les réformes à entreprendre et les politiques économiques et sociales à mettre en œuvre pour gagner le pari du « développement », sans qu'on soit amené à faire jouer les sempiternelles oppositions idéologiques qui pourraient empêcher un consensus. Nous nous trouvons là à un niveau général de représentation du « développement » qui repose sur ce qu'on pourrait appeler un plan de « valeurs partagées » où l'humanité dans son ensemble, conçoit l'avenir qui doit être le sien.

Une nouvelle ère semblait donc s'ouvrir pour toute l'humanité avec l'espoir de voir réduire de moitié à l'horizon 2015 l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, les inégalités de genre, d'observer la généralisation de l'éducation primaire pour tous, de garantir un environnement sain pour tous, d'étendre l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires de base à l'ensemble de la population, de faire reculer la pandémie du Sida et du paludisme, de favoriser le « développement » mondial par la libéralisation du commerce international, la hausse de l'aide publique au « développement »[101], et enfin la réduction de la dette à des conditions avantageuses pour les Pays les Moins Avancés (PMA).

---

[100] C'est en quelque sorte la dernière version de l'architecture internationale relative aux stratégies de « développement ». Elle a été remplacée depuis la fin de l'année 2015 par les Objectifs du Développement Durable couramment appelés les « ODD ».

[101] 0,5 % du PIB des pays industrialisés du monde a été le taux retenu. Il sera porté plus tard par les Nations Unies à 0,7% de leur PIB.

L'année 2015 s'est achevée, et le bilan est bien mitigé[102]. A l'épreuve des faits, l'actualité économique et sociale du monde[103] semble traduire un grand décalage entre les discours officiels sur le « développement » et le vécu quotidien d'un nombre considérable de personnes. Pire, la constatation empirique montre que le commerce international supposé assurer le « développement » de toutes les économies, ne parvient pas pour autant à remplir une telle fonction. La croissance économique en ce qui la concerne, ne correspond toujours pas au « développement » économique et social des nations[104].

Ces constats d'échecs, commandent donc qu'on renouvelle la réflexion à l'aune de nouvelles grilles d'analyses[105]. En effet, comme le noteront Eric TOUSSAINT et Arnaud ZACHARIE, « *Les lois du marché et le rapport de force politique ne peuvent raisonnablement garantir les droits universels fondamentaux, qu'ils soient humains, sociaux, économiques, culturels, politiques ou environnementaux…* »[106].Comment alors contribuer à la formulation de nouveaux schémas de modélisation du « développement » qui font place à l'indispensable interrogation éthique et philosophique sur le véritable sens du progrès économique et social? La mise en évidence de ces nouvelles voies d'approches constitue l'un des principaux intérêts de la présente étude.

---

[102]Les fortunes diverses qu'ont connues les différentes décennies des Nations Unies pour le « développement » ainsi que les « OMD », illustrent bien le fait que nos sociétés ne sont pas encore au bout de leurs peines en ce qui concerne le défi du « développement ».

[103]Caractérisée par la horde de migrants économiques, qui au péril de leur vie, migrent vers l'Europe à la recherche de l'eldorado.

[104] Selon certaines statistiques des agences onusiennes, plus des 2/3 des individus de la planète seraient en marge du bénéfice des fruits de la croissance économique mondiale.

[105] La nécessité du « développement » pour tous, contenue historiquement dans les clauses du Nouvel Ordre Économique International (N.O.E.I), et fortement réaffirmée à l'occasion du Sommet du nouveau millénaire en 2000, renforcent bien l'urgence qu'il y a à construire aujourd'hui, une nouvelle éthique du « développement » plus à même de traduire les aspirations légitimes de tous les peuples du monde à un mieux être social et économique.

[106] TOUSSAINT (E.) et ZACHARIE (A.), ***Sortir de l'impasse, Dette et ajustement***, Paris, Ed. Syllepse, 2002, pp 186-187.

3°) Position du problème et intérêt du sujet

Pendant une longue période de l'histoire des sciences sociales, l'*épistémè* du « développement », pour emprunter au vocabulaire philosophique de Michel FOUCAULT[107], a subi, comme nous l'avons précédemment indiqué, l'influence des paradigmes établis par les économistes. Par « développement », selon l'acception économique du terme, on entendait alors comme cela a été auparavant souligné, le processus de modernisation des structures de base de l'économie par lequel les sociétés améliorent leur potentiel économique afin de faire face mieux que par le passé, aux besoins du bien-être de leurs populations.

Cette vision somme toute très réductrice du « développement »[108], n'a été relativisée que grâce à des recherches conjointes effectuées dans diverses branches des sciences sociales et humaines[109] qui sont parvenues à mettre en évidence les lacunes d'une conception trop économiciste du « développement ».[110] C'est dans un tel cadre que nous entendons inscrire nos recherches, en reprenant à notre compte, comme nous l'avions relevé plus haut, l'hypothèse qui soutient que le « développement » au sens global du terme, ne saurait se résumer ou se réduire à des considérations strictement

---

[107] Pour cet auteur d'ailleurs, la notion de « *développement* » au sens où les Modernes l'entendent, s'inscrirait dans un certain art de la gouvernementalité politico-économique mis en œuvre vers la fin du Moyen-Age et qui a connu son point d'apogée au cours du libéralisme économique du XVIIIe siècle. Cf. notamment, ***Sécurité, territoire, population***, et ***Naissance de la biopolitique***, op.cit.

[108] Qui restreint la dimension essentielle de l'homme à un agent économique, un *homo-oeconomicus* ; et qui fait du lien social, un lien purement économique, en postulant que la seule façon rationnelle de gérer la société, c'est de se la représenter comme un marché parfait de concurrence.

[109] Des disciplines comme l'économie du développement, la sociologie du développement, la philosophie du développement, la philosophie de l'économie, et plus récemment le droit international du développement pour ne citer que celles là.

[110] Dans son ouvrage au titre à la limite provocateur " ***L'Afrique au secours de l'Occident***" Anne-Cécile ROBERT à rebours des idées communément admises, s'interroge, pour savoir si en réalité ce n'est pas plutôt l'Occident qui a besoin de l'aide de l'Afrique pour imaginer de nouvelles alternatives économiques répondant mieux au développement au sens « authentique » du terme. Passant au crible la nocivité du capitalisme, elle en vient à conclure que ce qui est considéré comme le prétendu « retard » de l'Afrique, est, tout bien pesé, l'expression d'une formidable résistance culturelle face à un modèle économique dévastateur prôné par l'Occident. Ainsi pour cet auteur, afin que l'Occident réapprenne l'humanisme, il lui faut d'abord oser, en toute humilité, redéfinir le développement. ROBERT (A.C.), ***L'Afrique au secours de l'Occident***, Paris, Ouvrières, 2006, p.17.

économiques et notamment à une mise en avant de la croissance économique, comme le laissent souvent penser les économistes[111].

Il est en effet très significatif d'observer que depuis trois siècles, l'économisme a servi de fondement théorique et philosophique pour penser l' « idéal » du changement social que traduit l'acte de « développement ». En effet s'il y a un trait distinctif qui a caractérisé les visions du « développement » du début du libéralisme économique, en passant par le marxisme, et plus près de notre époque, les nouvelles idéologies du « développement » nées dans le courant des décennies 50 jusqu'au « consensus de Washington », c'est leur tendance commune à se référer à l'infrastructure de l'économie, pour penser le progrès social. L'*économique* demeure donc dans un tel univers de pensée, le cadre déterminant à partir duquel, se conçoivent les modalités de la modernisation sociale.

La scène paradigmatique du « développement » ainsi configurée, l'*utilitarisme* et l'*économisme* sont devenus du coup, les principaux prismes à l'aune desquels nos sociétés modernes se sont accoutumées à évaluer leur progrès social. Le « développement » se donne ainsi à penser dans un tel contexte comme une forme de gouvernance économico-politique, où le *politique* et le *social* sont reconfigurés à partir des lois de l'économie[112].

L'hégémonie des conceptions essentiellement matérialistes du « développement » aboutit ainsi à assimiler le « développement » à une sorte de modernisation des structures de base de l'économie[113], qui rend possible la croissance économique. La théorie économique libérale devient alors, comme le relève Christian COMELIAU, le

---

[111]Pendant longtemps en effet, les économistes ont cru devoir établir une synonymie entre croissance économique et développement. Mais il est bien connu aujourd'hui, que la croissance économique ne rime toujours pas avec *développement humain* ; et qu'une société peut parfaitement enregistrer de la croissance économique sans que cela se traduise pour autant par une amélioration substantielle de la qualité de vie d'un plus grand nombre de personnes.

[112]Les entreprises, les Etats, les organisations internationales dans leur majorité, demeurent prisonniers de cette vision du « développement ».

[113] L'économiste américain Walt W. ROSTOW dans les ***Étapes de la croissance économique***, Paris, Seuil, 1963 a ouvert la voie dans le sens d'une telle représentation.

seul fondement académiquement légitime et politiquement correct de l'analyse et des politiques du « développement »[114].

C'est cette lecture du monde qu'il va falloir déconstruire[115]. Restreindre l'espace de conceptualisation du « développement » au seul espace économique ne témoigne t-il pas d'un économisme vulgaire ? Nous estimons pour notre part qu'une approche beaucoup plus holistique se recommande en vue de saisir la problématique du « développement » dans les différentes facettes des enjeux socioéconomiques et politiques qu'elle suscite[116].

Cette thèse s'efforce donc de montrer que la déconstruction des idéologies économicistes qui ont structuré l'imaginaire social et politique depuis trois siècles, constitue une étape cruciale pour fonder une autre éthique du « développement »[117] qui pourrait mieux s'harmoniser aux diverses contraintes de notre modernité. Elle veut réévaluer à nouveaux frais la validité du modèle occidental de « développement » pour stimuler le débat sur cette question. En clair, nous entendons formuler un nouveau cadre de réflexion[118].

---

[114] COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., p.15.

[115] Edgar MORIN, à ce titre avait écrit : « On a construit l'idée de développement sur un mythe humanistique/rationalistique unidimensionnel et pauvre de l'homme et sur une idée mécanistique/économistique étonnamment bornée de la société. » cf, « Le développement de la crise du développement » in ***Le mythe du développement***, op.cit., p.243.

[116] La cohésion sociale, la justice sociale, l'autonomie des collectivités, l'épanouissement des idéaux de la démocratie, la paix mondiale, la protection des écosystèmes, pour ne citer que ces enjeux là.

[117]Dont l'actualité et l'urgence sont manifestes ; quand on sait que le PNUD dans son rapport annuel mondial sur le développement humain (l'édition de 1999), indique que les 1% les plus riches du monde ont un revenu égal à celui des 57% les plus pauvres. Ou encore : les trois personnes les plus riches du monde possèdent une fortune supérieure au PIB des cinquante-huit pays les plus pauvres. Face donc à de si scandaleuses inégalités dans l'ordre socio-économique mondial, le règne de la démesure, de l' « *hubris* » propre au modèle économique dominant, ne peut plus servir de référentiel. Il faudra donc s'appliquer à formuler une nouvelle éthique à même d'encadrer la gouvernance économique mondiale.

[118] Nous devons en effet résister à la tentation de croire comme nous y exhortait déjà André GORZ, il y a de cela un demi-siècle : « *Qu'il n'existe pas d'alternative au type de rationalité de la société existante, ou que cette alternative ne soit jamais suffisamment explicitée pour apparaître comme une exigence déjà à l'œuvre , pour dévoiler le système présent comme un ensemble de choix qui anticipent des solutions, des finalités, un modèle de vie, au détriment d'autres choix, d'autres finalités, d'un autre modèle dont la raison supérieure fasse éclater l'irrationalité de la rationalité présente.* » cf GORZ (A.), ***Stratégie ouvrière et néocapitalisme***, Paris, Ed. Seuil, 1964, p. 116.

Il sera ainsi mis en évidence au cours de cette étude l'idée selon laquelle les modèles traditionnels sur lesquels a été forgée notre représentation du « développement » économique et social, ont tous montré leurs limites. La recherche de nouvelles approches relève d'un engagement intellectuel et philosophique d'une grande portée[119].

A la lumière de tout ce qui précède, il est très souhaitable d'opter pour une révolution conceptuelle globale, autrement dit, privilégier un angle de critique opératoire des représentations actuelles du « développement ». Rendre compte par exemple comme nous y invitent Jean GADREY, et Florence JANY-CATRICE, des critères d'appréciation qui ont pu conduire à ce que la santé économique d'un pays puisse être jugée meilleure alors que la situation sociale de ses habitants empire ? [120] La focalisation excessive sur une seule des dimensions de la richesse nationale, en l'occurrence le PIB annuel, n'en est-elle pas pour beaucoup pour ce qui est de ce paradoxe ? Certainement. Elle institue, comme l'indique Jean-Philippe PEEMANS, une vision « totalitaire » de la société où les nécessités de l'économie définissent les limites du possible dans l'ordre du politique et du social. Et ce faisant, elle instaure une culture universelle, fonctionnelle par rapport à l'ordre global qui exclut, dénonce, élimine, voire criminalise tout ce qui s'oppose au règne universel du marchand. L'économiquement rentable étant devenu le politiquement correct[121].

De tout ce qui précède, il s'ensuit qu'il est opportun de privilégier de nouveaux fondements à nos jugements. La question du « développement » comporte une dimension éthique qui a souvent été occultée du fait de l'hégémonie de la pensée dominante sur le sujet.

Mettre en exergue cette dimension éthique constitue l'une des ambitions dont se revendique le présent travail. Et s'il faut admettre à la suite de Michel FOUCAULT,

---

[119] Sans vouloir nécessairement empiéter sur le domaine de compétence des économistes, nous estimons que, du fait des enjeux sociétaux de la problématique du « développement », la réflexion sur le sujet ne peut pas être laissée aux seuls économistes. Une approche pluridisciplinaire se recommande afin de cerner la problématique dans ses multiples méandres.

[120] GADREY (J.), JANY-CATRICE (F.), ***Les nouveaux indicateurs de richesse***, Paris, La Découverte, p.18.

[121] PEEMANS (J-P.), « L'utopie globalitaire » in ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., p.61.

que le jugement[122] que nous portons sur les faits et les choses, est déjà en quelque sorte une arme de libération et d'émancipation, nous aurions sans doute atteint notre but, si nous parvenons à soustraire notre perception habituelle du « développement » des logiques mercantilistes.

4°) Problématique et hypothèse de travail

Né il y a un peu plus d'un demi-siècle, comme le constate pour sa part Arnaud ZACHARIE, le concept de « développement », a pris l'allure du mythe de Sisyphe pour les pays dits en « développement »[123]. Les Nations Unies ont eu beau adopter toute une série de déclarations et de résolutions[124] affirmant le droit au « développement », la fracture Nord-Sud et l'extrême pauvreté n'ont cessé de s'enraciner aux quatre coins du Tiers-Monde.[125] En effet, l'image d'une planète qui en dépit de ses abondantes ressources, abrite deux mondes aux conditions de vie diamétralement opposées, interpelle nos consciences. Comment est-il possible comme s'interroge François HOUTART, que le genre humain soit arrivé à un tel stade de domination et de maîtrise de la nature, y compris de sa propre constitution biologique, et que pour plus d'un quart de l'humanité, la simple survie reste un défi quotidien ? La pauvreté, sous toutes ses formes demeure, plus que jamais, un problème actuel[126].

---

[122]Jugement compris, comme nous dit Foucault, dans le sens d'une « attitude critique ».

[123]Les indépendances politiques en un premier temps, et la disparition ensuite des deux anciens blocs géopolitiques du monde, consécutive à la chute du mur de Berlin et à l'implosion de l'empire soviétique, ont contraint les pays du Tiers-Monde à prendre en charge leur propre destinée. La voie du progrès économique et social ne pouvant plus leur être assurée par l'assistance économique et technique de leurs anciens alliés du Nord, ils se trouvent bien obligés de trouver par eux-mêmes depuis la fin de la décennie 80, l'énergie et les ressources les mieux à même de leur permettre d'atteindre le progrès matériel ainsi que l'émancipation sociale, économique et culturelle : d'où toute la difficulté de l'entreprise de leur développement. Cf. de RIVERO (O), ***Le mythe du développement***, Tunis, Ed. Cérès, 2003.

[124] Les résolutions 1710 (XVI) et 1715 (XVI) de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamaient en 1961 la «Première décennie pour le développement », suivie en 1970 de la seconde et en 1980 de la troisième. Outre ces trois résolutions, il convient de mentionner la résolution 41/128 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 4 décembre 1986 qui donna naissance à la ***déclaration sur le droit au développement.***

[125] ZACHARIE (A.), ***Le développement est –il un droit ?*** Bruxelles, Ed. Labor, 2006.

[126] HOUTART (F.), « La pauvreté à l'aube du troisième millénaire » in ***Comment se construit la pauvreté ?*** Paris, L'Harmattan, 2000, p. 5.

Ainsi face au désastre social que représente la pauvreté, il serait bien approprié que nous entreprenions de réfléchir à nouveaux frais sur la question du « développement ». Sur quelles bases le « développement » doit-il reposer ? Comment le concevoir dans le contexte particulier de la globalisation[127] des économies nationales et régionales qui caractérise notre époque? Comment doit-on dorénavant appréhender ses buts et ses finalités ? En clair, à quoi doivent correspondre concrètement aujourd'hui les initiatives en matière de « développement » du genre humain ?

Depuis 1990 en effet, à la suite de la publication du premier rapport du PNUD sur le développement humain, une nouvelle conception publique du « développement » a vu le jour au sein des instances du système des Nations Unies. L'échec patent des différents programmes d'ajustement structurel (PAS)[128] mis en œuvre pour pallier la crise de la dette des années 80, a en réalité permis de prendre conscience des limites d'une conception essentiellement économiciste du « développement »[129]. La nouvelle vision du « développement » qu'entend promouvoir l'Organisation des Nations Unies (ONU), et qui tire sa source doctrinale des théories novatrices de deux économistes, le Pakistanais Mahbub ul HAQ et son collègue indien

---

[127] Formellement décrite comme l'intégration des économies nationales dans l'économie mondiale, et plus singulièrement l'ouverture des pays aux flux commerciaux et financiers internationaux, la globalisation économique en cours, doit davantage être comprise comme un réseau d'ententes et d'activités productives et financières entre transnationales comme le note Oswaldo de RIVERO ; et qui ne sont mues que par la recherche maximale du profit, reléguant ainsi au second plan les préoccupations de justice sociale dans l'ordre économique mondial. de RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., p. 57.

[128] Ces différents programmes d'ajustement structurel ont davantage plongé les sociétés dans lesquelles ils ont été préconisés dans des situations de paupérisation d'un plus grand nombre de personnes. Défaillance des services de santé publics, désengagement progressif de l'Etat du secteur de l'enseignement public, dépendance du monde agricole vis-à-vis d'opérateurs économiques véreux sont entre autres les corollaires de ces programmes d'ajustement structurel. En dépit des mesures correctives qui ont été prises par les Institutions de Bretton Woods pour atténuer les dégâts collatéraux de ces politiques à travers notamment le Plan Baker (1985) et le plan Brady (1989), les pays en question peinent toujours à se remettre des maux générés par l'application de ces programmes.

[129] Symbole de l'aboutissement d'un processus économique qui étend le principe libéral d'une économie de marché à l'ensemble de la planète parachevant ainsi la planétarisation de la loi du marché érigée comme recette miracle du « développement ».

Amartya SEN, a favorisé une meilleure compréhension des enjeux sociétaux de la science économique.[130]

Sur la base d'un nouvel outil dénommé *l'indice du développement humain*, (IDH) les Nations Unies ont trouvé un moyen moderne d'évaluation des politiques de « développement » mises en œuvre dans l'ensemble des pays du monde. *L'indice du développement humain* en introduisant des paramètres extra-économiques dans l'évaluation du bien-être des individus, a révolutionné pour ainsi dire la pensée sur le « développement ». Il a fourni de nouveaux outils d'analyse pour faire avancer la compréhension des enjeux au cœur du processus du « développement »[131].

Partant du postulat que le « développement » national ne saurait se mesurer sur la seule base du revenu national conformément à l'usage en cours jusqu'en cette période, *l'indice du développement humain* visait donc à élargir l'horizon des perspectives que soulève la problématique d'un « développement » économique et social durable des nations.[132] Il a eu le mérite d'associer les finalités de la croissance économique avec la poursuite d'un large éventail d'objectifs sociaux, culturels et politiques. Ce changement de paradigme, il convient de le préciser, a conduit également à une rupture constructive des dogmes de l'économie normative dont il est opportun aujourd'hui d'évaluer le sens et la portée d'un point de vue des enjeux contemporains du « développement ». D'un point de vue théorique, on peut souligner que ce changement d'horizon a témoigné de façon incontestable de la nécessité qui s'est fait ressentir à un moment donné, de projeter un nouveau regard sur le « développement » des peuples et des personnes.

En effet, la thèse dont se réclame cette étude est qu'un « développement » exclusivement conçu en termes d'agrégats macroéconomiques et de ses variables,

---

[130] Les enjeux sociétaux d'une science tels qu'on peut s'en faire une idée à la lecture d'un auteur comme François PERROUX.

[131] L'apport décisif de cette révolution méthodologique, épistémologique voire politique, a consisté à dépasser un certain nombre d'indicateurs monétaires, financiers et économiques véhiculés au sein du discours économique dominant ; et qui faisaient office d'uniques indicateurs significatifs dans l'évaluation du processus de « développement » des nations.

[132] Cf. Le premier rapport mondial sur le développement humain.

n'est ni humainement viable, ni économiquement soutenable[133]. Il faut repenser l'idée communément admise selon laquelle le « développement » est induit par la croissance économique[134]. Les impasses de l'économie capitaliste[135] orientent vers de nouvelles grilles d'analyse et en l'occurrence vers celles des droits humains.[136] Si les droits humains constituent des créances « morales »[137] détenues par les individus et opposables à l'Etat, le « développement » socio-économique, doit en principe avoir pour principale vocation de favoriser la jouissance effective de ces droits. C'est ce qui ressort de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme notamment en ces articles 22[138] et 25[139]. C'est ce qui ressort également du pacte international relatif aux droits

---

[133] Cf. le **rapport Meadows** publié en 1972 sous le titre *limits of growth* improprement traduit en français par *Halte à la croissance !* qui attirait l'attention de la communauté internationale et des opinions publiques sur les dangers d'une expansion économique non maîtrisée. Ce rapport met en effet en lumière l'incapacité de la Terre à supporter la diffusion globale d'un modèle civilisationnel fondé sur le productivisme et la consommation à outrance de biens matériels ; posant ainsi la question de la viabilité du modèle capitaliste.

[134] On se rend bien compte d'ailleurs aujourd'hui à la suite de formidables études empiriques, que la croissance économique comme nous l'avons précédemment fait remarquer, n'induit pas forcément le « développement » ; et que la poursuite exclusive de la croissance économique sans la recherche préalable de mécanismes de redistribution de la richesse nationale fondés sur un ordre social juste et équitable peut plomber les objectifs du « développement » humain. Sur cette corrélation entre croissance économique et amélioration significative des indicateurs d'une bonne qualité de vie (Santé, éducation, revenu), on peut se référer aux travaux du démographe américain Samuel PRESTON dans son article de 1975. Cf. PRESTON (S.), « The changing relation between mortality and level of economic development » in *Population studies*, published by : Taylor & Francis. Ltd. On behalf of the Population Investigation committee, Vol. 29, N°2 (Juillet 1975), pp. 231-248.

[135] Des impasses qui se traduisent par une crise du « développement » où les mesures d'austérité préconisées par le monde de la finance internationale, deviennent en quelque sorte, la nouvelle « religion » du capitalisme financier. Il serait sans doute pertinent d'entreprendre d'un point de vue moral sur la base du cas d'école de la société grecque pour ne citer que cet exemple, une critique des failles de ce système. L'on pourrait par exemple indiquer entre autres, dans quelles mesures certaines pratiques du libéralisme économique contreviennent outrageusement aux exigences d'ordre éthique dans la gestion de la vie des personnes.

[136]La *déclaration sur le droit au développement* adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1986, offre le cadre intellectuel requis pour penser cette nouvelle approche du « développement ».

[137] Créances morales en ce sens que les droits humains fondamentaux peuvent être considérés comme des attributs essentiels qui définissent l'être humain. C'est ce que souligne d'excellente façon d'ailleurs, la *Déclaration d'indépendance des Etats-Unis* qui en son article premier indique : « *Tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par le créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits…* ». L'article 2 de la *déclaration française des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 quant à lui précisera que: « *l'association politique n'a autre but que la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme* ».

[138] L'article 22 de la *déclaration universelle des droits de l'Homme* dispose : « *Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité,*

sociaux, économiques et culturels adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 3 janvier 1976, notamment en son article 11[140].

Or, il est utile de souligner que la proclamation solennelle de l'égalité en droits et en dignité de tous les membres de la famille humaine[141] demeure associée à des mesures économiques qui génèrent dans les sociétés démocratiques des formes multiples et multiformes d'inégalités sociales[142]. Les droits abstraitement reconnus aux personnes ne confèrent donc pas les capacités réelles d'en faire un exercice effectif[143].

Ces distorsions[144] bien connues conduisent donc au cœur des théories de la justice sociale où elles ouvrent le champ d'études de *l'éthique du développement* et des logiques qui la sous-tendent.

---

grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »

[139] L'article 25 quant à lui dispose : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté* ».

[140]Le *pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* en son article 11 dispose : « *Les Etats parties au présent pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les Etats parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit et ils reconnaissent à cet effet l'importance d'une coopération internationale librement consentie* ». Toute cette série d'articles constitue en réalité les fondements juridiques sur lesquels repose le droit international du développement. Nous débattrons de cela au cours des chapitres postérieurs.

[141] Ce qu'Amartya SEN désigne par le terme d' « égalitarisme abstrait » ; et qui pourrait constituer un motif pour entreprendre une critique sociale et politique de l'acception courante de la notion de « développement » ; en insistant en particulier sur la prise en considération dans les schémas de modélisation de la notion, des principes d'égalité effective en droits et en dignité de tous les membres de la famille humaine qui définissent les sociétés démocratiques .

[142] On sait bien en effet depuis la fameuse **«** courbe de Phillips » comment la rationalité économique peut quelques fois entrer en confit avec les principes de la justice et de l'équité sociale.

[143] Il se pose ici la délicate question de savoir ce qu'est en effet un authentique droit à la vie, et ce que peut concrètement signifier les libertés fondamentales de la personne humaine au-delà de toute pétition de principe. MARX dans ***La Question juive***, (1843), UGE, 1968, pp. 38-39, se penche sur le sujet ; et relève avec raison que les « droits-libertés » demeurent pour beaucoup de gens des possibilités vides à défaut des conditions matérielles permettant de les exercer.

[144] Distorsion en ceci précisément que cette forme d'organisation socio- économique aboutit en fin de compte à l'établissement d'un ordre hiérarchique dans l'accès à la richesse et au pouvoir. Nous

Ainsi à partir de ces remarques générales, on pourrait mieux se rendre compte qu'une efficacité économique qui n'est pas recherchée au détriment de l'effectivité des droits fondamentaux de la personne humaine, est une efficacité qui contribue à fournir à chaque personne les moyens qui lui permettent de vivre de façon décente et digne d'un être humain. Elle s'assujettit aux intérêts cruciaux des individus. Dans une telle perspective, la dynamique du « développement », loin d'être appréhendée en termes de compétitivité économique, s'inscrit dans un vaste programme de promotion des droits humains[145].

Le concept de *développement humain* devient ainsi, dans le contexte précis dont nous venons d'évoquer la genèse, le lieu où peuvent s'élaborer de nouveaux schémas de modélisation logique du *phénomène du développement* et se concevoir une économie insérée, pour reprendre l'expression d'Amartya SEN, dans une science morale au service d'un projet humaniste.

Un autre intérêt que présente l'analyse du « développement » à partir des droits humains est celui d'offrir une plasticité théorique en vue de nouvelles méthodologies de compréhension de la problématique du « développement » qui brisent les dogmes des anciennes méthodologies[146], et qui, pour reprendre Ignacy SACHS[147] , insèrent la pensée de la crise du « développement » que vivent nos sociétés modernes au sein de

---

reviendrons sur cette idée lorsque nous aborderons avec SEN la question des « droits d'accès » aux « biens premiers ».

[145] Dans le rapport mondial sur le développement de 2000, il est proposé en effet un cadre intellectuel permettant aux militants des droits de l'homme de s'intéresser d'avantage au « développement ». Ainsi on s'apercevra qu'offrir aux individus un niveau de vie décent, une nutrition adéquate, des soins de santé de qualité, une éducation, et une meilleure protection contre les calamités, sont en réalité des droits de l'homme, et non pas simplement des objectifs de « développement ». La lutte contre la pauvreté ou l'exclusion sociale, est donc un défi qui relève des droits de l'homme.

[146] L'analyse du corpus théorique sur le « développement » paraît dans son ensemble révéler la priorité accordée par les chercheurs à deux modèles d'analyse. La première approche dite « structuraliste » situe la question du « développement » dans le champ des structures de base de l'économie. Dans ce contexte, le problème du « développement » se pose alors en termes de mutation des mentalités et de modernisation des structures traditionnelles de base de l'économie, ainsi que des règles de régulations institutionnelles du jeu socio- politique et autres (Voir à ce sujet un auteur comme Walt W.ROSTOW). L'approche néo-marxiste ou la théorie du « dépendantisme » quant à elle, préfère voir dans les mécanismes subtils de fonctionnement du capitalisme, la cause du sous-développement des pays du Sud. Des auteurs comme l'Argentin Raul PREBISCH, et l'économiste égyptien Samir AMIN sont les principaux porte-voix de ce modèle d'analyse.

[147] SACHS (I), ***Pour une économie politique du développement***, Paris, Flammarion, 1977.

la crise des théories du « développement ». Car comme le soulignait Jean-Marie DOMENACH, « *sans doute est-il plus efficace d'imaginer que nous ne sommes pas au terme du développement, mais que nous approchons seulement du stade où il pourra commencer sous une forme vraiment humaine*. »[148] Il ne suffira donc pas simplement ici, de relever des nuances dans l'acception même du concept de « développement ». Il s'agira plutôt, d'objectiver certaines occultations du sens que devrait recouvrir la notion.

Il faudrait en effet, rendre compte de ces diverses formes d'occultation, d'autant plus que les sociétés « post-industrielles » du Nord ont besoin de se proposer un modèle social qui soit à la hauteur des attentes sociales et politiques de leurs citoyens. Et manifestement le productivisme et la consommation de masse ne peuvent plus continuer de servir de modèles crédibles pour se forger une authentique idée du progrès social. Quant aux sociétés du Sud, elles ont besoin d'une éthique du « développement » qui puisse les libérer des divers complexes dont elles ont été souvent victimes ; et qui historiquement ont fragilisé leur croyance en leur capacité de relever le défi que constitue le « développement ».

Sur cette base, l'hypothèse de recherche qui a été privilégiée au cours de cette étude, a consisté à défendre l'idée selon laquelle, une authentique réflexion sur le « développement » aujourd'hui ne peut se construire en faisant l'impasse sur l'indispensable prise en compte des préoccupations liées à la justice sociale. C'est au cœur des impératifs de la justice sociale et économique qu'il serait mieux approprié de définir de nouvelles méthodologies et autres schémas de modélisation du phénomène

[148]DOMENACH (J-M), ***Le mythe du développement***, op. cit., pp.27-28

du « développement »[149]. Le contexte politique et idéologique de notre présent se prête bien en effet à ce renouvellement des perspectives[150].

5°) Objet-méthode et plan

Cette thèse s'est proposé pour objet d'investigation théorique, le concept de « développement ». Au-delà de la pluralité de sens que recouvre la notion, ce travail s'est appliqué à cerner celle-ci dans sa double signification économique et politique. Il a ainsi essayé de mettre en tension le sens que véhicule la notion dans son acception économique d'une part, et celle politique de l'autre.

Dans son acception économique, l'idée de « développement » rejoint les postulats fondamentaux de l'économie politique du XVIIIe siècle. Elle fait allusion aux institutions de la modernité économique telles qu'elles ont été pensées par les classiques et les néo-classiques. Dans son versant politique, le « développement » se donne à penser comme l'ensemble des processus qui concourent à permettre aux individus de poursuivre la recherche de leur bonheur dans une plus grande liberté et égalité de chances. Sous ce dernier rapport, il équivaut aux idéaux de la modernité politique tels qu'ils ont été véhiculés par le libéralisme politique.

Cerné donc sous cette double facette, la thématique du « développement » a été l'occasion pour nous de revisiter les promesses de la modernité économique et politique, et de révéler les « non-dits » qui les caractérisent. Nous avons confronté d'abord l'utilitarisme qui est au cœur de la modernité économique, avec l'égalitarisme et les droits individuels qui sont pour nous les deux valeurs essentielles qui fondent la modernité politique contemporaine, pour indiquer comme s'est mise en histoire une

---

[149] Une préoccupation très ancienne d'ailleurs qui fut incarnée par plusieurs défenseurs des droits humains, notamment le père Louis Joseph LEBRET, alors délégué du Saint-Siège à la première Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, qui réclamait en ce le concerne l'instauration d'un ordre équitable permettant à chacun d'accéder à un niveau de vie conforme à sa dignité d'être humain ; car tous les hommes sont légitimement en droit de réclamer et d'obtenir la satisfaction de leurs besoins essentiels. Cf. Son intervention cette conférence, in ***La Documentation catholique***, du 3 mai 1964.

[150] Un contexte socioculturel marqué par une revendication de plus en plus forte à l'échelle mondiale, de plus de droits et de libertés pour tous ; et la recherche des mécanismes juridiques, sociaux et politiques permettant de les garantir.

représentation du « développement » qui découle de la mutation au XVIIIe siècle des technologies du pouvoir liées aux impératifs de l'ordre économique. Il s'est agi à ce niveau de remonter à la genèse de l'imaginaire du « développement » qui structure encore aujourd'hui notre conception du monde.

Le « développement », en effet, tel que nous nous le représentons depuis le XVIIIe siècle, renvoie à une structure institutionnelle et mentale particulière. Il est le reflet idéologique de la vision du monde des Modernes.

Mener donc une analyse discursive du concept de « développement » dans l'optique d'une perspective philosophique, a consisté pour nous à entreprendre à nouveaux frais une réflexion sur les modalités modernes de gouvernement des hommes et des sociétés au sens où l'entrevoyait FOUCAULT dans sa théorie biopolitique du pouvoir. Eclairer sous un jour nouveau, les nouvelles formes de subjectivation et d'objectivation du social qu'implique la rupture avec les logiques néolibérales de la représentation du monde, a été la ligne de réflexion qui a guidé notre démarche. Cette analyse discursive du concept de « développement » s'est enfin révélée comme un exercice susceptible de contribuer à la définition des préceptes qui peuvent aujourd'hui servir de fondement d'un point de vue de la justice sociale, aux principes[151] de légitimation du pouvoir politique dans la modernité politique actuelle.

Les diverses conjonctures du monde contemporain d'une part, et les nouvelles figures de légitimation du pouvoir politique qui s'éclairent à la lumière de l'idéologie des droits humains d'autre part, placent ainsi la problématique du « développement » dans un registre de réflexion qui porte sur l'identification ou la recherche de la meilleure nature de gouvernance économico-politique. En clair, c'est l'analytique des diverses rationalités de gouvernement qui ont jalonné l'histoire politique de la

[151] Des principes qui peuvent nous permettre comme l'indique Sen, en dépit des logiques de justice différentes et concurrentes qui gouvernent nos conceptions « idéales » du sens de la justice sociale, de déterminer de façon rationnelle les normes pratiques qui doivent éclairer nos choix sociaux dans la quête des mécanismes de réduction des injustices sociales dans le monde, En d'autres termes, il s'agira de préciser les principes et les valeurs à l'aune desquels on pourrait ériger une acception du « développement » qui intègre parfaitement les préoccupations et autres revendications d'ordre social et politique auxquelles donnent droit les instruments universels de promotion et de protection des droits humains.

modernité qui a servi de fil conducteur à nos analyses. Compte tenu d'une telle intuition des enjeux philosophiques en débats, ce travail s'est donc engagé sur la voie d'un éclairage des « impensés » de la modernité économique et politique tels qu'ils s'expriment dans les deux dimensions du libéralisme[152].

Pour nourrir et conduire la réflexion suivant l'angle d'approche qui est le nôtre, nous avons puisé dans les ressources analytiques de la philosophie politique, sociale et normative telles qu'elles s'éclairent au sein du corpus théorique de la critique sociale. Celle qui s'inaugure d'abord à travers le projet philosophique de l'École de Francfort et se poursuit aujourd'hui chez les théoriciens de la critique de la valeur. Ainsi nous avons procédé à un questionnement de la notion de la justice sociale et du problème de la « gouvernementalité économico-politique » tels qu'ils se sont exprimés à travers diverses traditions de pensée qui remontent de Jeremy BENTHAM, John Stuart MILL, Adam SMITH, Karl MARX et leurs continuateurs modernes représentés par des figures comme, CASTORIADIS,CAILLE, COMELIAU, CUILLERAI, FOUCAULT, HABER, HONNETH, GORZ, LATOUCHE, MEDA, MORIN, SEN, STIGLITZ et RAWLS pour ne citer que ceux-ci.

La confrontation de ce « matériau philosophique » aux dogmes économiques de la pensée néolibérale nous a permis de formuler une critique de l'économisme, et d'asseoir ainsi, les bases philosophiques et morales d'une acception du « développement » qui transcende l'étroitesse des approches économicistes. Par ce geste, nous nous sommes alors efforcé de saisir dans l'économie d'un plus large horizon, l'intelligence d'un concept qu'on ne saurait dissocier de l'ensemble des droits juridiques, politiques, sociaux, économiques et culturels reconnus aux individus.

En somme, à la lumière donc des usages théoriques et pratiques qu'on pourrait être amené à faire du champ contemporain des droits humains, on peut revendiquer une conception du « développement » qui réinscrit dans l'éthique qui l'anime, les bases d'une véritable justice sociale comme fondement d'un authentique « développement ».

---

[152] Le libéralisme politique d'une part, et le libéralisme économique d'autre part.

Ce travail se décompose en trois parties. La première rappelle le contexte historique, idéologique et théorique d'où procède une approche du « développement » « économiquement centrée ». La seconde rend compte des évolutions doctrinales et théoriques qui ont rendu envisageable la rupture avec les conceptions essentiellement économicistes du « développement ». La dernière partie quant à elle, s'emploie à dégager les perspectives qui découlent de ces évolutions doctrinales et théoriques.

PREMIERE PARTIE

L'IDEE DE DEVELOPPEMENT : GENEALOGIE D'UN CONCEPT

« Nous vivons les yeux rivés sur des indicateurs qui nous

disent qu'une société riche est une société dont la production

est élevée et majoritairement échangée sur un marché. »

Dominique MEDA, *Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 45.

***« […] La croissance économique est devenue et demeure l'impératif catégorique absolu de notre temps. »*Christian COMELIAU, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Paris, Seuil, 2006, p.8**

L'idée du « développement » ou plus précisément la représentation que les sociétés modernes s'en sont faites, a pris corps au sein d'un contexte historique, culturel, idéologique et philosophique bien déterminé. Il est celui du discours normatif de l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècle[153]. On ne peut en effet se rendre intelligible l'enfermement ou la « prison intellectuelle et politique » selon l'expression de Christian COMELIAU[154] dans lesquels nous nous trouvons encore aujourd'hui quant à nos moyens de représentation et d'évaluation du progrès social et économique, si nous occultons les déterminismes engendrés par le contexte culturel et idéologique de l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècle[155].

Ce contexte a en réalité généré une représentation du « progrès » qui depuis trois siècles bientôt, semble principalement être cantonnée au sein des logiques de la rationalité de l'économie de marché. On peut de là alors avancer l'idée selon laquelle, l'acception courante du « développement », est symptomatique d'une représentation du progrès dont les significations symboliques prennent source dans l'imaginaire d'une rationalité économique qui a réussi à faire du productivisme, le moteur de la modernisation sociale.

L'enjeu de cette première partie consistera donc à rendre compte de la généalogie d'où procède la tradition d'une signification du « développement », intimement corrélée à l'essor économique, autrement dit celle qui a permis comme le relève COMELIAU, l'émergence et la domination d'un raisonnement économique axé sur la croissance économique comme indicateur du progrès social[156]. Il sera par conséquent question ici, de situer la conception dominante de l'idée de « développement », au sein des contextes historiques et culturels à partir desquels elle s'est forgée – ceux de la modernité économique en l'occurrence –, en partant du

---

153 Qui a contribué à assoir les bases d'une certaine structure normative et organisationnelle du monde ainsi que celles d'une certaine conception du bonheur.

154 COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisée***, op.cit., pp. 197-198.

155 Les choix sémantiques qui gouvernent en effet encore aujourd'hui la représentation générale et commune que nous nous faisons de l'idée du « développement », sont en réalité largement tributaires des valeurs économicistes du discours normatif et idéologique de l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècles.

156 COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p. 162.

dévoilement des cadres anthropologiques, philosophiques et idéologiques qui ont accompagné une telle conceptualisation de la notion[157].

Etant entendu que le « modèle occidental de développement »[158], tend à imposer son hégémonie au reste du monde[159], cet éclairage historique et ce dévoilement des diverses mutations qui ont déterminé la figure de la modernité économique paraissent essentiels, si l'on désire rendre compte du mécanisme explicatif d'où procède l'économisme qui affecte nos diverses modalités de représentation du progrès[160]. En d'autres termes, le but poursuivi ici, est de rendre compte de ce qui a rendu possible le fait que la dimension économique à commencer par revêtir une importance aussi capitale dans les conceptions contemporaines du progrès général des sociétés. Quels sont les principes et le système de valeurs qui ont fondé la conception dominante du progrès social ? Que nous révèlent-ils de l'histoire des sociétés modernes ? En somme, il s'agit de dévoiler dans cette première partie de notre étude, les enjeux des « attitudes occidentales » vis-à-vis du progrès. Ceci nous conduira alors, à déterminer l'origine et les fondements du vocabulaire du « développement » ainsi que la structure conceptuelle à laquelle il a donné naissance.

---

[157] Ce cadre d'analyse que nous avons privilégié rend ainsi bien compte de la pertinence du titre de la première partie de cette étude. La généalogie du concept de « développement » est à penser ici au sens nietzschéen du terme. Il s'agira en effet, de clarifier les diverses perspectives ou autres dynamiques de nature historique, anthropologique, politique voire même philosophique, qui ont rendu possible une certaine assimilation du « développement » à la croissance économique.

[158] Fondé sur l'industrialisation et la prépondérance des activités économiques sur les autres types d'activités sociales.

[159] Il s'observe en effet aujourd'hui à l'échelle de la planète, une diffusion internationale du mode de production capitaliste à en juger par la dynamique d'expansion du système économique libéral dans le monde. Les « dragons d'Asie », ainsi que les transitions de modèles économiques dans les économies émergentes d'Afrique illustrent bien notre propos.

[160] Nous pourrons ainsi réussir à nous munir des points de repères indispensables à la compréhension des logiques qui animent le système économique dominant.

CHAPITRE I

ANALYSE HISTORICO-PHILOSOPHIQUE DE L'IDEE DE « DEVELOPPEMENT »

L'objet de ce chapitre, est de réaliser une problématisation historico-théorique[161] de l'idée de « développement » telle que nous l'avons héritée de la science économique moderne. En d'autres termes, il s'agira ici de lever le voile sur la *formation historique* du *sens* d'un concept, tel qu'il s'impose aujourd'hui aussi bien dans les faits que dans les discours qui prétendent en rendre compte.

Pour reprendre l'expression de RIST, il sera en réalité question dans ce chapitre, de rendre compte de la mythologie du progrès ou du « développement » telle que les sociétés dites modernes l'ont construite. Un exercice qui bien évidemment nous astreint à clarifier les dynamiques historiques, sociales, politiques et culturelles qui ont alimenté la conception moderne du « développement ».

La première observation qui d'entrée de jeu mérite d'être soulignée, est que la conception dominante de l'idée de « développement », celle qui alimente encore les « fantasmes » des économistes orthodoxes, et des responsables politiques à divers niveaux, a en effet une genèse récente. Elle procède d'une forme spécifique d'objectivation sociale, qui a conduit les sociétés modernes à assimiler le « progrès » au productivisme. Elle est en fait, la traduction d'un certain état d'esprit, qui revient, comme le remarque Christian COMELIAU, à assimiler le bien-être des hommes, et

[161] Par cette expression nous n'entendons nullement faire l'histoire du terme « développement » ; car il est évident pour nous comme nous l'avons précédemment souligné que le « développement » en tant que concept et pratique sociale n'est aucunement le fait de la civilisation contemporaine. Il est tout aussi ancien que l'humanité. Et la reconstitution d'une telle histoire mise à part le fait qu'elle constituerait un projet ambitieux nettement au-delà de nos moyens, ne présente presque qu'aucune importance significative pour nous dans le contexte de ce qui nous préoccupe. En revanche, nous entendons reconstituer une sorte d'histoire conceptuelle de la notion, telle qu'elle a commencé par exister à partir d'une certaine époque de l'histoire de la civilisation moderne. C'est donc à la lumière d'un certain passé relativement récent, et de l'actualité du présent, que nous envisageons réaliser cette problématisation historico-théorique de l'idée de « développement » ; pour découvrir comment s'est constitué le « genre particulier de vérité » sur la question du « développement » dont nos sociétés modernes sont encore pour la plupart prisonnières.

plus largement le progrès social, à un accroissement illimité des quantités de marchandises produites, échangées et consommées sur le marché[162].

De ce qui précède, il s'ensuit que notre représentation du « développement », est la résultante d'un système économique mondial d'origine occidentale, qui s'appuie sur une philosophie essentiellement individualiste de la société ; laquelle accorde une attention particulière aux préoccupations économiques. Ces dernières, caractérisées comme elles sont, par leurs ambitions « prométhéennes », productivistes et expansionnistes, se traduisent concrètement par l'accroissement indéfini de la production, l'intensification des échanges, et surtout la priorité à l'accumulation par les acteurs les plus puissants[163]. Il importe donc pour mieux nous faire une idée du processus qui a conduit les Modernes à assimiler le « développement » à la croissance des biens matériels et des services marchands, d'examiner de plus près cette généalogie du progrès.

Comment sommes nous en effet parvenus à réduire le progrès, la richesse, la prospérité de nos sociétés, à l'abondance des biens matériels dont elles sont pourvues ? L'économie politique du XVIIIe siècle, cette jeune science de l'époque, est à mettre en cause nous signale Dominique MEDA. Elle a en réalité opéré remarque MEDA, un véritable coup de force anthropologique et politique qui a conduit les Modernes, à assimiler la richesse à tout ce qui est produit et peut être vendu[164].

C'est à Adam SMITH, le père fondateur de l'économie moderne, qu'est revenue la mission d'ouvrir la voie à une telle représentation de la richesse en y consacrant son ouvrage le plus célèbre : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.[165] A partir de ce texte fondateur, tout le XVIIIe siècle européen sera le théâtre d'un véritable bouleversement anthropologique et idéologique, où la richesse d'une nation paraît se réduire comme le remarque MEDA, aux opérations de

---

162 COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p. 57.

163 COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p.230.

164 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p. 48.

165 SMITH (A.), ***Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations***, [1776], Paris, Flammarion, 1999.

vente de biens et services[166]. L'approche du progrès social dès cet instant, fut dominée par un matérialisme[167].

La meilleure figure de ce réductionnisme qui a réussi à ériger des indicateurs de la richesse, lesquels nous apprennent peu de choses sur notre « véritable richesse » et nos « véritables pauvretés »[168], se retrouvera souligne toujours MEDA sous la plume d'un disciple de SMITH, le pasteur anglican et économiste Thomas MALTHUS qui publie en 1820, les *Principes d'économie politique*[169], dont le premier chapitre est dédié à l'examen de la question de la richesse.

MEDA revisite l'ouvrage pour y découvrir au terme d'une remarquable analyse de l'histoire des idées, à quel prix les sociétés dites modernes, en sont arrivées à restreindre leur représentation de la richesse ou de ce qui participe au « développement » social et économique, à la seule croissance de la productivité ; au point qu'on continue encore aujourd'hui, par considérer qu'une société riche ou « développée », est celle qui enregistre le plus fort taux de croissance de son PIB[170]. Un véritable réductionnisme pour ainsi dire, qui s'exprime excellemment sous la plume de John Kenneth GALBRAITH, qui rappelle que le « développement » pour les sociétés contemporaines, *« se ramène automatiquement à du capital à investir, à des moyens de production industriels à dégager, car ils sont considérés comme des véhicules de progrès.* »[171]

L'idée de prospérité dans ce genre de représentation des choses, est alors associée à des ordres de grandeurs macroéconomiques, où ce qui compte le plus, est le volume des biens et services marchands mis sur le marché[172]. La capacité à exhiber la

---

166 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p. 13.

167 Chacun exerce ses talents dans le cadre d'une meilleure production des biens matériels et autres services marchands de manière à ce que cela profite à tous.

168 Ibid., p. 78.

169 MALTHUS (T.), ***Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique***, [1820], Paris, Calmann-Lévy, coll. « Perspectives économiques », 1972.

170 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p. 45; p. 128.

171 GALBRAITH (J-K.), ***La voix des pauvres ou ce qu'ils ont à nous dire sur l'économie***, Paris, Gallimard, 1984, p.25.

172 Les premières expositions nationales et universelles organisées en Europe participeraient de cet esprit qui consiste à voir dans le volume et la diversité des biens et services mis sur le marché, le symbole d'une civilisation florissante.

production la plus élevée semble ainsi avoir été considérée de façon quasi universelle au cours du XIXe siècle, puis plus encore clairement au cours du XXe siècle, comme le critère majeur de performance des Etats[173]. En réalité, nous avons été « formatés » signale pour sa part LATOUCHE, à voir dans le PIB par tête d'habitants la mesure du bien-être[174].

Mais au fait, il est utile de le souligner, cette nouvelle donne des sociétés modernes, n'est pas fortuite. Elle s'intègre dans un continuum de valeurs philosophiques et idéologiques. Elle est en réalité solidaire de la définition que donneront les Modernes au concept de « richesse » perçue comme l'accumulation de biens matériels.

I-1. L'économisme et sa signification socio-anthropologique : la définition de la richesse chez les « modernes »

L'idée de progrès de la civilisation telle que nous nous la représentons depuis le XVIIIe siècle, et qui se trouve d'ailleurs confirmée par les tendances globales du monde actuel dans le domaine économique et politique, est le moindre qu'on puisse dire influencée par l'économisme[175]. Elle a consisté ainsi comme le souligne MEDA, à voir dans la prépondérance des activités économiques de production et de consommation, le symbole du « développement » économique et social[176].

On peut donc à la lumière de ce qui précède, faire observer que l'économisme en tant que modèle théorique de référence pour rendre compte des phénomènes sociaux et politiques propres à notre contemporanéité, traduit en réalité un acte de rupture anthropologique et philosophique à travers lequel les individus et les sociétés modernes, ont surinvesti dans les échanges marchands, et ont cru y trouver les ressorts

---

173 MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op. cit., p. 82.

174 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 69.

175 Les nations du monde depuis le XVIIIe siècle tout comme aujourd'hui n'ont en réalité de visibilité digne du nom sur la scène mondiale, qu'en fonction de leur poids sur l'échiquier du commerce international. C'est à l'aune de leur rang économique en effet, que ces nations pèsent sur les grandes décisions relatives à la gouvernance mondiale.

176 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., 2008, pp. 126-146.

de leur épanouissement[177]. Jacques ELLUL pour décrire cette métamorphose anthropologique majeure, parlera en termes d'« idéologie du bonheur », une idéologie qui a conduit les Modernes à assimiler le bonheur à la croissance de la consommation ; confondant ainsi « bien-être » et « bien-avoir »[178].

En explicitant alors la genèse de la représentation dominante de l'idée de progrès à la lumière de cette perspective historique, il n'est pas superflu d'insister de nouveau sur le fait que le discours normatif de l'économie politique du XVIIIe d'abord, et celui du XIXe siècle ensuite, ont joué des rôles décisifs. C'est en effet au sein du cadre idéologique qui s'est esquissé à partir du discours des économistes des XVIIIe et XIXe siècles que s'éclaire l'acception courante du progrès.

Historiquement donc, à l'origine de la forme d'objectivation sociale qui a conduit les Modernes à assimiler richesse ou prospérité d'une nation, au volume des biens et services échangés sur un marché, se trouvait d'une part, le souci qui habitait les pères fondateurs de l'économie moderne de conférer à la science économique un statut de scientificité ; et de l'autre, de lui faire remplir une fonction politique bien précise, celle de contribuer à indiquer aux souverains les ressorts de la puissance des Etats modernes[179].

MALTHUS assumera bien cette fonction, en récusant la définition de la richesse que propose lord LAUDERLALE pour qui la richesse est : « *tout ce que l'homme désire comme lui pouvant être utile ou agréable*. » Le sens de la richesse tel que le conçoit LAUDERLALE est en effet trop extensif ; et peut embrasser toutes choses matérielles ou intellectuelles, tangibles ou non, qui procurent de l'utilité ou des jouissances à l'espèce humaine[180].

Or, remarque MALTHUS, donner une telle extension au sens du mot richesse, présente l'inconvénient de rendre impossible un inventaire exhaustif de l'ensemble des

---

[177] Il y a en effet des présupposés anthropologiques qui ont présidé au système de valeurs sociales dont se réclament les sociétés modernes. Ceux-ci s'incarnent bien dans la figure de l'individualisme méthodologique et libéral que représente l'*homo-oeconomicus*.
[178] ELLUL (J.) ***Métamorphose du bourgeois***, Paris, La table ronde, 1998, p. 93.
[179]MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., pp. 72-73;92.
[180]Ibid., pp. 50-51.

éléments qui pourraient entrer dans la définition de la richesse d'une nation. Le langage de l'économiste s'en trouverait tellement bouleversé, qu'on peinerait à s'accorder au sein même de la communauté des économistes, sur des critères en fonction desquels on pourrait évaluer adéquatement la richesse d'un pays. Cette difficulté méthodologique et théorique, incita alors MALTHUS à ne considérer comme vraie richesse d'un pays, que l'ensemble de ses ressources matérielles.[181] Car fait-il remarquer : il est évident que nous ne pouvons aborder, sous le point de vue pratique, aucune discussion sur l'accroissement relatif de la richesse chez les différentes nations, si nous n'avons un moyen quelconque, quelque imparfait qu'il soit, d'évaluer la somme de cet accroissement. Être capable de dire si la richesse d'un pays a augmenté ou non, pouvoir indiquer si telle augmentation de richesse est équivalente à telle autre, nécessite de pouvoir mettre en évidence des accroissements, et donc d'une part de disposer d'un inventaire, et d'autre part que cet inventaire soit constitué de quantités dont les accroissements voire les changements sont susceptibles d'être mesurés[182].

Pour pouvoir être comparée à la richesse des autres, ainsi que dans le temps, la richesse d'une société, ce qui fait sa prospérité et donc sa puissance, doit pouvoir être compté[183]. Il nous faut donc adopter comme définition de la richesse, nous dit Malthus, que ce qui peut être calculé, quantifié. Car si nous voulons faire de l'économie politique une science positive fondée sur l'expérience et susceptible de donner des résultats précis, il faut prendre soin d'embrasser seulement dans la définition du terme principal dont elle se sert, les objets dont l'accroissement ou la diminution peuvent être susceptibles d'évaluation ; et la ligne qu'il est le plus naturel et le plus utile de tracer nettement est celle qui sépare les objets matériels des objets immatériels[184].

Ainsi le souci d'assoir des bases méthodologiques et théoriques claires et précises qui auront à fonder l'économie, lui épargner d'inutiles controverses épistémologiques, et lui faire jouer le rôle qu'on entend d'elle – celui de contribuer à

[181]Ibid., pp. 47- 57.
[182] Cité par MEDA, « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in Isabelle CASSIERS, (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., 2013, p. 47.
[183] Ibid., p. 47.
[184] Ibid., p. 48.

cerner précisément les sources de la richesse d'une nation ainsi que les circuits qu'elle emprunte pour abonder[185]– commandera un réductionnisme qui fera conclure à MALTHUS, qu' « *un pays sera donc riche ou pauvre selon l'abondance ou la rareté des objets matériels dont il est pourvu relativement à l'étendue de son territoire ; et un peuple sera riche ou pauvre selon l'abondance ou la rareté de ces mêmes objets relativement à la population*. »[186]

La richesse ou la prospérité d'une nation dans le cadre de pensée que dessine la jeune science qu'est l'économie politique du XVIIIe siècle, se trouve alors restreinte à l'accumulation des « biens matériels »[187]. Elle reflète bien l'esprit de l'époque, celui des premières heures de l'industrialisation d'une Europe qui découvre les potentialités du machinisme, et qui érige le progrès matériel en finalité sociale[188].

Il court à partir de cette période de l'histoire, l'idée selon laquelle la société n'est en réalité pas une communauté politique constituée par la volonté commune des citoyens. Elle est plutôt une association d'individus qui échangent et n'ont nul besoin pour cela, de parler ou de délibérer sur les fins qu'ils souhaitent poursuivre. La société se confond avec l'économie ; et l'économie n'est plus l'art d'administrer des ressources pour une communauté cherchant à être indépendante ; mais la science de l'acquisition des richesses pour l'ensemble de la nation. Elle vise de façon systématique à augmenter la prospérité de celle-ci[189].

Mais un fait nouveau et singulier qui n'est pas des moindres, est que la politique est désormais rabattue sur l'économie. Elle est réduite à cette dernière, et entièrement mise à son service[190]. Ainsi à partir du moment où l'économie est devenue la science reine, la conceptualisation de la richesse ou de la prospérité d'une nation s'opèrera à

---

185 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, Op.cit., p. 69.

186 Cf. La section I du *Traité* intitulé : « Des définitions de la richesse », MALTHUS (T.), ***Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique***, op. cit., p. 14.

187 Il s'imposera ainsi à partir de cette période de l'histoire, une sorte de restriction conceptuelle qui limite le champ de la richesse à tout ce qui est quantifiable et peut faire l'objet d'une mesure objective.

188 Il n'est sans doute pas anodin de faire observer que l'usage d'ailleurs de la terminologie « pays développés », est contemporain de cette période de forte industrialisation de l'Europe et des États-Unis d'Amérique.

189 MEDA (D.), « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in Isabelle CASSIERS, (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 41.

190 Ibid., p.41

l'aune de valeurs économiques et essentiellement d'ordre matérialiste. La conséquence nous informe MEDA, est que le langage économique – sa représentation du réel, ses équations, ses fonctions de production, ses modèles, ses postulats, ses lois – est devenu le langage dominant et universel[191]. L'idée du progrès économique et social se trouve ainsi « colonisée » par les postulats théoriques de la science économique.

La nation relève toujours MEDA est désormais semblable à une entreprise dans laquelle la tâche la plus noble et la plus haute consiste à travailler, à produire et à s'enrichir, car c'est ainsi que le lien social sera le plus intense[192]. Le bien-être individuel dépend ainsi essentiellement du bien-être national, donc de l'abondance ou encore de la taille de la production. La production est devenue pour ainsi dire, la fabrique du lien social[193]. Plus grand sera le nombre d'objets produits et/ou appropriés, plus le bien-être et la prospérité générale seront élevés. Le niveau de la production est devenu la tâche collective centrale dont tout le reste, bien-être individuel, bien-être collectif, dépend[194]. La consommation dans ces conditions souligne pour sa part Jean BAUDRILLARD, bien plus qu'une façon de satisfaire des besoins, était devenue un véritable langage, un processus indéfini[195].

Les outils de la comptabilité nationale inventés au lendemain de la Seconde guerre mondiale en France, et dans bien d'autres pays d'Europe de l'Ouest, et dont le PIB est la meilleure illustration, incarneront cet héritage des XVIIIe et XIXe siècle en ce qui concerne la perception de ce qui concourt à la richesse et au progrès d'une nation. Ce n'est certainement pas encore ici, le lieu d'aborder cette dimension du sujet. Elle fera l'objet d'un traitement spécifique au cours des chapitres postérieurs. Tâchons plutôt d'indiquer ici, comment l'assimilation de la richesse à l'ensemble de tout ce qui peut être produit et mis sur le marché a ouvert la voie à une nouvelle figure de l'homme et de la société qui a généré la chrématistique ; véritable fondement du

---

191 MEDA (D.), *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, op. cit., pp. 266-267.

192 MEDA (D.), « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in Isabelle CASSIERS, (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit, p. 42.

193 MEDA (D.), *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, op. cit., p.68.

194 Ibid., p. 42.

195 BAUDRILLARD (J.), ***La société de consommation***, Paris, Gallimard, 1996, cité par MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op.cit., p. 77.

régime économique capitaliste dont est tributaire l'idéologie contemporaine du « développement ».

I-1. 1 L'enrichissement individuel et la prospérité des nations : la fin de l'interdit pesant sur la chrématistique

De pratique immorale et socialement réprouvée qu'il était de l'Antiquité gréco-romaine au Moyen-Age chrétien, parce qu'on y voyait les indices de la cupidité humaine et de l'avarice[196], l'enrichissement à l'époque moderne devient une valeur noble et une fin en soi. La légitimation de l'enrichissement individuel et collectif est devenue, nous rappelle MEDA, la principale tâche sociale des Modernes[197]. Du coup, il s'est établi subrepticement une sorte de corrélation entre enrichissement individuel et progrès social.

C'est MANDEVILLE qui dans la *Fable des abeilles*, donne le coup de grâce. Il explicite comment s'est opéré ce bouleversement anthropologique, et quels furent les rouages qu'il a empruntés. Par sa célèbre formule : *« Les vices privés font le bien public. »*, il entend alors rendre compte des mutations d'un monde, où le désir égoïste de s'enrichir, est devenu nettement plus bénéfique à l'ensemble de la société que l'observance des préceptes de la vertu et de la justice que prônent les moralistes et les religieux pour réguler l'ordre social.

Il importe souligne MANDEVILLE, pour que la société et l'économie se portent au mieux, que chacun suive toujours son propre intérêt, le cultive, et l'intensifie en quelque sorte. La focalisation exclusive des individus sur leurs intérêts privés, rendraient davantage donc service à la société que l'observance de toute autre morale publique.

---

[196] Au Moyen-Âge en effet, on parlait dans les relations commerciales en termes de « juste prix ».

[197] MEDA (D.), « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op. cit., p. 34.

Le sociologue allemand Max WEBER de son côté, dans son ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*[198], s'applique à indiquer comment les individus habités par l'*ethos* protestant, croient déceler dans leur réussite économique, le signe de leur élection au bonheur terrestre par le Créateur. Une idée que mettait déjà en exergue au XIXe le pasteur vaudois Charles Véridique ARCHINARD qui dans *Le canton de Vaud et l'industrie* [1840] écrivait :

> « Certainement les hommes ne doivent pas être enchaînés à la terre, et ne doivent pas s'enfoncer dans un misérable matérialisme qui leur ferait perdre de vue la haute destination à laquelle leur Créateur les a appelés : mais les richesses sont un moyen que Dieu a mis entre leurs mains pour travailler à leur perfectionnement, et c'est offenser ce grand Être que de les dédaigner. Les intérêts matériels sont donc en eux-mêmes des intérêts spirituels et intellectuels, car l'homme une fois rassuré sur son existence doit, s'il est bien dirigé, éprouver le besoin de s'élever plus haut, de développer son intelligence, et le perfectionnement de celle-ci, s'il y a lieu de manière convenable, le mettra certainement sur la voie, pour purifier son cœur et pour s'élever à la hauteur de son être. » [199]

L'idéologie du progrès dès cet instant fut marquée par une certaine forme d'ontologie sociale et politique qu'Albert HIRSCHMAN dans *Les Passions et les Intérêts*[200] décrit comme le grand bouleversement de l'ordre idéologique et moral, qui placera les intérêts économiques et marchands au cœur des dynamiques sociales. S'éclaire ainsi tout le sens des propos de Pierre ROSANVALLON pour qui : *« Le marché se présente à la fin du XVIIIe siècle comme la réponse globale aux questions que les théories du pacte social ne pouvaient pas résoudre de façon totalement satisfaisante et opératoire.»*[201] Epousant sans doute cette logique de pensée, MONTESQUIEU relèvera une corrélation entre le développement du commerce et la paix sociale. Il soutiendra en effet: *« Partout où il y a des mœurs douces, il y a du*

---

198 WEBER (M.), ***L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme***, Paris, Flammarion, 2002.

199 Cité par Paul BAIROCH, ***Victoires et déboires : histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nos jours***, Paris, Gallimard, 1997, t. 1, p.225

200 HIRSCHMAN (A.), ***Les Passions et les Intérêts***. ***Justifications politiques du capitalisme avant son apogée***, Paris, PUF, 1980.

201 ROSANVALLON (P.), ***Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique***, Paris, Seuil, 1979.

commerce, et partout il y a du commerce, il y a des mœurs douces […] L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. »[202]

Ainsi, l'économie politique nous rappelle MEDA, notamment celle que propose SMITH, apparaît à ce moment de l'histoire, porteuse d'un principe de légitimation de l'ordre autorégulé. […] Elle apporte des réponses aux principales questions politiques de l'époque, ainsi que des cadres d'organisation susceptibles de permettre aux individus de vivre ensemble de façon pacifique et selon un ordre réglé[203].

Compte tenu donc de l'approbation sociale dont ils bénéficiaient dès les débuts de la modernité économique, l'enrichissement et la recherche maximale du profit deviennent en quelque sorte comme un genre d'aiguillon du progrès social. Les valeurs économiques et utilitaristes surplombent ainsi l'ensemble des autres valeurs sociales.

Le résultat qui s'en est suivi, est que ce processus historique et social a produit un type particulier d'individu : l'individu libéral. L'individu libéral note Laurent DE BRIEY, se particularise par certains traits spécifiques. Il promeut un modèle de « développement » orienté vers la production d'une abondance économique censée assurer à chacun la satiété de ses besoins, et la réalisation de ses désirs ; de telle sorte que la source de la rivalité entre les individus s'estompe, les autres devenant ceux avec qui il est possible de coopérer en vue de produire l'abondance recherchée et d'atteindre la prospérité[204].

Les individus sont donc tous tendus vers la recherche de l'abondance matérielle. Et l'on considère qu'une société « bonne », est une société dont l'organisation économique, sociale, et politique permet au plus grand nombre de participer à la production et d'amener sur le marché la plus grande quantité possible de produits de manière à ce que l'opulence se répande jusqu'aux dernières classes du peuple[205].

---

[202] MONTESQUIEU, ***De L'Esprit des lois***, (XX, 2,1748), Paris, Flammarion, 1979.
[203] MEDA (D.), ***La mystique de la croissance : comment s'en libérer***, op.cit., p.65.
[204] DE BRIEY (L.), « Prospérité et crise du politique », in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.300.
[205]MEDA (D.), ***La mystique de la croissance : comment s'en libérer***, op.cit., p. 60.

Le processus de la production ainsi que l'avait explicité SMITH dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse d'une nation*[206], est par conséquent tout entier destiné à satisfaire le goût du gain des individus, qui en s'enrichissant, enrichissent également la société ne serait-ce que par le volume des échanges marchands qu'induit ce désir d'enrichissement, qui en plus d'être gage d'amélioration des conditions de vie, assure également la démocratisation et l'égalisation des modes de vie[207]. Ainsi l'individu le plus simple d'une nation civilisée et productive fait remarquer SMITH, vit d'une manière très comparable à celle de ses compatriotes les plus riches. Et il n'a plus rien à voir avec l'individu des nations non civilisées et non productives, qui sont restées enfermées dans la tyrannie et la barbarie[208].

En clair pour SMITH nous précise MEDA, si le commerce adoucit les mœurs, la focalisation sur la production est la garantie du progrès de la civilisation et de la démocratie[209].

La modernité actuelle est héritière de ce système de valeurs et de croyances ; par conséquent de ce mode particulier d'être au monde inauguré au XVIIIe siècle. Ce qui fera dire pour sa part à Christian COMELIAU que, *« dans le monde qui est le nôtre, la croissance économique illimitée est présentée comme une exigence évidente du progrès social et du développement ; elle est même promue au rang de critère principal, voire exclusif, de ce développement et des stratégies mises en œuvre pour le réaliser. »* [210]

En somme, les manières classiques de se représenter l'essor économique et social qui caractérisent d'ailleurs encore nos conceptions contemporaines du « développement », sont donc en réalité le reflet d'un basculement anthropologique au cours duquel les hommes ont trouvé dans l'accumulation des biens marchands, leur mode privilégié d'être au monde. Isabelle CASSIERS fera observer que ce

---

[206]SMITH (A.), op.cit, 1999.
[207] SMITH (A.), ***Traité des sentiments moraux***, Paris, PUF, Coll. « Quadrige », 1999.
[208]Cité par MEDA (D.), ***La mystique de la croissance : comment s'en libérer***, op.cit., p.64.
[209] Ibid., p. 64.
[210] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op. cit., p. 125.

basculement est révélateur d'une métamorphose qu'aurait connue le terme de « prospérité ».

Du latin *Prosperus* le terme prospérité signifie conforme ou favorable aux espérances, aux attentes. Il a en un premier temps désigné un état heureux, et renvoie par cela aux notions de bien-être, de bonheur, de félicité voire de béatitude. Il a ensuite servi à désigner une augmentation des richesses, la marche vers l'abondance, vers l'opulence, la réussite. Il renvoie dans cette dernière acception, aux activités économiques, à leur essor, progrès, succès et expansion. Cette seconde définition du mot, évoque davantage une frénésie de l'avoir et de son accroissement. Les encyclopédies précisent qu'il y a quelques siècles plus tôt, seul le premier sens du mot avait prévalu[211]. C'est au prix donc d'un écrasement de la première définition par la seconde, que serait survenue une représentation de la prospérité où triomphe le registre de l' « avoir » sur celui de l' « être »[212]. La réduction d'un concept potentiellement plus ouvert à sa seule dimension matérielle, est survenue comme nous l'explique MEDA au terme d'un bouleversement de l'ordre moral qui remonte aux XVIIe et XVIIIe siècles.[213]

A partir de ce basculement, les hommes se sont progressivement installés dans une logique sociale du « tout marchand », où ils n'ont en vérité d'existence sociale digne du nom, qu'en fonction de l'étendue de leur patrimoine matériel et financier. Ainsi comme le notera MEDA : « *C'est une configuration radicalement inédite qui s'est mise en place, au centre de laquelle l'abondance et la recherche de l'abondance par les individus et les sociétés ont joué un rôle central…* »[214] De là, on en est arrivé à

---

[211] Le sens économique du terme rapporte MEDA remonterait en 1751, c'est-à-dire la période au cours de laquelle l'économie politique est en passe d'acquérir ses lettres de noblesse. Cf. MEDA (D.) « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 32.

[212] CASSIERS (I.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., pp. 21-22.

[213] Ibid., p. 34.

[214] MEDA (D.), « Peut-on dénouer les liens entre prospérité et croissance ? » in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 11.

réduire le progrès, la richesse, la prospérité de nos sociétés, à l'abondance des biens matériels dont elles sont pourvues[215].

Les thuriféraires de la croissance économique comme approche privilégiée du « développement » tireront argument de cette échelle de valeurs qui gouvernent les logiques de fonctionnement des sociétés contemporaines, pour préconiser la hausse de la productivité comme antidote au mal-développement. Au point qu'aujourd'hui comme le remarque toujours MEDA : *« […] C'est un lieu commun de considérer qu'une société riche, en progrès, prospère est principalement une société qui a un fort taux de croissance. La prospérité est devenue synonyme de hauts niveaux de consommation, d'accumulation des biens matériels possédés, d'augmentation du pouvoir d'achat, d'intensité des échanges économiques. »*[216]

Pour nous résumer, on peut retenir, que c'est au sein d'un cadre moral, anthropologique, philosophique et idéologique qui a réussi pour la première fois à hisser le désir d'enrichissement en finalité ultime de l'existence humaine et sociale, et à restreindre l'ensemble des motivations et passions humaines à leur seule dimension économique, faisant ainsi de la production des biens matériels la source du lien social, qu'a pris forme une représentation de l'idée de « développement » comprise comme accumulation et augmentation des biens et services marchands. Comme le remarque COMELIAU, dans une telle perspective, le progrès social se nourrirait donc d'un accroissement des biens et services[217].

Guidés par une telle représentation du bonheur tant individuel que collectif, les individus au siècle des *Lumières* revendiqueront par ailleurs de nouvelles façons de se faire diriger. Le coup de force de l'économie ne s'arrête donc pas au stade d'un basculement socio-anthropologique sans précédent. Il a aussi impliqué une révolution de l'activité politique dans la mesure où les préceptes de l'économie politique de ce

---

[215]Ibid., pp. 32-33.
[216] Ibid., p.9
[217] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.140.

siècle – *le savoir économique moderne* – ont été mobilisés par les individus et ont contribué à la définition de nouvelles formes de gouvernementalité[218].

FOUCAULT dans ses analyses qu'il fait de l'économie politique du siècle des *Lumières*, de l'ordolibéralisme allemand et du néolibéralisme américain, rend compte de cette redéfinition des vocations du pouvoir politique à l'aune du surgissement au XVIIIe siècle de nouvelles réalités socioéconomiques. Revisiter les enseignements foucaldiens sur cette question, nous permet ainsi d'évaluer à quel point la nouvelle topographie ou reconfiguration du social par *l'économique* ou le *marché* n'a simplement pas été un épisode mineur dans l'histoire de la civilisation moderne. Elle a en effet induit un nouveau mode d'intelligence du *politique* qui dès lors, a pris la pleine conscience de la nécessité de se redécouvrir de nouvelles fonctions[219].

I-1.2 Biopolitique foucaldienne et phénoménologie politique du « développement » : mutations des « technologies de pouvoir » à l'aune des impératifs économiques *

La *biopolitique*[220] foucaldienne se propose de décrire comment la notion de *population*[221] et les exigences liées à sa gestion ont été appréhendées à l'aurore du

---

* Nous tenons à indiquer ici, qu'outre les cours de Michel FOUCAULT au Collège de France, l'ouvrage de Maria BANNAFOUS-BOUCHER, ***Le libéralisme dans la pensée de Foucault, un libéralisme sans liberté***, Paris, L'Harmattan, 2004, a été d'un grand apport pour nous dans la rédaction de ce paragraphe ; en ceci qu'il nous a permis de mieux saisir les enjeux philosophiques de la réflexion foucaldienne au sujet de l'économie politique.

[218] Autrement dit, le savoir économique a été mobilisé pour servir de modèle de gouvernementalité.

[219] L'investigation menée par FOUCAULT à l'occasion de ses cours des années 1978 et 1979 au Collège de France sur la notion du pouvoir a été déterminée entre autres par la conviction que le libéralisme économique du XVIIIe siècle par delà l'*économique*, a eu également des « effets politiques » dans l'organisation sociale. Le principe du « Laissez-faire » par exemple cher aux libéraux ou la fameuse « main invisible » du marché selon la compréhension qu'en donne SMITH ont induit de nouvelles technologies de gestion économique et politique.

[220] J'entendais par ce thème précise FOUCAULT : *« la manière dont on a essayé, depuis le XVIIIe siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale, par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, race. »* En d'autres termes, c'est l'entrée de la vie « sociobiologique » des individus dans l'histoire, ou encore l'entrée des phénomènes propres à la vie de l'espèce humaine dans l'ordre d'un savoir et d'un pouvoir. On peut en somme retenir, que la *biopolitique* rend compte des modalités par lesquelles s'est effectuée l'entrée de la vie dans des

libéralisme économique. Au terme d'une minutieuse « enquête historique », Foucault découvre en effet comment le pouvoir politique ou l'Etat au XVIIIe siècle avec le libéralisme économique[222] naissant d'une part, et d'autre part hanté par le souci de l'administration ou plus adéquatement de la gestion d'une *population* qui en appelait à de nouvelles façons de se faire conduire, s'est vu contraint de se rechercher de nouveaux fondements.

Pour FOUCAULT en effet, la préoccupation centrale du pouvoir politique à l'ère du libéralisme économique était la suivante : « […] *dans quelle mesure celui qui exerce le pouvoir souverain doit-il maintenant se charger de tâches nouvelles et spécifiques qui sont celles du gouvernement des hommes* ? »[223].

Le libéralisme économique qui n'est donc pas selon l'analyse qu'en fait FOUCAULT, ni un courant de pensée, ni une doctrine, mais en fait le cadre ou si l'on préfère le contexte qui fait découvrir au pouvoir politique là où trouver en dernière instance sa véritable vocation, a joué un rôle socio-politique décisif qui a dessiné les traits de la modernité politique.

En effet, le problème du gouvernement des hommes au XVIIIe siècle, se pose en des termes inédits que ne sauraient rendre compte ni les théories juridiques de la souveraineté telles qu'elles s'éclairent dans les différentes doctrines du contrat social, ni les postulats théoriques de l'économie politique. Pour régler alors l'hétérogénéité des situations qui découle du surgissement au XVIIIe siècle de *l'homo-oeconomicus*,

---

techniques politiques à l'ère du libéralisme économique. Cf. de deux de ses ouvrages majeurs notamment : ***La volonté de savoir***, Paris, Gallimard, 1976 ; et ***La naissance de la biopolitique***, Paris, Gallimard, 2004.

[221] Qui devient pour le souverain à la fois un problème économique et politique. FOUCAULT la définit comme tout ce qui va s'étendre depuis l'enracinement biologique par l'espèce jusqu'à la surface de prise offerte par le public. Cf. ***Sécurité, territoire, population***, Paris, Gallimard, 2004, p. 77.

[222] Il est en effet bien établi chez Foucault, que le libéralisme n'est ni une doctrine économique, ni un courant de pensée politique. Il désigne dans l'économie de la pensée foucaldienne, une forme spécifique de politique de société. Autrement dit, le libéralisme serait une nouvelle technologie du pouvoir qui entend inscrire la gestion politique de la vie, dans un cadre d'organisation politique de la société où les intérêts des sujets économiques constituent le principal critère de légitimation de l'action politique. Outre ses cours au collège de France, on peut utilement se référer à son ouvrage : ***La volonté de savoir***, pour se faire une idée plus ample des implications de cette politique de société.

[223] FOUCAULT (M.), ***Sécurité, territoire, population***, op.cit., p.237.

un sujet d'intérêt qui n'est pas non moins un sujet de droits, le libéralisme économique oblige le *souverain* à inventer de nouvelles formes de rationalité gouvernementale.

Tandis que par le passé le pouvoir politique n'était préoccupé que par l'invention d'un *art politique* qui lui permettrait de gouverner plus, avec le maximum d'efficacité, et au moindre coût possible[224] , l'économie politique quant à elle, reformule et étend les tâches du souverain. Il doit dorénavant s'occuper de nouvelles fonctions : contrôler la démographie par une surveillance de la reproduction, assurer un certain taux d'accroissement de la *population* par le calcul statistique, mettre en place une politique de santé en vue de favoriser la longévité des citoyens, réduire le taux de mortalité par des campagnes de vaccination ; en clair le pouvoir politique découvre tout un ensemble de phénomènes « sociobiologiques » qui rentrent désormais dans son cadre d'intervention.

C'est donc tout ce champ de réalités nouvelles qui constitueront au début du XVIIIe siècle, le souci majeur du pouvoir, et détermineront par la même occasion ce dernier, à rechercher par quels modes de « calculs », suivant quel type d'intelligence et d'« économie » gouverner, pour mieux gouverner. En clair dorénavant, le souci immédiat et majeur du pouvoir politique est de savoir comment parvenir à un mode de gouvernement optimal et efficace des hommes et des choses ?[225]

---

[224] Dans l'économie du « dispositif de pouvoir disciplinaire » telle qu'elle s'éclaire dans ses cours de 1976 (***Il faut défendre la société***) au collège de France, le pouvoir du souverain était essentiellement caractérisé et dominé par le « droit de glaive » c'est-à-dire un droit de vie et de mort du souverain sur ses sujets. Le pouvoir s'exerçait donc « négativement » par rapport à la vie des sujets. Mais le XVIIIe siècle marqué par le contexte de la naissance d'une nouvelle économie du savoir, c'est-à-dire le savoir économique, induira l'abandon de ces formes classiques de représentation du pouvoir du souverain. De nouvelles formes de représentation émergeront au sein des « mécanismes de sécurité du pouvoir » qui ne sont rien d'autre qu'une stratégie globale du pouvoir qui entend régir une multiplicité de phénomènes liés à la vie des individus. (cf. les cours de 1978 : ***Sécurité, territoire, population***, et plus spécifiquement les extraits où FOUCAULT en suivant les enseignements de l'économiste libéral Louis-Paul ABEILLE, ***Lettre d'un négociant sur la nature du commerce des grains***, [1963], analyse le phénomène de la disette, pour indiquer le mode de fonctionnement des dispositifs de sécurité. La gestion par le pouvoir au XVIIIe siècle du problème de la variole, participe également des mêmes logiques de dispositifs de sécurité). On peut retenir en somme que le pouvoir dès cet instant, fonctionnera positivement par rapport à la vie. Il la gère, la favorise, et est soucieux de son épanouissement.

[225] C'est la découverte donc de cet ensemble d'exigences qui conduira FOUCAULT au début des cours des années 1978 et 1779 à opérer un « déplacement théorique » en abandonnant la grille d'analyse des mécanismes sociopolitiques par le biais des « dispositifs disciplinaires de pouvoir », et en privilégiant un

Les réponses à cette série de préoccupations conduiront à la définition d'un nouvel *art de la gouvernementalité*[226] qui se trouvera régi par les exigences intrinsèques au libéralisme économique de l'époque. L'enjeu donc des cours de 1978– *Sécurité, territoire et population* – ainsi que le précisera FOUCAULT lui-même, consistera alors à faire l'analyse de la genèse d'un savoir politique qui placera au centre de ses préoccupations, la notion de « population » et les mécanismes susceptibles d'en assurer la régulation[227]. Et pour saisir cette genèse, il prend soin d'indiquer qu'il prendra comme fil conducteur méthodologique, la notion de *gouvernement*. Comment le problème du gouvernement des hommes s'est posé au cours de l'histoire ? Comment s'est t-il reposé à l'ère de l'économie politique ?

Après avoir passé en revue l' « état de la notion de gouvernement » dans les sociétés grecques et romaines, où il lui semble que l'exercice du pouvoir politique au sein de ces sociétés, n'avait jamais impliqué ni le droit ni la possibilité d'un gouvernement compris dans le sens d'une activité qui entreprend de conduire les individus tout au long de leur vie, en les plaçant sous l'autorité d'un souverain qui aurait à charge leur salut ; il découvre que ce sont les sociétés orientales et plus précisément hébraïques qui ont expérimenté l'idée d'un gouvernement du type d'un « pouvoir pastoral » dont la mission était de veiller les individus du début jusqu'à la fin de leur existence[228].

Il formule en effet cette hypothèse confie t-il, en suivant les indications fournies par Paul VEYNE où l'idée d'un souverain pasteur, d'un roi, ou magistrat-berger du troupeau humain ne se trouve guère dans les textes grecs de l'Antiquité classique. Toutes choses qui en revanche se retrouveront dans les sociétés hébraïques, où il était

---

autre mode d'analyse : celui des « dispositifs de sécurité » qui vient enrichir l'analytique qu'il s'est proposée de faire du pouvoir politique dès ses cours de 1976 (***Il faut défendre la société***). Ainsi la biopolitique renvoie à l'idée d'un ensemble de technologies du savoir et du pouvoir à travers lesquels certains hommes et femmes gouvernent les autres et se gouvernent eux-mêmes.

[226] Ainsi comme nous l'avons souligné tantôt, selon Foucault dès lors qu'un ensemble de processus sociaux relatifs à la vie des individus se sont trouvés engagés dans un cadre politique où l'Etat devient « l'organisateur en chef » du processus, il se devait d'opérer certains types de régulations politiques qui puissent encore légitimer sa nécessité pour l'ordre social. Et la définition d'un nouvel art de la gouvernementalité, répond à ces nouveaux impératifs de l'Etat.

[227] Cf. FOUCAULT(M.): ***Sécurité, territoire et population***, op. cit., p. 373.

[228] Ibid., p. 373.

bien admis la possibilité d'envisager un pouvoir pastoral incarné par la figure d'un « souverain-berger »[229] qui a pour fonction de fournir au « troupeau humain », sa subsistance, de lui accorder quotidiennement tous les soins dont il a besoin pour son salut. Cette représentation de la fonction d'un gouvernement rejoint celle de Saint Thomas d'AQUIN pour qui gouverner, c'est administrer les hommes de façon à les conduire au salut qu'ils recherchent[230].

Ce type de gouvernement d'un genre spécifique, remarque t-il, sera introduit en Occident par le Christianisme, et prendra une forme institutionnelle dans le pastorat ecclésiastique. Ainsi le gouvernement des âmes se constitue dans l'Eglise chrétienne comme une activité centrale et savante, indispensable au salut de tous et de chacun[231].

Mais un fait nouveau se produira à la fin du Moyen Age. En effet la fin du XVe et le début du XVIe siècle s'ouvrent sur une crise générale du pastorat. Il se développe une contestation du gouvernement « pastoral » non pas seulement ni tellement comme un rejet de l'institution pastorale. Non ; celle-ci s'exprime plutôt sous une forme beaucoup plus complexe qui s'est traduite par la recherche de nouvelles modalités de direction spirituelle, et de nouveaux types de rapports entre « pasteur et troupeau », en fait par la recherche d'autres façons de « gouverner » les enfants, la famille, le domaine, la principauté[232].

Cette mise à l'épreuve de nouvelles manières de gouverner et de se faire gouverner, de conduire et de se faire conduire, débouche à la fin de la féodalité, sur la naissance de nouvelles formes de rapports économiques et sociaux qui induiront de nouvelles structurations politiques.

La première étape de ces nouvelles structurations politiques, sera la *raison d'Etat* qui marque un tournant décisif et majeur dans les différents arts de la gouvernementalité politique inventés au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe siècle. C'est dire donc qu'historiquement, la *raison d'Etat* est apparue à une

---

229 Ibid., p. 373.
230 Ibid., pp. 238-239.
231 Ibid., p. 374.
232 Ibid., p. 374.

phase particulière de l'évolution des sociétés modernes où la conduite ou le gouvernement d'un ensemble d'individus s'est trouvée en quelque sorte lié à l'exercice d'un pouvoir souverain de type non pastoral.

Ainsi avec l'émergence de la *raison d'Etat*, on passe d'un art de gouverner dont les principes étaient empruntés aux vertus traditionnelles de la chrétienneté – sagesse, justice, libéralité, respect des lois divines et des coutumes humaines – aux habilités communes –prudence, décisions réfléchies, soin à s'entourer des meilleurs conseillers – à un art de gouverner dont la rationalité a ses principes et son domaine d'application spécifique dans l'Etat[233]. La *raison d'Etat* nous rappelle Foucault, constitue la nouvelle matrice de rationalité politique selon laquelle le Prince doit exercer sa souveraineté en gouvernant les hommes.

En somme avec la *raison d'Etat*, une nouvelle perception historique de la fonction du « souverain » prend corps. Elle est polarisée sur la connaissance et le développement des forces d'un Etat ; toutes choses devenues dorénavant nécessaires à maîtriser dans un contexte de recherche d'un équilibre européen cristallisé dans les traités de Westphalie[234].

Cette quête des vertus qui accroissent les forces de l'Etat, s'inscrira dans le premier grand ensemble de savoirs et de technologies politiques que Foucault nomme la « technologie diplomatico-militaire » qui consiste à assurer et à développer les forces de l'Etat par un système d'alliances et par l'organisation d'un appareil armé. Le deuxième grand ensemble de savoirs et de technologies politiques, sera constitué par la « *police* » entendue comme l'ensemble des moyens nécessaires pour faire accroître cette fois-ci de l'intérieur, et non de l'extérieur contrairement à la première forme de savoirs, les forces de l'Etat[235].

Toutefois, il conviendra de préciser pour finir, qu'il existera un point de jonction entre ces deux grands ensembles de savoirs et de technologies politiques. En effet on usera dans les deux nouvelles formes de rationalité gouvernementale – la

[233] Ibid., p. 374.
[234] Ibid., p. 375.
[235] Ibid., p. 375.

raison d'Etat, et la *police* – d'un instrument commun à savoir : placer le commerce et la circulation monétaire interétatique, c'est-à-dire l'enrichissement par le commerce international au cœur des politiques tendant à faire croître la population, la main d'œuvre, la production et l'exportation. C'est donc à la lumière de l'élucidation du problème général que constitue le rapport entre « Population » et « richesse de l'Etat » que se constituera plus tard l'une des conditions de formation de l'économie politique[236].

Ainsi, en prenant acte de la leçon des physiocrates qui ne voit nullement en la *population* , la simple somme des sujets qui habitent un territoire, somme qui serait la volonté de chacun d'avoir des enfants ou d'une législation qui favoriserait ou défavoriserait les naissances, Foucault saisit la *population* comme une variable de l'économie politique dépendant d'un certain nombre de facteurs qui ne sont pas loin s'en faut, de type naturels. Le système des impôts, l'activité de la circulation de la monnaie, la répartition des profits par exemple, sont des déterminants essentiels du taux de *population* note ce dernier[237].

C'est à la lumière d'une telle intelligibilité des processus sociaux, que Foucault découvre en dérivation par rapport à la technologie de police et en corrélation avec la naissance de la réflexion économique, le « problème politique de la population » qui prendra une ampleur particulière avec le libéralisme du XVIIIe siècle[238]. Comment le libéralisme de ce siècle a commandé de nouvelles façons de gouverner et de se représenter la vocation du pouvoir politique ? constitue pour l'essentiel, l'objet du cours de 1979 : *« Naissance de la biopolitique* ».

---

[236] Ibid., p. 375.

[237]*« [...] La population indique FOUCAULT, telle qu'on la problématise dans la pensée, mais aussi dans la pratique gouvernementale du XVIIIe siècle, n'est pas la simple somme des individus habitant un territoire. Elle n'est pas non plus le seul résultat de leur volonté de se reproduire. Elle n'est pas non plus le vis-à-vis d'une volonté souveraine qui peut ou bien la favoriser ou bien la dessiner. En fait, la population n'est pas une donnée première, elle est sous la dépendance de toute une série de variables. La population va varier avec le climat. Elle va varier avec l'entourage matériel. Elle va varier avec l'intensité du commerce et l'activité dans la circulation des richesses…* » Cf. FOUCAULT (M.), ***Sécurité, territoire et population***, op. cit., p. 72. FOUCAULT entend donc préciser par là, en quel sens, les lois économiques déterminent la démographie, et indiquent également les modalités de sa régulation.

[238] Ibid., p. 376.

Par cette notion de *biopolitique* ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, FOUCAULT entreprend de rendre compte de comment le libéralisme du siècle des *Lumières* a institué de nouvelles pratiques gouvernementales, c'est-à-dire tout un ensemble de nouvelles « manières de faire », des méthodes de rationalisation de l'exercice du gouvernement, rationalisation qui obéit, et c'est là sa particularité, à la règle interne de l'économie maximale[239].

En réalité, alors que toute rationalisation de l'exercice du gouvernement avant l'époque du libéralisme visait à maximiser ses effets en en diminuant le plus possible le coût au sens non moins économique du terme mais surtout politique[240], la rationalisation libérale quant à elle part du postulat que le gouvernement entendue comme l'activité politique *savante* qui consiste à régir la conduite des hommes suivant un cadre et avec des instruments étatiques, ne saurait être à lui-même, sa propre fin. Il n'a pas en soi sa propre raison d'être ; et sa maximalisation fût-elle aux meilleures conditions possibles, n'a pas à être son principe régulateur[241].

Le libéralisme économique rompt donc comme on peut aisément s'en apercevoir avec la *raison d'Etat* qui depuis la fin du XVIe siècle remarque Foucault, avait cherché dans l'existence et le renforcement de l'Etat, la fin susceptible de justifier une gouvernementalité croissante et d'en régler le développement[242].

Le contraste entre la figure du pouvoir dans l' « Etat de police » allemand et celle qu'elle a revêtue à l'ère du libéralisme économique, illustre bien ce changement de cap dans l'exercice du pouvoir par le souverain. Alors que l' « Etat de police » allemand par exemple, reposait sur l'hypothèse que l'Etat ne gouverne pas assez, dans

---

[239] Nous assisterons ainsi à la naissance d'un art de la gouvernementalité où la raison économique tend non pas à se substituer à la raison d'Etat, mais oblige plutôt la raison d'Etat à se donner de nouveaux contenus, par conséquent de nouvelles formes de rationalité. Cf. FOUCAULT (M.), ***Naissance de la biopolitique***, op. cit., p. 323.

[240] Les mécanismes disciplinaires du pouvoir dont la raison d'Etat était une incarnation, illustrent bien cette réalité.

[241] Ibid., p. 324.

[242] L'économie politique a favorisé en quelque sorte la mutation de l'art de la gouvernementalité, dans la mesure où, cet art qui jadis se résumait à la transposition dans la sphère du monde humain d'un certain type de pouvoir « cosmos théologique » tel que cela a été expérimenté par le pouvoir ecclésiastique de l'Eglise, devient un art qui s'inspire des données de la rationalité économique, pour fonder la rationalité politique.

la mesure où il ne prête pas suffisamment d'attentions à un ensemble de phénomènes sociaux auxquels il devrait à bon droit s'intéresser de façon beaucoup plus minutieuse ; le libéralisme économique en ce qui le concerne est traversé par une sorte de « hantise » ou d'angoisse de l'Etat. Il faut toujours partir de l'idée que l'Etat gouverne trop[243]. Ainsi pour régler la difficulté qui se pose, il faut rechercher non plus comment gouverner le plus possible et au moindre coût possible – ce qui était le souci majeur de la *raison d'Etat*–, mais plutôt pourquoi faut-il gouverner, autrement dit, qu'est ce qui rend nécessaire qu'il ait un gouvernement et quelles fins doit-il poursuivre à l'égard de la société, pour se justifier d'exister[244] ?

On retiendra qu'en rompant avec le principe de la *raison d'Etat*, le champ de l'économie politique s'est révélé être un terrain théorique par excellence de véridiction pour réfléchir comme cela se doit, la pratique gouvernementale. Ainsi le libéralisme qui s'est formé par et à travers ce champ *épistémique* de l'économie politique, est en fait d'après l'analyse qu'en fait FOUCAULT, non pas comme nous l'avons précédemment souligné, une doctrine plus ou moins cohérente, ni une politique qui poursuit la réalisation d'un certain nombre d'objectifs spécifiques. Il est en réalité une façon tout à fait nouvelle de réfléchir sur la pratique gouvernementale à l'aune des principes de la rationalité économique[245]. *« L'économie politique souligne t-il, a été, jusque dans sa formulation théorique, quelque chose d'important dans la mesure (dans la mesure seulement, mais c'est évidemment considérable) où elle a indiqué où*

---

[243] Il n'est pas anodin de faire observer que ce réaménagement des véritables vocations d'un gouvernement intervient précisément dans un contexte d'économie de marché, où les effets de l'excès de gouvernementalité ont été repérés dans l'analyse des mécanismes de la « disette » au milieu du XVIIIe siècle ; et où on se rend bien compte à travers le commerce des grains, à quel point gouverner, c'est toujours trop gouverner. Par voie de conséquence, l'incompatibilité de principe entre le déroulement optimum du processus économique et une maximalisation des procédures gouvernementales, fait apparaître le libéralisme aux yeux de Foucault, comme une forme de réflexion critique sur la pratique gouvernementale.

[244] Ibid., p. 325.

[245] Avec l'émergence de l'économie politique, avec l'introduction du principe limitatif dans la pratique gouvernementale elle-même, souligne FOUCAULT, une substitution importante s'opère, ou plutôt un doublage, puisque les sujets de droits sur lesquels s'exerce la souveraineté politique apparaissent eux-mêmes comme une population qu'un gouvernement doit gérer.[...].C'est là que trouve son point de départ la ligne d'organisation d'une « bio-politique » qui essaie de fonder la nouvelle raison gouvernementale. Cf. p.333.

le gouvernement devait aller trouver le principe de vérité de sa propre raison gouvernementale. »[246]

En s'inspirant de la pensée politique anglaise de la fin du XVIIIe siècle, et plus spécifiquement des idées de FERGUSON[247], il découvre que c'est l'idée « originale » de *société civile* qui permettra la mise en œuvre d'une technologie de gouvernement où les intérêts des sujets, leurs besoins d'autonomie et de réalisation existentielle, deviennent le schéma régulateur de la pratique gouvernementale[248].

On peut en somme retenir, que c'est l'irruption du « marché économique » au XVIIIe siècle, qui deviendra le lieu de véridiction pour l'art de la gouvernementalité. Car qu'on se réfère à la critique du libéralisme allemand – l'ordolibéralisme des années 1948 -1962 – qui a inspiré les choix économiques de la RFA d'Adenauer et de Ludwig EHRARD, ou au néolibéralisme américain de l'école de Chicago, on observe à quel point pour FOUCAULT, l'économie politique a été un fait décisif majeur qui a déterminé les modes contemporains de gouvernementalité politique[249].

Le néolibéralisme qui n'est rien d'autre que cet effort d'inscrire l'exercice global du pouvoir politique dans le cadre effectif des principes de l'économie de marché, déterminera pour bien longtemps les visions du « développement » social et économique. C'est ce dont rend d'ailleurs bien compte également les outils de la comptabilité nationale inventés en Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour mesurer le progrès des sociétés.

---

[246]Ibid., p.34.

[247] FERGUSON, ***An essay on the history of civil society*** (1762)

[248] Il se dessine ainsi par là les prémices de la modernité politique.

[249] L'*économique* au XVIIIe siècle d'après l'enquête qu'en fait Foucault a en effet joué un rôle socio-politique décisif dans la mesure où il a rationalisé autrement l'exercice du pouvoir politique.

I-2. Economisme et histoire de la comptabilité nationale en Occident : les enjeux historiques et politiques d'une radicalisation de la vision économiciste du progrès

Il est singulièrement frappant de constater que les indicateurs de prospérité qui prendront essor en Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sont essentiellement associés à des critères quantitatifs et à des modèles macroéconomiques. Les nécessités de reconstruction du tissu économique d'une Europe dévastée par plus d'une décennie de crises de toutes sortes[250], ont en effet donné lieu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à des compromis politiques qui s'accordent à voir dans la relance des activités économiques, et dans l'objectif d'une croissance économique soutenue, la solution miracle aux nombreuses difficultés politiques et sociales du continent.

Ainsi les outils de la comptabilité nationale, dont le PIB est l'élément le mieux élaboré, inventés en cette période, constituent selon François FOURQUET et André VANOLI, l'expression d'un consensus politique qui entend faire de la croissance de la productivité, les nouveaux ressorts du progrès des nations occidentales. Au fait, dès cette époque, le PIB est apparu comme l'outil d'une politique économique ancré dans les compromis sociaux de l'après-guerre[251].

François FOURQUET relève que l'histoire du système comptable français par exemple, a une genèse politique. Elle procède de la volonté qui animait les acteurs politiques de l'époque, de relever la France de sa ruine matérielle et politique. Le système des comptes nationaux était donc la traduction d'un projet politique qui entendait faire du redressement économique le socle de la puissance des Etats[252].

---

[250] La grande dépression économique de 1929 et son cortège de hausse généralisation de la précarité et du chômage de masse, la deuxième guerre mondiale au bilan économique des plus catastrophiques, etc…

[251] Cf. Géraldine THIERY et Isabelle CASSIERS, « Du PIB aux nouveaux indicateurs de prospérité : les enjeux d'un tournant historique » in ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.66.

[252] Cf. FOURQUET (F.), ***Les comptes de la puissance : histoire politique de la comptabilité nationale et du plan***, **Paris, Ed. Recherches, 1980 ;** et la thèse de Géraldine THIRY : ***Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques et épistémologiques de la quantification***, op.cit., p. 30.

Le grand projet de la comptabilité nationale écrit de son côté André VANOLI, est de concevoir et de réaliser un vaste système de représentation et de mesure quantitative cohérent de l'économie considérée dans son ensemble, et dans ses principales composantes, et comprenant sinon un passage effectif du moins une liaison potentielle avec les unités microéconomiques. Même si elle n'a pas toujours été perçue par tout le monde de manière identique, cette définition correspond à ce que ceux qui ont pensé la comptabilité nationale avaient à l'esprit.[253]

Les instruments de la comptabilité nationale de la plupart des pays occidentaux de l'après-guerre préfiguraient donc d'une conception du progrès qui trouvent dans l'essor économique, sa parfaite réalisation. Ils étaient à la fois le baromètre de la santé économique, et de la prospérité sociale. Ce qui fera dire à MEDA qu':

> « Au XXe siècle, le produit intérieur brut (PIB) devient l'expression la plus aboutie de la priorité absolue accordée à la production et à la nécessité de son accroissement. Si la taille du revenu national constituait depuis le XVIIe siècle un élément central de la compétition internationale et de l'ostentation, l'élaboration et la mise en œuvre de la comptabilité nationale, au milieu du XXe siècle, confirme de manière éclatante l'assimilation du progrès et de la richesse à la seule croissance de la production. »[254]

Le taux de croissance du PIB par habitant note toujours MEDA, est désormais utilisé comme la principale mesure de la performance d'un pays. Même si les comptables nationaux ont toujours rappelé que le PIB n'était pas une mesure du bien-être ou du progrès, il n'en reste pas moins qu'il signale aujourd'hui constate t-elle, pour la plupart de ses usagers, la richesse d'une nation. Et la croissance du PIB est sinon identifiée au progrès, du moins considérée comme une *condition sine qua non* de celui-ci[255]. Ainsi la conception la plus répandue de la prospérité, portée depuis des siècles par notre modèle économique, assimile celle-ci à l'augmentation des richesses matérielles[256].

---

[253] Ibid., p. 31.
[254] MEDA (D.), ***La mystique de la croissance, comment s'en libére***r, op.cit., 2014, p.99.
[255] Ibid., p.105.
[256] CASSIERS (I) et al., in ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.360.

Dans un tel schéma de représentation du progrès, tout comme ce fut le cas au XVIIIe siècle avec l'économie politique naissante, la richesse ici d'une nation fut réduite à ce qui est produit et mis sur un marché. L'indicateur du PIB comme s'en désole MEDA procède ainsi à une véritable occultation d'un ensemble de données qu'il aurait été tout aussi pertinent de prendre en considération pour définir la richesse d'une nation[257].

Rien d'étonnant en réalité à cette occultation, d'autant plus que la comptabilité nationale dont le PIB est issu, s'inscrit en effet dans un continuum de valeurs philosophiques et anthropologiques, celles des XVIIIe et XIXe siècle qui ont érigé le productivisme en moyen par excellence du progrès humain, économique, social voire politique. Il constitue pour l'époque contemporaine comme le souligne Christian COMELIAU, l'instrument de référence principal pour la gestion aussi bien à court terme qu'à long terme de l'ensemble des économies nationales de la planète, de même que pour la politique de « développement » et de progrès des sociétés humaines[258]. Il procède au fond d'une logique qui relève du bons sens ordinaire ; logique selon laquelle comme le relève toujours COMELIAU : *« […] Dans un monde que l'on peut considérer comme profondément insatisfait, et qui a certainement des motifs très réalistes et très légitimes d'insatisfaction, la croissance économique apparaît comme une sorte de planche de salut, peut-être illusoire, mais à laquelle aucun acteur économique d'importance n'est prêt à renoncer. »*[259] En réalité comme le notera de son côté Géraldine THIRY, la comptabilité nationale a été explicitement conçue comme un outil au service d'une politique économique dont le contrôle de la croissance économique devient un objectif majeur[260].

Ainsi sous l'impulsion par ailleurs du keynésianisme, les responsables politiques au XXe siècle en Occident, ont conçu un cadre institutionnel au sein duquel les agrégats macroéconomiques servaient de boussole à la conduite des politiques

---

[257] MEDA (D.), ***La mystique de la croissance, comment s'en libére***r, op.cit., p.106.
[258] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.13.
[259] Ibid., p. 131.
[260] THIRY (G.), ***Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques et épistémologiques de la quantification***, op.cit., p. 33.

publiques. En rompant avec la théorie économique classique qui pendant plus d'un siècle a bénéficié d'un prestige inégalé, l'auteur de *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*[261], l'économiste britannique John Maynard KEYNES a contribué au succès de l'idée selon laquelle un interventionnisme étatique sur le marché économique, loin d'être une distorsion aux règles du marché, est bien au contraire source de « sécurité » économique. On admet dès lors que même dans un régime d'économie de marché, il incombe à l'Etat d'assumer un certain pilotage de l'activité économique. De nouvelles orientations stratégiques furent donc conférées à l'économie par l'Etat afin que cette dernière puisse convenablement remplir son office.

L'exercice du pouvoir politique s'est ainsi vu subrepticement pris en otage par les règles néolibérales de gestion. L'équilibre des agrégats macroéconomiques est devenu le seul impératif qui commande la logique des décisions gouvernementales. Dès cette évolution de la doctrine économique, l'intelligibilité des phénomènes sociaux ainsi que leur régulation, se feront au prix d'un économisme que ne démentira pas la scène de l'histoire de la pensée de l'économie du développement que nous nous proposons d'explorer dans le chapitre suivant afin de saisir à travers quel type d'épistémologie et d'idéologie aussi, la problématique du « développement » s'est laissée analyser dans ce domaine.

[261] KEYNES (J.M), ***La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie***, Paris, Payot, 1936.

CHAPITRE II

LA SCENE DE LA PENSEE DE L'ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

Bien qu'ayant été habitée dès les débuts de sa constitution en tant que nouvelle discipline des sciences économiques, par un souci politique et méthodologique d'inscrire les analyses économiques des questions de « développement » dans leur contexte historique, géographique et sociologique, la pensée de l'économie du développement[262] n'a hélas pas réussi tout comme celle de sa sœur aînée l'économie politique, à s'affranchir des formalismes de l'orthodoxie économique libérale. L'examen du corpus théorique de l'économie du développement dévoile bien que dès les premières phases de sa constitution, aussi bien ses grandes orientations théoriques que ses préoccupations normatives ont été dominées par le modèle de la « croissance économique ».

Ainsi les études du « développement » des décennies soixante et quatre vingt tout en renouvelant les angles d'approches, ont été pour l'essentiel influencées par l'approche économique. Au point qu'on pourrait s'interroger de savoir si le changement social que reflète le phénomène du« développement », ne pouvait être pensé en dehors d'une focalisation sur l'*économique* ? La tendance à évaluer et à rendre compte du processus du « développement » sous le prisme exclusif du langage économique est devenue alors un critère commun décisif qui fonde l'approche des analystes.

L'économiste américain Walt W. ROSTOW à l'instar de SMITH pour la pensée libérale, annonce les couleurs pour ce qui est de l'économie du développement. Il propose en effet un schéma analytique du phénomène du « développement » qui demeure pour l'essentiel gouvernée par un économisme.

[262] On doit l'usage de l'expression à Paul ROSENSTEIN-RODAN qui l'utilisa pour la première fois en 1943 dans un article de l'*Economic Journal* traitant de l'industrialisation de l'Europe de l'Est et du Sud-est. Arthur W. LEWIS la définira comme l' « analyse de l'économie des pays les plus pauvres ».

II-1. Des représentations classiques du développement : la leçon rostowienne

Rostow conçoit la problématique du « développement » suivant une vision linéaire de l'histoire des sociétés. Pour cet auteur en effet, les sociétés se développent selon une trajectoire linéaire qui est la même partout. Il n'y a donc qu'un seul modèle rationnel de « développement », celui de l'Occident capitaliste.

Imbus qu'il était en réalité de l'histoire du « développement » économique de l'Occident capitaliste, ROSTOW postule par ses théories, une certaine universalité du modèle de « développement ». L'art du « développement »[263] selon ses propres termes, s'assimilerait alors à un exercice d'apprentissage qui consiste pour les économies « sous-développées » du Sud, à reproduire l'univers économique, social et culturel occidental, conformément au schéma capitaliste britannique des XVIIIe et XIXe siècle. Il rejoint en cela l'idée que se faisait MARX dans le *Capital*[264] du processus de « développement » des sociétés non industrialisées. Pour ce dernier en effet, « *le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir.* »[265]

Le « développement » devient dans un tel contexte, un processus « imitatif » ou « mimétique » qu'il suffirait aux pays en voie de « développement » du Sud de suivre pour enfin parvenir à un état de « développement » semblable à celui des pays industrialisés du Nord[266]. C'est le fameux « paradigme de la modernisation »[267] qui a

---

[263] ROSTOW (W.W.), ***Les étapes de la croissance***, Paris, Seuil, 1963, p. 39.

[264] MARX (K.), ***Le Capital***, Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1963.

[265] Cité par HARRIBEY (J-M), *L'économie économe*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 78.

[266] Il est évident que cette approche rostowienne du « développement », mise à part le fait qu'elle occulte les spécificités culturelles et historiques propres aux sociétés non occidentales, ne saurait nullement servir de modèle de référence, si l'on prend en considération les limites écologiques de la planète. La généralisation d'un tel modèle à l'ensemble des systèmes économiques de la planète n'est nullement souhaitable. C'est ce que traduit d'ailleurs ces propos de Gandhi qui partant du constat selon lequel la moitié des ressources de la planète a été nécessaire à la Grande-Bretagne pour devenir ce qu'elle est actuellement ; et imaginant le nombre de planètes qui serait nécessaire à l'Inde pour s'industrialiser à l'instar de cette dernière, s'exclamait : *« Puisse Dieu empêcher l'Inde de jamais s'industrialiser à la manière de l'Occident. Cela dévasterait le monde comme un nuage de sauterelles. »*, cité par G. ARRIGHI, ***Adam Smith à Pékin. Les promesses de la voie chinoise***, Max Milo, 2009, p.473.

[267] Il a constitué le premier creuset d'analyse pour saisir les enjeux du défi du « développement » dans les pays du Sud.

dominé la pensée sociologique du « développement » des années 1950 aux années1960.

L'enjeu pour les pays dits « sous-développés » consistait alors à abandonner leurs structures économiques traditionnelles, pour des structures économiques modernes, en vue d'accélérer leur rattrapage économique vis-à-vis des pays industrialisés du Nord. Il s'agissait concrètement pour les sociétés dites « traditionnelles » de s'approprier un certain modèle évolutionniste du « développement » afin de parvenir aux conditions indispensables à leur décollage économique.

Comme le remarquera Jean Philippe PEEMANS, nous étions dans un tel schéma de représentation, en présence d'une lecture économiste consensuelle des fondements de la modernisation, qui a légitimé celle-ci comme projet universel de « développement »[268]. Autrement dit, le discours économiste de la modernisation a légitimé une certaine forme de construction institutionnelle qui fait de la modernisation des structures de base de l'économie des « pays sous-développés », les conditions préalables à leur croissance économique, et le seul facteur déterminant de leur « développement ».

La théorie rostowienne du « développement » n'est donc au fond qu'une certaine conception « économiciste » du monde qui entend dévaloriser les structures économiques des sociétés agraires, et recommander la promotion de nouvelles structures économiques, celles des sociétés industrialisées de l'Occident. A l'instar de William PETTY qui avait écrit dans son *Political Arithmetic* publié en 1678 : *« On gagne beaucoup plus par l'industrie que par l'agriculture, et plus par le commerce que par l'industrie. »*, ROSTOW de son côté pense tout aussi que seule une restructuration économique des sociétés agraires, marquée par la mise en place progressive d'une infrastructure économique moderne dont l'appareil de production

[268] PEEMANS (J-P.), « L'utopie globalitaire » in ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., p. 62.

est destiné à réaliser le fameux « *take off* »[269] qui assure un régime de croissance économique auto-entretenue, peut rendre effectif le « développement » social et économique des sociétés « sous-développées ».

C'est *grosso modo* au sein d'un tel schéma d'analyse que se sont édifiées les bases de la pensée de l'économie du développement, qui a réussi elle aussi à faire de la référence exclusive à la croissance économique, le seul fondement à l'examen de la question du « développement ». Le modèle de « développement » industriel fonde ainsi les différentes approches du « développement », au point que le « développement » ne semble dans l'esprit des analystes, ne rien signifier d'autre qu'un processus d'apprentissage à l'industrialisation qui doit aboutir à terme au mode de production capitaliste.

En réalité cette approche de la question n'est pas nouvelle. Elle a été préalablement discutée par Arthur LEWIS[270] qui avait estimé également que la croissance économique est une condition nécessaire au « développement » dans la mesure où elle permet d'améliorer les niveaux de vie, et permet d'augmenter « l'étendue des choix humains ». Une bonne croissance économique, permet en effet de dégager des ressources additionnelles en faveur de la santé, de l'éducation, de l'environnement ; et d'accroître l'indépendance économique nationale, en rendant l'aide étrangère moins nécessaire. Mais par quel mécanisme s'opère cette croissance économique en question ?

En suivant les enseignements du modèle d'inspiration classique, LEWIS s'applique à décrire le processus de la croissance dans une économie traditionnelle. Il se représente tout d'abord l'économie moderne des XIXe et XXe siècles comme un

---

[269] Expression utilisée par ROSTOW pour désigner la phase de démarrage ou de décollage – généralement brève – au cours de laquelle la société finit par renverser les obstacles et les barrages qui s'opposaient à sa croissance régulière. Elle trouve ses déterminants dans le développement des sciences et des techniques mises au service de l'économie. Cf. ROSTOW (W.W.), ***Les étapes de la croissance***, op.cit., pp. 18-19.

[270] Arthur LEWIS a été l'un des pionniers de l'économie du développement. Originaire des Antilles, il est le premier Noir à recevoir le prix Nobel, en 1979, dans un domaine autre que celui de la paix ou de la littérature. Il a enseigné à Manchester et conseillé le président N'KRUMAH, au Ghana après son indépendance. Il n'a eu de cesse de rechercher des solutions aux problèmes de « développement » des pays du tiers-monde. Ainsi, comment expliquer et faire disparaître les inégalités de « développement » et la pauvreté a été au cœur de ses combats tant dans le domaine de la recherche que dans celui du militantisme « anti-impérialiste » qu'il a assumé toute sa vie durant.

domaine d'activité caractérisé par deux secteurs : un secteur capitaliste et un secteur de subsistance.

Le « développement » dans une économie dualiste comme précédemment décrite, consiste donc dans la réduction progressive du secteur archaïque – le secteur de subsistance – et le renforcement du secteur moderne – le secteur capitaliste –. Elle est effective, lorsque le secteur capitaliste essaie d'absorber la main-d'œuvre du secteur de subsistance par l'attractivité des salaires. La modernisation a lieu alors, quand toute la main-d'œuvre en excédant du secteur de subsistance – le surplus de main-d'œuvre du secteur traditionnel – est complètement absorbé par le secteur capitaliste ; ce qui a pour conséquence la réduction des effectifs dans le monde rural et la rationalisation de l'activité économique. On passe ainsi d'une économie duale à une économie intégrée.

A l'apogée du processus du « développement », on observe donc une progression du secteur capitaliste au détriment du secteur de subsistance. Cette progression à son tour génère une hausse du revenu national grâce aux profits engrangés par les entrepreneurs capitalistes, et permet d'assurer une élévation du taux d'épargne. Ainsi, en s'appuyant sur l'exemple de la Grande-Bretagne entre 1870 et 1870, des États-Unis entre 1840 et 1890, ou de l'Inde depuis 1945, LEWIS fait remarquer que : « *Le problème central de la théorie du développement est de comprendre comment une communauté qui investit 4 à 5% du revenu national, ou moins, se transforme en une économie où le taux d'investissement passe à 12-15%.* »[271] La clé nous apprend LEWIS, réside dans les stratégies d'industrialisation opérées par les nations développées du monde, et qui doivent servir de modèle pour les pays du tiers-monde.

[271] Cf. LEWIS (A.), « **Economic development with unlimited supplies of labour** », Vol. 22, Issue 2, May 1954, pp. 139-191 ; BRASSEUL (J.), « modèles et théories du développement » in ***Introduction à l'économie du développement***, op. cit., pp. 105-114.

Au regard de tout ce qui précède, il est à noter que l'épistémologie du « développement » ainsi que son idéologie se sont trouvées insérées dès les toutes premières années de constitution de l'économie du développement en tant que discipline scientifique, au sein d'un cadre global de réflexion au sein duquel, l'*économique* devient le prisme par excellence à travers lequel se rendent désormais intelligibles l'ensemble aussi bien des rapports sociaux dans l'ordre interne que des restructurations politiques dans l'ordre interétatique[272]. Christian COMELIAU le souligne à juste titre, lorsqu'il relève :

> « L'idéologie du progrès social influencée par les considérations économiques, considère que dans leurs motivations essentielles les individus, les groupes sociaux tout comme les nations – du moins celles parmi elles qui dans les rapports de force existants peuvent se le permettre – poursuivent l'accroissement indéfini de leur richesse qui se confond lui-même avec l'accroissement de leur confort matériel et de leur pouvoir. » [273]

Cette forme de dépendance idéologique selon l'expression de COMELIAU du modèle occidental de « développement » domine ainsi les études du « développement », et instaure une conception très économiciste du « développement » que reflètera d'ailleurs excellemment le fameux « Consensus de Washington » conçu pour pallier les difficultés engendrées par la crise de la dette des pays latino-américains, et pour fonder un nouveau paradigme du « développement ».

II-2. La doctrine néolibérale du « Consensus de Washington » : un nouveau cadre stratégique de la pensée du développement

La crise de la dette des années 80 des pays latino-américains et le défi du « développement » dans le monde, ont fait naître un nouveau projet social dont l'esprit

[272] BRAUDEL et WALLERSTEIN parlent en termes du système de l'économie-monde pour décrire cette réalité.

[273] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement*** : ***Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., pp. 60-61.

était d'unifier le débat économique et le discours sur le « développement » autour d'un langage commun, celui du « Consensus de Washington »[274].

Le résultat de cette nouvelle donne est que l'application des théories économiques néolibérales qui jouissaient à l'époque d'un formidable prestige scientifique dans les milieux académiques, ainsi que d'une incontestable hégémonie idéologique dans les cercles politiques des pays développés, a été préconisée par le système des Nations Unies comme antidote au « mal-développement ». A travers les institutions de Bretton Woods, notamment le Fond monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), les Nations Unies par le biais du « consensus de Washington », entendaient accompagner les réformes économiques des gouvernements des pays du Sud, en vue d'un nouveau départ pour le « développement ».

Le « Consensus de Washington » est devenu donc la doctrine officielle du « développement » des institutions de Bretton Woods. La conviction qu'un processus de forte croissance économique dans les pays en voie de « développement », induira une résorption des effets structurels et macroéconomiques de la crise de la dette, commandera la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de gestion budgétaire inspirées par les prescriptions du « Consensus de Washington ».

La finalité de cet ensemble de mesures économiques dans l'esprit de la nouvelle orthodoxie économique des institutions économiques et financières internationales, était d'assurer le « développement » économique et social dans les pays latino-américains, asiatiques et africains, par la reproduction au sein de ces sociétés des règles de l'économie de marché[275].

Dans la mesure où il a été supposé que seule la croissance économique peut induire le « développement », et que celle-ci ne peut advenir en dehors du cadre de

---

[274] Le début de la décennie 1980 considérée comme la « décennie perdue du développement », marque en effet, l'ère de la fin des divers modèles de « développement » expérimentés au cours des décennies passées ; et inaugure l'ère d'un nouveau modèle, le modèle néolibéral qui a vocation à s'appliquer à toutes les économies du monde.

[275] Or la diversité des expériences et la spécificité des contextes sociaux et historiques ne pouvaient nullement légitimer des prescriptions uniformes.

l'économie de marché, les dogmes de la pensée économique néolibérale seront alors mobilisés et mis au service de l'élaboration d'un paradigme du « développement » qui fait de la croissance de la productivité et du capital financier des Etats, le socle de leur progrès.

Par leur approche économiciste, le FMI et la Banque mondiale auront ainsi contribué à faire prospérer une définition monolithique du « développement » en harmonie avec les principes du crédo néolibéral de la pensée économique néoclassique. Cette nouvelle vision du « développement » tout comme celles qui l'ont précédées, s'articule autour de la croissance économique considérée comme le moteur du « développement » de toutes les sociétés.

Ce processus d'objectivation du monde selon la vision néolibérale, a ainsi entraîné de nouveaux mécanismes de légitimation politique au sein desquels seules les règles et « fictions » inventées par l'expertise économique des grandes institutions économiques et financières mondiales, peuvent servir de cadre d'aide à la décision pour l'ensemble des gouvernements du monde. Le « développement » économique et social ne peuvent dorénavant plus être pensés en dehors de la vision économiciste et néolibérale du monde telle que le « Consensus de Washington » en a dessiné les contours. Et dans cet ordre de représentation des choses, l'action politique n'est réputée légitime qu'à condition qu'elle essaie de se conformer autant que possible, au cadre macroéconomique de la nouvelle vision de l'économie et du monde.

Les règles et logiques qui animent le fonctionnement du marché deviennent en quelque sorte un champ de savoirs qui déterminent les politiques gouvernementales. Le « marché de tout l'univers » selon l'expression de Jean Charles Léonard Simonde de SISMONDI[276], est devenu le cadre de véridiction par excellence de l'action politique. On peut alors conclure que la philosophie du « Consensus de Washington »

[276] Economiste et historien suisse (1773-1842), il a remarquablement contribué au changement de perspectives des théories et doctrines de la pensée économique classique et néoclassique. Il s'est par ailleurs voulu un réformateur social en insistant sur le fait que l'économie politique doit se mettre au service d'une théorie de la bienfaisance. Pour ce fait, l'économie à ses yeux doit œuvrer au souci du bien commun et non seulement se focaliser sur le processus de création des richesses.

a procédé à la restructuration de l'ensemble de l'ordre socio-politique mondial en fonction des valeurs du marché économique.

La philosophie qui inspire le « Consensus de Washington » marque donc en clair, un tournant radical dans la conception du « développement » et des mécanismes à mettre en œuvre pour sa réalisation. Elle valide en réalité l'hégémonie des conceptions très économicistes du « développement » qui ont cours depuis le XVIIIe siècle ; et qui ne voient dans le *marché*, l'unique cadre de réalisation du progrès économique et social.

L'obsession de la croissance économique considérée comme le véhicule du « développement » est devenue en quelque sorte l'unique cadre conceptuel de référence pour rendre compte du progrès des sociétés. On peut alors conclure que les tenants d'une telle conceptualisation du « développement », se sont installés dans une véritable posture intellectuelle d'«économisation » de l'ensemble des réalités sociopolitiques[277]. Une situation qui fera dire à Marie-France L'HERITEAU que « *L'emprise du FMI dans les pays en développement va bien au-delà d'une simple finalité de rééquilibrage des balances de paiements. Elle est fondamentalement une entreprise de normalisation des structures économiques et sociales des différents pays de façon à les rendre conformes aux impératifs de fonctionnement de l'économie mondiale.* »[278]

L'économisme est donc devenu le principal langage de la modernité. Il a servi de support à l'expansion de la globalisation économique réputée assurer le désenclavement économique, autrement dit, le « développement » des régions du monde restées en marge de la civilisation de l'économie de marché. Penchons-nous à présent sur la question de la globalisation économique et la corrélation qui fut établie entre celle-ci et le mythe du « progrès ».

---

[277] Il s'agit là de ce que COMELIAU désigne par l'expression : « les contraintes systémiques des politiques de développement. » Voir COMELIAU (C.) ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit.,, p. 234.

[278] L'HERITEAU (M.-F.), « Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière », in *Revue Tiers-Monde*, TXXIII, n°91, 1982.

II-3. Globalisation économique : nouveau mythe du progrès des civilisations

S'interrogeant sur la nature et les causes de la richesse des nations, SMITH fait observer que le développement du commerce et des échanges[279], constituent la principale source d'enrichissement des sociétés modernes. En faisant valoir l'argument selon lequel, en poursuivant leurs intérêts personnels et égoïstes[280], les individus sans s'en apercevoir, participent à leur insu, à un projet de progrès économique et social[281]où chacun tire bénéfice des transactions marchandes[282], il inaugure ainsi le début d'un modèle de civilisation qui fera de l'enrichissement et de la recherche maximale du profit, l'ultime finalité de l'ingéniosité des hommes[283].

De son foyer de naissance que fût la Grande-Bretagne, le modèle de société capitaliste se diffusera bien vite à l'ensemble de l'Europe de l'Ouest et aux États-Unis d'Amérique, et servira par ailleurs de fondement pour ériger un paradigme du « développement » qui pour l'essentiel correspond aux cannons du productivisme[284]. Le commerce et l'industrialisation paraîtront très tôt dans le contexte de l'économie politique de l'époque, comme la voie royale de modernisation des sociétés.

---

[279] L'échange dit-il est l'une des dimensions essentielles de la condition humaine. Il y a en effet chez l'homme une propension naturelle à l'échange. On a jamais vu deux chiens échanger un os fait t-il remarquer. D'où l'on peut considérer que l'échange en dernière analyse, constitue la marque et le fait exclusif de l'homme et représente par conséquent une dimension constitutive de la vie en société.

[280] « *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, souligne Smith, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts*. » cf. SMITH (A.) *Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations.* (1776), Paris, Flammarion, 1999.

[281] Le fameux postulat de l '« harmonie des intérêts ».

[282]*« Chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. A la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public ; il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. (…) il ne pense ici qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'est nullement dans son intention ».* Cf. SMITH (A.), *Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations*, Livre IV, chap. 2, 1776.

[283] Même si dans l'entendement de SMITH, reconnaître le penchant naturel de l'homme à échanger, ne fait pas pour autant de ce dernier un être « amoral » qui investit toute son industrie à rechercher son propre profit, il n'en demeure pas moins vrai, que depuis l'essor du libéralisme économique, l'homme s'est éloigné de sa nature profonde comme nous le signale ROUSSEAU, pour n'avoir pour seule détermination sociale, le goût du gain matériel, et la recherche maximale du profit.

[284] Conception du « développement » dont nous sommes encore prisonniers aujourd'hui dans la représentation que nous nous faisons du phénomène. En effet, pour la pensée économique dominante, le « développement » se réduirait à l'optimisation de la capacité de production des biens et services marchands.

La globalisation économique en cours actuellement procède également de cette même représentation des ressorts sur lesquels repose le progrès des nations. C'est à partir des espoirs qu'elle suscite, qu'on essaie en effet aujourd'hui, de cerner les préoccupations liées au « développement » des sociétés. Ceci est d'autant plus réel dans la mesure où la globalisation économique cristallise l'ensemble des systèmes de croyances de l'idéologie capitaliste ; et se trouve par ailleurs conforme à la conception dominante de l'idée de « développement » assimilée à la croissance économique.

Gilbert RIST dans ses travaux consacrés à la problématique du « développement » s'applique à rendre compte de cette mutation. Comment en est on arrivé à considérer le phénomène de la globalisation économique comme le dernier avatar du concept de « développement » ?

A l'origine du vaste mouvement qui se réclame du « développement », on trouve note t-il, une croyance qui puise ses racines dans l'imaginaire occidental, et à laquelle se sont convertis de gré ou de force la totalité des dirigeants politiques, des acteurs économiques, des organisations internationales publiques et privées, ainsi qu'une partie des populations du Nord et du Sud. Cette croyance affirme que la « bonne vie » de tous peut être assurée par les progrès de la technologie et une croissance illimitée de la production des biens et services, dont chacun finira par profiter. Ce « développement » constitue donc la promesse d'une abondance généralisée et, à l'image de ce qui se passe dans l'ordre biologique, il est considéré comme naturel, positif, nécessaire et indiscutable[285].

Bien que rien ne pouvait souligne t-il laisser présager que l'ensemble des sociétés envisageraient un jour leur histoire collective comme un effort permanent pour multiplier les biens et pour constituer le principe de cette croissance en règle de gouvernement ; c'est bien pourtant de la généralisation de cet objectif que tous se réclament aujourd'hui[286]. COMELIAU renchérit, lorsqu'il déclare que « *dans le capitalisme contemporain, le développement se traduit naturellement, et même*

[285] RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., pp. 374-375.
[286] Ibid., p. 375.

structurellement, par la maximisation indéfinie de la croissance économique de la production et du revenu. »[287]

L'idée de « développement » ou encore celle d'une élévation des niveaux de vie partout sur la planète, servent ainsi d'alibi pour transformer l'univers entier en un grand espace économique au sein duquel doivent se réaliser les aspirations de toutes les nations à la prospérité. Et comme l'ironise RIST, n'est-ce pas parce qu'ils méconnaissent les vertus de la concurrence, de l'intérêt individuel, de la rationalité marchande, de l'utilitarisme comme morale et du commerce comme occasion d'avantages mutuels que de nombreux peuples sont encore exclus des bienfaits du « développement » ?[288]

Le remède de la globalisation économique s'impose alors comme un genre de panacée au problème du « mal-développement ». Ne dit-on pas relèvent de leur côté Eric BERR et Jean-Marie HARRIBEY que : *« […] La mondialisation de l'économie grâce à la libre circulation des capitaux et l'abolition des frontières pour les marchandises, est en mesure de promouvoir enfin le développement de tous les pays du monde sans qu'il ne soit nécessaire d'engager tout autre action politique que la simple surveillance du respect des nouvelles normes et règles libérales ? »*[289]. En faisant du globe un immense marché où toutes les nations sur la base de la théorie des avantages comparatifs de David RICARDO, coopèrent ensemble pour tirer profit du commerce international, la globalisation économique est devenu le nouveau mythe du « développement » qui a légitimé un ensemble de prescriptions économiques – celles du Consensus de Washington notamment, auxquelles nous avions précédemment fait allusion –, et de nouvelles pratiques dans le domaine des relations commerciales internationales.

Conformément à la logique qui anime ce nouveau contexte économique international, on estime que toutes les nations du monde quelque soit leur niveau de « développement » économique peuvent participer à la grande compétition

---

[287] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.133.
[288] RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.377.
[289] BERR (E.), HARRIBEY (J-M), et al., ***Le développement en question(s)***, op.cit., p. 12.

commerciale sur le vaste marché économique mondial. Et comme l'observe RIST : *« Le développement ne constitue plus un préalable nécessaire pour participer de plein droit au grand marché international, mais une conséquence de cette participation. Il n'est plus besoin de le rechercher pour lui-même, mais il est donné par surcroît, c'est-à-dire, littéralement, par-dessus le marché. »*[290]

La globalisation économique fonctionne en clair comme une véritable solution miracle. On lui prête la vertu de générer toutes les améliorations possibles aux déboires économiques des pays les moins avancés ; dans la mesure où elle pourra entrainer leur croissance économique, considérée en toute hypothèse comme le remarque par ailleurs COMELIAU, comme une condition nécessaire à l'amélioration de la satisfaction de l'ensemble des besoins des hommes, qu'ils soient exprimés sur les marchés ou en dehors des marchés[291].

La logique qui anime donc les politiques économiques actuelles s'éclaire aisément. La croissance n'est pas seulement nous apprend COMELIAU, le souci des acteurs de l'économie marchande, producteurs à la recherche du profit, ou consommateurs en quête de satisfactions démultipliées ; elle est aussi le souci des responsables de l'intérêt général, en particulier les pouvoirs publics, pour qui un environnement de croissance, devient une condition indispensable de la viabilité et du progrès de l'économie et de la société dont ils ont la charge[292]. Cette logique est au fond la traduction ou si l'on préfère le produit idéologique selon l'expression de COMELIAU, d'un système de représentation du monde ordonné suivant un schéma de raisonnement économiciste, et qui perd de vue bien évidemment bien d'autres aspects fondamentaux de la réalité sociale et de la condition humaine[293].

---

[290] RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.389.

[291] COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p. 140.

[292] Ibid., pp. 140-141.

[293] L'ensemble des aspirations humaines, loin s'en faut, ne se limitent point à l'univers économique ou aux relations marchandes. Jean-Claude PRAGER et François VILLEROY de GALHAU nous le confirment lorsqu'ils relèvent que : *« […] Les aspirations humaines ne se réduisent pas à des besoins et des désirs matériels, l'activité économique n'est pas une fin en soi. La vie en société comporte nombre de dimensions spirituelles, affectives ou culturelles qui ne peuvent en aucune manière être résumées à la seule perspective*

Ainsi avec l'hégémonie de la globalisation économique comme discours et comme pratique, on s'efforce comme le note de son côté RIST, de rendre le présent habitable en dépit des démentis quotidiens et sanglants qui prouvent que les lois du marché délaissées à leurs propres logiques ne peuvent en aucune façon induire le bien-être pour tous[294].

Et pourtant, on persiste à croire que l'intégration de toutes les économies au sein du grand marché mondial, est inéluctable si l'on souhaite atteindre une nouvelle ère de croissance soutenue et durable. Le « développement » est donc perçu dans un tel schéma d'analyse, comme une question économique de nature essentiellement technique, qu'il conviendra de résoudre en suivant les préceptes néolibéraux de la pensée économique néoclassique. Il ne peut donc survenir dans les pays qui sont à sa quête, qu'à condition pour ces derniers de s'efforcer de mettre en œuvre la recette unique du « développement » à savoir le libre-échange telle que la pensée économique classique nous a dévoilé les vertus.

Tirant alors prétexte de la monté en puissance des économies sud-est asiatiques[295], la libéralisation financière et commerciale ont été érigées par les nouvelles théories de l'économie politique internationale et celles du commerce international, en de véritables stratégies de « développement ». La fonction que la globalisation économique est censée assurer, est d'intensifier ces différentes formes de libéralisation afin de susciter une croissance économique mondiale qui profiterait à tous. Inutile de rappeler qu'à l'épreuve des faits, rien ne s'est révélé autant faux. L'orthodoxie économique néolibérale par le slogan de la globalisation économique, n'a qu'en réalité une fois de plus réussi à faire triompher l'idéologie économiciste du « développement » dont est prisonnière l'humanité depuis les débuts de la révolution industrielle européenne.

économique. » cf. PRAGER (J-C), et VILLEROY de GALHAU (F.), ***18 leçons sur la politique économique. A la recherche de la régulation***, Paris, Seuil, 2003, pp. 20-21.

294 RIST (G), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., pp.392-393.

295 Qui peut être considérée à la suite de la globalisation économique et financière comme le phénomène économique le plus marquant de la fin du XXe siècle.

A travers les deux premiers chapitres de la première partie de cette étude, nous nous sommes employé à rendre compte de la généalogie d'où procède l'approche économiciste du « développement ». Et en somme, il est à retenir que de l'*épistémè* de l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècle, aux théories néolibérales du « Consensus de Washington », en passant par les nouvelles figures de la globalisation économique et financière, l'hégémonie des représentations économicistes du « développement » n'a cessé de croître. Elle a transformé tout l'univers en un grand marché économique soumis aux appétits et à la cupidité des individus et des Etats.

Pour paraître un temps soit peu exhaustif à propos des diverses lignes d'évolutions qu'a empruntées la problématique du « développement » du moins telle qu'elle a été appréhendée dans le champ des sciences sociales et humaines, tâchons à travers un dernier chapitre de rendre compte d'autres formes de représentation auxquelles elle a donné lieu.

CHAPITRE III

LE DEVELOPPEMENT COMME CONCEPT SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE

Certains auteurs ont préféré délaisser les théories économiques et les modèles auxquels elles ont donné lieu, pour cerner les enjeux théoriques et pratiques qui se jouent au cœur de l'idée de « développement » sous un angle différent. C'est donc dans un tout autre registre de pensée que les auteurs se réclamant du courant culturaliste et « anti-développementaliste » abordent le concept. Le « développement » ici n'est plus envisagé à travers la grille d'analyse offerte par les théories économiques. Il est plutôt appréhendé sous le prisme des rapports historiques de domination institués par certaines nations pour asseoir leur hégémonie sur d'autres.

Ainsi, sans toutefois perdre de vue les aspects économiques de l'analyse, ces auteurs se focalisent plutôt sur le terrain des théories sociologiques et politiques pour indiquer les rapports de pouvoirs qui se construisent par et à travers les pratiques discursives relatives au « développement ».

Ils préconisent pour leur part, d'inscrire la problématique du « développement » dans une sorte de généalogie du « système-monde ». C'est à la lumière donc du dévoilement des mécanismes d'assujettissement de certaines sociétés par d'autres, qu'il serait plus intéressant de partir, soulignent les tenants du courant culturaliste, pour aborder la question du « développement ».

III-1 : Le développement un mythe occidental ?

Pour des auteurs comme Gilbert RIST, Serge LATOUCHE, René PASSET, Cornelius CASTORIADIS pour ne citer que les plus connus, le « développement » doit avant tout s'analyser comme un instrument idéologique aux mains de l'Occident dont la fonction est de perpétuer son hégémonie économique et culturelle sur le reste de l'humanité.

Il est en réalité notent-ils, un concept opératoire qui vise à faire croire à tous, que le meilleur modèle de civilisation qui soit, est celui de l'Occident capitaliste, autrement dit le « développement » doit davantage être perçu comme l'impérialisme du *logos* occidental et de ses valeurs culturelles. Une sorte de « violence symbolique » selon l'expression de Pierre BOURDIEU qui consiste pour le groupe dominant qu'est l'Occident à généraliser l'usage d'un ensemble de symboles dans le dessein de forcer les groupes dominés c'est-à-dire le reste du monde à souscrire à son système de croyances ; et à n'avoir ainsi pour unique représentation de l'humanité, que la seule conception occidentale du monde[296].

En ce sens, l'idée même du « développement » leur paraît suspecte, dans la mesure où elle semble traduire une certaine forme d'oppression culturelle qui ne s'avoue pas comme telle. Il s'agit en effet d'un ethnocentrisme, autrement dit cette prétention de l'Occident à s'ériger comme le centre du monde, et à considérer sa culture comme celle qui est la mieux aboutie au sein de la galaxie des diverses civilisations du monde[297].

Le « développement » en réalité font-ils constater, a été historiquement conceptualisé à partir des valeurs sociales, culturelles, économiques, juridiques et politiques du champ occidentalo-centriste du monde. Il est de ce fait, un mythe de l'Occident moderne, et donc une vérité culturellement située.

C'est ainsi alors qu'on peut s'expliquer que d'un point de vue socioculturel, les modalités d'effectuation du processus de « développement » se sont pour l'essentiel réduites à la propagation à l'échelle mondiale, des modèles de pensée et d'action qui découlent de la rationalité occidentale. Il a de ce fait conduit à un processus d'homogénéisation socio-culturelle et civilisationnelle qui nie et gomme les identités culturelles[298]. C'est ce dont rend compte LATOUCHE, lorsqu'il soutient que le

---

[296] DOMENACH (J-M), « La crise du développement, crise de la rationalité », in MENDES (C.), (dir.), ***Le Mythe du développement***, op.cit., p.19.

[297] Cf. LATOUCHE (S.), ***Faut-il refuser le développement ?***op.cit., p.11.

[298] La diversité des voies du progrès social a été du coup niée donnant ainsi lieu à une vision unilatérale du progrès, celle de l'Occident capitaliste.

« développement » apparaît comme une entreprise d'occidentalisation du monde, qui homogénéise, rabote toutes les différences et détruit les cultures[299].

Tout cela conduira Jean-Marie DOMENACH, à conclure en ce qui le concerne, que « *ce qu'on appelle développement est la tentative d'universaliser une entreprise qui a trouvé en Occident son origine et son degré de réalisation le plus élevé*. »[300] Les expéditions coloniales de la fin du XIXe des pays occidentaux procéderaient donc de cette volonté d'universaliser la culture occidentale au nom d'un projet universel de « développement »[301].

C'est ce qu'attestent excellemment les dires du grand poète et écrivain français Victor HUGO qui invité pour un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage, s'exprimait en ces termes :

> « La destinée des hommes est au Sud. […] Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a, à côté d'elle, l'Afrique. […] Au XIXe siècle, le Blanc a fait du Noir un homme ; au XXe siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vielle Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème ; l'Europe le résoudra. […] Allez, peuples ! Emparez-vous de cette terre ! Prenez-la ! A qui ? A personne. Prenez cette terre à Dieu ! Dieu donne la terre aux hommes. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la ! Où les rois apportaient la guerre, apportez la concorde ! Prenez-la non pour le canon, mais pour la charrue ! Non pour le sabre, mais pour le commerce ! Non pour la bataille, mais pour l'industrie ! Non pour la conquête, mais pour la fraternité ! [...] Allez, faites ! Faites des routes, faites des ports, faites des villes ! Croissez, cultivez, colonisez, multipliez ! Et que sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtes et

---

[299] LATOUCHE (S.), ***Renverser nos manières de penser. Métanoïa pour le temps présent***, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2014, p. 107.

[300] DOMENACH (J-M), « La crise du développement, crise de la rationalité », in MENDES (C.), (dir.), ***Le Mythe du développement***, op. cit., p.19.

[301] C'était du moins les justifications qui ont été avancées pour légitimer le projet, même si après coup, on s'est bien rendu compte à l'instar de Jack GOODY que ce n'étaient que de faux prétextes. Et qu'en vérité, c'était principalement pour des mobiles économiques que l'entreprise de la colonisation fut initiée par l'Europe.

des princes, l'esprit divin s'affirme par la paix et l'esprit humain par la liberté ! » [302]

Par une justification philanthropique et sous couvert de fallacieux prétextes comme l'extension de la civilisation occidentale, l'amélioration des conditions de vie des indigènes, le « fardeau de l'homme blanc » comme l'écrit en 1899 le poète Rudyard KIPLING[303] ; la colonisation a donc été l'autre nom pris par le projet de « développement » des sociétés non occidentales. Elle a été présentée comme une occasion d'expérimentation de la modernité toute généreusement offerte aux sociétés sans « histoire ». Cet extrait tiré de la préface de l'ouvrage de Paul LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, illustre bien le fait en question :

> « La colonisation soutient-il, c'est l'une des fonctions les plus élevées des sociétés parvenues à un état avancé de civilisation. […] Une société colonise quand, parvenue elle-même à un haut degré de maturité et de force, elle procrée, elle protège, elle place dans de bonnes conditions de développement et elle mène à la virilité une société nouvelle sortie de ses entrailles. La colonisation est un des phénomènes les plus complexes et les plus délicats de la physiologie sociale. […] Le mérite d'un peuple qui colonise, c'est de placer la jeune société qu'il a enfantée dans les conditions les plus propres au développement de ses facultés naturelles, c'est, sans gêner son initiative, de lui aplanir la voie, de lui donner les moyens et les outils nécessaires ou utiles à sa croissance. » [304]

De ce qui précède, on doit retenir que la colonisation a été présentée comme une mission salvatrice. C'est que confirme notamment Charles GIDE, pour qui :

> « La colonisation n'est pas une question d'intérêt, mais une question de devoir. Il faut coloniser parce qu'il y a obligation morale pour les peuples comme pour les individus d'employer les forces et les avantages qu'ils ont reçus de la providence pour le bien général de l'humanité. Il faut coloniser parce que la colonisation est au nombre de ces devoirs qui incombent aux grandes nations et auxquels elles ne

---

[302] Cité dans Jean-François ZORN, **« Emancipation et colonisation »**, communication (non publiée) au colloque : ***L'Emancipation comme problème***, art. cité, p. 6.

[303] Pour KIPLING, l'Europe civilisée a le « fardeau » d'apporter aux « barbares » les bénéfices du progrès et de la richesse.

[304] Cité par RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.106.

peuvent se soustraire sans manquer à leur mission et sans encourir une véritable déchéance morale. »[305]

Au motif donc de répandre le progrès partout dans le monde, la colonisation a été jugée comme une entreprise légitime ; mieux comme un devoir d'humanité qui incombait aux « grandes nations » du monde, et dont elles devraient s'acquitter vis-à-vis de celles qui n'ont pas encore atteint leur plein état de maturité.

Le « développement » dans une telle perspective, est devenu comme un genre de mot « magique » autour duquel viennent s'abriter diverses constructions possibles. Ce qui fera dire à P. P. REY : *« De tous les mots dépourvus de sens dont la bourgeoisie s'est servie pour berner les peuples qu'elle asservit, celui de développement est sans doute un des plus efficaces donc des plus pernicieux. »*[306]

Serge LATOUCHE abonde dans le même sens lorsqu'il fait remarquer que le « développement » est d'abord un paradigme occidental avant d'être production de masse et de gadgets pour quelques uns. Il s'agit selon lui, non seulement d'une expérience historique, faussement exemplaire, qui s'est produite d'abord en Europe de l'Ouest et s'est ensuite étendue ou réinventée dans quelques zones limitées, mais aussi d'un ensemble de cadres, de structures, de valeurs, liés à la culture héllénico- judéo chrétienne. Le « développement » conclut-il, est d'abord un regard sur le monde qui vise à valoriser celui dont il émane et à dévaloriser l'autre. Le maquillage de ces valeurs en pseudo-modèle permet de les faire accepter par l'autre[307]. Et il se désole par ailleurs de découvrir l'impuissance même des victimes du Tiers- Monde à donner à leurs aspirations d'autres signifiants que ceux qui ont été le véhicule de leur propre oppression. Ceci remarque t-il, témoigne d'une inquiétante dépossession de la discursivité. Quel symptôme manifeste de la déculturation et du sous-développement comme déculturation ! s'exclame t-il[308].

---

[305] GIDE (C.), **« Conférence sur le droit colonial, 1897 »**, cité dans Pierre AUBRY, *La colonisation et les colonies*, Paris, Octave Doin et Fils, 1909, p.78.
[306] REY (P-P), ***Les alliances de classes***, Paris, Maspero, 1973, p.11.
[307] LATOUCHE, ***Faut-il refuser le développement ?*** , op.cit., p. 10.
[308] Ibid., p. 10.

L'entreprise du « développement » a été somme toute selon LATOUCHE, un prétexte pour l'Occident pour opérer ce qu'il appellera un véritable terrorisme de l'histoire[309]. Notion qu'on retrouvera également plus tard sous la plume de Jack GOODY[310] pour dénoncer dans la même veine, le projet d' « occidentalisation » du monde.

Echapper à la prégnance du paradigme occidental du « développement », conseille t-il, suppose le rejet complet des mythes qu'il a contribués à construire. Il faut en effet refuser de penser qu'il n'y a pas d'autres modèles de « développement » autre que celui de l'Occident capitaliste. Car comme le fait remarquer Edgar MORIN :

> « Le sous-développement n'est pas seulement un héritage d'arriération. C'est aussi le produit de l'implantation forcée du modèle du développement occidental hors des conditions historiques, culturelles, technologiques, qui furent celles du développement occidental, donc modèle abstrait et imposé, modèle techno-bureaucratique ne voyant que la machine industrielle et jamais l'homme, dont la compétence préalable est nécessaire aux machines et dont la culture préalable ne peut s'adapter à l'univers techno-chronométré. » [311]

Il va donc falloir sortir en quelque sorte de ce terrorisme de l'histoire ; et fait admettre que la notion de « développement » s'inscrit d'abord avant tout dans l'imaginaire d'une culture, en l'occurrence la culture occidentale. L'opposition développés/sous développés a pris la suite et la place des oppositions civilisés/sauvages, chrétiens/païens, citoyens/barbares. Sans se réduire à celles qui l'ont précédées et que l'on emploie par métaphore, cette opposition assume une fonction comparable[312].

La genèse historique de la problématique du « développement » souligne t-il, doit alors toujours rester présente à l'esprit pour cerner les limites, et comprendre donc qu'il y a des limites au projet en dépit de sa prétention universaliste. L'Occident se

---

[309] Ibid., p. 12.
[310] GOODY (J.), ***Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde***, Paris, Gallimard, 2010.
[311] MORIN (E.), ***Où va le monde ?*** Paris, Ed. de l'Herne, 2007, p.39.
[312] LATOUCHE (S.), ***Faut-il refuser le développement ?***op.cit., pp. 11-12.

définit par son idéologie. Elle seule en dessine les frontières ; et cette idéologie, pour faire court, c'est précisément le « développement », c'est-à-dire en deux mots la croyance exorbitante et spécifique en la maîtrise de la nature par l'homme.[313]

Cette croyance inouïe à l'échelle du cosmos et des cultures en un temps *cumulatif* et linéaire, en l'attribution à l'homme de la mission de dominer *totalement* la nature pendant son histoire progressive d'une part, et la croyance en la raison calculatrice pour organiser son action d'autre part, précise t-il, s'originent dans le fond culturel juif pour la première fois et dans le fond culturel grec pour la seconde. Et l'économique surgirait de la fusion des deux.[314]

Le projet de « développement » en clair pour les auteurs se réclamant du courant culturaliste et « anti-développementaliste » est un processus d'occidentalisation du monde. Il est le produit idéologique de cette volonté d' « occidentaliser » le monde. Il s'agit là de ce que Bruno LATOUR appelle un « universalisme particulier » selon lequel, une société étend à toutes les autres, les valeurs historiquement construites auxquelles elle croit[315]. Le « développement » n'a été alors pour l'essentiel qu'un processus de déculturation de toutes les sociétés non occidentales.

Le désir d' « universaliser » le « développement », a ainsi servi de paravent à l'impérialisme et à la colonisation occidentale. Et ce qui est aujourd'hui considéré comme le phénomène du « sous-développement », est donc à analyser selon les tenants du courant culturaliste et « anti-développementaliste », non pas comme un retard économique, mais principalement comme la résultante logique d'un processus d'imposition sans nuances des valeurs occidentales aux sociétés qui étaient habitées par d'autres valeurs sociales, culturelles, politiques et économiques.

L'invasion culturelle a donc privé note Serge LATOUCHE, les sociétés du Tiers- Monde de leur histoire, d'une mémoire collective qui a entraîné une incapacité

---

[313]Ibid., p. 13.
[314] Ibid., p. 13.
[315] Cité par RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p. 90.

de ces sociétés à engendrer des projets socioéconomiques autonomes et libérateurs[316]. Et il conclut en ces termes : « *Dépossédés de la connaissance de leur propre réalité, déracinés de l'intérieur, les membres des sociétés du Tiers-monde n'ont tous qu'un désir : s'identifier aux Occidentaux, et le moyen fétiche qui signifie ce désir s'appelle développement économique.*»[317]

Les théoriciens dits de l'école de la dépendance s'inspireront eux aussi de ce modèle d'analyse de la problématique du « développement » pour formuler une lecture politique de ce qui se joue à travers la notion de « développement ».

III-2. Le développement comme concept idéologico- politique

On doit aux théoriciens dits de « l'école de la dépendance » les premières tentatives d'une analyse de la problématique du « développement » en termes de rapports géostratégiques entre un Nord capitaliste et économiquement « indépendant », et un Sud au système économique extraverti, par conséquent économiquement « dépendant ».

Il s'agissait pour les définir, d'un groupe d'intellectuels provenant d'horizons géographiques et disciplinaires différents qui entendaient par une méthode d'analyse de l'histoire analogue au marxisme, clarifier les véritables ressorts du « développement » des sociétés industrialisées de l'Occident, et du sous-développement des sociétés non industrialisées du Tiers-Monde.

Parmi les figures les plus influentes de ce groupe, on peut citer entre autres : aux Etats-Unis, l'économiste Paul A. BARAN et Paul M. SWEEZY, au Brésil, Fernando HENRIQUE CARDOZO, Enzo FALETTO, Celso FURTADO, en Afrique Samir AMIN, en Europe André-Gunder FRANK, et enfin en Argentine l'Argentin Raul PREBISCH qui dirigea la Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL), et deviendra d'ailleurs en 1964 le premier secrétaire général de la

[316] LATOUCHE (S.), ***Faut-il refuser le développement ?***op.cit., p. 179.
[317]Ibid., p. 179.

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement économique (CNUCED).

Ils incriminent le mode de fonctionnement du système économique et politique international qui est à leurs yeux source du « développement » inégal entre le Nord qui représente le centre de l'économie mondiale, et le Sud constitué des Etats périphériques à ce centre. Le système économique et politique international a en réalité généré soutiennent-ils, une véritable structure d'exploitation des économies du Tiers-Monde par les économies capitalistes du centre. Ce qui a entraîné de profondes inégalités socioéconomiques entre les sociétés du Nord et celles du Sud.

La thèse qu'ils avancent à l'appui de leur raisonnement, est que les logiques qui habitent l'esprit du système capitaliste international, étaient telles qu'il était quasiment impossible aux sociétés du Tiers-Monde, d'amorcer une dynamique économique significative susceptible de leur permettre de rattraper leur retard économique vis-à-vis des sociétés du Nord.

La division internationale du travail d'abord, qui a cantonné les pays du Sud à n'être que de simples exportateurs de matières premières à faible valeur ajoutée, et la détérioration ensuite des termes de l'échange due à la baisse du coût mondial des matières premières, a provoqué un phénomène de désindustrialisation au Sud auquel il faut ajouter la faible croissance économique que ne cessent de connaître ces pays depuis le début de la dérégulation économique et financière des décennies 80.

Comme le propose Gilbert RIST à la suite d'André Gunder FRANK[318], il est question dans le schéma d'analyse de l'école de la dépendance, de penser le rapport entre « développement » et « sous-développement » dans une perspective historico-structurale[319]. Ce sont les contraintes structurelles qui ont historiquement accompagné le « développement » du capitalisme au Nord, qui ont engendré les rapports de domination et de dépendance économiques dont sont victimes les économies du Sud. Ces distorsions de la structure économique internationale décrites par une abondante

[318] FRANK (A-G.), ***Le développement du sous-développement. L' Amérique latine***, Paris, Maspero, 1964.
[319] RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p. 208.

littérature en la matière[320], ont fait que le « développement » des uns a entraîné le sous-développement des autres.

C'est donc à la lumière de l'inscription des sociétés périphériques dans le système capitaliste mondial et du cadre structurel international qu'elle a dessiné, qu'il serait plus adéquat estiment les théoriciens de l' « école de la dépendance », de concevoir les véritables ressorts du « développement » des sociétés industrialisées du Nord, et ceux du sous-développement des sociétés dites traditionnelles du Sud. En raisonnant souligne RIST en termes de structure internationale au lieu de destinée individuelle des nations, les dépendantistes ont fait apparaître les mécanismes nationaux et internationaux d'appropriation du surplus au profit des économies du centre[321] qui expliquent le retard économique et social des sociétés de la périphérie. Ils éclairent par ce biais sous un jour nouveau, l'histoire économique et sociale du monde ; et fournissent ainsi de nouvelles pistes d'interprétation de cette histoire qui est marquée le moindre qu'on puisse dire par bien de controverses.

On peut le dire, l'originalité des apports des théoriciens de l' « école la dépendance » à la réflexion sur le « développement », est d'avoir réussi tant bien que mal à montrer contrairement à la thèse rostowienne que le « sous-développement » des sociétés du Sud n'est pas un « état naturel » des choses. Il est le résultat d'un certain façonnement des rapports socio-économiques internationaux qui remonte loin dans l'histoire, et qu'on pourrait approximativement situer au début du XVe siècle avec la découverte de l'Amérique[322]. En d'autres termes le « défaut de développement » dans les sociétés de la périphérie, est la résultante d'une série d'obstacles historiques et structurels à ce « développement »[323].

---

[320] Il convient de lire à cet effet, AMIN (S.), ***L'accumulation à l'échelle mondiale***, Paris, Ed. Anthropos, 1970 ; BAIROCH (P.), ***Le tiers-monde dans l'impasse***, Paris, 3è Ed., 1992, FRANK (A-G), ***Le développement du sous-développement. L' Amérique latine***, op.cit.

[321] RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p. 211.

[322] C'est la position que défend notamment LATOUCHE dans ses écrits.

[323] Oswaldo de RIVERO fait observer qu'aujourd'hui par exemple, le libre-échange des produits et services n'est pas aussi libre qu'on le prétend. Car 38000 transnationales et leurs 250000 filiales s'accaparent presque 60% du commerce mondial. Ce commerce intra-firme n'est pas le produit de la concurrence mais bien de stratégies, d'alliances, de fusions et de pratiques commerciales restrictives planifiées par les transnationales. Pire, une proportion importante du commerce mondial est loin d'être libre puisque celui-

On retrouve curieusement ici également, quelques accents du raisonnement du courant anti-développementaliste que nous avons évoqué plus haut, pour qui l'éveil à la modernité des sociétés du Sud a été freiné et stoppé par l'impérialisme et la colonisation occidentale. Ces deux phénomènes ont engendré des rapports de vassalité économique et politique dont ont du mal à se soustraire encore aujourd'hui, les pays dits en voie de développement.

L'entreprise du « développement » des sociétés du Sud a donc été handicapée selon les théoriciens de l' « école de la dépendance » par une série de conjonctures historiques. La seule voie de salut qui s'offre à présent à elles, est celle qui passe par la reconquête de leur propre histoire et de leur identité culturelle, afin de se forger un rapport au monde et aux « autres » qui s'intègre mieux à leur système de valeurs ancestrales. Comme le souligne Guillaume OLIVIER, c'est l'idée d'imposer une vision occidentale du « développement » à des populations qui ont une culture et une histoire différentes qui n'est plus acceptée[324]. Ainsi comme le relève LATOUCHE, fruit d'une croyance occidentale, il conviendrait de bannir le « développement » car il repose sur une vision économiste qui, en imposant les valeurs de l'Occident, se traduit par une perte d'identité et un phénomène de déculturation des sociétés du Sud[325]. Et il conclut dans un autre ouvrage comme suit: *« renouer avec le fil d'une histoire interrompue par la colonisation, le développement et la mondialisation est important pour retrouver et se réapproprier une identité culturelle propre*[326]. » Que retenir en somme au terme de cette première partie de notre étude ?

Au cours de la première partie de la présente thèse, nous nous sommes appliqué à faire l'exercice de ce qu'on pourrait appeler un état des lieux des représentations courantes de l'idée de « développement ». Cet éclairage historico-théorique des diverses représentations auxquelles a souvent donné lieu la réflexion sur le

---

ci est réglementé par quelques 22000 normes de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Cf. de RIVERO (O.***), Le mythe du développement***, op.cit., p. 169.

[324] OLIVIER (G), ***L'aide publique au développement : un outil à réinventer***, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer, 2004, p. 42.

[325] LATOUCHE (S.), ***Justice sans limites. Le défi de l'éthique dans une économie mondialisée***, Paris, Fayard, 2003.

[326] LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 250.

« développement », nous a semblé être un préalable méthodologique indispensable pour situer le contexte théorique, idéologique, culturel voire philosophique d'où procède une assimilation du « développement » à la croissance économique.

Que l'on se situe dans l'approche structuraliste du « développement » telle qu'elle s'éclaire à travers l'*épistémè* des sciences économiques, ou dans l'approche culturaliste, telle qu'elle s'éclaire au sein des théories sociologiques de la modernisation, ou encore dans l'approche idéologico-politique ou néo-marxiste telle que cela se donne à penser dans les théories de l' « école de la dépendance », on ne peut qu'être habité par un sentiment d'insatisfaction théorique. Ces différentes approches ont en effet manqué de toucher à l'essentiel.

Le nœud gordien du problème nous semble t-il, n'a été que partiellement cerné. L'une comme l'autre, ces différentes approches n'ont pas réussi à problématiser la question du « développement » à partir du bon bout. L'approche structuraliste présente l'inconvénient d'une surestimation de la place de l'*économique* dans le progrès social. Elle a confiné l'analyse du « développement » au sein d'un cadre théorique et institutionnel où l'attention n'a été prêtée qu'aux dogmes de la rationalité économique classique. De fait, l'interrogation éthique et politique sur les finalités ultimes de l'activité économique des hommes et des sociétés a souvent été occultée. Elle a souvent constitué un point aveugle des divers discours tenus sur le « développement ». Seule n'a été retenue et jugée digne d'intérêt que l'accumulation de biens matériels et monétaires comme objectifs du « développement ». Or, comme le remarque MEDA :

> « Il faut oser dire que nous ne sommes pas en pénurie de biens matériels, que notre société n'est pas globalement en manque de produits de base, mais que c'est bien plutôt la répartition sur l'ensemble de la population de ces biens et services qui fait problème ; que notre société se fissure et s'atomise et que les fonctions de cohésion sociale et de solidarité s'amenuisent sans que rien mesure leur déclin. »[327]

Il a bien fallu attendre le début des années 1990 avec la publication de l'IDH pour voir s'infléchir ces conceptions dominantes du « développement ». L'IDH en

[327] MEDA (D.), ***Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse***, Paris, Flammarion, 2008, p. 76.

renouvelant le discours sur le « développement », a avant tout réussi à faire prendre conscience de la nécessité pour nos sociétés, de se doter de nouveaux instruments théoriques pour penser les enjeux du « développement » économique et social. Il nous a contraint à nous interroger à l'instar de MEDA pour savoir si en fin de compte, le vrai péril qui nous guette n'est-il pas la dissolution complète de la société sous le coup d'inégalités de plus en plus insupportables ? N'est-il pas enfin temps d'essayer de comprendre si les indicateurs que nous continuons à utiliser aujourd'hui sont bien ceux qui nous permettent de mettre en évidence les véritables menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre société et de mobiliser les moyens nécessaires pour y faire face[328].

Au cours de la deuxième partie de ce travail, nous reviendrons sur le contexte et les enjeux du réaménagement épistémologique et doctrinal au sein de la pensée du « développement ». Nous nous appliquerons à rendre compte des « évolutions » et « révolutions » épistémiques qu'ont généré les nouvelles grilles d'analyse de la notion de « développement ». Nous préciserons pour finir en quoi le souci de se doter de nouveaux outils d'analyse et de mesure du progrès social que traduisent ces mutations dans la pensée du « développement », est annonciateur des prémices d'une nouvelle modernité économique, politique et sociale.

[328] Ibid., p. 77.

DEUXIEME PARTIE

CONTEXTE ET ENJEUX D'UN REAMENAGEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET DOCTRINAL AU SEIN DE LA PENSEE DU DEVELOPPEMENT

« […] l'économie moderne s'est trouvée considérablement appauvrie par la distance qui a éloigné l'économie de l'éthique.», **Amartya K. SEN, *Ethique et économie*, [1993], Paris, Quadrige, 2012, p.11.**

« L'économie est une science morale et normative. Et cela a toujours été le cas. Une large part de l'économie est vouée à l'éthique, à l'éthique appliquée et souvent à l'éthique pure comme dans les questions de choix social, les théories de l'équité ou de la justice économique, ou les concepts d'inégalité et de pauvreté. L'économie est, en fait, presque la science sociale normative (à coté de l'éthique sociale et de la philosophie politique si tant est que cette dernière soit une science sociale). » Serge-Christophe KOLM, [2005], p.448

Cette deuxième partie de la thèse vise à repréciser les contextes politiques, socioculturels et épistémologiques qui ont conduit à la révolution paradigmatique de la pensée du « développement » vers la fin du siècle dernier.

Dès le début de la décennie 70 en effet, une partie de l'élite des pays occidentaux ainsi que certaines associations de la société civile ont réclamé une réflexion globale sur les modèles de « développement » propres à la plupart des sociétés contemporaines. Les limites écologiques à la poursuite d'un processus de croissance économique illimitée et indéfinie, vulgarisées par le très médiatique *Rapport Meadows* que nous avons précédemment évoqué, ont constitué les premiers éléments d'une alerte qui se fera de plus en plus persistante à travers le combat de divers mouvements sociaux.

Ce rapport a en effet sonné le glas d'un modèle de « développement » qui a montré ses limites, et qui ne peut survivre qu'au prix de grands périls écologiques et socioéconomiques pour l'humanité. Elle a en outre ravivé les interrogations voire les angoisses portées par certaines grandes figures de l'Ecole de Francfort[329] sur le devenir des sociétés industrielles qui ont fait du productivisme et de la consommation de masse, leur mode privilégié d'être au monde.

En rappelant au cours de cette deuxième partie de notre travail, le contexte et les enjeux du changement de paradigme survenu vers la fin de la seconde moitié du XXe siècle quant aux modalités d'appréhension de la problématique du « développement », nous nous emploierons à mettre en évidence comment ce changement de paradigme – cristallisation en réalité des conjonctures théoriques et politiques de l'époque – peut être considéré toute proportion gardée, comme le résultat d'une réelle révolution conceptuelle, et signe en même temps d'une véritable rupture historique.

Nous nous appliquerons en outre à faire le point sur le renouveau des objets de la philosophie morale, politique et sociale qui a pu s'esquisser à travers les nouvelles

[329] HORKHEIMER (M.), ADORNO (T. W.), MARCUSE (H.), pour ne citer les figures les plus emblématiques parmi cette génération de penseurs.

représentations des finalités du « développement », telles qu'elles s'éclairent à travers les différents rapports mondiaux sur le « développement » humain ainsi qu' au sein des travaux d'Amartya SEN, qui soit dit en passant, ont influencé les principales idées directrices de ces rapports. L'originalité des préceptes analytiques des théoriciens de la critique de la valeur dans ce champ de réflexion, sera tout aussi évoquée. Ils ont en effet eu le mérite de nous inciter au réexamen philosophique des instruments conceptuels et théoriques en fonction desquels nous évaluons les interactions sociales et politiques qui se jouent au sein de nos sociétés à l'occasion du procès de la production économique.

CHAPITRE I

LES IMPASSES DU MODE OCCIDENTAL DE DEVELOPPEMENT : LA CRITIQUE D'AMARTYA SEN

Les impasses dans lesquelles a conduit une représentation du « développement » focalisée exclusivement sur les indicateurs monétaires du type du PIB ou du PNB, ont mis en évidence l'urgence qu'il avait à songer à de nouvelles approches. Amartya SEN a incarné par son souci du renouvellement théorique et méthodologique des préoccupations en économie du bien-être[330] et en philosophie morale, politique et sociale à la suite de l'œuvre géniale de John RAWLS, ce renouveau de la pensée du « développement ». Dans le présent chapitre, nous reviendrons sur les contributions originales de SEN à la pensée du « développement ».

Mais avant cette présentation de la contribution senienne à l'économie du « développement », il est important de souligner qu'aussi bien le renouveau de la pensée du « développement » en général que les réflexions de SEN sur le sujet, sont tributaires d'un contexte culturel, intellectuel, économique, politique voire moral assez singulier qu'on ne saurait objectivement occulter, si l'on veut prendre toute la mesure des conséquences des mutations qui sont survenues sur la scène internationale au cours de cette période. Le contexte en question est celui des divers bouleversements qu'a connu le monde au cours de la décennie 70 qui débute tout juste – il n'est pas anodin de le faire remarquer – à la suite de deux évènements majeurs : d'abord la révolution chinoise de 1967 et ensuite le mouvement de Mai 68[331].

---

[330] Cette science qui doit son appellation à l'économiste anglais Arthur Cecil PIGOU qui l'évoqua pour la première fois en 1920 dans un traité intitulé ***Economics of welfare,*** se propose d'indiquer les règles qui doivent présider à la répartition des ressources dans une société pour le bien-être de tous.

[331] Ces deux évènements en effet, sont le symbole d'une remise en cause de l'hégémonie d'un ordre du monde et d'un ordre socio-culturel jugés désuets.

I-1 : Contexte historique, économique, politique et intellectuel d'une mutation

Le grand bouleversement idéologique et intellectuel dont le monde sera le théâtre au cours de la décennie 70 est une série de conjonctures de diverses natures. Ces conjonctures ont en effet contribué à forger une sorte de « conscience universelle » des problèmes de l'humanité, qui impactera du même coup l'objet de l'analyse économique au cours de ladite période[332].

En premier lieu, sous les auspices des Nations Unies, fut convoquée du 5 au 16 juin 1972 à Stockholm, une conférence sur l'environnement humain qui pour la première fois, attira l'attention mondiale sur les dangers de la pollution, l'épuisement des ressources, la désertification, et bien d'autres fléaux écologiques. Au cours de cette même année, le *Rapport Meadows* fut rendu public et confirmait le diagnostic d'un monde qui sera confronté à des périls écologiques irréversibles si un coup d'arrêt n'était pas porté au modèle de croissance économique et industrielle de l'Occident.

Sur le plan économique, l'Occident connut au début de cette même décennie 70, une sévère période de récession économique que viendra aggraver le choc pétrolier de 1973[333]. Beaucoup d'incertitudes planaient alors sur la possibilité pour les pays industrialisés de maintenir le cap d'une croissance soutenue et forte, telle qu'ils l'ont connu au cours de la faste période économique des Trente Glorieuses.

Concurremment au cours de cette même période, à l'issue de leur quatrième conférence, tenue à Alger en septembre 1973, les chefs d'Etats ou de gouvernements des pays non alignés demandèrent au secrétaire général des Nations Unies, par la voix du président Houari BOUMEDIENNE, de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour étudier les « problèmes relatifs aux matières premières et au développement ». Celle-ci se tint du 9 avril au 2 mai 1974 et proclama la

---

[332] Comme s'applique d'ailleurs à le montrer Sophie PELLE dans sa thèse de doctorat : *« les années 1970 et celles de la décennie qui lui succède, voient la théorie économique se tourner vers des thèmes de recherche qui avaient jusqu'alors été relativement absents de son corpus. »* Cf. Sophie PELLE, ***Amartya K. SEN : la possibilité d'une éthique économique rationnelle,*** 512 p. Thèse : Science économique, Paris, 2009.

[333] En l'espace de deux mois les pays membres de l'Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole (OPEP) quadruplèrent le prix du pétrole, pour signifier à l'Occident leur mécontentement pour son soutien à Israël pendant le conflit proche-oriental qui l'opposait à l'Egypte.

Déclaration concernant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International (N.O.E.I) assortie d'un programme d'action[334]. Enfin le 12 décembre 1974 par la résolution 3281 (XXIX), la charte des droits et devoirs économiques fut adoptée[335].

Au total, la décennie 70 sur le plan économique, a symbolisé pour l'Occident le signe de sa fragilité économique. Mais par contraste, il a symbolisé pour le Tiers-Monde, l'espoir d'un essor économique rendu enfin possible grâce à une refonte des règles économiques internationales par le N.O.E.I[336].

Sur le plan politique, l'humiliante défaite en avril 1975 de la plus grande puissance économique et militaire du monde en l'occurrence les Etats-Unis devant les troupes nord-vietnamiennes, semblait marquer la fin de l'hégémonie occidentale sur les pays du sud. L'indépendance de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau à la suite de la révolution des Œillets en avril 1974, parachevait le mouvement de décolonisation entamé depuis la décennie 50 et qui faisait de l'autodétermination des peuples un principe politique irréversible.

Les pays du Sud pouvaient alors dorénavant forger leur système économique et social en fonction des valeurs qui leur sont propres. Ils revendiquaient une autonomie politique et économique qui commençait à défaut d'être à portée de main, était tout au moins à portée de pensée.

---

[334] Il s'agit de deux résolutions : 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI), adoptées l'une et l'autre le 1er mai par consensus.

[335] Cf. RIST (G.), ***Le développement, histoire d'une croyance occidentale***, op.cit, p. 257.

[336] On peut en effet y lire ce qui suit : *« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies [...] conscients de l'esprit, des buts et des principes de la charte des Nations unies qui visent à favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, proclamons solennellement notre détermination commune à travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en développement et assurera dans la paix et la justice aux générations présentes et futures un développement économique et social qui ira en s'accélérant [...]. Il s'est révélé impossible de réaliser un développement harmonieux et équilibré de la communauté internationale dans l'ordre économique international actuel. [...] La coopération internationale en vue du développement représente l'objectif et le devoir communs de tous les pays. C'est dire que le bien-être politique, économique et social des générations présentes et futures dépend plus que jamais de l'existence entre tous les membres de la communauté internationale d'un esprit de coopération fondée sur l'égalité souveraine et la suppression du déséquilibre qui existe entre eux ».*

Pour ce qui est enfin du climat intellectuel qui a renforcé l'idée de penser le « développement » économique, social et humain, autrement qu'en termes de croissance économique, il faudrait rappeler que cette évolution est le fruit du combat des mouvements sociaux et d'une élite internationale[337], qui n'ont de cesse de dénoncer les injustices sociales, les inégalités croissantes, la faim, les maladies dont sont victimes une bonne partie de la population mondiale en dépit de la disponibilité des ressources pour y faire face efficacement.

Le sens de la justice commandait donc qu'on s'attaque à la racine du « mal-développement ». Il fallait identifier précisément ce qui fait défaut à la majorité des gens afin qu'ils mènent une vie riche et épanouie.

Le diagnostic de la situation une fois posé, on finira par réaliser que seule la prise de mesures publiques permettant à chaque individu d'assurer l'entière satisfaction de ses besoins fondamentaux, pourrait permettre de vaincre le fléau du sous-développement.

Ainsi l'approche des « besoins fondamentaux » pour penser la problématique du « développement » a été mobilisée par les grandes institutions internationales et autres organisations non gouvernementales qui ont pour mission la promotion du « développement » économique et social dans le monde. Elle inaugure l'ère d'un nouveau paradigme du « développement ».

C'est Robert Mc NAMARA alors président de la Banque mondiale, qui utilisa officiellement pour la première fois à l'occasion de la présentation de son discours annuel devant le Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale en 1972, la notion des « besoins fondamentaux » dans l'univers institutionnel du système des Nations Unies.

Pour concilier l' « impératif » de la croissance et celui de la justice sociale, il choisit de brosser un tableau dramatique de la condition des populations des pays du

---

[337] C'est dans les années 70 nous rappelle MEDA que plusieurs tentatives visant à construire des indicateurs alternatifs ou complémentaires au produit intérieur brut furent engagées, notamment celles de Tobin et Nordhaus en 1972, qui contestaient au PIB la capacité d'être un indicateur de bien-être. Cf. MEDA (D.), ***Au-delà du PIB : Pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p.11.

Sud, caractérisée par leur incapacité à prendre leur destin en main, faute de pouvoir satisfaire leurs « besoins les plus essentiels ». Alors pour faire face à cette déplorable situation, il convient non seulement d'accroître considérablement l'aide publique au « développement », mais encore de veiller à ce qu'elle atteigne véritablement les plus pauvres. A cette fin, le président de la Banque mondiale exhorte les gouvernements des pays en « développement » à se préoccuper davantage des besoins humains les plus essentiels à savoir l'amélioration de la nutrition, du logement, de la santé, de l'éducation et de l'emploi de leurs populations[338].

Pour vivre, cela est évident, chacun doit manger, se loger, se vêtir, disposer d'un environnement sain et, pour trouver un emploi afin de « gagner sa vie », il lui faut avoir reçu au préalable une certaine formation. Fort de tout ceci, les priorités du « développement » sont alors dorénavant définies par la satisfaction de ces invariants de la vie humaine que constitue les « besoins fondamentaux ». L'approche était en ce sens originale, et très critique à l'égard des grands agrégats macroéconomiques habituels des Institutions économiques et financières. Elle a en effet marqué un tournant historique dans les opérations courantes de la Banque mondiale[339] à l'égard des pays en « développement »[340].

Il a été clairement mis en évidence l'opposition de principe entre la perspective macro-économique du « développement » d'une part, et d'autre part, la préoccupation pour la justice sociale telle qu'elle s'incarne à travers l'approche du « développement » centrée sur la satisfaction des « besoins fondamentaux ». De fait on peut dire que l'*establishment* du « développement » a subi une profonde mue qui affectera de toute façon le renouveau de la pensée du « développement » au cours des décennies 80 et 90.

Considérant en effet, que certaines exigences fondamentales de l'existence humaine comme s'applique à le démontrer Abraham MASLOW dans sa théorie de la

---

338 Discours prononcé devant le Conseil des gouverneurs par Robert Mc NAMARA président de la Banque mondiale, Washington (D.C.), 25 septembre 1972, p.23.

339 En effet, la Banque mondiale a du revoir son cahier de charges. Sans pour autant renoncer au financement de projets de grande envergure, comme les infrastructures routières ; elle est devenue plus soucieuse des préoccupations des communautés à la base.

340 Cf. RIST (G.), ***Le développement. Histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p.289.

« pyramide des besoins », doivent être d'abord satisfaites, avant que ne puissent l'être à leur tour d'autres plus élevées, une intense activité « empirico-théorique » se mettra en chantier afin de définir ce qu'il fallait entendre par besoins fondamentaux et, surtout, quels sont les moyens qui devraient être mis en œuvre afin de les satisfaire[341].

Les investigations économiques et philosophiques d'Amartya SEN, participent également de ce même souci d'une prise en compte des préoccupations sociales et politiques de cette décennie 70. Il serait bien indiqué afin de mieux cerner l'originalité de l'apport théorique de l'auteur quant à la pensée du « développement », de procéder à une brève présentation biographique du personnage, pour saisir du même coup, en quel sens l'environnement académique et institutionnel au sein desquels il a évolué, ont également contribué à forger ses prises de position théorique et méthodologique.

I-2 : Amartya SEN : Vie et œuvre[342]

Amartya SEN est né en 1933 à Santiniketan, au Bengale. Professeur à Calcutta à l'âge de 23 ans, puis à Cambridge, à New Dehli, à la London School of Economics et à Oxford, SEN a enseigné dès 1987 à Harvard l'économie et la philosophie.

Sa notoriété précoce chez les spécialistes est due à un ouvrage austère, *Collective Choice and Social Welfare* (1970) qui affronte à l'aide d'une instrumentation logico-mathématique assez raffinée le fameux théorème de Kenneth Joseph ARROW – Prix Nobel d'économie en 1972 –, lequel démontre l' « impossibilité », étant donné certaines hypothèses communément acceptées, de fonder un choix collectif sur les préférences des individus.

SEN s'intéresse à ARROW, car il désirait en effet savoir s'il est possible d'utiliser les méthodes d'investigation explorées par ce dernier, pour déterminer si une série spécifique de principes généraux de choix sont ou ne sont pas compatibles pour définir

[341] Ibid., p. 294.
[342] Cette présentation biographique s'inspire des indications contenues dans l'ouvrage de l'auteur intitulé : ***L'économie est une science morale***, Paris, La Découverte, 2003.

des décisions collectives cohérentes[343]. Ce qui le conduira à se rendre compte que nombre des conflits entre différents principes de décision collective sont dus en dernière analyse à des divergences au niveau de ce qu'on peut définir comme « base informationnelle » de ces principes. Chaque principe sélectionne l'information qu'il estime pertinente. Ainsi, par exemple l'information « utilité » néglige des dimensions du comportement humain qui sont fort importantes à prendre en considération pour définir non seulement le bien-être comme niveau supposé de satisfaction des désirs, mais aussi comme la réalisation d'une ample gamme de potentialités humaines[344].

Partant de l'idée que *l'Homo oeconomicus* considéré comme un agent rationnel dépourvu de dimensions affectives et morales, n'est guère réaliste, ni efficace y compris d'un point de vue économique, SEN entend renouer le dialogue avec la philosophie morale et politique. Il nous rappelle à ce sujet qu'Adam SMITH, injustement perçu par nombre de ses admirateurs contemporains comme le chantre de l'égoïsme rationnel et du laisser-faire absolu, était professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow. Auteur d'une *Théorie des sentiments moraux*, admirateur des stoïciens grecs, SMITH écrivait à leur propos : *« L'homme […] devrait se considérer non pas comme séparé et détaché de tout, mais comme un citoyen du monde, un membre de la vaste communauté de la nature […], dans l'intérêt de cette grande communauté, il devrait à tout instant être prêt à sacrifier son propre petit intérêt»*.[345] Pour SEN l'éloge du marché effectué par SMITH est plutôt lié à un souci d'efficacité de la production et des échanges dans un contexte historique tout à fait particulier marqué par la sortie des économies occidentales de la société féodale et mercantiliste. L'auteur de la *Théorie des sentiments moraux*, ne songeait nullement l'étendre à toutes les sphères de la vie sociale.

---

343 Il nous renvoie en effet ici aux théories du « *choix social* » qui est une branche particulière de l'économie qui étudie comment, à partir des préférences des individus, on peut déduire des préférences sociales pour fonder des décisions collectives ou des choix sociaux.

344 Cette clairvoyance de la nature des problèmes le conduira à réfuter comme le lui a déjà suggéré le théorème d' « impossibilité » d'ARROW, la possibilité de fonder une décision collective sur la base des préférences individuelles. Cela constituera également l'une des sources de la pomme de discorde entre lui et RAWLS en ce qui concerne la question des principes qui doivent fonder la justice.

345 SMITH (A.), *The theory of moral sentiments*, clarendon press, Oxford, 1975. Cité par SEN in *L'économie est une science morale, op*.cit., p.17.

SEN entend donc raviver à travers ses conceptions du bien-être social, cette inspiration morale, qu'il rencontre également sous d'autres formes chez ARISTOTE, Karl MARX, ou John Stuart MILL. Il ne s'agira pas seulement pour lui de retrouver les racines « éthico-philosophiques » de la science économique, mais d'utiliser les instruments logico-mathématiques extrêmement sophistiqués forgés par les économistes pour éclairer la nature éminemment complexe de l'interdépendance sociale[346]

I-3 : La contribution senienne à la pensée du développement : les limites de la croissance économique comme indicateur pertinent du progrès social

« Nous ne sommes pas des objecteurs de croissance faute de mieux ou par dépit, parce qu'il ne serait plus possible de continuer comme avant. Même et surtout si une croissance infinie était possible, ce serait à nos yeux une raison de plus pour la refuser pour pouvoir rester simplement des humains. […] Notre combat est avant tout un combat de valeurs. Nous refusons cette société de travail et de consommation dans la monstruosité de son ordinaire et pas seulement dans ses excès. » Paul ARIES, *Décroissance ou barbarie*, Villeurbanne, Ed. Golias, 2005, p. 31.

A la fin des années 80 pour faire écho aux grands mouvements sociaux de contestation des modèles économiques du « développement »[347], l'économiste pakistanais Mahbub ul HAQ et son collège indien Amartya SEN, ont eu l'intuition de repenser la problématique du « développement » dans une approche novatrice. Les idées défendues par ces deux auteurs, ont eu pour effet d'inaugurer un changement d'orthodoxie dans la pensée économique relative au « développement ».

---

[346] Cf. SEN (A.), *Ethique et économie*, op.cit., 2012.

[347] En effet comme le note si bien Philippe SEYNES, dans son article : « Points critiques du développement dans les années 80 » in *Bulletin de liaison du Centre de développement de l'OCEDE*, n°7, 1981 : dans les années 70/80, les bilans des politiques de « développement », tous négatifs dans l'ensemble, ont rendu impérieux le déplacement du centre d'intérêt des discussions sur le « développement », l'attention étant alors quelque peu détachée des problèmes de croissance et portée sur ceux liés à la pauvreté, à la participation des masses au processus décisionnel ainsi qu'à la réduction de la dépendance des nations périphériques. p. 5.

Grâce alors à la critique de la doctrine libérale du « développement » dont SEN représente l'une des grandes figures emblématiques dans le monde, le discours sur le « développement » s'est trouvé légitimement alimenté par de nouvelles revendications d'ordre politique et axiologique au sein desquelles les finalités du « développement » sont profondément redéfinies.

Le concept de « développement » est ainsi l'occasion pour SEN de s'interroger à nouveaux frais sur les effets du divorce entre l'éthique et l'économie et, plus singulièrement de ses implications quant à la définition des moyens et des fins du « développement ». Le principal acquis de ses élaborations théoriques, est qu'il faille considérer la croissance économique comme un indicateur impertinent d'évaluation du progrès social.

En effet, l'enseignement majeur à tirer de la réfutation de la croissance économique comme indicateur pertinent du « développement », est qu'on ne peut réduire le succès d'un pays ou le bien-être des individus à des aspects monétaires. Soutenir par exemple qu'une amélioration du revenu annuel par habitant, donc la croissance économique, est gage de « développement », c'est témoigner là, d'une conception très réductrice du « développement »[348]. Certes, on ne saurait le nier, sans ressources économiques, le « développement » n'est sans doute pas possible. Mais de là à réduire le « développement » à la seule croissance économique, tel est en effet le réductionnisme à éviter. Car comme le fait observer Patrick VIVERET :

> « Le produit intérieur brut (PIB) – et son évolution, le "taux de croissance"– est devenu dans nos sociétés obsédées par la mesure monétaire, un véritable "indicateur sociétal" que l'on évoque sans jamais préciser ses conditions de

[348] Cette conviction que le « développement » ne saurait se réduire à la seule croissance économique s'est de plus en plus affirmée au fil des diverses décennies des Nations Unies pour le « développement ». En effet en 1960, les Nations Unies ont lancé la première décennie du « développement » ; la seconde fut lancée en 1970 et la troisième en 1980. Mais les deux dernières décennies pour le « développement » (la seconde et la troisième) ont été conçues dans une nouvelle approche. Elles ont été intégrées dans une stratégie internationale du « développement » (SID). En effet alors qu'on continuait jusqu'en 1965 à confondre croissance économique et « développement » et que l'on supposait que le « développement » pouvait se mesurer à travers l'augmentation du revenu ou du produit national brut par habitant, les décennies 70 et 80 seront marquées par de nouvelles approches du « développement ». On a enfin compris que la croissance économique et le « développement » humain et social, ne vont toujours pas de paire.

construction, ses paradoxes et ses limites. On le confond avec la richesse d'un pays alors qu'il ignore l'ensemble considérable des richesses non monétaires et qu'il comptabilise positivement nombre de destructions dès lors que celles-ci génèrent des flux monétaires de réparations, d'indemnisation ou de remplacement. »[349]

Pour Géraldine THIERY et Isabelle CASSIERS, les finalités sociales auxquelles la croissance économique ne répond pas, ou pas correctement ; le hiatus entre celle-ci d'une part, et l'évaluation subjective de la satisfaction de la vie d'autre part ; et enfin le problème environnemental dans toute son urgence et sa complexité, justifient la recherche d'indicateurs alternatifs[350].

En réalité, au-delà de la croissance économique, il est également essentiel de savoir si les gens ont la chance de vivre longtemps et en bonne santé, s'ils ont ou non accès à une éducation, et s'ils sont libres d'utiliser leurs connaissances et leurs talents pour façonner leurs propres existences[351]. Il faut en d'autres termes, comme le précise l'approche papale du « développement », que le « développement » soit celui de tout l'homme et de tous les hommes[352].

Or la rationalité dominante en matière de politiques et de discours sur le « développement » comme nous nous sommes appliqué à le montrer depuis le début de cette étude, a engendré un véritable réductionnisme qui a laissé penser que le « développement » se résume en définitive à l'atteinte par une société d'un certain nombre de performances macroéconomiques notamment l'amélioration du PIB et du PNB. Mais comme le signale avec pertinence LATOUCHE, le PIB/PNB traduit au fait une certaine « réalité ». Pour l'essentiel, les conventions qui le fondent s'étayent à leur tour sur une « tradition » culturelle solide, construite en Occident par trois siècles d'économie politique, sept siècles de capitalisme et vingt de pratique marchande. On

---

349 VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, Paris, Ed. de l'Aube, 2004, pp. 95-96.

350 THIERY (G.) et CASSIERS (I.), « Du PIB aux nouveaux indicateurs de prospérité : les enjeux d'un tournant historique » in ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.67.

351 Cf. Avant- propos du Rapport sur le développement humain 2010, édition du 20è anniversaire du RDH : «*La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain* », version PDF.

352 Cf. « ***Populorum progressio*** » l'encyclique du 26 mars 1967 sur le « développement » humain et la notion chrétienne de progrès du Pape Paul VI.

trouve à la base de l'édifice, la question des frontières de l'économique, de ce qui en définit les catégories fondatrices – production, consommation, travail[353]–.

Or si l'on s'en tient à l'expérience historique et épistémologique en matière d'analyse et de politiques publiques dans le domaine du « développement », la focalisation de l'attention exclusivement sur les indicateurs économiques du « développement », loin de faire évoluer la compréhension des mécanismes du « développement », a davantage plongé l'*épistémè* du « développement » dans une sorte de crise. Elle a généré une erreur d'évaluation et d'appréciation de ce qui compte vraiment pour les individus en ce qui concerne leur bien-être.

Jean FABRE, ancien chef de la section de l'information du PNUD à Genève traduit bien cette méprise en des termes suffisamment expressifs lorsqu'il relève :

> « Quand on parle de développement, il est étonnant de constater que l'on pose toujours les questions dans les mêmes termes, c'est-à-dire en raisonnant à partir de critères strictement économiques, comme si les gens ne comptaient pas tellement. Pendant des années, les rapports qui ont fait autorité se sont surtout intéressés à l'évolution des paramètres économiques, notamment du produit national brut ou du revenu par habitant. Mais lorsqu'on rencontre quelqu'un, l'interroge-t-on sur sa production quotidienne ? Ne lui demande-t-on plutôt comment il se porte ? Alors, finalement, pourquoi se poser d'abord et avant tout la question de savoir ce qu'une nation a produit, alors que ce qui compte davantage est de savoir comment va sa population ? Or, on a passé trois décennies du développement pratiquement sans se poser vraiment cette question, en partant d'un présupposé finalement faux, qui consistait à affirmer que "si l'économie va, tout va". En réalité, avec ce mode de raisonnement, on a réussi à subordonner les gens à l'économie au lieu de construire l'économie autour de leurs besoins et de la satisfaction de leurs existences. »[354]

La pertinence de ses analyses ne souffre d'aucun démenti possible ; d'autant plus que les études tant théoriques qu'empiriques comme s'emploie à le montrer MEDA, nous confortent dans l'idée selon laquelle le sentiment d'augmentation de la croissance

---

353 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p.82.

354 FABRE (J.), « Le concept de" développement humain" » in DAUDET (Y.), (dir.), *Les Nations Unies et le Développement de l'Afrique*, Paris, Ed. Pedone, 1994, p. 33.

et de la consommation, ne s'accompagne pas toujours de gains de bien-être[355]. On peut alors conclure à l'incapacité du PIB à représenter convenablement les évolutions économiques et sociales de notre époque. Elle signale par ailleurs l'urgence dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui de définir et d'élaborer de nouveaux indicateurs de progrès économique et social[356]. Car comme l'ironise LATOUCHE, si la croissance engendrait mécaniquement le bien-être, on devrait depuis longtemps vivre aujourd'hui dans un vrai paradis. Or c'est bien plutôt l'enfer qui nous menace[357].

Les réflexions novatrices de SEN dans cette nouvelle voie, traduisent la prise en compte de ce sentiment d'urgence. L'indice du développement humain (IDH) qu'il a contribué à forger aux côtés de son collègue pakistanais Mahbub ul HAQ de par son audience mondiale, témoigne bien de son œuvre pionnière dans la recherche de nouveaux indicateurs de mesure du bien-être des individus et du progrès des sociétés.

Conscient qu'il était de ce que ce qui a appauvri la pensée économique contemporaine est son éloignement de l'éthique, il entend à l'occasion de ses recherches sur de nouveaux indicateurs de mesure et d'évaluation des états sociaux, réinscrire l'analyse économique dans sa vocation éthique[358]. Les limites du PIB par delà les problèmes théoriques qu'elles posent à la science économique, soulèvent également dans le domaine de la justice sociale et de l'éthique environnementale notamment, des préoccupations éminemment éthiques. En dénonçant le PIB comme indicateur pertinent du « développement », SEN assume ainsi une responsabilité morale et intellectuelle qu'il estime à titre personnel, comme devant relever du devoir de tout économiste « sérieux ».

---

[355] MEDA (D.), ***Au-delà du PIB : Pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p. 30.
[356] Ibid., p.11.
[357] LATOUCHE (S.), ***Petit traité de la décroissance sereine***, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2007, p. 41.
[358] SEN fait partie en effet de cette espèce rare aujourd'hui d'économistes qui entendent dans leurs recherches académiques et militantisme citoyen, concilier raisonnement économique et préoccupation éthique.

Le PIB a été depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, présenté comme l'indicateur par excellence du progrès des sociétés[359]. Or en réalité, elle ne fait qu'exprimer en valeur monétaire la croissance de l'activité économique. Pour SEN la focalisation sur un indicateur économique du type du PIB ou encore du type PNB paraît excessive. Le PIB comme s'emploient à le montrer les auteurs de la « *Commission Stieglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social* » à laquelle il a d'ailleurs participé, a été conçu pour le suivi conjoncturel de l'activité économique. Il n'est pas le mieux placé pour approcher la notion de bien-être de la population[360]. Du fait du caractère multidimensionnel du bien-être, de nombreux aspects de ce dernier restent difficiles voire impossibles à mesurer en unités monétaires ; et donc une place importante doit être faite à des indicateurs plus qualitatifs[361].

Dans cette perspective, on doit s'interroger et tenter de comprendre comme nous y convie MEDA, comment nos sociétés ont pu accepter, pour se représenter leur progrès et leur situation, un indicateur qui ne prend en considération que les opérations de vente de biens et services et le coût de production des services non marchands. Comment nos sociétés ont-elles pu accepter que leur richesse soit réduite au seul échange de biens et services au mépris de toutes les autres activités, des autres formes de liens, des autres formes de progrès ou de mise en valeur du monde ?[362]

Pour SEN, tout cela est du comme nous l'avons précédemment indiqué à un mouvement général de la pensée dans le domaine des sciences économiques qui a consisté à expulser des analyses économiques, les préoccupations relatives à l'éthique. Or, qu'on l'admette ou non, les « croyances » et les théories des économistes ont directement ou indirectement une incidence sur la vie des gens.

---

[359] C'est depuis cette période en effet, que le débat économique en Amérique du Nord tout comme en Europe de l'Ouest, a été dominé par l'idée d'une corrélation qui existerait entre la croissance de la productivité et le bien-être collectif.

[360] Cf. STIEGLITZ (J.), Rapport de la c*ommission Stieglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social,* Paris, 2009, p. 14. Version pdf.

[361] Ibid., p. 16.

[362] MEDA (D.), ***Au-delà du PIB : Pour une autre mesure de la richesse***, op. cit., p. 13.

Les répercussions de l'analyse économique ne se limitent pas au seul cadre des controverses doctrinales et épistémologiques. Elles ont une dimension morale et politique indéniable en ce qu'elles inspirent tout au moins bien des mesures publiques et des choix sociétaux qui pourraient impacter positivement ou négativement la qualité de vie des personnes. La préférence accordée depuis plus d'un demi siècle au PIB comme outil de mesure du progrès sociétal en est une parfaite illustration.

C'est tirant toutes les leçons et conséquences de cet état de choses que SEN dans la critique qu'il formule à l'égard du PIB, entend prôner un mode de « développement » qui prend en considération d'autres indicateurs que ceux des valeurs marchandes ou des unités monétaires essentiellement en vogue dans la pensée économique dominante. Par son initiative, il ébranle ainsi la dictature qu'a pu représenter le PIB dans les mesures internationales de la prospérité et du développement humain.

La réflexion sur les politiques de « développement » soutient-il doit être abordée avec la vue la plus large possible, afin de soumettre à l'évaluation tous les sujets importants ; et en prenant garde de n'en négliger aucun[363]. En clair l'adoption par la pensée dominante en matière d'étude du « développement » d'une approche étroite et réductrice en l'occurrence la croissance économique, paraît injustifiée. Elle a conduit les analystes à n'avoir d'yeux pour les phénomènes du marché, oubliant de la sorte que le processus du « développement » ne se limite guère aux réalités d'ordre économique. Il implique la prise en considération d'autres valeurs outre celles du marché.

La variable revenu notamment qui permet d'expliciter l'approche du « développement » fondée sur la croissance du PIB n'est en aucune façon pertinente pour renseigner suffisamment sur la qualité de la vie que mènent les individus d'une société. Au-delà des objections techniques qu'il est possible de formuler à l'encontre de la mesure du bonheur collectif par le PIB, il faudrait souligner également que la diversité humaine et la pluralité des situations ou contextes sont telles qu'à revenu égal, les individus n'ont forcément pas les mêmes possibilités de convertir leur revenu

[363] SEN (A.), ***Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté***, Paris, Ed. Odile Jacob, 2003, p.53.

en une qualité de vie identique. Compte tenu de toutes ces distorsions, un changement de perspectives s'impose donc.

SEN propose pour sa part une approche fondée sur les « libertés » réelles dont disposent les gens pour mener le type d'existence qu'ils ont des raisons de désirer. Ce changement d'approche présente l'intérêt d'offrir un éclairage différent – et particulièrement pertinent – sur le phénomène de la pauvreté[364] dans les pays en voie de développement, mais aussi dans les sociétés riches[365]. Il recommande alors plutôt que de nous focaliser sur la question – exclusive – de l'insuffisance des revenus, si nous déplaçons notre attention vers la notion plus inclusive de privations de capacités[366], nous pouvons alors mieux nous figurer l'appauvrissement des vies humaines et des libertés que l'approche par les revenus tend à évacuer de l'analyse des politiques publiques[367].

Par ce déplacement du centre d'intérêt de la réflexion, il en appelle ainsi au dépassement des analyses plus traditionnelles de politique économique ou d'éthique pratique qui ont souvent accordé la primauté aux revenus et à la richesse au lieu de prêter attention aux caractéristiques spécifiques des vies humaines et des libertés réelles[368]. Car en définitive plus de liberté signifie une plus grande faculté, pour les individus de s'aider eux-mêmes et d'influencer le monde[369]. En clair pour SEN, aucune discussion sérieuse sur le « développement » ne saurait donc se cantonner aux seules questions d'accumulation du capital, de croissance du produit national brut ou autres variables reflétant l'évolution des revenus. Il ne s'agit pas prend t-il soin de préciser, d'ignorer l'importance de la croissance économique, mais de porter son

---

[364] Le chômage massif en Europe avec un taux de 10 à 12% dans la plupart des grandes nations européennes souligne t-il, entraîne une série de privations que ne reflètent pas les statistiques portant sur la distribution des revenus. On néglige souvent ces privations au prétexte que les systèmes de couverture sociale européens compensent dans une large mesure les pertes de revenus des chômeurs. Mais le chômage ne se résume pas à un déficit de revenus. Il provoque aussi d'autres effets à long terme, nuisibles pour les libertés individuelles, les capacités d'initiative et la valorisation des savoir-faire. Ibid., p. 37.

[365] Ibid., p.37.

[366] Nous reviendrons ultérieurement sur cette dimension du problème, lorsque nous exposerons l'idée de « capabilités » chez SEN.

[367]Ibid., p.36.

[368]Ibid., p.35.

[369]Ibid., p. 34.

regard bien au-delà[370]. Car comme l'indiquera pour sa part MEDA qui reprend pour son compte un extrait de la motion d' « Utopia » au congrès de Dijon du parti socialiste français en mars 2003 :

> « La société n'a pas pour unique finalité de produire des biens et des services. L'augmentation de la production et de la consommation ne saurait être considérée comme le seul indicateur de richesse et de bien-être pertinent d'une société. […] Rompons avec la conception d'une richesse dont l'unique indicateur serait le PIB. Substituons à l'objectif de croissance celui de « développement », utilisons de nouveaux indicateurs pour mesurer les vrais progrès de nos sociétés. »[371]

Ainsi comme nous le rappelle de son côté COMELIAU :

> « Si l'on admet que la croissance économique demeure incapable de répondre à tous les besoins des hommes, on retrouve l'exigence centrale des stratégies de développement qui a été dégagée plus haut : celle de combiner les objectifs de croissance avec d'autres objectifs de développement tels que ceux de l'équité, de l'autonomie, du respect de l'environnement, etc. Contrairement aux affirmations de l'idéologie dominante, qui subordonnent ces objectifs à celui de la croissance globale sous prétexte que les retombées de celle-ci permettront de répondre à tous ces objectifs, il importe de considérer simultanément l'ensemble de ces objectifs de développement en vue de définir entre eux un ordre de priorités… »[372]

Pour tous ces motifs donc, SEN insiste sur le fait que toute réflexion sur le « développement » doit prendre en compte avant tout, l'amélioration de la qualité de la vie et les libertés individuelles. Il existe un éventail de libertés dont nous désirons jouir, parce qu'elles nous confèrent une plus grande autonomie, parce qu'elles donnent plus de reliefs à notre vie. Grâce à elles, nous devenons des individus sociaux dans toute l'acception de ce terme, nous exerçons notre volonté, nous entrons en interaction avec le monde dans lequel nous vivons et nous l'influençons[373]. Il faudrait donc

---

370 Ibid., p.29.

371 MEDA (D.), ***Au-delà du PIB : Pour une autre mesure de la richesse,*** op.cit., p. 18.

372 COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.264.

373 SEN (A.), ***Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté***, op. cit., p.29.

concevoir le « développement » comme un processus intégré d'expansion des libertés substantielles, en corrélation étroite les unes avec les autres.

Adopter une telle perspective en effet, permet de se faire une compréhension globale du processus de « développement » et d'intégrer dans l'analyse de la notion les aspects économiques, sociaux et politiques[374]. Ceci paraît relever d'une démarche qui doit désormais s'imposer à la doctrine du « développement », car comme le souligneront pour leur part Yves-Marie ABRAHAM, Louis MARION et Hervé PHILIPPE, la création de richesses phénoménales dont nos sociétés sont capables, les progrès scientifiques et techniques qu'elles accomplissent, ne se traduisent pas forcément par davantage d'égalité entre les humains, ni davantage de liberté. C'est même notent-ils, le contraire que l'on a maintes fois observé, notamment au cours des trois dernières décennies, que ce soit en Occident ou ailleurs[375].

Il faut en somme retenir que la croissance économique n'est pas en soi une finalité du processus de « développement » car son impact dans la vie des gens dépend pour l'essentiel de l'usage qui est fait de ses fruits[376]. Ce qui doit nous importer au premier rang dans toute bonne éthique du « développement », c'est le processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. En se focalisant sur les libertés humaines, on évite une définition trop étroite du « développement », qu'on réduise ce dernier à la croissance du produit national brut, à l'augmentation des revenus, à l'industrialisation, aux progrès technologiques ou encore à la modernisation sociale[377]. Dans cette optique, la liberté apparaît comme la fin ultime du « développement », mais aussi comme son principal moyen. Ainsi le « développement » précise SEN, consiste à surmonter toutes les formes de non-libertés qui restreignent le choix des gens et réduisent leurs possibilités d'agir. La suppression de ces « non-libertés » est constitutive du « développement »[378].

---

[374] Ibid., p.22

[375] Yves-Marie ABRAHAM et al., « Développement durable ou décroissance soutenable ? » in ***Décroissance versus développement durable : débats pour la suite du monde***, Montréal, Ed. Ecosociété, 2011, p.7.

[376] SEN (A.), ***Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté***, op.cit., p.67.

[377] Ibid. p.15.

[378] Ibid., p.12.

Nous avons au cours de ce paragraphe mis en évidence les principales raisons pour lesquelles l'on ne saurait se contenter de la croissance économique comme approche pertinente du « développement ». Mais au-delà de ces raisons ci-dessus évoquées, il y en a bien d'autres, notamment celles qui ont trait aux limites écologiques à un processus de croissance infinie dans un monde fini[379]. Le chapitre qui suit se propose de faire le point sur les objections écologiques à un processus de croissance infinie, et la prise de mesures politiques qu'elles ont impliqué.

[379] Nous faisons ici allusion au caractère limité des ressources naturelles dont dispose la planète pour répondre aux nombreuses sollicitations de notre modèle économique.

CHAPITRE II

DE L'IDEE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

« *L'écologie est subversive car elle met en question l'imaginaire capitaliste qui domine la planète. Elle en récuse le motif central, selon lequel notre destin est d'augmenter sans cesse la production et la consommation. Elle montre l'impact catastrophique de la logique capitaliste sur l'environnement naturel et sur la vie des êtres humains.* » CASTORIADIS (C.), « L'écologie contre les marchands », in *Une société à la dérive*, Seuil, Paris, 2005, p. 237.

Le début de la décennie des années 70 est marqué par une prise de conscience de la communauté internationale des impasses du mode occidental de « développement ». Il est en effet devenu une évidence depuis la vulgarisation du *Rapport Meadows*, que le modèle occidental de « développement » économique n'est pas soutenable[380]. Dès lors, le défi du « développement » est devenu une préoccupation inséparable de celle de la protection de l'environnement.

L'enjeu d'une protection de l'environnement a donc contribué à forger une « conscience écologique » qui insère la problématique du « développement » économique dans le cadre d'une réflexion éthique globale sur les limites de la civilisation industrielle[381]. Comment concilier la rationalité économique propre au mode actuel de « développement » et la logique écologique qui caractérise l'écosystème terrestre ? ont de ce fait constitué un sujet de préoccupation centrale pour la communauté internationale qui s'est vue contrainte de subordonner l'impératif du

---

[380] François RAMADE fait observer pour illustrer le problème, qu'à l'heure actuelle, moins de vingt pour cent de la population mondiale utilise la quasi-totalité de la production globale de matières premières minérales. Qu'en serait-il de cette demande en ressources naturelles quand débutera l'industrialisation du Tiers-Monde ? cf. RAMADE (F.) ***Ecologie des ressources naturelles***, Paris, Ed. Masson, 1991, p.95. Et plus récemment Géraldine THIRY relève dans sa thèse de doctorat que l'empreinte écologique de l'humanité a dépassé la biocapacité de la terre depuis 1976, et lui est aujourd'hui supérieure de plus de 50%. THIRY (G.), ***Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques, et épistémologiques de la quantification***, op.cit., p. 67.

[381] La préoccupante dégradation des écosystèmes de notre planète a en effet ravivé l'urgence écologique.

« développement » économique aux normes environnementales ; fixant de la sorte les balises du licite et de l'illicite au déroulement des activités économiques au sein de nos sociétés modernes[382].

La nécessité d'un « développement durable » vit ainsi jour, et représente un nouveau cadre de référence conceptuelle autour duquel viennent s'organiser les réflexions devant aboutir à un changement de paradigme, pour penser l'économie du futur[383].

Dans ce chapitre, nous reviendrons d'abord à travers le concept de « bioéconomie » du Pr. Nicholas GEORGESCU-ROEGEN, sur les fondements intellectuels et théoriques qui ont rendu possible ce changement de perspective. Nous préciserons ensuite pour finir, comment s'est traduite au plan socio-politique, cette urgence de se doter de nouveaux outils pour concilier respect de l'environnement, croissance économique et progrès social.

II-1 : Les objections écologiques à un processus de croissance infinie : la loi de l'entropie

D'abord sur le plan intellectuel et académique, c'est au mathématicien et économiste roumain Nicholas GEORGESCU-ROEGEN que nous devons les premières ébauches d'une réflexion scientifique sur les liens entre l'activité économique des hommes et la dégradation de l'environnement. Son œuvre pionnière fait en réalité écho à la critique politique du modèle économique capitaliste que l'écologie politique a incarné dès les années 1960. Certes la préoccupation n'a rien de

[382] La conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution qui s'est tenue en 1988 à Toronto par exemple, constitue le premier grand rassemblement international qui a réuni plus de 300 scientifiques et décideurs politiques en provenance de 46 pays où l'on a tenté d'établir des objectifs précis de réduction des gaz à effet de serre. En recommandant que les Etats visent l'horizon de 2005 pour réduire leurs émissions de 20% par rapport au niveau de 1988, cette conférence à la suite de celle de Stockholm de 1972, a constitué une avancée significative dans la prise de conscience des limites écologiques du modèle économique dominant ; jetant ainsi les bases du Sommet de la Terre de Rio, et de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Cf. KLEIN (N.), ***Tout peut changer, capitalisme et changement climatique***, Paris, Ed. Actes Sud, 2015, p. 74.

[383] Celle qui pourrait soustraire l'humanité du péril d'une autodestruction qu'entretiennent les sociétés hyperindustrialisées du monde.

nouveau[384]. Les contraintes naturelles à l'activité économique ont déjà par le passé fait l'objet de réflexion chez des auteurs anciens comme PLATON[385], EMPEDOCLE, MALTHUS, John Stuart MILL, Karl MARX pour ne citer que ceux-ci. Mais c'est GEORGESCU-ROEGEN qui, dans ses travaux sur la bioéconomie, systématise la réflexion à travers sa découverte de la loi d'entropie. Il pose ainsi les jalons de ce qui constituera plus tard l'architecture intellectuelle sur laquelle reposeront les idéologies du « développement durable ».

Le concept de « bioéconomie » dans les travaux de GEORGESCU-ROEGEN, il convient de le préciser, correspond à l'idée que le processus économique possède des racines biologiques, et suggère la perspective d'une intégration du processus économique dans la problématique de l'évolution et du fonctionnement de la Biosphère dont les hommes font irrémédiablement partie en tant qu'êtres vivants[386]. Il s'agit en fait de comprendre que l'économie humaine est une activité qui se déploie au sein d'un environnement physique à savoir l'écosystème terrestre qui obéit aux lois de la thermodynamique dont l'une d'entre elle, est la loi de l'entropie[387].

Or, l'idéologie capitaliste qui caractérise notre mode actuel de « développement » économique semble oublieuse de cette réalité à savoir comme le

---

[384] C'est ce que nous rappelle d'ailleurs Jacques LECAILLON, ***Faut-il stopper la croissance ?*** Paris, Ed. Salvator, 2007, p. 19, pour qui la réflexion sur la croissance et l'évolution à long terme du système économique remonte pratiquement aux origines de la pensée économique scientifique. On s'est toujours en effet posé la question de savoir s'il est concevable que la production se développe à un rythme régulier alors que nous vivons sur une planète aux ressources limitées.

[385] Au IVe siècle av. J.-C, PLATON avec son *Critias*, posait déjà la question des rapports homme-nature en Attique.

[386] GEORGESCU-ROEGEN (N.), ***La décroissance. Entropie, écologie, économie***, Paris, Ed. Sang de la Terre, 2011, p.31.

[387] On doit la découverte de cette loi à l'ingénieur français Sadi CARNOT dans un mémoire de 1824 où il s'est intéressé à l'étude de l'économie des machines à feu ; fondant ainsi la science de la thermodynamique. Pour comprendre la loi de l'entropie, il faut avoir présent à l'esprit que l'énergie dans le monde physique se présente sous deux états qualitativement différents, l'énergie utilisable ou libre, sur laquelle l'homme peut exercer une maîtrise presque complète, et l'énergie inutilisable ou liée, que l'homme ne peut absolument pas utiliser. La loi de l'entropie s'observe lorsqu'au cours d'un processus physique, chimique ou encore biologique, l'énergie libre donc utilisable se transforme en énergie liée c'est-à-dire en énergie non utilisable. Pour illustrer le phénomène, on peut prendre l'exemple d'un morceau de charbon qu'on brûle. Son énergie chimique ne subit ni diminution ni augmentation. En revanche son énergie libre initiale s'est tellement dissipée sous forme de chaleur, de fumée et de cendres, que l'homme ne peut plus l'utiliser. C'est en effet le même phénomène qui s'observe à l'occasion du processus économique au cours duquel les ressources naturelles exploitées sont définitivement perdues.

souligne GEORGESCU-ROEGEN que: « *Le processus économique n'est qu'une extension de l'évolution biologique et, par conséquent, les problèmes les plus importants de l'économie doivent être envisagés sous cet angle*.»[388]

Et pourtant, nos sociétés modernes s'imaginent que l'industrialisation et le productivisme sont sans limites. Et qu'il serait possible aux hommes de produire et de consommer autant qu'ils le désirent. Au fond, nous devons considérer une telle attitude, comme relevant d'un pur fantasme. Car comme s'emploie à le montrer GEORGESCU-ROEGEN, la loi de l'entropie nous dévoile clairement les obstacles écologiques à un processus de croissance économique sans limites – du moins au sens où l'entend la doctrine économique orthodoxe –. La raréfaction probable des ressources naturelles terrestres commande donc la prudence, et nous oblige à une réflexion profonde relative au modèle économique sur lequel doit reposer à l'avenir, les piliers de notre approche du « développement ».[389]

Ainsi le grand mérite de cet auteur aura été d'avoir eu l'intuition d'un problème ; celui d'une nécessaire conciliation des activités économiques des hommes avec les exigences d'une préservation de la biosphère terrestre. En mettant en évidence les rapports intimes entre la loi de l'entropie et le processus bioéconomique, GEORGESCU-ROEGEN dévoile une vérité proprement écologique qui s'impose désormais à tout le monde à savoir que le « développement » économique ne saurait logiquement se poursuivre sans une profonde restructuration, et une réorientation radicalement différente de l'activité économique. Les enjeux d'une remise en cause du modèle dominant de « développement » économique se reprécisent donc face à la crise écologique actuelle. Et comme le dit joliment Edward GOLDSMITH : *« C'est parce que la société vernaculaire a adapté son mode de vie à son environnement,*

---

[388] Ibid., 73.

[389] La prise en considération des besoins des générations futures constitue un argument éthique de taille pour réexaminer les fondements sur lesquels repose le système économique dominant et dont est tributaire l'idéologie actuelle du « développement ».

qu'elle est durable ; et parce que la société industrielle s'est au contraire efforcée d'adapter son environnement à son mode de vie qu'elle ne peut espérer survivre[390]. »

En clair, à l'opposé de ce qu'enseigne l'orthodoxie économique internationale actuelle, le « développement » doit être repensé dans le cadre des capacités de la biosphère de la planète Terre dont fait partie, en tant qu'espèce solidaire du reste du monde vivant, toute l'humanité[391]. Le processus économique étant solidement arrimé à une base matérielle qui est soumise à des contraintes écologiques bien précises[392], on ne peut prolonger indéfiniment ni l'étendre à l'ensemble de la planète, le mode de production et de consommation qui caractérise l'Occident capitaliste. La « dot terrestre » comme cela se dit en langage métaphorique n'est ni extensible à l'infini, ni inépuisable[393].

En réalité le stock de ressources naturelles dont disposent les hommes pour répondre aux diverses sollicitations d'ordre matériel qu'induit l'existence sociale, est bien limité. Du fait de la loi d'entropie, ce stock se disperse et se dégrade toutes les fois que se déroulent des activités économiques. Le dogme d'une croissance infinie et indéfinie sur lequel repose le système économique dominant, se révèle donc à l'épreuve de la loi d'entropie, comme une pure ignorance des lois qui gouvernent l'écosystème terrestre. Et comme le relève Yves COCHET, « *La théorie économique néoclassique contemporaine masque sous une élégance mathématique son indifférence aux lois fondamentales de la biologie, de la chimie et de la physique notamment celles de la thermodynamique*. »[394]

Ainsi comme le notera de son côté Geneviève AZAM, les menaces d'effondrements des écosystèmes sont un évènement qui percute les sociétés, les

---

390 GOLDSMITH (E.), ***Le défi du XXIe siècle. Une vision écologique du monde***, Paris, Ed. du Rocher, 1994, p.330.
391 Ibid., p.35.
392 Ibid., p. 73.
393 Il s'agit concrètement de nous pencher résolument sur les conséquences planétaires d'un mode de production et de consommation dispendieux en termes de ressources naturelles afin de poser les jalons d'une civilisation humaine qui entend se réconcilier avec la Nature.
394 COCHET (Y), ***Pétrole apocalypse***, Fayard, Paris, 2005, p. 147.

consciences et les subjectivités[395]. Mais elles peuvent par ailleurs constituer un levier pour entreprendre une critique radicale de la civilisation techno-industrielle, capitaliste. Les nombreuses luttes socio-environnementales dans le monde, les expériences de transition écologique, le refus de l'extra-activisme à tout va, tracent les sentiers, et indiquent des voies pour l'enclenchement de processus pouvant laisser émerger de nouveaux paradigmes[396].

Pour la postérité, il va donc falloir que nos sociétés contemporaines tempèrent la fièvre moderne du « développement » industriel qui s'est emparée d'elles[397]. Car souligne t-elle, les droits humains ne peuvent s'accomplir réellement et avoir du sens pour l'humanité concrète qu'appuyés sur une éthique et une politique qui ne concernent plus seulement les relations des humains entre eux mais également de la relation qu'ils entretiennent avec la nature[398]. Il s'agit en clair, comme nous le précisera pour sa part GORZ, de traduire les nécessités objectives qu'exige la préservation de l'écosystème, en conduites normatives qu'exige un rapport respectueux à l'égard de la nature et à l'égard de l'environnement dans lesquels nous vivons[399]. Cette évolution de nos rapports avec la nature, est bien indispensable ; d'autant plus que comme le remarque MEDA, la focalisation sur la production et sur ses heureux effets – augmentation du niveau de vie, consolidation de l'ordre social – s'est accompagnée d'une véritable occultation de ses effets négatifs sur les humains et sur la nature, et ce alors même que l'homme s'est mué depuis le XIXe siècle en véritable agent géologique. Tout se passant en effet comme si les contemporains de la révolution industrielle, tout occupés à fortifier un ordre social construit grâce à leur nouvelle domination sur la nature, avaient fini par oublier celle-ci, comme l'exprime

---

[395]AZAM(G.), « L'effondrement écologique est une tragédie. », in CAILLE (A.) et FOUREL (C.), (dir.), ***Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ***, op.cit., p. 108.

[396] Ibid., p. 108.

[397] Il s'agira en fait de rechercher les issues possibles pour sortir des impasses d'un capitalisme qui à force de réduire toutes les dimensions du champ social sous la forme unique du « tout-marchand », a plongé l'humanité entière dans le gouffre écologique.

[398] Ibid., p.113.

[399] Cité par Ferri Fabien, « Écologica : la sortie du capitalisme selon A. Gorz. Compte-rendu. André Gorz, *Écologica*, Galilée, 2008 », *Mouvements*, 4/2011 (n° 68), p. 155-159.

magnifiquement – rapporte toujours MEDA –, Serge MOSCOVICI, lorsqu'il écrit : « *La société est une modalité d'oubli de la nature* »[400].

II-2 : La communauté internationale face à l'urgence écologique

Comme nous l'avons précédemment souligné, l'idée d'un « développement » qui n'est pas guidée uniquement par des considérations économiques, mais qui prend en compte également les exigences sociales et environnementales, s'est imposée à la communauté internationale depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en juin 1972. A partir de cette date, et comme on peut le remarquer dans la déclaration finale de cette conférence, il s'est opéré une rupture historique[401] qui témoigne en même temps d'une nouvelle prise de conscience à l'échelle de la communauté internationale[402] des effets de l'activité des hommes sur l'environnement. La nécessité de concilier les impératifs du « développement » économique et la protection de l'environnement s'est faite évidente ; et a constitué la matrice à partir de laquelle pouvaient s'esquisser les bases d'une réflexion sur un autre modèle de « développement ».

---

[400] MOSCOVICI (S.), ***La société contre nature***, Paris, Ed. Union Générale d'Editions, 1972, cité par MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op.cit., pp. 85-86.

[401] On peut en effet lire au point 6 du préambule de ladite déclaration ce qui suit : « *Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables ou irréversibles à l'environnement terrestre dont dépendent nos vies et notre bien-être. En revanche, en approfondissant nos connaissances et en agissant plus sagement, nous pouvons assurer à nous-mêmes et à notre postérité des conditions de vie meilleures, dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. Il faut de l'enthousiasme mais aussi du sang froid ; des efforts intenses ; mais aussi une action ordonnée. […] Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier* ».

[402] A ses assises en effet il s'est agi pour la communauté internationale d'examiner la nécessité d'adopter des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement.

C'est ainsi que l'idée d'un « écodéveloppement »[403] commence par se faire jour. Mais elle ne sera pas retenue dans le vocabulaire de la communauté internationale qui lui a plutôt préféré celle de « développement durable »[404] qui sera popularisée en 1987 à l'occasion de la publication par la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*[405]du fameux rapport Brundtland intitulé : « *Notre avenir à tous*[406]. »

Le concept de « développement » durable suscitera l'adhésion quasi unanime de tous les acteurs de la communauté internationale. En proposant une nouvelle doctrine du « développement » qui consiste à introduire dans les politiques publiques un modèle de « développement » économique qui soit compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique, le « développement » durable ou soutenable entendait signifier :

> « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : 1) le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; et 2) l'idée de limitation que

---

[403] On doit l'idée au Pr. français de socioéconomie Ignacy SACHS dans son ouvrage ***L'écodéveloppement. Stratégies de transition vers le XXIe siècle***, Paris, Syros, (1993),1998. Pour cet auteur, le « développement » économique effréné dont fait montre l'Occident conduirait à une catastrophe écologique planétaire, si des rémédiations d'ordre social et écologique n'y étaient pas apportées.

[404] Qui traduit une conception intergénérationnelle du « développement ».

[405] A qui l'Assemblée générale des Nations Unies avait en particulier demandé selon les dires de sa présidente Madame Gro Harlem BRUNTLAND un « programme global de changement » qui s'appliquerait à proposer des stratégies à long terme en matière d'environnement pour assurer un développement durable d'ici l'an 2000 et au-delà ; à recommander des méthodes pour faire en sorte que l'intérêt porté à l'environnement se traduise par une coopération plus étroite entre les pays en développement et entre des pays ayant atteint différents niveaux de développement économique et social et débouche sur la réalisation d'objectifs communs s'appuyant mutuellement et tenant compte des relations réciproques entre la population, les ressources, l'environnement et le développement; à envisager des moyens permettant à la communauté internationale de faire plus efficacement face aux problèmes de l'environnement, et de contribuer à définir les identités de vues sur les problèmes à long terme de l'environnement et les efforts qu'il conviendrait de déployer pour résoudre les problèmes que soulèvent la protection et l'amélioration de l'environnement, l'adoption d'un programme d'action à long terme pour les prochaines décennies et des objectifs auxquels la communauté mondiale devrait tendre.

[406] Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Cf. (CMED), BRUNTLAND (H.), (dir.), ***Notre avenir à tous***, Québec, Ed. du fleuve, 1988.

> l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »[407]

Le défi de trouver des voies de « développement » durable devrait précise le rapport, nous fournir l'élan pour chercher des solutions multilatérales et une restructuration de la coopération économique internationale. De ce fait, une évidence sautait aux yeux de la commission.

L'environnement est le lieu où chacun de nous vit et le « développement » est ce que nous essayons de faire pour améliorer notre sort à l'intérieur de ce même lieu. Or bien des voies suivies par les pays industrialisés en ce qui concerne leur modèle de « développement », ne sont pas durables. Les décisions prises par eux dans ce domaine, du fait de leur puissance économique et politique, auront de profondes répercussions sur la capacité des générations à venir et de tous les peuples du monde à participer au progrès humain[408].

De ce point de vue, il va falloir alors définir et emprunter de nouvelles voies. Elle a consisté pour la communauté internationale à recommander aux Etats des mesures visant à assurer la durabilité des systèmes naturels en vue de la survie des sociétés, à protéger l'environnement par l'usage des technologies vertes moins dépensières en ressources naturelles, et à mettre en place une économie moins fondée sur l'exploitation de la nature mais davantage sur son exploitation intelligente en vue d'assurer la transmission d'un héritage écologique aux générations futures. Par ces diverses mesures, on institua une certaine culture de la mesure, qui traduisait une prise de conscience des limites écologiques à ne pas franchir. Celles qu'imposent comme le souligne le rapport de la commission, l'état actuel de nos techniques, de notre organisation sociale, et de la capacité de la biosphère à supporter les effets de l'activité humaine.

L'enjeu en clair, était de rechercher par quelles modalités pratiques concilier l'économie, l'environnement et le social ; trois domaines d'action qui constituent une trilogie sur laquelle reposent les fondements institutionnels du « développement » durable.

---

[407] Ibid., p. 51.
[408] Ibid., p. 4.

Vingt ans après la conférence de Stockholm et cinq ans après la publication du rapport Brundtland, la conférence de Rio en juin 1992 dite du Sommet de la Terre, reprend l'idée d'articuler les impératifs écologiques, sociaux et économiques, et d'expérimenter de nouvelles modalités d'action collective et individuelle pour la protection et l'amélioration de l'environnement terrestre[409]. Il est réaffirmé dans le premier principe de la déclaration de Rio que : « *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.*»

Ainsi aux anciennes priorités de « développement » durable identifiées au cours de la conférence de Stockholm, se sont ajoutées de nouvelles. Elles sont synthétisées dans ce qu'il a été convenu d'appeler l' « Agenda 21 ». Elles consistent pour l'essentiel en l'implication des femmes, des jeunes, des communautés autochtones et de la communauté scientifique dans la gestion de l'environnement et le pilotage du « développement » durable ; et de la plus grande responsabilité qui désormais incombait aux Etats en vue du respect des normes environnementales et des principes du droit international du développement durable tels qu'ils ont été codifiés dans différentes chartes ou déclarations du système des Nations Unies. Seront signées dans la foulée deux conventions internationales : l'une dénommée *la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques*, et l'autre *la convention cadre des Nations unies sur la biodiversité*.

Dix ans après le sommet de Rio, à la conférence de Johannesburg sur le « développement » durable qui s'est tenue en août 2002 en Afrique du Sud, les représentants des peuples du monde réaffirment dans la déclaration issue de ladite conférence, leur engagement en faveur du « développement » durable, d'une société mondiale plus humaine, plus secourable, et plus respectueuse de la dignité de chacun. Ils ont développé des outils de diverses natures dont la fonction principale est de concourir aux changements institutionnels et sociopolitiques que requiert l'exigence d'un « développement » durable.

---

[409] Cf. Pascal VAN GRIETHUYSEN, « Pourquoi le développement durable s'est imposé là où l'écodéveloppement a échoué ? », in Yves-Marie ABRAHAM et al., ***Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde***, op.cit., pp. 76-77.

Cette nouvelle orientation qu'elle soit baptisée de « développement » durable ou de « développement » soutenable, traduit en dernière analyse, l'obligation qui est faite aux nantis de la planète, d'adopter des modes de vie, de production et de consommation qui respectent les limites écologiques de la planète. Elle traduit en outre, la nécessité de repenser le système économique international en faveur des besoins et des priorités des pays en « développement ». En ce sens la notion de « développement » durable apparaît comme un concept éthique c'est-à-dire comme le dit Jacques LECAILLON, un moyen de réconcilier la croissance, la protection de l'environnement et la justice sociale.[410]

Pour Frank BURBAGE qui s'est intéressé de près à la question en usant des outils d'analyse propres à la réflexion philosophique, le « développement » durable lui paraît traduire la nécessité d'articuler notre vision du « développement », et celle du progrès, à des valeurs humaines et morales fondamentales comme celles relatives à l'égalité de tous les membres de la famille humaine, la dignité qui est reconnue à chacun d'entre eux, et l'épanouissement qui doit leur être assuré tant dans les dimensions matérielles qu'immatérielles de leur être ; en érigeant une organisation sociétale juste et équitable pour tous.

Avec l'avènement du concept de « développement » durable, on s'accorde en effet pour une première fois depuis la vague des politiques économiques néolibérales qui a déferlé sur le monde, que l'éthique pourrait bien instruire l'économie ; et qu'un « développement » qui se veut à visage humain et durable, devrait tout aussi bien se penser au sein de catégories économiques que de catégories morales. La notion de « développement » durable ou soutenable, nous précise BURBAGE, s'adosse donc à la double idée que le principe même d'un « développement » économique, social, et humain, peut et doit être maintenu pour l'ensemble des sociétés contemporaines. Mais en revanche, ses modalités doivent être impérativement et radicalement transformées, pour des raisons d'ordre à la fois technique, moral et politique.[411]

Nous sommes en clair là, au cœur de nouvelles problématiques de choix de

[410] LECAILLON (J.), ***Faut-il stopper la croissance ?***, op.cit., p.17.
[411] BURBAGE (F.), ***Philosophie du développement durable***, Paris, PUF, 2013, p. 11.

sociétés et de civilisation. Il convient ainsi de voir dans l'idée de « développement » durable, une « norme suffisante » de l'agir commun qui pourrait nous permettre d'intégrer de nouveaux schémas de pensée susceptibles de nous rendre aisées les réformes et mutations qu'impose la réorientation des finalités de la croissance économique à des fins humaines nettement plus valorisantes. Dans cette optique souligne BURBAGE, ce sont donc les fondements exclusivement positivistes de la science économique contemporaine qui appellent révision. Car on ne peut aboutir à la neutralité axiologique revendiquée par les néoclassiques qu'en faisant prévaloir des modélisations unilatérales et abstraites[412].

L'idée du « développement » durable en somme, renvoie bien donc à la tradition d'une économie politique, principalement arrimée à la recherche traditionnelle du meilleur régime socio-économique[413] susceptible de nous prémunir contre le redoutable destin d'un « chaos climatique »; et à celui – plus moderne – de la justice sociale. Car lorsqu'il s'agit de décider du partage des richesses entre classes, entre nations ou régions, ou encore entre générations, on ne saurait en effet faire l'impasse sur les questions de valeurs. On est bien confronté à des alternatives ou à des dilemmes moraux et politiques qui excèdent les normes d'une rationalité purement et objectivement comptable[414].

Avec la notion de « développement » durable, c'est donc tout un nouveau projet politique mondial qui se construit. Elle consacre l'effritement de la légitimation théorique et de l'hégémonie idéologique de l'approche économiciste du « développement ». Elle réactive par ailleurs avec toute la puissance symbolique requise, l'idéal de liberté et d'autonomie de la personne humaine, tel qu'il a été historiquement décrit au cours des révolutions sociales et politiques des XVIIIe et XIXe siècle[415]. Elle donne à voir une certaine vision de l'avenir collectif de l'humanité.

---

412 Ibid., p. 73.
413 Tel qu'il a été appréhendé dans la pensée économique antique et médiévale.
414 Ibid., p.73.
415 Ibid., p.112.

Ainsi, le sociologue Paul SABOURIN estimera pour part que les idéologies du « développement » durable et de la décroissance soutenable, constituent deux tentatives d'élargissement – selon des modalités différentes – de la rationalité humaine au-delà de ce qu'appréhende une rationalité économique, afin de répondre aux exigences de la reproduction de la vie humaine. D'une temporalité du court terme qui caractérise la rationalité économique, il y a élargissement de la raison afin d'appréhender une temporalité du long terme, celui du durable ou du soutenable[416].

L'idée du « développement » durable participe donc de la reconstruction d'une nouvelle rationalité économico-politique vectrice d'idéologies politiques et sociales tout aussi nouvelles[417] dont la fonction est d'interroger la *raison économique* à l'aune d'une certaine conception des rapports devant exister entre l'Homme et la Nature.

C'est de toute façon la position que défend Serge LATOUCHE par le mot d'ordre de la décroissance qui dit-il, a pour but de marquer fortement l'abandon de l'objectif de la croissance illimité ; objectif dont le moteur n'est autre que la recherche du profit par les détenteurs du capital avec des conséquences désastreuses pour l'environnement, donc pour l'humanité[418]. Il s'agit d'en venir à abandonner une foi ou une religion, celle de l'économie, […] de rejeter le culte irrationnel et quasi idolâtre de la croissance pour la croissance[419].

Ainsi du fait de la finitude du monde, donc de l'incapacité de la Terre à supporter le mode de production et de consommation propre à l'Occident capitaliste, il s'est avéré impératif d'inventer une nouvelle rationalité politique, sociale et écologique susceptible de contrebalancer la rationalité économique dominante[420].

---

[416] SABOURIN (P.), « La puissance et la sagesse. De l'irréductibilité sociale de la raison humaine » in Yves-Marie ABRAHAM et al., ***Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde,*** op.cit., pp. 109-110.

[417] Paul SABOURIN parle en termes d' « idéologies réformatrices du capitalisme. »

[418] LATOUCHE (S.), ***Petit traité de la décroissance sereine***, Paris, Ed. Milles et une nuits, 2007, pp. 20-21.

[419] Ibid., p. 22.

[420] En effet, selon les études scientifiques sur le sujet, le réchauffement climatique qui provoque une montée du niveau de la mer aura pour effet dans les décennies à venir, la disparition de communautés insulaires et portuaires. L'ONU fait même état d'ici l'horizon 2050 de grandes crises du climat qui seront telles qu'elles provoqueront des centaines de millions de réfugiés climatiques si un coup d'arrêt n'était pas porté au mode de production et de consommation propre à l'Occident capitaliste.

Le concept de « développement » durable permet donc d'esquisser un modèle d'articulation de la rationalité économique avec la rationalité écologique[421]. René PASSET en rend bien compte lorsqu'il souligne que la question du « développement » durable marque une transition de phase, à travers laquelle les données et les modes de régulation de l'*économique* se transforment. Le « développement » durable suppose donc qu'il faille insérer les mécanismes de l'optimisation économique dans les régulations naturelles et sociales dont la logique ne se réduit pas à celle de la sphère économique. Il implique le respect des conditions naturelles et sociales qui assurent la préservation des milieux naturels et humains sans lesquels aucune croissance économique ne peut être durable[422].

Il suggère également l'idée qu'on ne saurait automatiquement assimiler la croissance économique au « développement ». Par conséquent, un authentique « développement » suppose tout d'abord un autre rapport à l'*économique* ; mais aussi un autre rapport au monde, clairement différent et étranger à l'anthropologie économique qu'incarne *l'homo oeconomicus* moderne.

On retiendra pour conclure avec Bernard PERRET, que l'enjeu de la transition écologique puisque c'est de cela qu'il s'agit avec le concept de « développement » durable, peut se comprendre comme la transformation consciente du cadre de la rationalité collective, le passage de la raison économique à une « raison écologique » tenant compte de la finitude de la biosphère. Nous sommes placés souligne t-il, devant la tâche inédite de nous donner à nous-mêmes de nouvelles contraintes et de nouvelles institutions, en même temps que de nouvelles valeurs[423].

Ce chapitre s'est efforcé de montrer comment l'idée d'un « développement » durable a renouvelé la doctrine du « développement » tant dans ses aspects économiques que sociaux et politiques. Nous avons vu en quel sens la conscience écologique a déterminé de nouvelles urgences que se devrait d'assumer la modernité

---

421 On commence ainsi par parler de plus en plus d'un « capitalisme vert » pour désigner ce processus.

422 cf. « Les thermodynamiques du développement » *in* Jean-Marie HARRIBEY, ***Le développement en question (s)*** Paris, Ed. Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p.211.

423 PERRET (B.), « Penser avec et contre André GORZ : individualisme révolutionnaire et éthique de la responsabilité » in CAILLE (A.) et FOUREL (C.), (dir.), ***Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ***, op.cit., pp. 123-124.

économique. Nous avons pu noter en effet, qu'avec l'avènement de l'idéologie du « développement » durable, l'économique, le social et le politique se sont laissés enchâssés au sein des cadres de la rationalité écologique. Mais nous ne pouvons pas manquer de mentionner les positions critiques à l'égard de l'idée du « développement » durable comme celle de l'économiste Pascal VAN GRITHUYSEN qui y voit une stratégie de diversion qui permet au politique de perpétuer le modèle occidental actuel de « développement » sans véritablement s'affranchir des cadres de la rationalité économique orthodoxe[424].

Mais au-delà de ces critiques au demeurant pertinentes, il n'en demeure pas moins vrai que l'idéologie du « développement » durable a favorisé une certaine disposition d'esprit celle du devoir moral d'assurer comme le dit Hans JONAS le droit à l'existence des générations futures[425]. Elle a en outre légitimé la remise en cause d'une approche économiciste du « développement ».

Il convient donc en définitive de retenir qu'à l'heure où le dérèglement climatique comme l'écrit Naomi KLEIN, est devenu une crise existentielle pour l'humanité[426], le concept de « développement durable » apparaît en réalité comme un compromis qui appelle une rupture avec le modèle de « développement » économique en vogue au sein des sociétés capitalistes de l'Occident, et incite à l'adoption de nouvelles perspectives de « développement » économique et social qui intègrent mieux la dimension environnementale[427]. L'idée comme elle le souligne, n'est pas tant de mettre un terme aux échanges économiques internationaux, mais de repenser le commerce et ses objectifs en leur donnant des fondements plus équitables. Autrement dit, la finalité du système économique devra cesser de se réduire à la consommation frénétique et aveugle de produits essentiellement jetables,

---

[424] Cf. Pascal VAN GRIETHUYSEN, « Pourquoi le développement durable s'est imposé là où l'écodéveloppement a échoué ? », in Yves-Marie ABRAHAM et al., ***Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde***, op.cit., p 60 et s.

[425] JONAS (H.), ***Le principe responsabilité : une éthique pour l'âge technologique***, Paris, Cerf, 1990.

[426] KLEIN (N.), ***Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique***, Paris, Actes du Sud, 2015, p. 27.

[427] Car il est devenu plus qu'évident que l'application sans nuances des « lois » de l'économie telles que formulées aux XVIIIe et XIXe siècles ne peut conduire qu'à des situations écologiques catastrophiques pour toute l'humanité.

pour renouer avec les biens durables[428]. En définitive comme l'indique Corinne GENDRON, repenser l'économie en vue d'un développement durable suppose de penser en dehors des paradigmes traditionnels qui la sous-tendent ; il s'agit de viser une plus grande qualité écologique et sociale de l'activité économique et de reconnaître que ce n'est pas l'activité économique en soi qu'il faut promouvoir, mais un certain type d'activité économique, moins dommageable pour l'environnement et avec des retombées sociales positives pour le plus grand nombre[429]. Le chapitre qui suit, se propose alors, de cerner les enjeux du « développement » par-delà les formalismes de la pensée économique dominante.

[428] Ibid., p. 108.

[429] GENDRON (C.), « Penser l'économie du futur : de la croissance aux pratiques écologiques » in ***Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde***, op.cit., p. 137.

CHAPITRE III

PAR-DELA LES FORMALISMES ECONOMIQUES, PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT

« Tous les hommes sont d'avis que le juste consiste dans une certaine égalité […]. Mais quelle sorte d'égalité et quelle sorte d'inégalité ? C'est un point qui ne doit pas nous échapper, car il contient une difficulté fondamentale de la philosophie politique. »

ARISTOTE

« Le premier et le plus grand intérêt public est toujours la justice. Tous veulent que les conditions soient égales pour tous et la justice n'est que cette égalité. »

ROUSSEAU

Si la croissance économique au regard des analyses précédentes, ne représente pas un indicateur pertinent du « développement », et qu'en outre, les limites écologiques de la planète font obstacle à un processus de croissance économique infini ; il va falloir définir de nouveaux outils d'analyse pour penser l'éthique du « développement ». Il faudrait comme le recommandait plus tôt François PERROUX, procéder à un réexamen du concept même de « développement » ; réexamen qui devrait se situer conseille t-il sur le plan d'une réflexion fondamentale de caractère philosophique et interdisciplinaire[430].

L'hypothèse que nous avions privilégiée dès le départ de cette étude, a consisté à rappeler que la finalité de tout « développement » authentique, est la satisfaction des besoins fondamentaux des êtres humains ainsi que la jouissance effective de leurs droits et libertés fondamentales. Par conséquent, les instruments analytiques de la

[430] PERROUX (F.), ***Pour une philosophie du nouveau développement***, op.cit., p.5

littérature économique orthodoxe dont on s'est souvent servi pour se représenter les enjeux du « développement » paraissent aujourd'hui bien réducteurs[431].

L'économisme qui les caractérise appelle un changement d'horizon théorique. Nous estimons pour notre part, qu'il faille profondément relativiser la portée des paradigmes économiques afin d'appréhender la question du « développement » dans ses ultimes finalités. Il nous faut définir le registre épistémologique qui soit le mieux à même de nous permettre de rendre compte d'un savoir sur le « développement » qui n'occulte pas les implications éthiques, politiques et sociales des théories économiques relatives à ladite question.

La perspective des droits humains que nous avions évoquée en introduction, présente à notre avis l'intérêt de transcender le simplisme des raisonnements économiques. Elle instaure en effet des procédés d'argumentation qui rendent possible la conception d'une base commune de discussion entre philosophes et économistes pour réfléchir comme cela se doit sur la problématique au cœur du « développement ».

En convoquant ainsi l'éthique d'une justice sociale telle que le philosophe américain John RAWLS et à sa suite Amartya SEN nous spécifient les exigences, il est possible d'assoir les bases d'une analyse discursive du concept de « développement » axé sur les droits humains.

On l'aura donc compris, les nouvelles exigences que requiert une réflexion sur le « développement », sont à situer sur le terrain de la justice sociale. Nous verrons par conséquent dans les lignes qui suivent en quel sens les théories rawlsiennes et seniennes de la justice pourraient contribuer à mieux saisir les véritables enjeux du « développement ». Il s'agira en d'autres termes, de rechercher le rôle instrumental

[431] Comme le témoigne le constat fait par le PNUD à l'occasion de la publication de son rapport 2010 marquant le 20è anniversaire de la publication des rapports mondiaux du PNUD sur le développement humain. Le PNUD notait en effet que de nombreux pays ont enregistré des gains importants en matière de santé et d'éducation en dépit d'une croissance modeste du revenu, tandis que d'autres affichant pourtant une solide performance économique au cours de plusieurs décennies ont échoué à la traduire en termes d'espérance de vie, de scolarisation et de niveau de vie général. Comme quoi la croissance économique à rebours de la conception dominante n'est pas une panacée pour le « développement ».

que pourrait jouer la philosophie morale et politique dans le dévoilement de ce qu'on pourrait considérer comme une sorte de *phénoménologie du développement*.

III-1 : Pour une nouvelle philosophie du développement

Avant la publication des rapports mondiaux du PNUD sur le « développement » humain au cours de la décennie des années 90, la problématique du « développement » nous l'avons abondamment souligné, a été pour l'essentiel dominée par les approches économicistes. Il y a fallu que le PNUD à travers la prise en considération de nouveaux indicateurs autres que ceux de l'économique, opère une mutation théorique, pour que l'analytique du « développement » s'alimente à d'autres corps de doctrines. Par ses prises de position théoriques et idéologiques en nette rupture avec la vision minimaliste du « développement » telle qu'elle s'incarne dans les dogmes néolibéraux des Institutions de Bretton Woods – la BM et le FMI–, le PNUD a proposé un nouveau cadre normatif qui pourrait inspirer une nouvelle éthique du « développement ». Ce nouveau cadre normatif à l'examen, semble traduire une meilleure prise en compte des préoccupations contenues dans les théories modernes de la justice sociale.

En érigeant la situation et l'état des droits et libertés des individus comme devant être les indicateurs pertinents du « développement », le PNUD a opéré une sorte de révolution copernicienne dans la doctrine du « développement » du système des Nations unies. Il a en effet inauguré un nouveau cycle de l'histoire de la pensée du « développement » où se dévoilent avec clarté les buts que doit poursuivre tout processus de « développement ».

Habité donc par le sentiment que les représentations classiques du « développement », celles promues notamment par les Institutions économiques et financières internationales, ont perdu de vue l'essentiel de ce qui se joue dans tout processus de « développement », le PNUD a remis de saison une évaluation des états sociaux en fonction des règles et procédures qui découlent des principes de la justice

sociale tels que RAWLS les systématise dans sa *Théorie de la justice*[432], et qui seront repris plus tard par SEN dans ses travaux sur la théorie des choix sociaux[433].

Pour fonder en effet une authentique éthique du « développement », on ne peut plus perdre de vue que celle-ci se doit de s'articuler autour d'une certaine conception publique de la justice. Ainsi, il s'agit concrètement de rechercher les conditions d'une vie de liberté, de sécurité, de dignité et d'équité pour tous. En d'autres termes, il est important de s'assurer que les fruits de la croissance économique mondiale profitent à tout le monde[434].

Or, pour atteindre de tels buts, cela suppose qu'on procède au sein de la société à des arbitrages. Il faut en effet s'accorder sur ce qui a du prix et de la valeur pour tous les individus et toutes les sociétés indépendamment de leurs conceptions particulières de la vie bonne. Pour ce faire, on se doit de rechercher comme le suggère RAWLS, les principes de justice qui doivent fonder la coopération sociale dans la mesure où ces principes fournissent un moyen de fixer les droits et les devoirs dans les institutions de base de la société et définissent la répartition adéquate des bénéfices et des charges de la coopération sociale[435]. Il s'agit précisément de définir un point de vue commun à partir duquel les revendications sociales pourraient être bien arbitrées[436].

Œuvrer pour une bonne éthique du « développement » implique donc, la recherche des principes justes qui doivent gouverner les diverses institutions socioéconomiques. En effet, la détermination de ces principes de justice est cruciale en ce qu'elle influence profondément les perspectives de vie qui s'offrent aux individus. Elle nous permet de penser un « *idéal social* » au sein duquel peuvent s'exprimer et se réaliser harmonieusement les plus nobles aspirations des hommes.

---

[432] RAWLS (J.), ***Théorie de la justice***, Paris, Ed. Points, 2009.

[433]La théorie du « *choix social* » est une branche particulière de l'économie qui étudie comment à partir des préférences des individus, on peut déduire des préférences sociales pour fonder des décisions collectives ou opérer des choix sociaux.

[434] L' « aisance matérielle » constitue chez ROUSSEAU par exemple, une composante essentielle du degré de liberté et de pouvoir des individus.

[435] Ibid., pp.30-31.

[436] Ibid., p. 31.

Cette exigence morale, il est utile de le rappeler, n'a en réalité rien de nouveau. Dès l'aurore de la modernité politique déjà, les révolutionnaires américains en avaient pleinement conscience. Ainsi la constitution de l'Etat de Massachusetts de mars 1780 contenait une disposition selon laquelle :*« Le but de l'institution, du maintien et de l'administration d'un gouvernement, est d'assurer l'existence du Corps politique, de le protéger, et de procurer aux individus qui le composent, la faculté de jouir en sûreté, et avec tranquillité de leurs droits naturels, et d'une vie heureuse… »*[437]

Il s'ensuit alors que construire une éthique universelle du « développement » qui prend en considération la dignité inhérente à la personne humaine, c'est en définitive en appeler à un art de la gouvernementalité fondé sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales, ainsi que sur la recherche des mécanismes socioéconomiques qui en assureront la jouissance effective. C'est rechercher par ailleurs à ériger les bases philosophiques et morales[438] les plus acceptables qui auront à fonder les diverses institutions socio-économiques[439].

Nous sommes en effet convaincu qu'il y a en réalité un régime moral qui devrait présider aux réflexions sur la problématique du « développement », mais qui fut malheureusement occulté par les approches économicistes de la pensée du « développement ». Il nous faut donc nous réapproprier ce régime moral d'autant plus que comme le souligne Eugène BITENDE NTOTILA dans sa thèse de doctorat : *« si beaucoup de théories de développement n'arrivent pas à atteindre leurs buts, c'est parce que leurs auteurs ne tiennent pas compte de ce soubassement qu'est la justice et construisent des édifices sans fondement qui logiquement ne peuvent que s'écrouler.*»[440] La justice constitue donc le fondement de tout développement[441].

Ainsi, comme le soutient RAWLS, si dans une société juste, l'égalité des droits civiques et des libertés pour tous est considérée comme définitive et ne peut en aucun

---

[437] RIALS (S.), ***La déclaration des droits de l'homme et du citoyen***, Paris, Ed. Hachette, 1988, pp. 512-513.
[438] Nous entendons par là les normes universalisables de la décision et de l'action.
[439] Dans un tel contexte, le pouvoir politique ne remplit son office que s'il assure effectivement aux citoyens les conditions d'une vie heureuse et épanouie.
[440] BITENDE NTOTILA (E.), ***Mondialisation, Justice et Co-développement***, 470 p., Thèse de philosophie, Paris, 2010.
[441] Ibid., p. 4.

cas faire l'objet d'un marchandage politique[442], c'est un tort moral que du fait d'une certaine organisation socio- économique du monde[443], certains individus subissent des privations de toutes sortes qui handicapent la pleine jouissance de leurs droits et libertés.

Tous les hommes de la terre, indépendamment de leur situation géographique, partagent d'un point de vue ontologique la même condition humaine[444]. A ce titre, les possibilités de « développement » ou d'épanouissement se doivent en principe d'êtres les mêmes partout dans le monde[445]. Au nom donc d'une certaine revendication de justice sociale comme le souligne toujours RAWLS :« […] *En l'absence de circonstances particulières, c'est un tort que certains ou la plupart des gens dans la société soient nantis alors que de nombreuses personnes ou quelques uns, souffrent de privations sans parler de la faim ou des maladies.* »[446]Il est donc moralement regrettable que du fait des *hasards* de la naissance, certains individus en soient condamnés à vivre une existence très peu épanouissante[447]. Murir la réflexion sur ces distorsions constitue alors un impératif dont doit se saisir toute théorie future du

---

[442] RAWLS (J.), ***Théorie de la justice***, op.cit., p. 30.

[443] Telle qu'elle se révèle dans un paysage économique et social du monde où plus de la moitié de la population mondiale croupit dans des conditions de vie les plus abjectes. En effet selon le rapport 2000/2001 sur le développement dans le monde de la Banque mondiale intitulé « Combattre la pauvreté », Paris, Ed. Eksa, 2001 : il aurait environ trois milliards de personnes dans le monde qui vivent en dessus du seuil de pauvreté, soit moins de deux dollars par jour. Par ailleurs relève Oswaldo DE REVERO, ces statistiques ne tiennent cependant pas compte des personnes vivant avec trois ou quatre dollars par jour, lesquelles sont de toute évidence également pauvres. En somme remarque t-il, si l'on tient compte de tout cela, la pauvreté dans le monde toucherait quelques quatre milliards de personnes, c'est-à-dire la majorité absolue de l'humanité. Cf. de RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., p. 77.

[444] « *Les hommes naissent libres et égaux en droits et en dignité* » proclament en effet toutes les théories modernes contractualistes. De Grotius à Hobbes en passant par Pufendorf, Spinoza, Locke, Rousseau et Kant, tous les théoriciens politiques de la modernité prennent le principe de l'égalité en droits et en dignité de toutes les personnes, comme un point de départ incontesté de la réflexion morale et politique.

[445]Au nom tout au moins de ce que RAWLS nomme le principe de l'égalité des chances entre les individus. Les principes de justice qu'il formule dans sa théorie ne sont d'ailleurs concevables en dehors de la perspective de ce principe d'égalité entre les hommes.

[446] RAWLS (J.), ***La justice comme équité***, Paris, Ed. La Découverte, 2003, p.181.

[447]La preuve en est qu'un enfant américain, français, ou britannique nés à la même date qu'un enfant indien, birman ou afghan, et qui évoluent tous dans leur milieu d'origine, ont plus de chances de prendre part à la vie de leur communauté et de mieux réussir leur vie que leur homologue indien, birman afghan, ou africain.

« développement »[448]. Car l'égalité fondamentale de tous les membres de la *famille humaine*, requiert une égalité des avantages socio-économiques qui est l'une des fonctions dévolues aux institutions sociales et politiques.

Il nous faut par conséquent à l'avenir produire des théories du « développement » qui ne font nullement l'impasse sur la situation ou le sort des droits humains universels tels qu'ils ont été proclamés dans plusieurs instruments juridiques nationaux et internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme[449]. En confrontant la réalité de notre monde marqué par des disparités socio-économiques de toutes sortes à la théorie de la justice rawlsienne, on se rend à l'évidence que tous les citoyens du monde ne sont pas logés à la même enseigne[450].

En nous inspirant par exemple du principe de différence de RAWLS qui veut que les membres d'une société aient les mêmes libertés et les mêmes chances d'accès aux avantages socioéconomiques, et que ces avantages socioéconomiques soient distribués de manière à ce que ceux qui en ont le moins en aient plus que n'en auraient les plus défavorisés dans n'importe quelle situation possible où libertés et chances seraient égales[451] , rétablir une réelle égalité des conditions propices à l'épanouissement humain pour tous les individus du monde, devra constituer à l'avenir les motivations qui doivent fonder et inspirer les politiques publiques en matière de « développement »[452]. Philippe VAN PARIJS par sa formule d'une allocation

---

[448] Car la polarisation sur les indicateurs macroéconomiques a souvent eu pour conséquences d'occulter ces aspects microéconomiques de l'enjeu du « développement ».

[449] Ainsi relativiserons-nous les anciennes théories qui ne perçoivent dans la problématique du « développement » que les conditions à réunir par les pays dits « sous-développés » pour parvenir à un état de croissance économique soutenue et auto-entretenue ; abstraction étant faite sur les modalités de partage des fruits de cette croissance.

[450] Or selon l'article 4 de la Déclaration du droit au développement du 4 décembre 1986, les Etatsdoiventprendredesmesurespouréliminerlesobstaclesaudéveloppement résultant du non-respect des droits civils et politiques, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels.

[451] RAWLS (J.), ***Théorie de la justice***, op.cit., p. 91

[452] Il y a en effet chez RAWLS, l'idée que la pauvreté pourrait être éradiquée en s'inspirant de procédures délibératives justes et équitables pour procéder à l'amendement des cultures publiques déraisonnables.

universelle, explicite les modalités par lesquelles nous pourrions atteindre de tels buts[453].

Ainsi le sort des personnes victimes d'exclusion sociale ne peut aucunement nous laissés indifférents[454]. En tant qu'êtres humains, tous les individus du monde méritent la même dignité. Il est donc manifestement illégitime comme s'applique à le montrer ROUSSEAU dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, qu'une poignée de gens regorge de superfluités tandis que la multitude affamée manque du nécessaire[455]. Pour cette raison, il faudrait pour repenser le « développement », mettre en balance ses critères d'évaluation avec les formes de vie réelle que mènent les citoyens du monde notamment ceux des régions du Sud.

D'autant plus que si les individus constituent la vraie richesse d'une nation comme le PNUD avait pris soin de le préciser dès son premier rapport mondial sur le développement humain ; assumer convenablement aujourd'hui les réels défis que représente l'enjeu d'un « développement » humain mondial, réside dans l'attention que portent les pouvoirs publics à assurer à chaque citoyen les conditions effectives d'une vie décente.

A la lumière de cette nouvelle perspective, on pourrait alors aisément admettre qu'arrimer la pensée du « développement » à la question de la jouissance à l'échelle universelle de l'ensemble des droits humains et libertés fondamentales, recèle un véritable potentiel transformateur. Il pourrait en effet induire une réforme des institutions sociales et économiques tant à l'échelle nationale qu'internationale dont le but serait de faciliter l'universalité de la jouissance de l'ensemble des droits humains

---

[453] Il s'agit de fournir des ressources à tous afin que chaque individu puisse être libre de mener une existence digne d'être vécue.

[454] Au nom de l'empathie qui caractérise l'espèce humaine, nous ne pouvons nous empêcher de voir en l' « autre », n'importe quel « autre » ; l' « autre », en réalité doit être considéré comme le même que moi, celui que je pourrais être. Si nous approuvons une telle grille de lecture du monde et des relations interhumaines, il n'y a alors pas de quoi se réjouir de l'état actuel de notre monde fait d'injustices sociales de toutes sortes. Car comme le fera admirablement remarquer ROUSSEAU au livre IV de l'***Emile*** : « *Il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre.* » Cf. ROUSSEAU (J-J), ***Emile ou de l'éducation***, Paris, Flammarion, 2009, p. 321.

[455] ROUSSEAU (J-J.), ***Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes***, Paris, Ed. Libraire Générale de France, 1996, p. 133

ainsi que des libertés fondamentales conformément à l'article 8 de la Déclaration du droit au développement du 4 décembre 1986 qui dispose :

> « Les Etats doivent prendre, sur le plan national, toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du droit au développement et ils assurent notamment l'égalité des chances de tous dans l'accès aux ressources de base, à l'éducation, aux services de santé, à l'alimentation, au logement, à l'emploi et à une répartition équitable du revenu. […] Il faut procéder à des réformes économiques et sociales appropriées en vue d'éliminer toutes les injustices sociales. »

La problématique du « développement » envisagée sous cet angle, s'éclaire alors tout le sens des propos de l'économiste Jean Marie ALBERTINI qui relevait pour notre gouverne que :

> « Le sous-développement n'est pas seulement le plus important problème social et économique de notre temps, c'est aussi le plus important problème politique de tous les temps. Il n'est pas question de le résoudre par la philanthropie ; aucune réponse individuelle n'est valable, aucune campagne contre la faim qui se contente d'émouvoir le cœur des riches n'est efficace. Le sous-développement est un problème politique ; il ne peut être résolu qu'au prix de profondes transformations dans les structures économiques, sociales et mentales. Plutôt que de bons sentiments, nous avions besoin d'un surcroît de réalisme. » [456]

Loin d'être donc un sujet purement d'ordre économique, la question du « développement » paraît de ce fait, relever beaucoup plus du *politique*. Dans ses ultimes finalités, elle semble traduire davantage un projet politique. C'est bien d'ailleurs ce que semble indiquer CAILLE lorsqu'il soutient qu':

> « […] il faut prendre conscience du fait que l'ensemble des problèmes soulevés par l'idéal du développement durable ne peuvent absolument pas trouver une solution aussi longtemps qu'ils ne seront pas réinscrits clairement et vigoureusement dans le champ de l'interrogation et de l'invention démocratique.

[456]ALBERTINI (J-M), ***Les mécanismes du sous- développemen****t*, Paris, Ed. Economie et humanisme, 1972, p 16.

> Et aussi longtemps que la dynamique démocratique ne s'appuiera pas sur la reformulation d'une éthique minimale qui soit universalisable. » [457]

Ainsi, la problématique du « développement » telle que nous l'appréhendons dans le cadre de la présente thèse, préfigure le projet de civilisation que les hommes et les nations dans leur diversité ambitionnent bâtir pour un monde plus juste et pacifique. Contrairement alors aux tendances dominantes qui ont confiné l'analyse de la problématique au cadre économique, prenant les indicateurs macroéconomiques comme bases et repères incontournables de la réflexion, nous suggérons que l'*épistémè* du « développement » à l'avenir se nourrisse de nouvelles approches et contributions théoriques. Celles qui s'esquissent par exemple comme nous l'avons précédemment évoqué à partir des théories modernes de la justice sociale. Car c'est bien en effet au nom d'une certaine justice sociale que RAWLS estime en ce qui le concerne, que le gouvernement doit garantir un minimum social à tous par l'octroi de suppléments de revenus aux plus défavorisés de la société [458] ; si l'on considère en effet que cette dernière doit être perçue comme il le suggère, comme une entreprise de coopération qui est mutuellement avantageuse pour tous.

Le renouvellement des perspectives qu'impose la nouvelle figure de la problématique contemporaine du « développement » nous impose donc de réformer dans une perspective rawlsienne les structures de base du système économique et politique mondial actuel. En effet les exigences d'améliorations des perspectives de vie de plus de la moitié de l'humanité ne peuvent s'effectuer si l'on s'en tient à l'existant. SEN en a pleinement conscience.

Il suggère comme solution, de s'écarter de la démarche courante qui consiste à penser que le « développement » serait un processus brutal supposant beaucoup de « sang, de sueur et de larmes.»[459] En lieu et place de ces anciennes démarches, il convient plutôt de se représenter le « développement » comme un processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir[460]. L'expansion des

---

[457] CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme***, op.cit., pp. 254-255.
[458] RAWLS (J.), ***Théorie de la justice,*** op.cit., p. 41.
[459] SEN (A.), ***Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté***, op.cit., p. 55.
[460]Ibid., p. 56.

libertés constitue soutient-il à la fois la *fin première* et le *moyen principal* du « développement », ce qu'il appelle respectivement le « rôle constitutif » et le « rôle instrumental » de la liberté dans le « développement »[461]. Toute appréciation du « développement » conclut-il doit prendre en considération cette donnée[462]. Dès que l'on juge le processus de « développement » à l'aune des libertés humaines, restituer à tout individu la plénitude de la jouissance de ses droits et libertés fondamentales, relève d'une impérieuse nécessité[463]. Les libertés humaines fait remarquer SEN, sont donc consubstantielles au processus de « développement » et à son enrichissement[464]. Et si la liberté précise t-il est ce que le « développement » promeut, alors c'est sur cet objectif global qu'il faut se concentrer et non sur un moyen particulier ou un autre, ni sur une série spécifique d'instruments[465]. Percevoir le « développement » en termes d'expansion des libertés substantielles, nous oblige rappelle t-il également, à maintenir l'attention sur les fins en vue desquelles le « développement » est important sans la dévier vers de simples moyens qui, parmi d'autres, jouent un rôle significatif au cours du processus[466].

Malgré un niveau de prospérité économique sans précédent à l'échelle planétaire se désole t-il, un nombre considérable d'êtres humains, la majorité de la population mondiale peut-être, souffre d'un déni permanent de libertés élémentaires. Fréquemment, celui-ci trouve sa source dans la pauvreté économique qui frustre les individus de la liberté d'échapper à la faim et à la malnutrition, de se procurer les remèdes existants pour se soigner, de se vêtir ou de se loger décemment, d'accéder à l'eau potable ou aux installations sanitaires. Dans d'autres cas, le déni de liberté tient à l'absence de services publics ou de protection sociale[467]. Or avancer dans le « développement » dépend avant tout de la possibilité pour les gens d'exercer leur libre initiative, c'est-à-dire leur fonction d'agent[468]. Vu sous cet angle, les approches

---

[461]Ibid., p. 56.
[462]Ibid., p.56.
[463]Ibid., p. 57.
[464]Ibid., p.57.
[465]Ibid., p. 15.
[466]Ibid., pp. 15-16.
[467]Ibid., p. 16.
[468]Ibid., pp. 16-17.

du « développement » qui s'appuient sur des critères plus étroits, tels que le PNB ou l'industrialisation, manquent de toucher à l'essentiel. L'évaluation du « développement » doit se focaliser sur les libertés[469]. La liberté en somme lui paraît être une bonne candidate au titre des critères de mesure et d'évaluation des fins du « développement ».

Certes, SEN ne nie pas l'évidence, c'est-à-dire la contribution de la croissance économique donc du marché au processus du « développement ». Il affirme d'ailleurs à ce propos : on imagine mal comment un réel processus de « développement » pourrait prendre place sans un recours massif au marché[470] ; d'autant plus que comme il le fait remarquer « […] *un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu*.»[471] Mais il tient à souligner qu'on ne doit pas pour autant relativiser le rôle du soutien social, de la réglementation, ou même des orientations gouvernementales quand ils visent à enrichir les vies humaines[472]. Il entend en fait suggérer une perspective qui évite de se focaliser sur une défense exclusive et excessive du marché, ou a *contrario* sur une condamnation sans appel du mécanisme de marché[473].

SEN, par ses prises de positions théoriques, milite au fait pour la cause d'une vision holistique du processus de « développement ». S'il est important note t-il de reconnaître la fonction du marché[474], il l'est tout autant d'estimer à sa juste valeur le rôle des autres libertés politiques, économiques et sociales, dans l'amélioration de la vie des individus[475]. De ce point de vue, l'analyse de tout processus de « développement » doit en priorité prendre en considération les indicateurs d'une bonne qualité de vie comme outil de mesure et d'évaluation du progrès économique et social.

---

469 Ibid. p. 17.
470 Ibid., p. 21.
471 Ibid., p. 123.
472 Ibid., p.21.
473 Ibid., p.21.
474 Ne serait-ce du fait que dans une civilisation marchande comme la nôtre, bon nombres de biens ne peuvent être acquis que sur le marché.
475 Ibid., p. 23.

Les véritables assises sur lesquelles il convient de faire reposer dorénavant les fondements du « développement » sont donc l'éventail des libertés dont jouissent les individus pour mener le type d'existence qu'ils ont des raisons de désirer. C'est à l'aune de ces libertés en question, qu'on pourra juger et évaluer à l'avenir les progrès en cours au sein de nos sociétés modernes.

Sur la base alors de ce nouvel éclairage des enjeux au cœur du processus de « développement », il y a lieu de clarifier à nouveau la signification du phénomène de pauvreté pour mieux nous accorder sur les fins que doivent poursuivre le « développement ».

III-2 : De la ré-conceptualisation de la pauvreté à la relecture des fins du développement

L'un des grands acquis des approches hétérodoxes du « développement » aura été de relativiser la compréhension classique qu'on avait du phénomène de la pauvreté. L'échec du consensus de Washington a eu en réalité pour effet d'atténuer la prédominance d'une grille d'analyse du phénomène de la pauvreté fondée sur les dogmes de l'économie néoclassique.

A l'occasion du coup de force opéré par la publication en 1990 du premier rapport mondial sur le développement humain du PNUD, on assistera à un basculement des débats qui portaient par le passé sur les agrégats macroéconomiques, vers une réflexion plus fine des situations réelles d'existence de la majorité de la population mondiale. Ce rapport va en effet légitimer la formulation d'un nouveau discours sur la pauvreté tant dans les milieux académiques qu'au sein des institutions internationales du système des Nations Unies.

La réflexion relative au problème de la pauvreté s'ouvre ainsi à de nouveaux registres de conceptualisation. La pauvreté humaine ne s'analyse plus exclusivement en termes monétaires tel que ce fut le cas lors de l'hégémonie de l'économisme dans la représentation des phénomènes sociaux. Elle porte sur l'ensemble des privations de

diverses natures qui empêchent les individus de mener une bonne qualité de vie. De ce point de vue, il convient de retenir que réfléchir convenablement sur le phénomène de la pauvreté, revient à mettre en évidence les multiples dysfonctionnements de l'organisation sociale qui engendrent les inégalités et autres exclusions socioéconomiques.

On retrouve ainsi la nécessité de sortir des failles du modèle globalisant des années 80 qui ont confiné l'analyse du problème de la pauvreté à une insuffisance de ressources monétaires[476]. Il faut plutôt admettre comme le fait le rapport 2000 du PNUD sur le développement humain, le caractère multidimensionnel de la pauvreté[477]. Celle-ci ne se limite pas au revenu. La situation des pauvres est liée à un faible niveau d'instruction, à des conditions de santé fragiles, à une absence de pouvoir et à une situation générale de vulnérabilité sociale[478]. Appréhendée sous cette nouvelle perspective, l'approche senienne de la question est tout aussi éclairante que son approche du « développement ».

Si la pauvreté ne doit pas s'appréhender simplement comme une faible dotation des personnes en ressources économiques ou matérielles[479], mais doit s'analyser également comme le préconise SEN comme une faible gamme des libertés d' « action » et d' « être » potentiellement accessible à chaque individu, c'est au niveau des institutions de l'organisation sociale que toute entreprise du « développement » doit œuvrer pour concevoir des plans qui limiteront les différents

---

[476] En effet à la question de savoir comment à un moment donné, dans un pays donné, séparer statistiquement les pauvres des non-pauvres ? La méthode la plus courante a consisté à prendre un niveau de revenu. Ainsi le seuil de pauvreté absolue est déterminé par rapport à une norme afin de faire des comparaisons internationales. Il est fixé par la Banque mondiale à 1.25 dollar par personne et par jour. En 2015, 1.2 milliard de personnes étaient sous ce seuil. S'il est fixé à 2 dollars par jour, la même année, on comptait 2.2 milliards de personnes sous ce seuil de pauvreté, soit plus du tiers de la population mondiale. Cf. Pierre JACQUEMOT, ***Le dictionnaire du développement durable***, Paris, Ed. Sciences Humaines, 2015, p. 423.

[477] Cf. Rapport 2000 du PNUD sur la pauvreté, p.8

[478] Cf. le rapport mondial sur le développement 2000/2001 de la Banque mondiale, p. 1 et s.

[479] Selon la vision minimaliste d'un HEGEL pour qui : « *Le glissement d'une grande masse d'hommes au-dessous d'un certain niveau de subsistance, qui se règle de lui-même comme la subsistance nécessaire à un membre de la société, et avec cela, la perte du sentiment du droit, de l'honnêteté et de l'honneur de subsister par sa propre activité et son propre travail, mènent à la production de la populace, production qui d'autre part comporte une facilité plus grande de concentrer en peu de mains des richesses disproportionnées.* » cf. HEGEL (G.W. F), ***Principes de la philosophie du droit***, (1821), Paris, Flammarion, 1999.

types d'exclusions sociales. Car il est évident que la pauvreté réelle, perçue en termes de privations de « capabilités[480] », est beaucoup plus profonde que nous ne pouvons le déduire des chiffres du revenu[481].

Il n'est donc nullement opératoire comme le laisse entendre la vision économique classique, d'attendre une forte croissance économique avant d'entreprendre les réformes sociales qui visent à sortir la majorité des personnes des situations de non accessibilité à l'éducation, à la santé ou à l'emploi. Car l'histoire économique et sociale récente de certains pays asiatiques, nous enseigne que même dans des conditions économiques modestes, des pays comme le Japon, la Chine ont réussi à élever la proportion de leurs concitoyens qui avaient accès à l'instruction et aux services de santé. C'est bien d'ailleurs pour avoir accordé la priorité à des secteurs aussi vitaux que l'instruction et la santé, que bon nombre de ces pays asiatiques ont réussi à amorcer leur décollage économique.

La complexité de la réalité sociale et la singularité des contextes, sont donc telles, qu'il est arbitraire de définir le pauvre comme le font habituellement le FMI et la Banque mondiale en référence à une nomenclature conventionnelle, comme celui qui vit avec moins d'un dollar par jour. Le pauvre doit plutôt s'entendre comme celui qui ne dispose d'aucune autonomie pour avoir une certaine emprise sur sa vie[482]. C'est comme le dit SEN, celui qui est privé des libertés les plus élémentaires pour influer sur sa vie et celle de sa communauté.

Ainsi la pauvreté comme nous le rappelle pour sa part RIST, ne se réduit pas à de simples considérations comptables. Elle s'éprouve ou se construit dans le cadre d'un certain type de rapport social[483]. De ce point de vue, elle est un construit

---

[480] Pour situer le contexte d'apparition de l'expression, il convient d'indiquer que le terme de « capabilité » apparaît pour la première fois dans le vocabulaire de SEN à l'occasion d'une conférence prononcée le 22 mai 1979 à l'Université de Stanford intitulée « Equality of what ?» L'approche des « capabilités », puisque c'est davantage d'une approche qu'il s'agit et non d'une théorie, ambitionne se positionner comme une réplique de taille aux lacunes des théories contemporaines de la justice, et de façon beaucoup plus spécifique à la théorie rawlsienne de la justice.

[481] SEN (A), ***L'idée de justice***, Paris, Flammarion, 2010, p. 313.

[482] Il n'y a pas que les besoins économiques qui définissent l'existence des personnes. Il y a bien d'autres besoins notamment ceux sociaux et politiques.

[483] RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p. 432.

social qui est à mettre sur le compte des politiques publiques aux méthodologies non-inclusives.

Pour donc cerner le phénomène de pauvreté dans tous ses aspects, il est tout aussi possible de la penser en opposition avec la notion de bien-être. Pour se représenter à son tour le bien-être d'une personne, on pourrait partir de la réalité anthropologique qui caractérise les êtres humains.

Pour SEN en effet, il y a un invariant anthropologique qui caractérise l'espèce humaine. De tout temps et partout en effet, les hommes ont été des êtres de besoins. Ils éprouvent des besoins basiques comme se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, et s'instruire[484]. A partir de cette constatation, il formule la notion de « fonctionnements » dérivée du néologisme anglais « *functioning* » pour décrire cet aspect phénoménal de l'existence humaine et sociale faite de choses que l'on désire accomplir. Les « fonctionnements » humains sont donc constitutifs de l'existence individuelle et sociale des hommes. La qualité du bien-être humain est alors largement tributaire du degré ou de la capacité qu'ont les individus de réaliser les divers fonctionnements auxquels ils aspirent. Le pauvre est donc celui qui ne peut actualiser que très peu de fonctionnements humains. C'est celui dont le panier en « biens premiers »[485] pour user de la terminologie rawlsienne est faiblement garni.

La pauvreté résulte donc d'un faible niveau de dotation en « biens premiers ». Elle expose ceux qui en sont victimes à des situations de non-libertés qui les rendent vulnérables aux divers aléas de l'existence. Elle compromet de la sorte ce que HUME nommait la capacité d'apparaître en public sans avoir honte ; et sape ce que RAWLS désigne par l'expression « les bases sociales » du respect de soi-même.

Pour toutes ces raisons, il est légitime soutient SEN dans l'analyse de la justice sociale, de considérer l'avantage individuel en termes de capacités, c'est-à-dire en termes de libertés substantielles qui permettent à un individu de mener le genre de vie

---

[484] Les fameux cinq besoins fondamentaux de l'homme.

[485] Terme qui désigne dans le vocabulaire rawlsien tout ce que tout individu rationnel est présumé désirer. Il s'agit de l'ensemble des droits, des libertés, des positions de responsabilité sociale, des revenus, de la richesse, des bases sociales du respect de soi, des pouvoirs et autres prérogatives.

qu'il a des raisons de souhaiter. Dans cette perspective, la pauvreté doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse de revenus[486]. Un revenu inadéquat bien que prédisposant à une vie de pauvreté, n'est pas le seul instrument qui produit une privation de capacités. Et la relation instrumentale entre pénurie des revenus et pénurie des capacités varie d'ailleurs d'un pays à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un individu à un autre. D'où l'on peut conclure que l'impact du revenu sur les capacités est contingent et conditionnel[487]. Il est donc important martèle SEN de distinguer d'un point de vue conceptuel, la notion de pauvreté comme inadéquation des capacités de celle de pauvreté comme faiblesse de revenu, même si l'on ne doit pas perdre de vue la relation étroite qui existe entre ces deux réalités[488].

En somme, il faudra retenir que combattre la pauvreté, revient à renforcer le « potentiel de vie » dont disposent les personnes les plus marginalisées au sein de la société ; en prenant soin d'accroître leurs capacités[489]. Cela renvoie à la notion d'*empowerment*[490] dont parle SEN pour rendre compte de sa théorie des « capabilités »[491].

---

[486] SEN (A.), ***Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté***, op.cit., p. 123.
[487] Ibid., pp. 123-124.
[488] Ibid. p. 127.
[489] Si l'on part du postulat selon lequel, la réduction de la pauvreté par les revenus, ne saurait servir de motivation dernière aux politiques publiques en matière de « développement ».
[490] Historiquement cette notion est née au début du XXe siècle dans un contexte de lutte sociale. Elle fut employée par les féministes américaines pour désigner l'acquisition par les femmes de plus de pouvoirs pour agir sur les conditions sociales, économiques et politiques qu'elles subissent. Elle traduit dans les faits, un processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des femmes dans leur capacité à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie.
[491] Une théorie qui s'assimile beaucoup plus comme le précise SEN, à une approche qui indique la « base informationnelle » sur laquelle se concentrer pour juger et comparer les avantages individuels globaux. Il est important de souligner qu'elle ne propose pas elle-même de recette particulière sur la façon d'utiliser cette information. Des usages différents peuvent apparaître selon la nature des questions posées. Cf. SEN (A.), ***L'idée de justice***, op.cit., p.285.

III-3 : De l'idée d' « *empowerment* » à la théorie des capabilités

La théorie des « capabilités » de SEN est indissociable de sa conception de l'idéal de justice sociale et de sa compréhension du véritable sens des fins du « développement »[492]. Elle repose sur l'idée selon laquelle, la vie de l'homme est constituée d'une série de choses à savoir les *états* (*being*)[493] dans lesquels les individus se trouvent ou pourraient désirer se trouver ; et les *actions* (*doing*)[494] qui sont des actes que les individus désirent accomplir en vue de leur réalisation existentielle.

Or, dans nos sociétés démocratiques, bien que l'égalité des chances soit un droit acquis, il n'est pas rare d'observer que tous les individus n'ont pas un égal accès aux opportunités sociales. Comment surmonter alors ces genres de distorsions, et satisfaire l'exigence de doter tous les membres de la société, d'une égale possibilité d'accès aux ressources dont ils ont besoin pour s'accomplir ?[495] C'est à l'aune de cette interrogation, que s'éclaire toute la logique qui anime la théorie des « capabilités » développée par SEN, en vue de renouveler les bases qui doivent fonder une authentique justice distributive.

L'enjeu de la théorie des « capabilités » est donc de savoir comment sortir de l'ornière d'un égalitarisme abstrait[496] dont toute l'histoire du siècle précédent a montré les dangers ? Pour SEN, il faut procéder à une « remise à plat » des concepts clés qui

---

[492]En effet l'approche par les « capabilités », tout comme le concept de « développement » humain, renoue avec les pères fondateurs de l'économie politique mais aussi avec Aristote ; et défend l'idée selon laquelle le bien-être d'une personne dépend de l'usage que l'on fait du revenu et non du revenu lui-même. *« La richesse n'est évidemment pas le bien que nous cherchons : c'est seulement une chose utile, un moyen en vue d'une autre chose* » cf. Aristote, *Éthique à Nicomaque,* Paris, Vrin, 2007,pp. 47- 48.

[493] Etre enseignant, médecin ou conducteur de Taxi par exemple (*being*)

[494] Se payer une maison ou une voiture par exemple, ou encore décider d'effectuer de longues études (*doing*).

[495] Cette préoccupation est au cœur des discussions en économie du bien-être et diversement traitée par l'utilitarisme, le libertarisme, le libéralisme.

[496] Du type de ce qu'on observe dans la puissante rhétorique de l' « égalité des hommes » présente dans l'ensemble des constitutions modernes. Elle postule l'égalité en droits et en dignité de tous les membres de la famille humaine ; or, dans les faits, c'est davantage l'inégalité sociale qui a cours. En termes clairs, il s'agit de remédier à de telles situations, en recherchant les voies ou mécanismes par lesquels, on pourrait réussir à traduire les libertés « formelles » dont disposent les individus, en libertés « réelles ».

fondent notre appréciation de l'égalité, de la diversité humaine ou encore du bien-être social[497].

L'observation anthropologique nous révèle que la vie des individus – comme nous l'avons précédemment souligné – est faite d'un ensemble de fonctionnements. Œuvrer pour le « développement » humain, consiste alors à assurer à chacun, les possibilités d'accès aux ressources nécessaires à l'accomplissement de ses projets de vie[498]. Il s'agit à travers l'idée de « capabilités » de rendre capable chaque individu ; de telle sorte qu'il soit en mesure de mettre en œuvre son vecteur de fonctionnement[499].

La théorie des « capabilités » traduit donc chez SEN, la nécessité selon laquelle il est utile pour les fins du « développement » humain, d'assigner à l'analyse économique d'autres buts que la seule gestion des biens et services. Elle permet en effet d'entrevoir d'autres finalités de l'analyse économique, celles de contribuer par exemple à la recherche de solutions fertiles, les mieux à même de permettre de doter chaque personne des moyens et ressources dont elle a besoin pour choisir entre différentes situations de vie, celle qu'elle juge la plus convenable à son bien-être.

Il est question à travers cette théorie comme nous l'indique son auteur, « […] *d'élaborer une approche méthodologique générale aux problèmes de l'inégalité et d'explorer, sur le fond, un critère d'évaluation particulier des modes d'organisation de la société* »[500]. Par ce geste, SEN contribue ainsi au renouvellement des théories économiques de la justice. En liant le versant technique de l'analyse économique au versant éthique, il aboutit à une formulation philosophique du bien-être individuel et social qui passe par l'élucidation des présupposés moraux qui doivent fonder les analyses économiques.

---

[497] Cf. SEN (A.), ***Repenser l'inégalité***, Paris, Seuil, 2000.

[498] Dans *Repenser l'inégalité*, au chapitre 2 « Liberté, accomplissement et ressources » SEN nous rappelle en effet que : *« La position d'une personne dans un mode d'organisation sociale peut être jugée de deux points de vue différents : premièrement, son « accomplissement » ; deuxièmement, sa « liberté d'accomplir ». L'accomplissement, c'est ce que nous faisons en sorte de réaliser effectivement ; la liberté d'accomplir, c'est la « possibilité réelle » que nous avons de faire ce que nous valorisons.* », p. 63.

[499] Car le défaut ou l'absence totale de « capabilités » compromet chez les individus la mise en œuvre des fonctionnements humains auxquels ils aspirent.

[500] Ibid., p. 13.

Si l'exigence d'équité au sein de nos organisations sociales, recommande que l'avantage individuel ou le bien-être des personnes soient en principe évalués en fonction de l'égale capacité qu'ont les individus d'agir, de choisir et de mener le type de vie qu'ils désirent valoriser[501], nous ne saurions donc nous contenter des modèles classiques d'analyse économique, qui cantonnent la satisfaction du bien-être des personnes, aux seuls revenus monétaires dont elles disposent . Dans la mesure où la « capabilité » d'un individu exprime sa liberté de bien-être, il est préférable d'effectuer l'évaluation de l'égalité sociale, en fonction de ce dernier critère.

Compte tenu de tout ce qui précède, SEN recommande donc d'adopter une nouvelle grille de lecture pour juger du « principe de l'égalité » cher aux institutions démocratiques modernes. En effet, on le sait, tous les systèmes de pensée morale et politiques, qui se sont appliqués à élaborer des éthiques de l'organisation sociale, se sont intéressés d'une façon ou d'une autre au problème de l' « *égalité* ». Ils ont tous recherché l'égalité de quelque-chose comme fondement de la *société bonne*. La démarche d'évaluation part toujours d'une certaine *base informationnelle*[502].

Or, dans la mesure où la *base informationnelle* qui est privilégiée détermine en grande partie ce qui a de l'importance aux yeux de l'évaluateur, il est utile pour asseoir les véritables fondements de la justice sociale, de discuter de la pertinence des *bases informationnelles* en concurrence dans les différentes éthiques de l'organisation sociale. Ainsi selon SEN, la question principale à laquelle il faut répondre dans toute théorie de la justice sociale est : « Egalité de quoi ? »[503]

En rapprochant cette préoccupation aux motivations qui fondent la théorie rawlsienne de la justice, celles notamment de savoir ce que désireraient les individus dans une situation hypothétique comme celle que rend compte la position originelle à travers le « voile d'ignorance »[504], SEN a contrario de RAWLS, répondra que les

---

501 Il s'agit là de ce que SEN nomme le principe de l' « égalité des capabilités de base » pour tous.

502 C'est-à-dire aussi bien l'ensemble des informations dont il est nécessaire de disposer pour formuler un jugement conforme à la démarche d'évaluation retenue ; que les informations qui ont été délibérément ou non exclues du cadre de l'opération d'évaluation.

503 Ibid., p. 9.

504 Situation dans laquelle les individus ne disposent d'aucune information ni sur ce qu'ils seront, ni sur quels seront leurs talents, ni les privilèges de classe ou de position sociale qui pourraient être les leurs.

individus désireront une « égalité de capabilités de bases » pour tous, et non comme le pense RAWLS, un même panier de « biens premiers ».

Une bonne représentation des piliers sur lesquels doit reposer la théorie de la justice pour être en accord aussi bien avec les principes démocratiques les plus élémentaires[505] que nos intuitions morales les plus développées, nous conduit donc à ériger l' « égalité de capabilités de bases » pour tous, comme fondement d'une société juste. Les traditionnels domaines de référence ou variables choisis par les anciennes théories de la justice sociale pour examiner la question de l' « inégalité », paraissent par conséquent peu pertinents. Pour rendre donc compte adéquatement de ce dont les individus ont réellement besoin pour s'accomplir socialement, indépendamment de leurs conceptions particulières de la vie bonne, il convient de changer de perspectives, et de privilégier de nouvelles démarches d'évaluation de l'avantage individuel.

La différence de perspective qu'introduit le principe de l' « égale capacité de base pour tous », nous offre donc la possibilité de saisir en quel sens, les formes les plus tenaces et perverses d'inégalités sociales, loin de résider dans l'inégalité de revenus[506], résident fondamentalement dans l'inégalité de « pouvoirs » qu'ont les individus de mener le type d'existence qu'ils ont des raisons de souhaiter. Elle éclaire sous un jour nouveau, le débat sur l'orientation à donner aux politiques publiques en matière de réduction de la pauvreté humaine et des inégalités sociales.

Offrir à chaque individu la « capabilité » de fonctionner, c'est-à-dire de mettre en œuvre diverses combinaisons de fonctionnements, constitue de ce fait un objectif essentiel qui doit guider toute politique publique en matière sociale et économique. Enrichir le vecteur de fonctionnements dont dispose chaque individu pour choisir entre divers modes de vie possibles, est en dernière analyse, la motivation qui doit sous-tendre toutes les éthiques de l'arrangement social.

---

[505] Celui par exemple de l'égalité en droits et en dignité de tous les membres de la société et qui incrimine toute forme de discrimination illégitime envers les individus.

[506] Qui n'est comme nous l'avons précédemment souligné qu'une vue partielle des multiples formes d'inégalités.

On ne peut plus dès lors, dans une société juste, considérer les « biens premiers » comme RAWLS entend le faire, comme étant une méthode équitable et meilleure d'évaluation de l'avantage individuel. La perspective des « capabilités » que défend SEN, paraît plus équitable en ce qu'elle tient compte aussi bien de l'hétérogénéité des situations individuelles que des contextes socio-économiques[507]. Ce qui doit nous préoccuper au premier chef, c'est moins les accomplissements que les libertés d'accomplir dont dispose chaque individu.

La focalisation sur les libertés « réelles » dont jouissent les personnes pour donner un certain sens à leur existence, paraît d'un point de vue de l'équité, nettement plus recevable qu'aucune autre *base informationnelle*, pour faire justice aux plus défavorisés de la société[508]. Dans cette optique, l'intérêt pour l'égalité des « capabilités de base » pour tous que suggère SEN, se justifie. Il présente des conséquences au plan pratique quant à l'évaluation sociale ; celle notamment d'interpréter la pauvreté humaine – comme nous l'avons précédemment relevé – non pas comme une faiblesse des revenus, mais plutôt comme une insuffisance des « capabilités » de base. Et comme le dit SEN, ce changement de perspective – du revenu à la « capabilité » – permet de mieux saisir l'enjeu du défi que représente la pauvreté. Il nous rend claires

[507] Le principal point de discorde entre les deux auteurs tient d'ailleurs dans ce manque de sensibilité à l'égard de la variabilité des situations. Toute chose à laquelle RAWLS n'aurait accordé très peu d'attention, dans sa formulation des bases de la théorie de la justice sociale. Même si l'on pourrait être tenté de considérer les traitements de faveur qu'il préconise à l'égard des plus mal lotis comme une atténuation de la portée de cette critique, il n'est pas infondé comme nous l'indique SEN, de formuler des réserves sur la pertinence de la « base informationnelle » privilégiée par RAWLS dans sa théorie de la justice. En effet comme nous le rappelle SEN : sa critique de la théorie rawlsienne de « la justice comme équité » du point de vue de la « capabilité » est en partie née d'un effort pour prendre en compte directement les difficultés d'origine naturelle ou sociale que rencontre un individu dans la conversion des « biens premiers » en vraies libertés d'accomplir. Une personne moins apte ou moins habile à faire usage des « biens premiers » pour s'assurer des libertés par exemple en raison d'un handicap physique ou mental, ou d'une plus grande vulnérabilité aux maladies, ou de contraintes biologiques ou conventionnelles liées à son sexe, est désavantagée par rapport à une autre plus favorablement lotie à cet égard, même si les deux disposent du même panier de « biens premiers ». Une théorie de la justice, doit enregistrer comme il convient cette différence. Cf. SEN (A.), ***Repenser l'inégalité***, op.cit., p. 241.

[508] C'est en effet une évidence que l'étendue des libertés dont nous jouissons détermine en grande partie la qualité de nos vies ; au point qu'on est fondé à considérer que moins de libertés équivaut inéluctablement à une moindre qualité de vie.

les priorités à prendre en considération dans le cadre des politiques publiques qui visent à la combattre[509].

Il va donc falloir rompre comme précédemment souligné, avec les méthodes conventionnelles de mesure de la pauvreté[510]. Le faible revenu comme principale caractéristique de la pauvreté, traduit bien un réductionnisme, si l'on l'examine à l'aune des « capabilités de base ». Le manque de revenus financiers suffisants pour faire face aux diverses sollicitations d'ordre matériel de l'existence humaine, n'est en réalité pas le seul type de privation dont souffrent les personnes pauvres.

En délaissant l'espace des revenus pour celui des « capabilités de base », on se rend bien compte en quel sens la pauvreté se laisse mieux saisir en termes de manque de « capabilités », c'est-à-dire en termes de libertés de choix qu'ont les pauvres pour mener le type d'existence qu'ils auraient désiré si la faculté d'autres choix leur était offerte. Dans ce cadre, la pauvreté souligne SEN, doit être perçue comme un déficit de « capabilités » de base permettant d'atteindre certains niveaux de vie minimalement acceptables[511]. Cette définition rejoint bien celle que propose dans l'un de ses plus anciens ouvrages André GORZ pour qui : *« […] La notion de pauvreté désigne dans une société et à un niveau de développement donné, l'ensemble des possibilités notamment – culturelles, sanitaires, médicales – et des richesses qui sont déniées à un individu tout en lui étant proposées comme la norme virtuellement valable pour tous. »*[512]

Une bonne politique de lutte contre la pauvreté devrait alors consister à permettre aux personnes pauvres d'acquérir une certaine gamme de ressources et des « capabilités de base » susceptibles de leur permettre de convertir ces ressources en divers fonctionnements humains. Elle renvoie à la notion d'*empowerment* que nous avions évoqué plus haut, et traduit l'exigence d'envisager la finalité ultime de tout

---

[509] Ibid., p.246.
[510] Celle qui consiste à tracer un « seuil de pauvreté » en fonction d'un niveau donné de revenus ; et en-dessous duquel un sujet peut être considéré comme pauvre.
[511] Ibid., p. 182.
[512] GORZ (A.), ***Stratégie ouvrière et néocapitalisme***, Paris, Ed. du Seuil, 1964, p.26.

processus de « développement » comme l'accroissement de la gamme des droits et libertés dont jouissent les personnes pour s'épanouir.

De ce point de vue, l'adéquation des moyens économiques note SEN, ne saurait être estimée indépendamment des possibilités concrètes de « conversion » des revenus et ressources en « capabilité » de fonctionner[513]. Il convient de retenir que le revenu adéquat pour échapper à la pauvreté, varie pratiquement avec les caractéristiques et la situation des individus[514]. Ceci renforce davantage l'idée que l'espace des revenus n'est pas la « base informationnelle » pertinente pour juger de l'état de pauvreté des personnes. Car avoir un revenu inadéquat, ce n'est pas avoir un revenu inférieur à un certain seuil de pauvreté fixé de l'extérieur ; c'est avoir un revenu inférieur à ce qu'il faut pour assurer à la personne dont il s'agit, les niveaux déterminés de « capabilités »[515].

Vu sous cet angle, le manque fondamental qu'implique la pauvreté est bien donc celui des « capabilités » minimales adéquates quand bien même l'inadéquation des moyens économiques des individus ne doit pas être ignorée[516]. Ainsi, si ce qui nous préoccupe est l'absence de certaines « capabilités minimales » par manque de moyens économiques, nous ne pouvons pas remarque SEN, définir tout simplement la pauvreté comme faiblesse du revenu dissociée de la relation variable de personne à personne entre revenu et « capabilité ». C'est à la lumière de cette « capabilité » que l'adéquation des niveaux de revenu particuliers doit être jugée[517]. Cela est d'autant plus pertinent, si l'on considère qu'à revenu équivalent, une personne vivante dans un pays riche ne peut s'acheter le même panier de « biens premiers » qu'une personne qui vit dans un pays pauvre. Sur ce plan notamment, celui qui vit dans un pays pauvre a plus de chances de convertir ses revenus en une pluralité de fonctionnements que ne réussirait à le faire son homologue qui vit dans un pays riche du fait du coût de la

---

[513] SEN (A.)., ***Repenser l'inégalité***, op.cit., p. 184.
[514]Ibid., p. 184.
[515]Ibid., p. 185.
[516]Ibid., p. 184.
[517] Ibid., p. 186.

vie[518]. Pour toutes ces raisons, dans l'analyse de la pauvreté, il est essentiel de distinguer « faible revenu » et « manque de capabilité ». La « capabilité » exprimant la liberté qu'a un individu de choisir entre diverses combinaisons de fonctionnements, c'est sur cet objectif précis qu'il convient de concentrer notre attention.

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence, les motifs pour lesquels, il s'est avéré opportun de changer nos angles d'analyses pour ce qui est de l'éthique du « développement ». Nous verrons dans le chapitre qui suit, comment la critique sociale s'est emparée de ces nouvelles exigences des fins du « développement », pour indiquer comment remédier aux diverses pathologies sociales générées par l'économisme.

En dénonçant les nouvelles formes d'aliénation qui s'observent dans le néocapitalisme contemporain, la critique sociale entend rendre compte à sa manière de comment les contraintes structurelles du système de valeurs capitaliste portent préjudice aux« capabilités » des individus. Les criantes injustices sociales qui s'observent à l'échelle de la planète du fait d'un mode de représentation du monde où prédominent les valeurs économiques au détriment des valeurs d'égalité, de liberté, de paix sociale, sont autant de motifs pour reprendre le geste révolutionnaire de la critique sociale.

En mobilisant les ressources analytiques du marxisme, et à travers un mode original de questionnement des catégories de « sujet », de « travail » et de « valeur », la critique sociale entend réhabiliter tout au moins symboliquement les individus dans la reconnaissance de l'intangibilité de leurs droits. Après avoir tiré en un premier temps tous les enseignements d'une mise à l'épreuve du néocapitalisme avec le marxisme, nous verrons en un second temps en quel sens ces enseignements nous invitent à repenser les promesses de la social-démocratie.

[518] En effet le volume de biens nécessaires dans les pays riches pour accomplir les mêmes fonctionnements sociaux généraux, comme participer à la vie de la communauté, apparaître en public sans avoir honte, est bien supérieur à celui qui est requis dans les pays pauvres.

CHAPITRE IV
LA CRITIQUE PHILOSOPHICO-POLITIQUE ET LES FONDEMENTS D'UN DISCOURS THEORIQUE ALTERNATIF

Les inconsistances du mode de représentation du monde axé sur l'économisme sont maintenant bien évidentes pour les raisons que nous avons abondamment soulignées antérieurement. En générant un certain type de façonnage de nos existences[519], l'économisme qui caractérise l'actuel système politique, social et culturel du monde, a inspiré au sein de la critique sociale, une entreprise de contestation intellectuelle des dogmes de l'économie politique orthodoxe. Ainsi comme le note CAILLE :

> « Pour résister effectivement au destin économiciste qui nous menace de toutes parts, il faut donc se dépendre une bonne fois pour toutes de la croyance fondatrice de la pensée économique et commencer, en quelque sorte, à dé-penser l'économique, c'est-à-dire à nous débarrasser peu à peu des réflexes conditionnés de la pensée qui nous régissent d'autant que nous les percevons à peine. Et pourtant nous y croyons sans y croire et sans trop le savoir. »[520]

La critique de la valeur telle qu'elle s'illustre dans les œuvres majeures d'auteurs comme les Allemands Robert KURZ et Anselm JAPPE, l'historien américain Moishe POSTONE, les Français Etienne BALIBAR, André GORZ, Cornelius CASTORIADIS, Marie CUILLERAI, Stéphane HABER, Jean-Marie VINCENT, Patrick VIVERET, pour ne citer que ceux -ci, traduit bien cette exigence de se départir d'une grille de lecture du monde basée exclusivement sur les prismes de l'économique ou de la finance.

Si l'on considère que la justice entre les humains se doit de se penser comme un horizon politique et éthique qui institue la liberté d'être, et d'agir reconnue aux personnes, comme les fondements mêmes de l'organisation sociale, la prépondérance dont jouit les valeurs économiques et marchandes au sein de la civilisation

---

[519] Sacrifiées le plus souvent sur l'autel du profit et de la « haute finance mondiale ».
[520] CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme***, op.cit., p. 13.

contemporaine au détriment des droits et libertés de la personne, mérite bien d'être remise en cause.

Pour ce faire, déconstruire l'idéologie économique comme le rêve Bernard PERRET, paraît un préalable pour réinvestir avec une radicalité suffisante la question des finalités du « développement » social, dont l'actualité dit-il s'impose au moins aux Européens dès lors que la croissance tend à devenir, à plus d'un titre, un objectif problématique[521]. En revisitant, et nous réappropriant l'expérience de pensée initiée par MARX[522] pour déconstruire les forces de l'orthodoxie économique du XIXe siècle, il est possible de se représenter la stratégie que doit emprunter aujourd'hui une expérience analogue.

IV-1 le marxisme à l'épreuve du néocapitalisme : pour un renouvellement des postulats de l'économie politique

Comme le soulignent Jordi RIBA et Patrice VERMEREN, avec le champ de la mondialisation économique et de sa tension conflictuelle avec l'«antimondialisation », c'est non pas un champ nouveau de connaissances qui s'ouvre ; mais plutôt la possibilité de questionner ce qui peut se penser, se dire et se transmettre dans les mots de la pluralité des philosophies de la mondialisation jusqu'aux critiques les plus radicales, afin de comprendre le monde que nous habitons[523]. On dit en effet à loisir aujourd'hui, que la globalisation économique en cours est imperméable à toute moralisation d'ordre éthique[524] ; au point qu'on commence par se convaincre que les nouvelles formes d'aliénation de la vie qu'elle induit sont donc inéluctables.

---

521 PERRET (B.), « Penser avec et contre André GORZ : individualisme révolutionnaire et éthique de la responsabilité » in CAILLE (A.) et FOUREL (C.), (dir.), ***Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ***, op.cit., p.117.

522Le génie de MARX on le sait est d'avoir compris mieux que n'importe quel philosophe que pour connaître la vérité d'une époque, il faut renouveler le regard que nous portions sur les réalités sociales, économiques et historiques.

523 RIBA (J.), VERMEREN (P.) et al., ***Philosophies des mondialisations***, Paris, L'Harmattan, 2005, p.7.

524 C'est notamment la position que défend André COMTE-SPONVILLE pour qui c'est une erreur méthodologique et théorique – celle à laquelle a succombé MARX – que de vouloir moraliser l'économie. Il

Mais à côté de cette posture fataliste, il est tout aussi possible voire légitime d'interpréter le conflit entre la morale du capitalisme et celle de la justice sociale comme une occasion pour initier à nouveaux frais une méthode d'analyse du monde et de l'histoire semblable au projet marxien.

Ainsi on pourrait s'interroger à l'instar d'Etienne TASSIN pour savoir comment contrôler au niveau mondial, la force explosive du capitalisme qui laissée à elle-même, entraîne une altération écologique irréversible et une aliénation culturelle et sociale irréparable de populations entières ?[525] On pourrait tout aussi essayer de comprendre comment le *politique* au sens où l'entend CASTORIADIS, c'est-à-dire l'action concertée et consciente des citoyens pour prendre en charge leur destin tant individuel que collectif, peut se saisir des enjeux sociopolitiques qui se jouent à l'occasion de cette nouvelle phase de l'histoire de l'humanité qu'est la globalisation économique, pour formuler un projet de civilisation salvateur pour le monde de demain ?

Tous ces nouveaux défis, constituent indiscutablement aujourd'hui, des préoccupations de premier ordre qu'il serait difficile à la philosophie sociale et politique contemporaine d'éluder. C'est à leur examen qu'il convient ici de nous consacrer, en mobilisant ce qu'il y a d'actuel aujourd'hui dans le marxisme.

Ces préoccupations en effet, si l'on suit l'analyse qu'en fait un auteur comme André GORZ sont à inscrire dans un mode nouveau de revendication sociale et politique qu'il revient à la philosophie sociale et politique de formuler en des termes suffisamment explicites et crédibles.

En suivant la typologie des réponses qu'il propose, on note que GORZ prend acte des erreurs de calculs et de prévisions de MARX, qui ne voyait dans le socialisme ou plus précisément dans le passage du capitalisme au socialisme puis enfin au communisme, le stade ultime du combat pour l'émancipation de la classe ouvrière.

---

faut se garder prévient-il de confondre les ordres. L'ordre techno-scientifique ne peut être jugé à l'aune de l'ordre moral. Cf. COMPTE-SPONVILLE (A.), ***Le capitalisme est-il moral ?*** Paris, Ed. Albin Michel, 2009.

[525] RIBA (J.), VERMEREN (P.), ***Philosophies des mondialisations***, op.cit., p. 13.

Il pense pour sa part, qu'il serait plus réaliste non pas de s'accommoder des perversités du système capitaliste, mais de ne non plus se satisfaire d'un mode de revendication sociale qui cristalliserait ses espoirs et espérances dans un socialisme utopique. Il en appelle alors à un au-delà du socialisme qui pourrait prendre la forme d'une quête de libération du travail aliénant[526]. La clé du salut pourrait donc se situer dans la critique du « travail-emploi »[527] et les multiples formes d'aliénation qu'il génère.

Si le problème le plus immédiatement visible du capitalisme aujourd'hui, est la crise de surproduction qui le caractérise, et qui du même coup fait vaciller l'un des grands piliers sur lequel il repose ; à savoir la recherche du profit, cette crise devrait alors constituer d'après GORZ, une occasion historique et exceptionnelle pour nos sociétés actuelles, pour définir de nouveaux modèles sociaux où le travail ne doit servir à produire uniquement que les biens nécessaires à la satisfaction des réels besoins de l'homme. Il prône en effet une culture de la sobriété qui est à la fois le remède contre la crise de la surproduction, et l'affranchissant du travail « inutile » et aliénant[528].

En réalité, il convient de faire observer que depuis la montée en puissance de l'échange marchand au XVIIIe, le travail humain a perdu sa fonction de vecteur d'humanisation de la *nature* et de l'univers social. Il a revêtu selon l'analyse marxienne, de sinistres aspects qui ont contribué à la réification de la vie humaine. Pour que de nouvelles perspectives se dessinent, il est alors impératif de soustraire le travail humain des lois du marché et du salariat. Le travail humain doit retrouver l'authenticité de sa signification anthropologique ; celle de contribuer à fournir à l'homme les ressources indispensables à une « auto-réalisation » réussie.

A la lumière de tout ce qui précède, il ressort donc que les processus économiques à l'œuvre dans le système capitaliste ont fait l'impasse sur la signification profonde aussi bien du *sens* du travail que celui de l'existence humaine

---

[526] GORZ (A.), ***Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme***, Paris, Galilée, 1980.
[527] Le travail à but économique qu'il distingue du travail comme catégorie anthropologique traduisant la nécessité pour l'homme de produire sa subsistance.
[528]Ibid., p. 100.

en général. Car comme le note GORZ, les questions éminemment fondamentales telles que : « *De quoi avons-nous besoin ? Que désirons- nous ? Que nous manque t-il pour que nous puissions nous épanouir, communiquer avec les autres, mener une vie plus détendue, établir des rapports plus fraternels* ? », n'intéressent guère la prévision économique ou l'économie politique en général. Celles-ci sont plutôt soucieuses de faire tourner la machine, de faire circuler le capital, de maintenir un certain niveau de l'emploi, en fabriquant des besoins qui correspondent aux exigences à un moment donné, de l'appareil de production et de consommation[529]. Il faudrait alors pour sortir de ce cercle vicieux, se garder de ne faire du travail qu'une variable de l'activité économique et sociale dont la fonction politique est d'occuper les gens, en vue de perpétuer les rapports sociaux de subordination, de compétition, de discipline sur lesquels repose le fonctionnement du système capitaliste[530]. D'autant plus que comme il l'indique : « *[…] Quand une société produit pour travailler au lieu de travailler pour produire, c'est le travail en général qui est frappé de non-sens.* »[531]

Il va donc falloir que les hommes reprennent le contrôle de leur destin. Car les progrès du productivisme ont conduit à ceux de la barbarie et de l'oppression[532]. L'avenir de ce fait, est lourd de menaces et vide de promesses. Il ne s'agit donc plus de savoir où nous allons ni d'épouser les lois immanentes du développement historique. En vérité, nous n'allons nulle part prévient-t-il. L'Histoire n'a pas de sens. Il n'y a rien à espérer d'elle et rien non plus à lui sacrifier. Il ne s'agit plus de nous dévouer à une cause transcendante qui rachèterait nos souffrances et nous rembourserait avec intérêts le prix de nos renoncements. Désormais, il s'agit au contraire de savoir ce que nous désirons. La logique du *Capital* nous a conduits au seuil de la libération.[533] Mais ce seuil précise t-il, ne sera franchi que par une rupture de la rationalité productiviste par une autre rationalité différente. Cette rupture ne peut venir que des individus eux-mêmes. […] Le règne de la liberté ne résultera jamais des processus matériels qui génèrent des situations d'hétéronomie de toutes sortes. Il ne peut être instauré que par

[529]Ibid., p. 171.
[530]Ibid., pp. 100-101.
[531]Ibid., p. 100.
[532]Ibid., p.102.
[533]Ibid., p.102.

l'acte fondateur de la liberté qui, se revendiquant comme subjectivité absolue, se prend elle-même pour fin suprême en chaque individu.[534]

Cette quête d'autonomie par l'effort individuel de subjectivation de chaque citoyen du monde, traduit au fond une urgence d'ordre social et politique, celle là même qu'appelle l'impuissance dans laquelle se trouvent de nos jours l'ensemble des Etats pour maîtriser l'économie globale et lui conférer d'autres significations que celles promues par les idéologies néolibérales. Elle légitime donc toute entreprise révolutionnaire[535] de la part de l'ensemble des citoyens du monde pour assigner à l'activité économique de nouvelles finalités. Il s'agit d'un point de vue pratique, de définir de nouveaux modes d'« être » et d'« agir » qui doivent aboutir à l'institution de nouvelles modalités d'expérimentation du pouvoir démocratique des citoyens face à l'hégémonie d'un ordre économique qui subordonne tout le champ social aux règles et logiques du marché. Car comme le souligne à juste titre LATOUCHE : « *réfléchir sur la démocratie aujourd'hui sans remettre radicalement en cause au préalable le fonctionnement d'un système dans lequel le pouvoir (donc le politique) est détenu par les "nouveaux maîtres du monde" est au mieux un vain bavardage, au pire une forme de complicité avec le totalitarisme rampant de la mondialisation économique*[536]. »

L'enjeu ici est donc de savoir quel est le monde commun auquel nous aspirons ? Comment le réaliser ? Quels sont les espaces d'autonomie qui s'offrent encore aux individus en dépit de la logique infernale de la loi du marché qui tend à faire de la totalité de la planète et de ses populations une rente au sens financier et commercial du terme ? La recherche de réponses à cette série de questionnements ouvre bien entendu les chemins de l'émancipation sociale.

Il convient donc de relever que notre monde et la logique de fonctionnement qui l'anime, ne peuvent se réduire aux seules lois du marché ou de l'échange marchand. Car comme le souligne judicieusement pour sa part COMELIAU : du fait que l'homme aspire certes à la richesse, à la possession, peut-être même à la domination,

---

534 Ibid., p.102.

535 Celle qu'expérimentent les mouvements altermondialistes tels que Les Amis de la Terre, Attac, Green peace, etc, et certaines organisations de la société civile tant au plan national qu'international.

536 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 269.

mais aussi à l'altruisme, à la dignité, à de multiples valeurs qui ne se prêtent pas à l'appropriation privative, parce qu'il cherche à donner un sens à sa vie : ses rêves, son aspiration à la transcendance, sa quête de sens et de spiritualité, ne sont pas et ne seront jamais négociables. Le marché, encore une fois, n'est pas tout. C'est un instrument, un instrument remarquablement utile, mais il ne peut accéder au statut de maître absolu des sociétés humaines que l'idéologie dominante voudrait aujourd'hui lui accorder[537].

Ce refus de l' « omniprésence » de l'économique doit être compris dans sa pleine valeur : il signifie précise toujours COMELIAU, que l'économie n'est pas tout, qu'elle ne rassemble pas la totalité des règles de la sagesse ou de l'épanouissement humain ; qu'il peut y avoir autre chose, quelque chose d'une nature différente et radicalement incompatible avec la logique et le calcul de l'économie, et que celle-ci n'a pas le droit de se l'approprier de force[538]. Il s'agit concrètement de défendre la diversité des ordres de valeur afin de prendre comme nous le conseille MEDA, la mesure de la rupture qui nous est ainsi proposée.

Il faut sortir de la logique de tout ce que le XVIIIe siècle a promu, notamment l'élection de l'économie comme science reine et de l'abondance comme principal objectif social[539]. Il faut rompre avec cette exigence de produire toujours plus et consommer plus, rompre avec ce qui n'a été à l'origine qu'un moyen en vue d'une autre fin. En somme, il s'agit d'être capable de sortir de la configuration élaborée au XVIIIe siècle, c'est-à-dire de la nécessité de produire et de consommer toujours plus[540].

Une telle intuition des enjeux du problème fera alors dire à GORZ que raisonner en fonction des forces productives existantes, c'est se mettre dans l'impossibilité d'élaborer ou même d'entrevoir une autre rationalité en l'occurrence la rationalité socialiste[541]. La conscience du monde qu'institue la rationalité capitaliste[542]

---

537 COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé,*** op.cit., p. 175.
538 Ibid., p.186.
539 MEDA (D), in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p.11.
540 Ibid. p. 13.
541 GORZ (A.), ***Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme,*** op.cit., p.14.
542 La transformation de toute chose en capital à mettre en valeur.

doit alors faire place à une nouvelle où l'on pourrait voir se dessiner les ébauches d'une civilisation humaine affranchie du diktat de l'économique. Pour ce faire, il va falloir tirer tous les enseignements des nombreuses luttes émancipatrices qui se mènent depuis quelques décennies un peu partout dans le monde par les mouvements altermondialistes qui revendiquent un système mondial moins gouverné par les lois du marché économique.

Ces luttes traduisent en effet l'urgence qu'il y a face au pouvoir grandissant du marché, de conquérir de nouveaux espaces d'autonomie. Le langage dominant qui consiste à ne voir dans la production et la consommation, les modes privilégiés d'expression des Modernes doit être substitué recommande GORZ, à un autre, celui de la culture de la sobriété. On peut donc pour toutes ces raisons, considérer la philosophie de GORZ comme une philosophie de la libération du sujet, de son autonomisation et de son autoproduction singulière[543].

L'épicentre de son combat théorique remarque Roger SUE est tout entier voué à la condamnation du travail-aliénant au sens où l'entend MARX. Prolongeant et élargissant l'aliénation économique et sociale, le travail lui apparaît plus que tout comme le grand appareil politique d'imposition de l'hétéronomie. Il s'oppose à l'émancipation et à l'autonomisation des individus[544].

Sur ce point, GORZ est en parfait accord avec l'humanisme révolutionnaire du jeune MARX. En centrant sa réflexion sur les modalités de libération du sujet d'un travail aliénant et vide de sens, il rend actuel le geste marxien d'une quête de libération du sujet par ses propres ressources. Cette quête de liberté passe incontestablement par l'affranchissement des catégories traditionnelles de l'économie politique. Ainsi qu'il l'écrira dans un texte de 2007 –l'année de sa mort – :

> « Moins partagée est l'évidence que la rupture avec une économie qui mesure la richesse en termes monétaires suppose la rupture avec la valeur dans ses trois formes : l'argent, le travail-emploi et la marchandise. Seule

543 SUE (R.), « Que serait une politique gorzienne ? » in CAILLE (A.) et FOUREL (C.), (dir.), ***Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ***, op.cit., p.71.
544 Ibid., p. 71.

> une économie affranchie de la loi de la valeur peut permettre la production au service du développement humain au lieu de mettre les hommes au service de la production de marchandises. »[545]

Certes envisager une autre économie, d'autres rapports sociaux et modes de vie, d'autres modes et moyens de production, souligne t-il, paraît irréaliste tout comme si la société de la marchandise, du salariat et de l'argent était indépassable. Mais en réalité, une foule d'indices convergents suggère que ce dépassement est déjà amorcé et que les chances d'une sortie civilisée du capitalisme dépendent avant tout de notre capacité à distinguer les tendances et les pratiques qui en annoncent la possibilité[546]. La sortie du capitalisme est par conséquent selon le diagnostic qu'il en fait inéluctable. La question porte seulement sur la forme que cette sortie prendra et la cadence à laquelle elle va s'opérer[547].

Penser avec GORZ la sortie du capitalisme, c'est alors comme l'écrit Jean-Marie HARRIBEY, entreprendre de nouveau le projet d'examen des fondements théoriques d'une quête de l'émancipation humaine après les échecs des révolutions du XXe siècle, plus ou moins inspirées par le marxisme historique[548]. Cet examen des fondements théoriques de la libération des citoyens des valeurs promues par l'idéologie capitaliste, nous conduit à en appeler à la suite d'auteurs comme CLASTRES, Karl POLANYI, Marcel MAUSS au réencastrement de l'*économique* dans le *politique*[549]. Il va falloir comme le suggère la pensée de GORZ, œuvrer pour l'avènement d'une anthropologie alternative celle qui passe par la rupture avec l' «hubris » économique, marchand et financier en vogue aujourd'hui. D'autant plus que comme il le souligne, dans *Stratégie ouvrière et néocapitalisme* : *« Lorsqu'on commence par considérer les individus comme des moyens de production, la société*

---

[545] GORZ (A.), « Crise mondiale, décroissance et sortie du capitalisme » 2007, repris dans Ecologica, Paris, Ed. Galilée, 2008, p. 113.
[546] Ibid., pp. 29-30.
[547] GORZ (A.), « Richesse sans valeur, valeur sans richesse », in ***Ecologica***, Paris, Galilée, 2008, p. 29.
[548] HARRIBEY (J-M.), « Faut-il faire disparaître la valeur pour sortir du capitalisme ? Discussion autour de Gorz », in CAILLE (A.) et FOUREL (C.), (dir.), ***Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ***, op.cit., p. 171.
[549] Ce qui revient à passer l'économique sous le regard de l'anthropologie et de l'histoire afin de se rendre à l'évidence que la logique économique du tout marchand n'a toujours pas existé ; et n'a toujours pas occupé la place emblématique qui est la sienne dans la civilisation contemporaine.

comme un instrument pour l'accumulation, le travail comme un outil à forger des outils […], on ne prépare point les hommes à s'émanciper et à construire une société qui prenne la production pour moyen et l'homme pour fin. »[550]

La tâche qui incombait hier à la classe ouvrière, et celle qui incombe aujourd'hui aux salariés, est de contrer le modèle capitaliste lui-même, par une « négation positive », essentiellement qualitative, opposant aux priorités de la « société opulente », des priorités différentes et plus vraies ; aux besoins induits par la civilisation capitaliste, les besoins moins immédiats mais plus profonds, qu'aucune revendication de consommation ne peut satisfaire[551]. L'essentiel souligne t-il se situe au niveau des questions de finalité du système, c'est-à-dire les débats relatifs aux modalités de transformation de la structure d'orientation de la consommation et de la production[552]. Car pour l'instant il convient de retenir que le « développement » économique, culturel et social n'est pas orienté vers le « développement » prioritaire des hommes et vers la couverture prioritaire de leurs besoins sociaux, mais d'abord vers la création de ceux des objets qui peuvent être vendus avec le profit maximum, quelle que soit d'ailleurs leur utilité ou inutilité. Les activités créatrices sont limitées en vertu des critères de rentabilité financière[553].

A l'instar de GORZ, plusieurs autres auteurs poursuivront cette tâche de déconstruction de l'idéologie capitaliste. C'est le cas du philosophe français Stéphane HABER.

HABER dans ses œuvres, renouvelle en effet d'une certaine façon, cette critique de la société capitaliste afin de repenser l'ontologie sociale du néocapitalisme. Il fonde ses investigations théoriques sur l'analyse critique de la réalité historico-sociale du néocapitalisme. Sa réflexion débouche ainsi sur la construction d'une nouvelle ontologie sociale plus à même de traduire les mutations qui caractérisent le capitalisme contemporain et les enjeux anthropologiques qu'elles impliquent.

---

[550] GORZ (A.), ***Stratégie ouvrière et néocapitalisme***, op.cit., p. 23.
[551]Ibid., p. 27.
[552]Ibid., p. 57.
[553]Ibid., p. 65.

Il se désole en effet d'observer que l'analyse du corpus théorique offert par MARX à la critique sociale n'ait pas réussi à effectuer la lecture des pratiques humaines « au bon endroit ». La compréhension des catégories marxiennes d'aliénation par le travail, du caractère « totalitaire » du capitalisme, de la question de la valeur économique pour ne citer que ces exemples, a dans la tradition de la critique sociale occulté le fond voire le noyau dur de ce que l'auteur des *Manuscrits de 1844* entendait expliciter. La plupart des interprétations ont manqué de toucher à l'essentiel par le simple fait que la méthode usitée s'est faite prisonnière d'un historicisme, d'un économicisme voire même d'un spiritualisme à la BERGSON.

Il se propose pour sa part de revenir à cet «essentiel » de la pensée marxienne. Ainsi dans la première partie de *Penser le néocapitalisme, vie, capital et aliénation*[554] – « ENTRE MARXISME ET VITALISME » –, il s'emploie à démontrer que ce qui se profile en dernière analyse comme horizon de pensée dans le marxisme, c'est le problème de savoir comment des « processus de vie » individuels tout comme collectifs sont « vampirisés » au sein de la machine économique du capitalisme. Ce sur quoi a toujours insisté MARX dans ses écrits, souligne HABER, ce sont ces aspects de la misère, trop souvent négligés au cours de son histoire, qui ne se ramènent ni à la faim ni à la fatigue, mais plutôt à l'univers immense des humiliations « morales » et des souffrances « psychiques »[555]. Pour toutes ces raisons, il est clair pour lui qu'aujourd'hui, aucune conception sérieuse des pathologies sociales ne peut se dispenser d'indiquer comment elle entend appréhender et expliquer ces phénomènes.[556]

La démarche méthodologique et théorique qu'expérimente HABER se veut en réalité plus critique et globale. Elle repose sur une relecture de la *praxis* propre au néocapitalisme pour découvrir les nouvelles façons d' « aliéner » les vies ; mais aussi les mécanismes de subjectivation qui sont institués par les individus ou le corps social pour résister à ces nouvelles formes d'oppression et de « destruction » des vies.

---

554 HABER (S.), ***Penser le néocapitalisme, vie, capital et aliénation***, op.cit., 2013.
555 Ibid., p.99
556 Ibid., p. 99

La remise en cause des théories économiques « bourgeoises » ; théories économiques que le néocapitalisme actuel n'a fait que perpétuer par une série de mécanismes d'adaptation aux changements sociaux et politiques qui sont survenus au cours de l'histoire, appelle un mode spécifique de combat social et politique.

Dans *Les Manuscrits de 1844*, *Le Capital* (1872), la *Critique du programme de Gotha* (1875) ce qui se donne en effet à voir et à penser plus que tout, c'est la façon dont la « vie » est toujours massivement et tragiquement avilie par le système capitaliste. C'est la négation de la vie du plus grand nombre – les prolétaires – par une minorité – les bourgeois – qui se trouve décrite. Autrement dit, c'est l' « anti-humanisme » même au cœur du processus historico-social du capitalisme qui y est dénoncé. En générant la pauvreté économique en tant qu'elle est associée à des conditions de vie et de travail humiliantes et exténuantes, et dans la mesure où cette pauvreté se rattache profondément à une pauvreté existentielle ; le capitalisme contredit irrémédiablement une exigence inhérente à la vie humaine, celle d'une vie riche, émancipée et épanouie[557].

Mais au-delà de cette description d'une « philosophie de la misère » telle qu'elle se donne à observer dans la société capitaliste, il s'y trouve aussi décrites dans ces textes, les formes empiriques que devrait prendre la lutte pour la libération des classes opprimées. Elles se résument on s'en souvient pour l'essentiel, à la lutte ouvrière qui doit conduire à la dictature du prolétariat puis à terme au communisme.

Or, les mutations qu'ont connues la figure du prolétariat et le système capitaliste dans ses modes de fonctionnements, ne se prêtent guère aujourd'hui à ces anciennes formes de luttes sociales suggérées par le marxisme. HABER pense pour sa part à de nouvelles stratégies. Il faut procéder d'abord à l'analyse sur le plan normatif de l'idée positive de « société post-capitaliste », et inscrire ensuite la discussion du concept de l'émancipation individuelle et sociale à l'intérieur même des cadres de cette « société post-capitaliste »[558]. Puisqu'il est illusoire et inopérant de songer à un « anti-capitalisme » au sens d'un processus historique analogue à l'expérience de lutte

[557] Ibid., p. 178.
[558] Ibid., p.321.

prolétarienne dont la visée ultime est l'avènement d'une société communiste, l'enjeu est de découvrir les modalités de « socialisation » du capitalisme. Car comme il prend soin de le préciser, il faut bien se convaincre de l'idée que le capitalisme n'est pas un destin qui imposerait sa loi uniforme aux sociétés : il y a eu et il existe des sortes de capitalismes qui ne reviennent pas tous au même, dont certains sont plus ou moins perméables que d'autres à l'introduction d'exigences de justice et de rationalité.[559]

Patrick VIVERET partage en ce qui le concerne, cette lecture du capitalisme, dans la mesure où il propose de reconsidérer la richesse. L'originalité de cet auteur réside en effet dans le fait qu'il centre l'interrogation sur le « développement » autour de préoccupations politiques, sociales, culturelles et affectives éminemment actuelles : la question du sens de nos existences individuelles tout comme collectives. Quel projet d'humanité désirons-nous, pour nous et pour les générations futures ? lui paraît la question centrale et fondamentale à élucider.

Du fait que notre représentation actuelle du « développement » nous confronte à un défi de civilisation celui de la préservation de notre humanité et des heureuses formes de vie qu'elle abrite, il nous faut recommande VIVERET, reconsidérer notre idée de la richesse. En effet le modèle occidental de « développement » marqué par une industrialisation à outrance et un productivisme sans limites ne fait que compromette chaque jour davantage les chances d'une conservation des saines conditions de vie sur notre planète. Il est donc impérieux de changer d'orientation.

Ainsi comme il le soulignera dans un rapport destiné au secrétaire d'Etat à l'économie solidaire du gouvernement Jospin[560] : *« La fameuse croissance du produit intérieur brut qui sert de boussole à la plupart de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles-ci génèrent des flux monétaires…. »*[561] Autrement dit la croissance économique traduite par le PIB ne nous dit rien sur la qualité de notre progrès économique et

---

559 Ibid., p.325.
560 Rapport rendu public en Janvier 2002
561 VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op.cit., p. 41.

social. Il est donc impératif de réviser notre conception de ce qui véritablement fait la richesse d'une société. Comment travailler à une telle reconversion des mentalités ?

VIVERET préconise ce qu'il nomme la culture du « désir d'humanité ». Ce désir d'humanité qui nous astreint à accomplir de profondes mutations dans nos modes de vie, de production et de consommation. En clair, il faudrait effectuer de grands pas vers ce qui pourrait relever de l'ordre d'une révolution anthropologique et écologique, et qui pourrait nous laisser entrevoir de nouveaux modèles sociaux à promouvoir. C'est à ce prix en effet que nous pourrions nous libérer d'un économisme qui a réussi pendant près d'un siècle bientôt, à structurer nos imaginaires politiques, scientifiques au point de nous laisser penser qu'il n'est pas possible d'envisager un modèle de civilisation moins dominé par des relations d'ordre économique ou marchand[562].

Il nous faut donc résolument nous affranchir de la dictature du PIB qui a tendance à assimiler richesse au PIB, progrès social et humain à la croissance économique. Il convient d'ailleurs de relever qu'à l'intérieur même du mode de pensée dominant de l'économie, des incertitudes énormes subsistent sur ces prétendues corrélations.

Par ailleurs, on ne peut, remarque VIVERET, dissocier le débat sur la nature de la richesse, sa représentation et sa comptabilisation, du débat sur la monnaie, les conditions de son attribution, son degré de rapport avec la réalité des richesses et des échanges[563]. Nous devons ainsi nous réapproprier comme le suggèrent notamment les travaux récents de Marie CUILLERAI[564] sur le sujet, ces multiples innovations en cours dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, où s'expérimentent de nouveaux modes de relations monétaires, et de coopération marchande[565]. La finalité de cette nouvelle méthodologie de conceptualisation de la richesse vise à construire des indicateurs de dissociation par rapport aux indicateurs classiques, et d'examiner le

---

562 Ibid., p.89.

563 Ibid., p. 104.

564 Cf. Marie (C.), *De l'argent faisons table rase*, Paris, Ed. Châtelet-Voltaire, 2011 ; *Spéculation, éthique, confiance, Essai sur le capitalisme « vertueux »*, Paris, Payot, 2009.

565 Des LETS (local exchange trade system) en passant par les SEL (système d'échanges locaux) et le *time dollar* américain qui ont eu droit à un examen très attentif au cours du premier forum social mondial de Porto Alegre qui s'est tenu en janvier 2001 et à l'occasion des rencontres de Québec .

cas échéant, le degré de concordance ou de contradiction entre ces indicateurs écologiques et anthropologiques, et les indicateurs économiques ou monétaires[566]. Ainsi, à court, moyen ou long terme, ces diverses mutations en cours favoriseront la prise en compte de nouveaux indicateurs de types « écologiques » et « anthropologiques » dans l'évaluation et la représentation de la richesse de nos sociétés. Car il y a aujourd'hui urgence de replacer l'économie dans le cadre des fondamentaux écologiques et anthropologiques qui conditionnent sa propre viabilité.[567]

En somme, il faudra retenir que la réalisation de notre humanité ne saurait être confinée dans le seul registre de l'univers économique qui malheureusement aujourd'hui fonctionne comme un élément structurant du système-monde[568]. Il nous faudrait pour donner sens à l'histoire, trouver d'autres motivations à nos vies autres que celles de la quête effrénée de biens matériels. Il nous faut récuser toutes ces tendances anthropologiques, sociales et culturelles qui conduisent à la marchandisation de toutes les sphères de la vie. La colonisation du monde par les valeurs économiques et marchandes, appelle une prise de conscience et une réflexion de nature ontologique sur la signification même de la destinée humaine[569], c'est-à-dire le sens de la *vie heureuse* au sens aristotélicien du terme.

L'échelle de raisonnement[570] qui a été souvent privilégiée pour dire et produire du *sens*, nous entendons par là la pensée sur l'être humain et son histoire, ne semble plus convenir aux défis auxquels est confrontée l'humanité en cette période de globalisation économique tous azimuts. Les nouvelles valeurs sociétales que nous entendons promouvoir, nous convient ainsi à revisiter les promesses de la social-démocratie dans la mesure où historiquement, ce courant de pensée a pu incarner le projet politique de concilier l'économie et les impératifs de la justice sociale.

---

566 VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op.cit., p.130.

567Ibid., p. 182.

568 Les logiques et tendances de l'économie ont en effet un poids si énorme qu'elles se révèlent être aujourd'hui les principaux principes unificateurs de tout l'univers social et politique.

569 D'où vient en effet que l'homme se sachant mortel attache autant de prix à la possession de biens matériels alors qu'il sait d'expérience qu'à sa mort rien de ce qu'il a acquis ici-bas ne lui servira plus ?

570 Celle de l'économisme.

IV-2 Repenser le socialisme et la social-démocratie pour réhabiliter l'humanisme

Le système de valeurs que véhicule le socialisme[571] ou la social-démocratie selon l'appellation récente, a en effet permis de penser la réorganisation de la société sur la base d'un possible compromis entre les lois de l'économie de marché et les idéaux de justice, de liberté et d'égalité des droits pour tous. L'intérêt du socialisme ou de la social-démocratie, est d'avoir mis l'accent plus que tout autre courant politique moderne sur la nécessité réformatrice du capitalisme. La définition qu'en donne l'historien Albert SAMUEL, nous paraît révéler avec justesse les buts et les idéaux qu'incarne le mouvement socialiste.

Pour ce dernier en effet, le socialisme est la recherche raisonnée et active d'un ordre politique qui partage le pouvoir ; d'un ordre économique qui partage équitablement la production et les biens produits ; d'un ordre juridique qui protège les pauvres, et d'une culture qui est le fruit d'une création commune[572].

Précurseur des projets de société d'inspiration marxiste, le socialisme ou la social-démocratie étaient habités par la conviction qu'il est possible sans avoir forcément à attendre la sortie du capitalisme, de transformer de l'intérieur le système économique actuel. Les transformations structurelles en question pourraient prendre la forme d'une démocratie économique qui serait réalisée par l'influence de l'Etat, la participation des travailleurs et des syndicats à la direction de l'économie tant au niveau national qu'au niveau de l'entreprise. C'est la position que défend notamment son principal théoricien allemand Rudolf HILFERDING[573]. Le but, est d'orienter

---

571 Le mot entre dans le langage courant à partir des années 1830, dans le contexte de la révolution industrielle et de l'urbanisation qui l'accompagne. Il désignait alors un ensemble de revendications et d'idées visant à améliorer le sort des ouvriers, et plus largement de la population, par la réforme du capitalisme et l'instauration d'une société supposée plus juste. Ses plus illustres théoriciens sont en France Pierre LEROUX qui déclare avoir inventé le mot en 1831. A sa suite on peut citer Saint- Simon, Louis-Auguste BLANQUI, Pierre-Joseph PROUDHON. En Angleterre, on pourra citer Robert OWEN.

572 Cf. O'NEIL (L.), ***Initiation à l'éthique sociale***, Paris, Fides, 1998, pp. 283-284.

573 HILFERDING (R.), Rapport sur les tâches de la social-démocratie dans la République, congrès de Kiel, 1927.

l'activité économique dans l'intérêt général de la société et non de celui de quelques bourgeois détenteurs des moyens de productions.

Dans un tel contexte, l'Etat aura à jouer le rôle d'organisateur de la production et des échanges. Car les inégalités criantes de la société induites par un capitalisme « sauvage » et « débridé », ne peuvent être corrigées que par des mesures de justice sociale qui ne sont susceptibles d'être prises et mises en œuvre par un Etat habité par l'idéologie socialiste.

Le socialisme ou la social-démocratie symbolisent ainsi un projet politique d'organisation sociale qui entendent mettre fin aux injustices sociales en plaçant l'intérêt général des travailleurs et l'égalité sociale au titre des priorités des réformes sociales et économiques.

Il est important de le rappeler, le socialisme est né d'une philosophie de l'histoire occidentale, reposant elle-même sur l'idée de progrès, c'est-à-dire de la transformation du monde dans un sens positif. Dans ses visées les plus générales, il condamne les inégalités sociales et l'exploitation de l'homme par l'homme et défend l'idée de progrès social. Il semble s'appuyer de ce point de vue, sur des valeurs inspirées de la morale chrétienne.

En recommandant l'orientation de la production en vue de la satisfaction des besoins individuels et collectifs des hommes, le socialisme apparaît bien comme l'antidote aux pathologies sociales du capitalisme. Il se veut porteur d'un message d'émancipation pour tous les opprimés du monde. Ce qui fera dire à DURKHEIM, que le socialisme qui relève d'une certaine sensibilité morale, est d'abord un idéal et non le produit d'une démarche scientifique. Le socialisme milite surtout pour le rattachement de toutes les fonctions économiques, ou de certaines d'entre elles qui sont actuellement diffuses, aux centres directeurs et conscients de la société[574].

En clair, le socialisme constitue une réaction philosophico-idéologique contre la logique libérale apparue au XVIIIe siècle. C'est à ce titre que nous estimons qu'il est nécessaire aujourd'hui de revisiter ses promesses afin de réformer le capitalisme.

[574]Cf. O'NEIL (L.), ***Initiation à l'éthique sociale***, op.cit., pp. 283-284.

L'aspiration à la dignité humaine et à la justice sociale qu'il permet d'entretenir, laisse entrevoir la possibilité de l'esquisse d'un contexte de civilisation où les valeurs humanistes seront les grandes déterminations de la vie sociale et de son organisation.

Si comme l'avait souligné MARX dans ses analyses du matérialisme historique[575], les modes de production ainsi que les rapports sociaux qui s'établissent à l'occasion du procès réel de production matérielle de la vie, constituent les principaux éléments qui déterminent le mouvement de l'histoire des hommes, il est alors nécessaire aujourd'hui, pour nous affranchir des inconforts du mode de production capitaliste et des multiples aliénations qu'il génère, de puiser dans les ressources philosophiques du socialisme pour réformer les modes dominants d'organisation économique et sociale. Ceux là même que dénonçait dès 1863 DURKHEIM, lorsqu'étudiant l'anomie des sociétés modernes, il découvre que les dysfonctionnements sociaux, c'est-à-dire l'ensemble de ces phénomènes morbides que sont les suicides et les crimes, semblaient en effet s'accroître, à mesure que les arts, les sciences et l'industrie progressaient[576]. Par ses enquêtes, DURKHEIM corroborait ainsi une critique de la modernité inaugurée par l'économie sociale, à savoir cette remise en cause réformiste et morale qu'exigeait l'industrialisation naissante[577].

De tout ce qui précède, il s'ensuit que le changement des rapports sociaux instaurés par le mode de production capitaliste ne peut en effet s'opérer qu'à condition qu'on change de cap ; en d'autres termes à condition que nous épousions un nouvel horizon idéologique et politique. La nécessité donc de dépasser l'ordre capitaliste actuel pour nous approprier les valeurs de liberté et de justice sociale du socialisme se fait plus que jamais sentir.

---

575 Terme inventé par ENGELS pour désigner la « science des formations sociales », le « matérialisme historique » sera popularisé par MARX qui en précise les présupposés théoriques et les principes méthodologiques. Il est la théorie marxienne selon laquelle, ce sont les conditions matérielles d'existence, les rapports de production économique et le développement des forces productives, en d'autres termes l'infrastructure économique, qui forment la « base réelle » déterminant la conscience des hommes, leurs représentations et, pour une large part, les superstructures idéologiques, juridiques et politiques.

576 DURKHEIM (E.), ***De la division du travail social***, Paris, Alcan, 1926, p. 13.

577 Cf. LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 72.

Car l'application des grandes théories de l'économie politique moderne, à l'épreuve des faits, n'a pas réussi à réaliser l'harmonie des intérêts au sein de la société. Il paraît donc évident que ce n'est plus dans le cadre des dogmes de l'économie politique classique, qu'il va falloir rechercher les solutions aux divers problèmes socioéconomiques de notre époque. Les réformes et mutations à accomplir se situent au double niveau de l'éthique et du politique. A ce titre, le socialisme par les valeurs humanistes qu'il incarne peut servir de référence pour penser et organiser le changement social désiré.

Armé donc de la conscience socialiste et des valeurs qu'elle promeut, il sera possible à toutes les forces sociales et politiques qui militent pour un monde plus juste et plus égalitaire, de réformer aussi bien l' « infrastructure » que les « superstructures » au sens marxien du terme, du système économique dominant. Il s'agit concrètement de travailler à une révolution post-capitaliste.

Certes, on pourrait tirer argument de l'échec des expériences socialistes du passé pour nous rétorquer que la recette du socialisme est inopérante. Mais comme le souligne si bien pour sa part SEN : il se peut que les solutions socialistes aient été ébranlées, mais il n'en reste pas moins que les questions socialistes qui se nourrissent du mécontentement causé par les dysfonctionnements du capitalisme conserve aujourd'hui toute leur force. Les critiques adressées au capitalisme sont en effet devenues d'autant plus acceptées aujourd'hui qu'elles sont désormais dissociées des remèdes institutionnels traditionnellement défendus par les socialistes[578]. Pour CAILLE alors : *« Face à l'hégémonie d'une pensée économique unique, toutes les formes anciennes ou nouvelles de pensée ou de science économique non orthodoxes sont précieuses et infiniment bonnes à prendre. »*[579] Par exemple poursuit-il, l'actualisation du keynésianisme et de l'institutionnalisme par Joseph STIGLITZ a permis une critique radicale de l'action dévastatrice du FMI et a contribué à l'infléchir[580].

---

578 SEN (A.), ***L'économie est une science morale***, op.cit., p. 93.
579 CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme***, op.cit., p. 10.
580 Ibid., p. 10.

L'enjeu alors ici, est de souscrire à de nouveaux modèles de pensées. Il faut se départir du système de croyances de l'économie capitaliste. Ainsi qu'il s'agisse de discuter par exemple des expériences dites d'économie solidaire, du mot d'ordre du « développement » durable ou de la décroissance conviviale, ou encore des perspectives d'une autre mondialisation économique, il faut s'efforcer de montrer comme le suggère CAILLE que ces expériences, ces idéaux ou ces perspectives ne prennent tout leur sens qu'à partir du moment où l'on cesse de les penser comme des problèmes économiques susceptibles de recevoir des solutions économiques ; et qu'on se convainc qu'ils sont en fait en dernière analyse des problèmes d'ordre politique[581].

La médiation par une redécouverte des potentialités émancipatrices du patrimoine idéologique socialiste est par conséquent une voie parmi tant d'autres pour nous affranchir de la religion de l'économie. Il est possible de réhabiliter l'humanisme au sein de notre civilisation marchande en ayant à l'esprit les valeurs socialistes qui doivent dorénavant servir de repères à nos imaginaires politiques. Car comme le remarque toujours CAILLE : ce que désirent fondamentalement les sujets humains, c'est de réaliser une image d'eux-mêmes qui les satisfasse, être responsable de leur propre apparition dans un monde humain réellement pluriel. Ce monde de pluralisme est, par excellence, celui de la démocratie. Et c'est lui qu'il faut faire naître, chérir et préserver. Dès lors, l'important n'est pas tant de donner des indicateurs objectifs de bonheur en grande partie illusoires comme le fait la science économique. Mais il s'agit surtout d'œuvrer à la constitution d'un monde pluriel, diversifié, qui est un monde de démocratie véritable, et donc, au bout du compte, un monde anti-utilitariste. Ainsi avant de placer avant toute chose la recherche de la richesse ou du bonheur, il convient de nous demander d'abord si le monde que nous construisons est pleinement humain, pluriel et démocratique. Richesse et bonheur viendront de surcroît[582].

La « richesse » d'ailleurs, remarque avec pertinence LATOUCHE, à y regarder de près, a un caractère plus pathologique que la pauvreté. L'extrême richesse constitue le fléau principal de la société moderne. Plutôt que de l'accroître encore en prétendant

[581]Ibid., pp. 17-18.
[582]Ibid., pp. 47-48.

porter remède à la pauvreté, il faudrait s'y attaquer comme à une maladie dangereuse masquée par l'imaginaire institué de la croissance[583].

Pour toutes ces raisons, on peut donc considérer que la critique socialiste du capitalisme inaugure de nouvelles démarches de progrès social dont la modernité présente doit tenir compte, pour consolider sa viabilité dans le long terme. Il faut alors considérer comme caduques comme nous y incite CAILLE, les discussions sur le libéralisme qui ont tendance à réduire le problème politique majeur à la part qui doit revenir à l'Etat, et celle qui revient au marché dans la gestion de l'économie et de l'organisation de l'existence sociale. Car n'avoir en tête que le marché et l'Etat, c'est oublier que, logiquement, chronologiquement et psychologiquement, l'existence des sujets sociaux s'origine d'abord dans la sphère de la socialité primaire et des relations de personne à personne[584]. Ni le marché ni l'Etat ne peuvent être considérés comme des fins en soi. Le développement des interrelations humaines et de la vie associative, tout ce qui concourt à la manifestation de la pluralité humaine, voilà ce qui, en revanche, doit être considéré comme le but véritable que doit s'assigner l'action politique[585].

On ne peut donc se satisfaire de la perspective d'un monde dans lequel l'ensemble des normes et des directives importantes seraient imposées par le marché. Ceci d'autant plus que comme le relève CAILLE si l'on définit la mondialisation économique en cours aujourd'hui comme un processus de dérégulation généralisé qui s'affranchit de tous les codes politiques, moraux et sociaux traditionnels qui se synthétisaient jusqu'à présent à l'échelle des nations ou des entités politico-culturelles, il faut se rendre à l'évidence que son bilan moral risque de s'avérer catastrophique[586]. Pour tous ces motifs travailler à la primauté du *politique* sur l'*économique* nous paraît relever d'un enjeu central et stratégique pour nous affranchir de la culture de l'économisme. On pourrait à cette fin, renouer avec l'éthique socialiste pour repenser notre modernité. Etant entendu que le socialisme comme nous le rappelle GORZ, est la

---

583 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op. cit., p. 62.
584CAILLE (A.), ***Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme***, op.cit., p. 129.
585Ibid., p. 129.
586Ibid., p. 260.

subordination de la production dans ses finalités et dans la manière de produire, aux besoins et au développement humains[587].

Ainsi comme il l'écrira : lutter pour que la vie conserve un sens, c'est lutter contre le pouvoir du capital, et cette lutte doit passer sans solution de discontinuité du plan de l'entreprise sur le plan de la société, du plan syndical sur le plan politique, du plan technique sur le plan culturel. C'est au mouvement socialiste alors qu'il appartient de prendre le relais et de placer le combat sur son véritable terrain, celui de la lutte pour le pouvoir[588].

Par cette mobilisation sociale, il doit être ainsi réaffirmé comme l'indique Laurent de BRIEY, le sens du politique en tant que pouvoir d'imagination d'une prospérité poursuivie collectivement et qui ne soit pas d'emblée restreinte à la seule question de la répartition des ressources, mais prenne également en considération l'affirmation des valeurs promues collectivement[589].

En somme, il faudra retenir que face aux dégâts humains, écologiques et sociaux que génère le néocapitalisme, revisiter aujourd'hui les idéaux du socialisme peut contribuer à nous fournir les repères théoriques et idéologiques dont nous avions besoin pour conduire efficacement les luttes sociales contre l'hégémonie des règles et normes du marché économique. Le socialisme en insistant sur la référence constante aux valeurs démocratiques et sociales dans la gestion et l'organisation de la vie sociale et économique, témoigne bien du fait qu'il est en théorie possible de concevoir une économie qui soit au service des hommes.

Nous allons par conséquent dans la troisième et dernière partie de cette étude, nous appliquer à proposer l'esquisse d'une pensée sociale où pourraient convenablement s'harmoniser les exigences de la production de la vie matérielle des hommes et les préceptes d'une éthique sociale humaniste. La dissociation entre les

---

587 GORZ (A.), ***Stratégie ouvrière et néocapitalisme***, op.cit., p.91.
588 Ibid., p. 99.
589 DE BRIEY (L.), « Prospérité et crise du politique », in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 289.

faits et les valeurs rendue possible par le positivisme, et que la science économique moderne a récupérée à son compte, nous paraît une attitude injustifiée.

A moins de renier leur humanité, les hommes ne peuvent s'empêcher de rechercher à cerner le sens de leurs actions. Cette évidence légitime donc la quête d'une économie au service des fins humaines. Ainsi, comme s'appliqueront à nous le rappeler Géraldine THIERY et Isabelle CASSIERS, si en Europe, la génération de l'après-guerre pouvait voir dans la croissance de l'activité marchande une source essentielle de bien-être et dans le PIB un indicateur du progrès, certains défis au XXIe siècle rendent plus complexe la quantification de l'idée de progrès, de bien-être ou de prospérité, et sa réduction au volume des biens et services marchands échangés sur un marché[590].

[590]THIERY (G.) et CASSIERS (I), « Du PIB aux nouveaux indicateurs de prospérité : les enjeux d'un tournant historique » in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., pp.66-67.

TROISIEME PARTIE

POUR UNE CULTURE DE L'ECONOMIE AU SERVICE DES FINS HUMAINES

« Si la terre devrait perdre la plus grande partie de sa beauté en raison des dommages provoqués par une croissance illimitée de la richesse et de la population […], alors je souhaite sincèrement, pour le bien de la postérité, qu'on se contente de rester là où l'on est dans les conditions actuelles, avant que nous soyons contraints de le faire par nécessité. »

John Stuart MILL, *Principes d'économie politiques*, (1848)

« Si l'intégrisme de la croissance qui mène aujourd'hui le monde continue sur cette route, il justifiera un intégrisme naturiste qui considère l'industrie comme le Mal »,

Bernard CHARBONNEAU, *Une seconde nature*, Ed. Pau, 1981, p. 108.

Nous partirons ici du diagnostic effectué par Géraldine THIERY et Isabelle CASSIERS, diagnostic selon lequel nos sociétés se situent aujourd'hui à un tournant historique où de nouveaux compromis sont en gestation ; mais d'une manière difficilement intelligible pour les acteurs sociaux[591]. L'enjeu donc du débat aujourd'hui, consiste à déterminer le plus précisément possible, les critères et autres conventions à prendre en considération, pour nous représenter une authentique prospérité qui pourrait servir de fondement à de nouveaux modèles de « développement ». Il s'agit concrètement ici, de définir un cadre général des termes de référence à partir desquels peut se mener la réflexion sur les enjeux sociétaux que soulève la problématique d'un « développement » social et économique durable. Cet exercice il convient de le souligner, revient en fin de compte, à rechercher les ressources conceptuelles et philosophiques susceptibles d'être mobilisées aux fins d'une nouvelle représentation du progrès social.

Il sera par conséquent question au cours de cette dernière partie de la présente étude, de mettre en évidence les nouveaux points de repères dont doivent s'inspirer nos sociétés contemporaines pour redéfinir et repréciser les contenus du progrès social. Comment devrons-nous nous y prendre afin que comme le recommande Henri BARTOLI l'économie soit ramenée à son rôle d'instrument au service de la vie dans sa plénitude et référée aux finalités humaines[592]. Il s'agit en définitive ici, de savoir par quelles modalités nous réapproprier les idéaux de la modernité pour bâtir une société conviviale selon l'expression d'Ivan ILLICH.

Cette préoccupation est cruciale en ce qu'elle appelle une nouvelle conscience des rapports des hommes entre eux d'une part, et à l'égard de la nature de l'autre. En effet, il est aujourd'hui indispensable de surmonter les difficultés qui naissent de la contradiction entre les aspirations des hommes à plus de liberté, d'égalité et de justice sociale ; et les réalités structurelles d'un monde économique dont les mécanismes de fonctionnements sont à l'avantage des plus puissants.

---

591 Ibid., p. 68.

592 BARTOLI (H.), ***Repenser le développement. En finir avec la pauvreté***, Paris, Economica, 1999, p.9.

Transcender cette dichotomie ou conflit des valeurs, suppose la définition d'un nouveau contrat social pour le genre humain dans son ensemble. A cette fin, il conviendrait de nous persuader comme nous y convie Henri BARTOLI que le « développement » n'est pas entre les mains d'un destin aveugle. Et qu'en réalité l'enjeu central du progrès humain et social est et demeure de savoir ce que nous faisons et ferons de notre capacité d'élaborer de l'être en nous et hors de nous[593]. Toutes ces exigences nouvelles constituent bien entendu d'immenses défis lancés à notre modernité. Elles réclament donc que nous trouvions des réponses univoques à toute une série de questionnements notamment : quels sont les modes de vie auxquels il faut dorénavant conférer du sens et de la valeur ? Comment établir les contours d'un sens du progrès qui ne soit plus « embrigadé » par les dogmes de l'idéologie capitaliste ? Est-il réaliste de songer à une anthropologie « anti-économique »[594] ?

Il s'agira en définitive sur la base d'une morale publique commune, de poser les jalons d'une civilisation humaine réconciliée avec elle-même et au sein de laquelle les hommes trouvent du sens à leur vocation d'êtres humains. La réalisation d'une telle entreprise, nécessite bien évidemment, qu'on se nourrisse de nouvelles utopies sociales et politiques pour appréhender l'avenir. Ainsi la diffusion à l'échelle du globe d'une culture économique qui replace l'homme et son bien-être au centre des préoccupations fondamentales, devra constituer pour les décennies à venir, l'un des plus grands défis de la modernité.

[593] Ibid., p. 190.

[594] Compris ici dans le sens d'un réencastrement de l'économique dans l'éthique et la politique.

CHAPITRE I

REPENSER LES LOGIQUES GLOBALES DE L'ORDRE POLITIQUE MONDIAL

C'est sous la plume entre autres de l'américain Jeremy RIFKIN[595] et dans la même veine que les écrits du penseur italien Ervin LASZLO[596], ainsi que des penseurs français Edgar MORIN[597] et Jacques ATTALI[598], qu'on trouve admirablement formulée une pensée sociale dont l'objet est de faire le diagnostic des maux qui minent la modernité, et de proposer les réaménagements de l'ordre global international que suscite un tel diagnostic. Le mérite de ces deux auteurs en effet, est d'avoir contribué par leurs analyses des mutations en cours au sein des sociétés contemporaines, à porter le doute sur la nature désirable des formes de vies que génère le fonctionnement du système social capitaliste. Comment parvenir à ce que la communauté, l'amitié et l'amour ne s'effacent plus comme le souhaite Jean DE MUNCK comme valeurs sociales derrière la seule valeur de l'utilité ?[599] Plus globalement, comment concevoir les règles générales en fonction desquelles doit s'édifier une nouvelle gouvernance mondiale ?

Il faut certainement radicaliser la critique de la société capitaliste par un renouvellement de la base normative à la lumière de laquelle doit s'opérer une telle critique. L'appauvrissement des perspectives d'émancipation sociale et humaine dans lequel nous installe le système socio-économique capitaliste, commande en fait une réflexion générale sur les tendances dominantes de l'ordre politique mondial.

---

595 RIFKIN (J.), ***Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie***, Paris, Ed. Les liens qui libèrent, 2011.

596 LASZLO (E.), ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, Paris, Ed. Tacor international, 1988.

597 MORIN (E.), ***Penser global : l'humain et son univers***, Paris, Ed. Robert Laffont, 2015. Ce qui est fécond chez cet auteur, c'est sa consigne de formuler un récit « global » pour rendre compte des grands enjeux du monde contemporain et des évolutions possibles qu'ils peuvent connaître.

598 ATTALI (J.), ***Demain qui gouvernera le monde ?***, Paris, Fayard/Pluriel, 2012. Ce personnage en ce qui le concerne, a le mérite d'avoir proposé à partir du diagnostic des grands périls qui menacent l'humanité – menaces écologiques, nucléaire, économiques, financières, sociales, politiques et militaires – une réforme de la géopolitique internationale, en vue d'une meilleure et saine gouvernance mondiale.

599 DE MUNCK (J.), « Les critiques du consumérisme » in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 157.

Quel type de pensée de *l'universel* se profile dans les interstices de l'ordre hégémonique mondial ? De quel message est-il porteur ? L'humanité peut-elle s'assurer un avenir radieux en continuant à marcher dans les sentiers balisés par une morale utilitariste qui n'accorde de la valeur qu'à ce qui possède une propriété marchande et donc relève de l'univers économique ? A cette dernière préoccupation, nous répondons par la négative.

En effet, au terme de quatre décennies de dérégulation néolibérale, il faut faire observer qu'un changement de ton commence à être perceptible au sein même du discours économique. Ce qui incontestablement est annonciateur d'un projet de restructuration de l'ordre politique mondial sur la base d'un système de valeurs étranger aux dogmes du discours normatif de l'économie politique des XVIIIe et XIXe siècles.

Dans ce chapitre, et en restant dans le sillage des intuitions d'un auteur comme Laurent DE BRIEY, nous nous appliquerons à montrer entre autres que la légitimation libérale de la recherche par les individus de la seule satisfaction de leurs préférences personnelles doit en vérité être assimilée à une véritable « escroquerie » philosophique[600]. Ceci appelle donc la « délégitimation » des valeurs dominantes de l'orthodoxie économique classique ; et permet d'envisager selon les termes de Laurent LOTY la possibilité d'une « science économique humaniste », c'est-à-dire un savoir luttant par une solidarité antifataliste contre les souffrances individuelles, en mettant au premier plan, l'épanouissement de chaque être humain, dans toutes ses dimensions[601].

Par ailleurs, si l'on considère que les récentes récessions économiques qui agitent le monde depuis 2008, sont en réalité la résultante d'une série de crises sociales, politiques ; elles-mêmes symptomatiques d'une crise morale ; il est utile pour notre gouverne, d'en tirer tous les enseignements. Ainsi, l'idée qu'il y a à se départir

---

[600] DE BRIEY (L.), « Prospérité et crise du politique », in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op. cit., p. 306.

[601] LOTY (L.) et al., « Introduction et perspectives : l'économie, de la critique à l'utopie constituante » in ***Vers une économie « humaine »***, op. cit., p. 16.

de la vision économiciste du monde, en formulant les bases d'une anthropologie « anti-économique » devient plus qu'évidente.

I-1 De la nécessité de se départir de la vision économiciste du progrès : jalons d'un projet d'anthropologie anti-économique

«Pour vivre mieux, il s'agit désormais de produire et de consommer autrement, de faire mieux et plus avec moins, en éliminant pour commencer les sources de gaspillage [...] et en augmentant la durabilité des produits.» André GORZ, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée, 1991, p.194.

Le point de rupture avec la vision économiciste du progrès est aujourd'hui atteint. Nous sommes en effet à un moment de l'histoire où la gravité des crises économiques, sociales, politiques et environnementales du mode de production et de consommation capitaliste n'est plus qu'évidente. Il n'est donc pas sage de continuer de faire de la recherche de la prospérité économique, le principal ou l'unique projet commun à l'ensemble de la société. Il nous faut valoriser de nouveaux modes culturels d'être au monde. A cette fin, il est opportun que nous nous interrogions sur le type de « développement » ou de progrès social que nous jugions souhaitable de poursuivre.

En réalité, l'humanité dans son ensemble a aujourd'hui besoin de construire d'authentiques et saines visions du monde, en se proposant de nouvelles valeurs sociales, culturelles, et politiques communes ; afin d'éviter selon la formule d'Ervin LASZLO, des futurs indésirables et de préparer ceux qu'elle souhaite[602]. De fait, comme le relève pour sa part Laurent DE BRIEY, la déconstruction sociale des idéologies dominantes et la reconstruction collective de valeurs partagées doivent ainsi constituer deux moments indissociables d'un même processus[603]. L'essentiel comme il l'indique, n'est pas tant de réaffirmer des valeurs précises, mais bien de redonner place

[602] LASZLO (E.), ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, op.cit., p.22.

[603] DE BRIEY (L.), « Prospérité et crise du politique », in CASSIERS (I), (dir.), ***Redéfinir la prospérité***, op.cit., p. 313.

aux valeurs dans le débat public. Car le fait de nous interroger sur le bien de nos actes est bien plus important que la réponse, toujours discutable, que nous y apportons[604].

En replaçant donc la question d'une redéfinition de la prospérité au cœur du débat politique, on réussira comme il le souligne à réaffirmer l'importance de la fonction –actuellement délégitimée – de renforcement de la cohésion sociale par le *politique*[605]. Ceci est essentiel d'autant plus qu'en réinvestissant le *politique* comme le lieu où est débattue collectivement la définition de la prospérité recherchée à travers notre modèle de « développement » sociétal, l'on rompt avec la logique de l'individualisme libéral, et l'on réaffirme la fonction de socialisation du *politique*, c'est-à-dire la création d'une société de personnes vivant non seulement les unes à côté des autres, mais surtout les unes avec les autres et engagés dans des relations de communication et de reconnaissance autour d'une histoire et d'un projet communs[606].

La culture économique qui domine aujourd'hui l'ensemble du système de valeurs de la planète, doit dorénavant céder place à une nouvelle culture politique et philosophique susceptibles d'induire une profonde transformation des valeurs et idéaux qui habitent notre modernité économique. Car comme prend soin de nous le rappeler Ervin LASZLO :

> « Tant que nos valeurs et notre conception du monde resteront désuètes, tant que nous manquerons de visions du futur positives et crédibles, tant que nos attitudes et nos politiques nationales et internationales seront à courte vue et égoïstes, nous n'évoluerons pas vers un monde juste et humain ; mais régresserons vers une planète appauvrie, déchirée par des écarts de plus en plus grands et finalement divisée par la violence. »[607]

Pour prévenir toutes ces menaces, nous devrons résolument sortir des rouages de la logique capitaliste et de l'idéologie néolibérale qui gouvernent les tendances globales du monde contemporain. La mécanique sociale et politique qu'a généré la

---

[604]Ibid., p. 313.
[605]Ibid., p. 318.
[606]Ibid., p. 317.
[607] LASZLO (E.), ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, op.cit., 19.

vision économiciste du progrès doivent être freinées par une nouvelle anthropologie de type « anti-économique ». Des alternatives sociales et politiques existent en effet. Il suffit tout simplement de les désirer et de les construire. Car comme nous l'apprend justement LASZLO, ce n'est pas le fait que notre planète soit limitée qui freine notre évolution vers un futur meilleur, mais les liens qui emprisonnent la volonté et la compréhension humaine[608]. Même si beaucoup de problèmes mondiaux ont certes des causes extérieures, il convient de faire observer que la plupart d'entre eux sont provoqués fondamentalement par nos limites intérieures. En effet, il n'y a pratiquement pas de problème mondial qui ne soit causé par l'activité humaine et qui ne puisse être résolu par un changement approprié de notre attitude. Même pour les problèmes purement physiques et écologiques, il convient de relever que leurs racines plongent dans les contraintes intérieures de notre vision des choses et de nos valeurs[609]. C'est donc à une préparation sociale et politique bien réfléchies auxquelles nous sommes individuellement tout comme collectivement conviés pour nous affranchir de l' « horreur économique » selon la belle formule d'Arthur RIMBAUD.

Et pour y parvenir selon LASZLO, une réorientation des volontés politiques et individuelles, ainsi qu'un nouvel éveil de conscience général s'impose. Car, la résolution des problèmes actuels de l'humanité, qu'ils soient d'ordre économique, social ou politique, exige des transformations intérieures, une révolution humaine et humaniste mobilisant de nouvelles valeurs et de nouvelles aspirations, étayées par de nouveaux niveaux d'engagement et une nouvelle volonté politique[610]. Ainsi pour COMELIAU :

> « […] Les sociétés devraient s'interroger sur les finalités ultimes et sur le sens de leur destinée, mais aussi sur l'ensemble des composantes du bien-être et du progrès social qu'elles souhaitent, avec leurs dimensions individuelles et collectives, leurs horizons à

[608]Ibid., p. 17.
[609]Ibid., p. 25.
[610]Ibid., p. 26.

> long terme et à court terme, et les attitudes envisageables vis-à-vis de la nature et du monde matériel qui les entoure. »[611]

L'enjeu ici, c'est d'œuvrer pour une réelle rupture avec les postulats fondamentaux de l'économie politique dominante. Ceux d'un néolibéralisme économique et financier largement favorable aux plus forts de la scène économique internationale. Car il est de plus en plus manifeste aujourd'hui, que ni les pseudos lois de l'économie de marché, ni les marchés financiers, encore moins le développement débridé du libre-échange ne peuvent réussir à nous sortir de la crise de civilisation dans laquelle l'humanité est plongée depuis le début de l'ère industrielle[612]. Il nous faut songer à de nouveaux modèles d'esthétique de l'existence et de la civilisation humaine.

Dans cette entreprise, la philosophie a un rôle central et stratégique à jouer. La reconstruction d'une culture de l'économie au service des fins humaines, requiert en effet comme le pense George CORM, une réflexion philosophique, c'est-à-dire la connaissance de l'histoire de l'humanité. Car, comme il l'indique :

> « La connaissance des sociétés dans leur complexité permet de raffiner un système de valeurs, et de refonder une utopie de l'institutionnel pour que l'homme se sente mieux. C'est ce que nous avons perdu : nous avons besoin d'un renouveau éthique parce que nous n'avons plus de système philosophique rationalisant un système de valeurs et permettant de bâtir un système institutionnel qui emporte la conviction des gens. »[613]

La réflexion philosophique sur le concept de « développement » que nous avions entreprise dans le cadre de cette étude, participe modestement à l'atteinte d'un tel but. Elle a entre autres révélé la nécessité d'abandonner notre foi en la religion de l'économie telle qu'elle s'incarne dans la notion de croissance économique.

---

611 COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ?***, ***Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p.155.

612 COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p. 153.

613 CORM (G.), « L'économie politique et l'immoralité de la puissance » in COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., pp.166-167.

On ne peut donc plus comme le relève RIST, continuer à considérer comme voudraient nous le laisser croire les dogmes de la rhétorique néolibérale, que les lois qui animent les marchés, sont des lois « métaphysiques » contre lesquelles il est impossible de lutter aussi vrai qu'on ne saurait lutter contre les lois de la pesanteur[614]. En vérité, il faut le souligner, elles procèdent de tout un ensemble de constructions sociales, de mœurs anthropologiques et de compromis politiques, et donc à ce titre, elles sont tout à fait révisables. Il ne faut alors aucunement céder à l'illusion de l'économisme. Nous devons plutôt nous garder comme le recommande encore Georg CORM, du réductionnisme d'un ordre économique autonome colonisé par le savoir d'une science économique orthodoxe[615]. Car il y a en effet bel et bien des alternatives à la logique prédatrice qui gouverne l'univers marchand capitaliste. Il nous suffit au fait pour les mettre en œuvre, de formuler de nouvelles hypothèses sociales, économiques et culturelles afin de nous proposer de nouvelles marques du bonheur.

A cette fin, il serait bien intéressant de radicaliser l'idée d'économie plurielle. C'est-à-dire laisser émerger toutes les initiatives citoyennes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire qui depuis quelques années expérimentent de nouveaux modèles économiques. Ce n'est que par ces modalités pratiques que nous réussirons à réunir les conditions matérielles, intellectuelles voire spirituelles favorables à l'éclosion d'un univers économique où la personne humaine et la nature constituent des valeurs fondamentales à sauvegarder. Par ce geste, nous amorcerons également l'ère d'une anthropologie « anti-économique » qui signera la transition économique et écologique que nous appelons de tous nos vœux ; d'autant plus que comme nous le rappelle LATOUCHE, notre surcroissance économique se heurte aux limites de la finitude de la biosphère. La capacité régénératrice de la Terre n'arrive plus à suivre la demande. L'homme transforme en effet les ressources en déchets plus vite que la nature ne peut transformer ces déchets en nouvelles ressources[616].

---

614 RIST (G.), ***L'économie entre songe et mensonge***, Paris, Ed. Sciences Po., 2010.

615 CORM (G.), « L'économie politique et l'immoralité de la puissance » in COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., p. 178.

616616 LATOUCHE (S.), ***Petit traité de la décroissance sereine***, op.cit., p. 42.

Face à tous ces périls qui nous guettent, il est donc impérieux que nous nous proposions une nouvelle idée du *sens* et de la *vérité* afin de travailler à un mode de civilisation durable. Pour cela, nous devrons œuvrer à ce que de nouvelles mentalités puissent se mettre en gestation. Cette révolution, passe par ce que des auteurs comme CASTORIADIS, GORZ, ILLICH, LATOUCHE pour ne citer que ceux-ci, désignent par le rétrécissement de la sphère de la vie régie par la rationalité économique au sens moderne du terme[617]. Autrement dit, il s'agit concrètement de tenter d'esquisser les contours de ce que pourrait être une société débarrassée du diktat de l'économique et du pouvoir obsédant de l'argent. Ce qui revient comme l'indique LATOUCHE, à passer d'une croyance dans la domination de la nature à la recherche d'une insertion harmonieuse[618].

C'est bien donc à un déplacement de frontières dans nos catégories mentales que nous sommes conviés. Il nous faut procéder à un changement de l'échelle de nos valeurs ; c'est-à-dire porter un autre regard sur le monde. Cet exercice hautement délicat, implique bien évidemment d'adopter une nouvelle façon d'appréhender la réalité. On pourrait par exemple adapter l'appareil de production et les rapports sociaux qui en découlent, au nouveau système de valeurs qu'impose la sortie du rationalisme social induit par l'idéologie capitaliste. Nous réaliserons ainsi la *décroissance* que LATOUCHE juge indispensable à la viabilité des sociétés actuelles[619].

Il s'agit ni plus ni moins ici, de se nourrir de nouvelles utopies. De récuser le marché et le profit comme étant les seuls fondements concevables de notre système social et politique. En d'autres termes, il s'agit de rêver comme le dit Paul RICOEUR, d'un autre mode d'existence sociale et culturelle, d'une autre manière de s'approprier les choses et de consommer les biens, d'une autre manière d'organiser la vie politique[620]…Cet exercice de transformation de nos imaginaires par de nouvelles valeurs sociales et culturelles, renvoie à l'idée d' « utopie concrète » au sens où

[617]Ibid., p. 22.
[618]Ibid., p. 59.
[619]Ibid., p. 54.
[620] RICOEUR (P.), « L'idéologie et l'utopie, deux expressions de l'imaginaire social », in Revue *Autres temps*, 1984.

l'entend Ernt BLOCH, c'est-à-dire non pas ce qui est abstrait et irréalisable ; mais l'anticipation réaliste de ce qui est bien[621].

Cette idée d'utopie comme l'indique pour sa part GORZ, nous fournit par rapport à l'état de choses existant, le recul nécessaire qui nous permettra de juger ce que nous faisons à la lumière de ce que nous pourrions ou devrions faire[622]. Dans cette optique, il est souhaitable de conduire à leur maturation complète, tous ces mouvements altermondialistes, et les expériences sociales, politiques, économiques alternatives qu'ils préconisent, pour sortir de la logique du « tout marchand » ; et de la quête effrénée du profit. Car, nous avons en effet comme le dit Michèle RIOT-SARCEY, à vivre l'instant du présent dans la perspective de son dépassement[623]. L'émancipation de l'humanité est en réalité à ce prix.

Nous en appelons donc à un processus de socialisation qui institue de nouvelles valeurs sociales et économiques ; et inaugure de nouvelles façons d'habiter le monde. Pour ce faire, nous avons besoin de radicaliser les grands idéaux de l'idéologie du progrès des *Lumières* dans ce qu'elle avait de plus noble[624], ainsi que ceux des révolutions française et américaine des XVIIIe et XIXe siècle. Cela pourrait constituer l'une des modalités par lesquelles comme le dit Ivan ILLICH, on réussira à réunir les conditions formelles d'une procédure qui permette à chaque collectivité de choisir continuellement son utopie réalisable[625].

Celle que nous avons à réaliser ici et maintenant, est celle qui nous conduira à relativiser de façon significative le rôle, la place, ou le statut du marché dans nos institutions sociales modernes. Il ne doit plus ni occuper dans le tissu social la place prépondérante qui est la sienne aujourd'hui, ni configurer l'ensemble de l'ordre social suivant ses mécanismes et logiques de fonctionnement. L'hétéronomie qu'il a générée

---

621 BLOCH (E.), ***Le Principe Espérance***, Paris, Gallimard, 1976.
622 GORZ (A.), ***Misères du présent, richesse du possible***, Paris, Galilée, 1997
623 RIOT-SARCEY (M.), ***Le réel de l'utopie***, Paris, Ed. Albin Michel, 1998.
624 La recherche d'une société d'égalité, de liberté, et de fraternité.
625 ILLICH (I.), ***La convivialité***, [1973], Paris, Ed. Points, 2014.

appelle un mode de revendication sociale et politique qui doivent assurer la reconquête par les citoyens de leur autonomie[626].

Même si l'échec des projets politiques de transformation du monde des XIXe et XXe siècles, n'incite guère à l'optimisme, il n'en demeure pas moins vrai qu'aujourd'hui, l'imminence d'un danger écologique pour l'humanité comme s'applique à le décrire Jean-Pierre DUPUY[627], ne nous laisse plus d'autre choix que de rechercher de nouvelles voies, en concrétisant l'utopie d'une société post-capitaliste.

Car, il n'est en effet aucunement réaliste, ni sage, de nous satisfaire de l'état du monde tel qu'il se présente aujourd'hui. Il nous faut rêver d'un autre monde plus juste et plus égalitaire ; et tenter de le réaliser par approximations. Ainsi pourraient éclore de nouveaux systèmes sociaux, politiques et économiques où les hommes s'affranchiront de la servitude du corps par les tâches de production, goûteront à la joie du travail sans se surmener, et destineront l'usage de leur esprit au développement de leurs facultés intellectuelles[628].

Il faut ici faire le pari de nouvelles expérimentations sociales qui dessineront les traits d'une société plus libre et plus autonome vis-à-vis des valeurs économiques et marchandes. C'est à un procès de la culture moderne auquel nous sommes tous conviés. Il faut tirer leçon du bilan de ses malaises[629], et proposer de nouvelles alternatives sociales, politiques et économiques. Autrement dit, il nous faut construire une critique rigoureuse et vigoureuse de la société productiviste en valorisant de nouvelles formes d'existence sociale. On pourrait par exemple se rendre plus attentif à tout ce qui est beau, et tirer une joie de vivre dans l'exercice d'une diversité d'activités manuelles, artisanales et intellectuelles qu'on aurait librement choisies[630].

---

[626] Au sens fort du terme d'autant plus qu'étymologiquement autonomie dérive du grec « *autonomos* » c'est-à-dire qui se donne ses propres lois.

[627] Cf. DUPUY (J-P***), Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain***, Paris, Seuil, 2002.

[628] Cf. MARX (K) et ENGELS (F.), *Le manifeste du parti communiste*, op.cit.

[629] Pauvreté matérielle des uns, opulence sordide des autres ; exacerbation donc des inégalités socioéconomiques d'où la montée en flèche des tensions sociales et politiques aujourd'hui dans le monde.

[630] C'est de toute façon à en croire le récit de plusieurs anthropologues, une façon de vivre des autochtones de pas mal de sociétés non occidentales avant les expéditions coloniales. Et nous n'avions aucune raison

En somme, il faudrait retenir qu'il est à présent temps, d'enclencher la révolution de civilisation qui nous fera entrevoir d'autres modalités de « développement » des sociétés humaines où l'on acceptera comme bénéfique à tous, la limitation volontaire d'un processus de croissance infinie. De nouvelles modalités de « développement » qui nous conduiront également à juger d'intolérables les inégalités de « développement » entre le Nord et le Sud. La tâche la plus urgente et la plus impérative, est donc de travailler à l'établissement d'un nouveau modèle de société, où les individus s'accordent sur ce qui compte vraiment pour eux, plutôt que de subir le diktat des valeurs d'un monde qui n'obéît qu'aux lois du marché.

Nous ne nous contentons pas ici, de dresser comme on pourrait être conduit à le croire, des plans d'architecture sociale, suscitant par là même le scepticisme d'un Karl MARX qui affirmait ne pas être de ceux qui préparent des recettes pour la marmite de l'avenir[631]. Nous épousons tout simplement ici, l'intuition d'un certain Jean JAURES qui s'était interrogé pour savoir : *« Comment pourrait-on travailler avec une passion révolutionnaire à l'avènement d'un monde nouveau si on n'en pouvait dessiner, au moins pour soi-même les traits essentiels ? »*[632] Et de nous répondre : *« Nous pouvons, en nous appuyant sur la réalité présente former des hypothèses d'une haute probabilité.»*[633]

En clair, même si avec le recul, on peut conclure à l'échec des utopies libérales des XVIIIe et XIXe[634] siècles, rien dans l'échec des expériences socialistes du passé, ne peut nous inciter à conclure à l'échec définitif des utopies socialistes. On peut toujours les réactualiser à la lumière des expériences de désir d'émancipation sociale qui s'observent un peu partout aujourd'hui dans nos sociétés contemporaines.

Cette croyance en l'utopie est d'autant plus cruciale si l'on fait l'hypothèse que les manifestations violentes de révolte sociale qui s'observent aujourd'hui dans le

---

de supposer que leur vie fut plus malheureuse que celle des modernes d'aujourd'hui. Une position qu'épouse également GORZ qui a toute sa vie durant milité pour la culture de la sobriété.

[631] Ibid., p. 10.

[632] JAURES (J.), Préfaces à la ***Société collectiviste*** d'Henri BRISSAC (1895) et à ***L'application du système collectiviste*** de Lucien DESLINIERES (1899).

[633] Ibid.

[634] L'utopie liant libre-échange, développement du commerce international et paix mondiale.

monde, pourraient bien s'interpréter comme le signe ou les symptômes de sociétés qui ne croient plus en un avenir radieux. Le désenchantement du monde dont parle WEBER a donné lieu également à une perte de confiance en l'avenir. Et celle-ci, sur le plan social et politique, se matérialise par des formes violentes de revendications ; générant ainsi dans l'ordre international des troubles sociopolitiques.

En privilégiant cette nouvelle grille de lecture des troubles sociopolitiques, nous nous proposons dans les lignes qui suivent, de rendre compte de ce que traduit la flambée de violence sociale et politique qui s'observe aujourd'hui au sein de nos sociétés. Nous nous emploierons à comprendre de quelles logiques sociales et politiques participe-t-elle ? Quelles sont les diverses formes de significations qu'elle véhicule ?

I-2 De la nécessité de repenser le concept de sécurité internationale

Les multiples pathologies sociales et politiques auxquelles peuvent donner lieu des conceptions « biaisées » du « développement », offrent en réalité la possibilité de repenser d'un point de vue socio-politique, le concept de sécurité internationale à la lumière d'un nouveau cadre analytique. Délaissant la méthodologie classique usitée dans le domaine du droit public et des relations internationales, et en suivant le modèle d'analyse sociologique et philosophique que propose un auteur comme Axel HONNETH suite à sa relecture du jeune HEGEL, on pourrait envisager les tensions politiques qui menacent aujourd'hui la paix internationale, comme étant autant d'exemples de traduction de conflits humains qui tirent principalement leur source dans ce que l'auteur qualifie de *demandes de reconnaissance* non satisfaites[635].

C'est un fait bien établi en sciences sociales, que les aspirations légitimes des individus longtemps méconnues ou étouffées, préparent souvent le lit à des formes violentes d'expression de la révolte sociale. Il va sans dire comme le souligne David SOGGE que dans un monde où de nombreuses personnes font face à un avenir de

[635] HONNETH (A.), ***La lutte pour la reconnaissance***, Paris, Gallimard, 2015.

pauvreté et d'humiliations comme c'est bien le cas aujourd'hui pour la moitié de la population mondiale, certaines situations deviennent des incubateurs idéaux pour une jeunesse en colère et désespérée qui est prête à franchir le pas qui la sépare de l'enrôlement par les sectes, par les gangs néofascistes ou par des cellules de commandos suicides[636].

En privilégiant cet angle d'analyse, on pourrait alors interpréter en prenant soin de se garder de toute forme de réductionnisme, la majorité des mécanismes de révoltes sociales, comme étant autant de formes d'expression d'un sentiment de frustration et de colère à l'égard d'institutions sociales et politiques qui ne remplissent pas convenablement leur office. Cette argumentation est d'autant plus plausible qu'il est manifeste aujourd'hui que la représentation dominante des voies[637] susceptibles de conduire au « développement » économique et social, loin d'avoir contribué à la pacification sociale, a plutôt généré des formes criantes d'exclusions sociales.

Ces exclusions à leur tour influent sur la paix sociale et politique dans la mesure où elles sont vectrices de comportements sociaux déviants. Les individus « marginalisés » vivent mal en effet le divorce entre les images, les symboles, les représentations du bonheur humain et social telles qu'elles sont diffusées dans la société consumériste, et leurs conditions matérielles d'existence. Ils l'expriment par des formes diverses de violence. Il n'est donc pas surprenant comme le remarque Oswaldo de RIVERO que la violence et les mouvements fondamentalistes surgissent comme une expression de la frustration de n'avoir pu atteindre les niveaux de consommation présentés dans les médias comme une possibilité pour tout un chacun[638].

Des violences urbaines dans les bidonvilles, on est passé aujourd'hui au phénomène du terrorisme international qui procède pour notre part de la même démarche intellectuelle et politique. Certes, les spécialistes de la question en évoquant

---

636 SOGGE (D.), ***Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité***, Tunis, Ed. Cérès, 2003, p. 41.
637 En l'occurrence le libéralisme économique.
638 DE RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., p. 40.

souvent le sujet, mettent en avant des justifications qui tiennent à la sociologie et à l'histoire politique récente des Etats contemporains.

Se limiter à ce seul modèle d'analyse du problème, nous paraît réducteur et donc critiquable ; en ce sens qu'une analyse holistique du phénomène pourrait nous conduire à identifier la racine du mal dans la constellation des dysfonctionnements économiques, sociaux et politiques du monde moderne[639]. Il y a en réalité des contextes sociologiques, socioéconomiques et politiques dans l'organisation actuelle de la planète, qui servent d'adjuvants au fléau du terrorisme. Et comme le remarque Yves BERTHELOT à voir dans les différences culturelles ou religieuses la cause des maux serait faire fausse route, car il s'avère que les conflits identitaires et religieux prospèrent d'autant plus que les réponses séculières perdent leur crédibilité en ne s'attaquant pas à la misère, aux inégalités et à l'injustice[640]. Les structures économiques qui caractérisent l'univers social du monde d'aujourd'hui expliquent pour une grande part le phénomène des violences sociopolitiques auxquelles l'humanité est confrontée de nos jours. C'est du moins l'avis du critique social Hans Magnus ENZENSBERGER[641] qui a étudié l'origine des guerres civiles, et qui propose l'analyse qui suit:

> « Le crime d'Etat continue d'être répandu. Cependant, il est de plus en plus clair que le marché mondial anonyme dominant condamne des sections toujours plus grandes de la population comme étant négligeables. Il le fait non pas au moyen de la persécution politique, sur les ordres d'un führer ou d'une résolution de parti politique, mais spontanément, par sa propre logique ; ainsi, de plus en plus de gens s'en font expulser. Le résultat n'est pas moins meurtrier… »[642]

---

639 Notre hypothèse en effet, est qu'il n'y a que les personnes pour qui la vie a perdu tout son sens et toute sa saveur, et pour qui le pire est l'« ici et maintenant », qui peuvent se destiner à l'aventure terroriste. Au-delà d'une certaine forme d'exaltation religieuse que recherchent certains ; et qui dénote bien entendu un malaise psychique, pour beaucoup en réalité, l'engagement procède d'une frustration, d'un sentiment selon lequel le monde tel qu'il va, est complètement absurde et intenable.

640 BERTHELOT (Y.), « Suicide ou survie de l'humanité », in LOTY (L.), (dir.), ***Vers une économie « humaine » ?***, Paris, Ed. Hermann, 2014, p. 365.

641 ENZENSBERGER (H-M), *Civil war*, New York, The New Press, 1994, p. 116.

642 Cité par SOGGE (D.), ***Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité***, op. cit., p. 41.

Le droit à la reconnaissance sociale d'une majorité de personnes se trouve ainsi compromis par la logique du marché ; ce qui est générateur de conflits sociaux. Il y a donc une « éthique de la révolte » qu'on pourrait expliciter par un schéma d'analyse différent de celui en vogue dans la méthodologie des relations internationales.

Ainsi si nous partons comme le fait HONNETH, du modèle de la « lutte sociale » introduit par MARCHIAVEL et HOBBES dans leur réflexion philosophique sur la société, on pourrait être conduit à interpréter les formes radicales d'expression de la violence qu'illustre le terrorisme contemporain, comme étant la manifestation d'une perturbation des désirs de reconnaissance sociaux[643].

Au sein de toute société humaine en effet, les individus ont toujours aspiré à exister et à être reconnus par leurs pairs. Mais lorsque les processus de reconnaissance sociale n'aboutissent pas du fait d'un certain nombre de dysfonctionnements au sein du tissu social, il se produit une crise qui débouche sur des tensions sociales et politiques. C'est pour toutes ces raisons que de MARCHIAVEL à HOBBES en passant par ROUSSEAU et MARX, il est facile de relever que les luttes sociales ont toujours été considérées comme des luttes d'expression du désir d'exister des individus et rendent compte par la même occasion d'une revendication de reconnaissance sociale[644].

En restant donc dans l'économie de la théorie des conflits sociaux telle qu'elle s'éclaire nous rapporte HONNETH dans la philosophie politique et sociale du jeune HEGEL [645] ; qui reprend à son compte les intuitions politiques et éthiques hobbesiennes de la théorie philosophique de la société, on pourrait mieux saisir en quel sens toutes les théories contractualistes mettent en avant la lutte sociale comme étant le fondement principal de l'histoire générale des hommes et des sociétés. C'est ainsi que MARX parlera en ce qui le concerne, de la lutte des classes. Une lutte des classes qui

---

643 HONNETH (A.), ***La lutte pour la reconnaissance***, op.cit., p. 16.

644 De ce point de vue la marginalisation sociale qu'induit l'actuel système économique et social du monde, peut alimenter bien de tensions et conflits.

645 Notamment dans son article de 1802 : **« Sur les manières de traiter scientifiquement du droit naturel »** et son ouvrage sur ***Le système de la vie éthique***.

elle-même n'est intelligible qu'à l'aune du besoin qu'expriment les classes opprimées, d'une reconnaissance de leur dignité par la bourgeoisie.

A la lumière d'un tel schéma de pensée, on pourrait alors être amené à faire une tout autre lecture des tensions sociales et politiques qui s'observent aujourd'hui dans le monde. On pourrait en effet y lire l'expression d'une insurrection des opprimés et autres exclus de la société, contre la négation de leurs droits et libertés par un système social, politique et économique qui n'ont de cesse d'entretenir la paupérisation. En effet, lorsque l'état général de la société donne le sentiment à une frange importante de celle-ci qu'elle n'est pas prise en compte, cela ne peut que générer des situations de conflit social et politique.

La perspective d'une *demande de reconnaissance* qu'Axel HONNETH exploite pour rendre compte de la signification des conflits humains, éclaire sous un jour nouveau la problématique de la violence dans les sociétés contemporaines. Cette dernière peut en effet s'interpréter comme la manifestation d'une lutte pour la reconnaissance sociale[646]. Elle exprime un mouvement de contestation d'une situation, d'un état social, économique ou politique jugés intolérables. C'est justement ce que le jeune HEGEL dans son effort de compréhension du sens du conflit social dans *l'état de nature* rapporte HONNETH, aurait compris.

L'attente normative d'une reconnaissance de la part des autres sujets, étant intégrée dans la structure des relations humaines d'interaction, ne serait-ce que dans la mesure où l'individu s'attend implicitement à être pris en compte de manière positive dans les projets d'autrui, le geste agressif par lequel le sujet répond aux divers actes d'appropriation par autrui des biens auxquels il peut lui aussi légitimement prétendre, doit être compris comme un acte dont le véritable but est d'attirer à nouveau l'attention de l'autre[647]. Par son geste, l'individu exclu, veut se réapproprier à ses propres yeux et

---

[646] Lire à ce sujet les éclairantes analyses de COMELIAU dans son article : « L'Occident et le terrorisme : l'introuvable politique à long terme » in *La lettre du Forum de Delphes*, Paris, n°54 mars-avril, 2004, pp. 4-5.

[647] HONNETH (A.), ***La lutte pour la reconnaissance***, op.cit., p. 78.

à ceux d'autrui, son sentiment de soi ; en posant son soi dans un autre soi, dans le savoir d'un autre soi[648].

Tout comme dans *l'état de nature*, un état où prédomine la loi du « plus fort », les systèmes ou structures économiques et sociales du monde actuel continuent de produire la pauvreté et la violence. La guerre dans ces conditions ainsi que le souligne Oswaldo de RIVERO, apparaît comme un moyen légitime de faire triompher les ambitions de la tribu, du clan ou de l'Etat-nation[649] des personnes dont les droits sont méconnus. Car en réalité, si un groupe humain se considère définitivement exclu, sans pouvoir satisfaire ses besoins de base pour survivre, pillé par le marché et la modernité, il finira par affronter ses déprédateurs, en appliquant lui aussi les mêmes méthodes que ses bourreaux, allant de la délinquance au fanatisme terroriste[650]. Ainsi, comme le pressent ATTALI, la démesure des puissants conduira à la guerre civile, à la destruction des ressources naturelles, et, finalement, à la disparition de leur précieuse civilisation[651].

Pour toutes ces raisons et conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, principes qui érigent la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et le respect de leurs droits égaux et inaliénables, comme le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ; la position qui est la nôtre, est que dans un monde où la majorité des personnes trouveraient un sens à leur vie, et ne seraient plus habitées par des sentiments d'exclusion ou d'injustices sociales et économiques dans la mesure où leurs droits et libertés en tant qu'êtres humains sont reconnus et valorisés, les actes d'atteinte à la paix internationale régresseront de fait. Le recours à la violence comme le souligne de RIVERO pour faire prévaloir des sociétés justes et des intérêts nationaux[652], deviendrait dans ces conditions inopérant. Il ne pourra plus constituer une modalité légitime d'expression ni de la volonté d'émancipation, ni du désir de reconnaissance des droits inhérents à la personne humaine.

---

648 Ibid., p. 78.
649 de RIVERO (O), ***Le mythe du développemen***t, op.cit., pp. 161- 162.
650 Ibid., p. 173.
651 ATTALI (J.), ***Demain qui gouvernera le monde ?***, op. cit., p.291.
652 de RIVERO (O), ***Le mythe du développemen***t, op.cit., p. 164.

Il est donc évident que la résolution des questions sociales les plus fondamentales, constitue le meilleur rempart contre l'insécurité internationale que génère aujourd'hui le terrorisme. Il faudrait dès lors, s'attaquer de toute urgence au problème de l'inégalité des niveaux de « développement » économique et social dans le monde. Car il faut bien admettre qu'il y a des liens indissociables qui unissent le « développement », la paix, et la sécurité internationale. C'est du moins là, l'enseignement majeur que nous apporte ATTALI dans *Demain qui gouvernera le monde ?*[653], lorsqu'il analyse les mécanismes de maintien de la paix entre les nations, et découvre la nécessité d'établir le meilleur gouvernement du monde qui soit capable de prendre en compte l'intérêt général de la planète et de l'humanité. L'office de ce gouvernement démocratique planétaire, outre la prise en charge des intérêts généraux de la planète, consistera également à aider les plus faibles à protéger leur identité et leur culture ; et à vérifier que chaque nation, chaque espace continental, respecte les droits de chaque citoyen de l'humanité[654].

En clair, un monde de paix et de sécurité pour tous, présuppose la généralisation du bien-être économique et social, dans l'ensemble des nations du monde. Il nous faut âprement travailler à l'établissement d'organisations sociales et économiques au sein desquelles les sources de conflits sociaux et d'intérêts sont moindres du fait de l'effectivité d'une réelle justice sociale.

En somme, l' « après-développement », par ailleurs nécessairement pluriel, comme le note LATOUCHE, signifie donc la recherche de modes d'épanouissement collectif dans lesquels ne serait pas privilégié un bien-être matériel destructeur de l'environnement et du lien social[655]. Il présuppose une éthique cosmopolitique porteuse comme l'écrit de RIVERO, d'un nouvel ordre éthique mondial supérieur[656]. Il nous faut en effet instituer une originale éthique cosmopolitique où l'ordre mondial, économique et politique seront tels qu'ils apparaîtront à chacun comme le dit GORZ,

---

653 ATTALI (J.), ***Demain qui gouvernera le monde ?***, op.cit., p. 24.
654 Ibid., p. 25.
655 LATOUCHE (S.), ***Petit traité de la décroissance sereine***, op.cit., p. 98.
656 de RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., p.165.

comme la résultante désirée de sa libre collaboration avec les autres[657]. Pour tout dire, la recherche du bien commun de l'humanité se doit de reposer sur un nouveau pacte social mondial.

I-3 De la nécessité d'une éthique cosmopolitique : principes pour la formulation d'un nouveau pacte social mondial

Il importe de souligner d'entrée de jeu, que le changement de cap désiré ne peut véritablement se concrétiser que s'il est créé à l'échelle mondiale les conditions institutionnelles d'une véritable mutation. En effet, si nous voulons savourer les délices d'une « mondialisation heureuse », il est opportun de repenser l'altérité culturelle. A cet effet, il est indispensable que les sociétés humaines reconnaissent par-delà leurs multiples différences, l'unité fondamentale du genre humain.

Cette conscience d'une communauté de destin doit pouvoir se traduire réellement par l'abandon des réflexes souverainistes qui exacerbent les rivalités entre les nations ; et céder place à une nouvelle éthique cosmopolitique qui servira de soubassement à la formulation d'un nouveau pacte social mondial. Il faut ici en appeler à la remise en cause des logiques de fonctionnement de l'ordre international qui pour l'essentiel, reposent sur les rapports de force. Le réalisme politique qui a souvent caractérisé la nature des rapports interétatiques doit pouvoir être tempéré par une conscience plus large des valeurs universelles de dignité de la personne humaine, de justice et de progrès social que toutes les cultures du monde partagent en commun. Car comme le note justement LASZLO :

> « Si les nations et les peuples du monde unissaient leur vision et leur volonté, non seulement de coexister mais d'"inter-exister", un futur humain serait assuré pour la communauté mondiale dans son ensemble. Nous en avons les possibilités. Le grand pas en avant qu'il reste à faire

[657] GORZ (A.), ***Stratégie ouvrière et néocapitalisme***, op.cit., p. 91.

c'est une transformation de notre perception et un accroissement de nos motivations. »[658]

Il nous faut précise t-il, de nouvelles règles pragmatiques pour orienter l'évolution des valeurs et des aspirations personnelles, pour guider et régénérer les cultures contemporaines, pour encourager l'apparition de niveaux supérieurs de volonté politique et pour créer des points de référence dans les relations et les attitudes mutuelles des peuples et des nations.[659]

Ainsi, si nous désirons travailler à l'avènement d'un autre monde, plus juste, plus égalitaire et plus fraternel, il va falloir réunir les conditions objectives pour y parvenir. La transition entre l' « ancien monde » et le « nouveau » exige la formulation d'une éthique cosmopolitique qui redonne à l'amitié entre les peuples tout son sens. Elle appelle un tout autre mode de réflexion sur les rapports devant exister entre les Etats.

La conscience d'une communauté de destin entre tous les peuples du monde qui a inspiré l'initiative de la création de l'Organisation des Nations Unies[660] se doit aujourd'hui d'être repensée à la lumière des succès et des échecs qui jalonnent les efforts de la communauté internationale pour établir un monde de véritable progrès social pour tous; et au sein duquel la foi dans les droits fondamentaux de l'homme, le maintien de la justice et de la liberté loin d'apparaître comme des vœux pieux, constituent un projet de civilisation tout à fait réalisable. Pour reprendre LASZLO : les grandes visions humanistes de l'héritage culturel mondial doivent être revues et leurs valeurs réaffirmées[661].

Nous devrons opiniâtrement poursuivre le combat d'un monde de paix, de concorde et d'harmonie entre les peuples. Ce défi n'est nullement au-dessus de nos moyens. Nous pouvons admirablement le relever pour autant que nous soyons habités

---

658 LASZLO (E.), ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, op.cit., p.118.
659 Ibid., p. 109.
660 Cf. Le premier paragraphe du préambule de la charte des Nations unies.
661 LASZLO (E.) ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, op.cit., p.90.

par une conscience du monde, c'est-à-dire un *ethos* qui par-delà les différences, perçoit la même nature humaine s'exprimant suivant des modalités différentes à travers tous les peuples du monde.

Il faut comme le suggère LASZLO que les peuples s'abstiennent de percevoir leurs intérêts indépendamment de l'intérêt général de la race humaine, et d'encourager leurs dirigeants et leurs représentants à n'être autre chose que des chiens de garde de leurs intérêts nationaux immédiats[662]. Les pays doivent alors s'associer pour que des buts mondiaux soient déterminés et poursuivis grâce à une coopération internationale. Sans quoi, l'insécurité, la famine, l'insuffisance de ressources et d'énergie, la stagnation économique, l'écart entre riches et pauvres empireront pour atteindre des proportions catastrophiques[663]. Il faut en finir par conséquent avec cette culture ou hypocrisie qui consiste à n'apporter que des soutiens de pure forme aux nombreuses déclarations, et autres résolutions ou programmes d'action votés, alors qu'on ne fait véritablement rien de significatif pour les mettre en application[664].

Le grand décalage comme le relève LASZLO entre la théorie des Nations Unies et la pratique de ses Etats membres doit être surmonté[665]. Elle présuppose qu'on s'affranchisse des donnes géopolitiques actuelles. Car ce n'est pas tant parce qu'il n'y a pas assez de ressources sur la planète pour satisfaire l'ensemble des besoins de toute la population mondiale, que le problème du sous-développement persiste. Mais c'est bien plutôt du fait de l'égoïsme des uns et de l'indifférence des autres que s'observent encore de nos jours des situations de malnutrition, de famine ou de faim qui conduisent annuellement plusieurs millions de personnes à la mort[666].

Les chiffres des Nations Unies rapporte Patrick VIVERET, sont parfaitement éclairants sur cette question. Ils mettent en évidence que la plupart des grands

---

[662]Ibid., p. 106.
[663]Ibid., p. 107.
[664]Ibid., p. 107.
[665] Ibid., p.104.
[666] De nombreuses études dignes de foi relèvent d'ailleurs qu'il y a dans le monde de quoi nourrir 10 milliards de personnes soit sensiblement la population mondiale d'ici la fin de la première moitié de ce siècle. Or actuellement nous ne faisons dans le monde que 7 milliards d'individus. Il est donc clair qu'il se pose manifestement un problème de répartition des ressources de la planète donc de justice sociale.

problèmes écologiques, sociaux, sanitaires de l'humanité ne sont pas véritablement des problèmes de ressources et en tout cas, pas des problèmes de ressources monétaires. En effet selon les chiffres du Programme des Nations Unies pour le Développement, en 1998, avec 40 milliards de dollars supplémentaires par rapport à ce qui était déjà dans les circuits, c'est-à-dire 40 milliards, donc en gros avec une centaine de milliards de dollars, on aurait pu éradiquer la faim, permettre l'accès à l'eau potable de l'ensemble des êtres humains, assurer les soins de base, des logements décents…On prétend ne pas trouver l'argent nécessaire et dans le même temps on est capable d'en dépenser dix fois plus aussi bien pour la seule économie des stupéfiants que pour les dépenses militaires et la publicité[667].

En clair, on l'aura bien compris, à en croire les estimations de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement, si la moitié du budget des Etats riches du monde consacrée à la course aux armements et à la publicité, était destinée aux actions de « développement », environ un milliard de personnes qui vivent dans des conditions abjectes et inhumaines pourraient connaître une existence digne d'être vécue par un être humain[668].

Comme on peut bien s'en rendre compte, c'est la formulation d'une nouvelle éthique cosmopolitique, qui justement fait défaut aujourd'hui pour permettre au monde d'avancer vers un avenir plus radieux. C'est du fait de l'absence de cette nouvelle éthique cosmopolitique que suffisamment de sacrifices ne sont pas consentis pour la cause du « développement » mondial[669]. Car comme aimait le dire GANDHI : *«Il y a*

---

667 MORIN (E.) et VIVERET (P.), ***Comment vivre en temps de crise ?*** Paris, Ed. Bayard, 2010, pp. 43-44.

668 Voir notamment les rapports annuels du PNUD sur le développement humain dans le monde et plus précisément les éditions des années 1996, 1998 et 2002 ; ainsi que les rapports mondiaux de la Banque mondiale sur le développement, notamment les éditions 1996, 1998 et 2002.

669 C'est la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) créée en 1970, qui a fixé nous rappelle Guillaume OLIVIER comme objectif de base pour l'aide au développement le seuil de 0,7% du PIB des pays riches. Mais pendant longtemps les pays riches n'allouaient leur aide qu'à leurs alliés avant que le comité d'aide au développement (CAD) créé par l'Organisation de coopération pour le développement économique (OCDE) ne formalise l'aide publique au développement en établissant une liste limitative des pays vers lesquels l'aide peut être considérée comme une aide publique au développement. Aussi durant de nombreuses années les pays membres de l'OCDE ont compté comme aide au développement des financements qui ne servaient pas réellement au développement tels que les remises de dette sur des contrats militaires passés avec des pays alliés. Cf. OLIVIER (G.), ***L'aide publique au développement : un outil à réinventer,*** op. cit., pp. 37-38.

suffisamment de ressources sur cette planète pour répondre aux besoins de tous, mais il n'y a pas assez en revanche s'il s'agit de satisfaire le désir de possession, l'avidité, la cupidité, même de quelques-uns.»[670] La misère matérielle des uns est donc directement en rapport avec la misère, éthique, affective et spirituelle des autres[671]. Le relèvement de la qualité de vie dans les pays du Sud requiert donc de la part des pays du Nord, l' « esprit d'empathie » dont parlait Jeremy RIFKIN. Car comme le relève toujours LASZLO : ce qui choque le sens de la justice du Tiers-Monde aujourd'hui, ce n'est pas que 75% de la population du monde qui y vit ne reçoive pas la même quantité de biens et de services que ceux qui vivent ailleurs, c'est que les peuples du Tiers-Monde ne reçoivent pas leur juste part – comparée à leurs besoins de base, leurs mérites sociaux et même leurs performances – tandis que les citoyens des pays industrialisés vivent souvent dans l'opulence et le gâchis[672].

Ainsi, la supposée dualité d'intérêts qui fait penser à une certaine élite, que les pays du Nord ne sont point concernés par les problèmes des pays du Sud, mérite d'être relativisée. Car dans un monde globalisé comme celui dans lequel l'humanité évolue aujourd'hui, il n'y a pratiquement aucune question sociale relative au « développement » dont les effets dans l'un quelconque des pays du globe ne soient à court, moyen ou long terme, sans répercussions dans d'autres. Il est donc obsolète de continuer par vouloir saisir et analyser les grands défis sociaux du monde contemporain en termes de politiques nationales ou régionales comme l'envisagent le faire certains courants politiques ou mouvements idéologiques[673]. Il serait davantage plus opérant de penser et d'agir en fonction d'une éthique cosmopolitique où l'intérêt général de la race humaine est ce qui est pris en considération.

Pour ce faire, il faudra vaincre tous les obstacles institutionnels ainsi que toutes les formes d'inhibitions mentales qui empêchent le genre humain d'œuvrer pour un projet de progrès social qui soit équitablement bénéfique pour tous les peuples du

---

[670] Cité par Patrick VIVERET, ***Comment vivre en temps de crise ?*** , op.cit., p.46.
[671] Ibid., p. 46.
[672] LASZLO (E.), ***Le monde moderne et ses limites : réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui***, op.cit., p. 114.
[673] Nous faisons allusion ici, aux mouvements d'extrême-droite de l'Occident.

monde. Les règles de base pour un monde meilleur, recommandent donc un nouveau code de conduite internationale selon la formule de LASZLO[674].

Un monde de paix durable ne peut en effet être construit qu'au sein d'un environnement international dont les mécanismes de fonctionnement intègrent la diversité des cultures et offrent à tous les acteurs de la scène internationale, la possibilité de faire valoir leurs légitimes aspirations. L'évolution de l'ordre politique et économique international vers des formes où les motivations collectives qui reflètent le sens de la justice des individus et des groupes sociaux sont prises en considération dans la conduite des affaires publiques du monde, est vivement souhaitable.

Dans cette nouvelle perspective d'un environnement international plus pacifié, nous nous garderons comme le suggère toujours LASZLO, de regarder le « développement » comme quelque chose à atteindre par une croissance continue de l'économie nationale se reflétant dans de grossiers indicateurs économiques, et l'envisagerons plutôt comme une réalisation progressive des idéaux et des valeurs de la majorité de la société[675].

Nous contribuerons ainsi à l'émergence d'une société mondiale habitée par les valeurs universelles de la vie, de la justice et du progrès[676]. L'un des enjeux de la nouvelle éthique cosmopolitique, est en effet de réaliser concrètement une telle société en réduisant significativement toutes les formes d'injustices sociales ainsi que d'impérialisme culturel et politique. Nous en appelons ici à la *mondialité* dont parlait Patrick VIVERET, entendue comme la capacité pour l'espèce humaine de construire une gouvernance qui permette à toute l'humanité de vivre ensemble[677].

Pour ce faire, il s'agira pour toutes les communautés humaines de se hisser à un degré d'humanité qualitativement supérieur qui les fera entrevoir le dialogue entre les civilisations comme un dialogue du sens[678]. Le sens d'un vivre-ensemble dans une

---

[674]Ibid., p.109.
[675]Ibid., p. 113.
[676]Ibid., pp. 118-119.
[677] VIVERET (P.), ***Comment vivre en temps de crise ?*** , op.cit., p. 60.
[678] Ibid., p. 86.

parfaite intelligence et communion autour de valeurs humaines universelles. Il faudra à cette fin repenser tout également la « géopolitique du développement. »

CHAPITRE II

SUR LA GEOPOLITIQUE DU DEVELOPPEMENT

Le clivage entre la représentation du « développement » et la réalité socio-économique telle qu'elle est vécue par les peuples du monde, en l'occurrence ceux du Tiers-Monde, commande qu'on repense de fond en comble la « géopolitique du développement ». Depuis le « consensus de Washington », la mondialisation économique est apparue comme une politique de coopération au « développement » censée hâter le relèvement du niveau de vie des pays économiquement moins avancés de la planète. Mais quatre décennies plus tard, il est bien regrettable de se rendre à l'évidence que l'on s'était trompé de diagnostic et de thérapie. Il est donc utile de tirer tous les enseignements de ce constat d'échec, et de proposer des alternatives nouvelles et crédibles.

Si nous nous accordons avec Guillaume OLIVIER pour reconnaître que l'état de misère est inacceptable aujourd'hui eu égard à l'état actuel de « développement » de l'humanité[679], c'est bien sur le registre de la « géopolitique du « développement » qu'il va falloir intervenir, et proposer les réformes qui conviennent.

L'actuelle « géopolitique du développement » on le sait, est pour l'essentiel fondée sur une iniquité des règles du commerce international, le poids de la dette[680] des pays du Sud, et des politiques d'aide au « développement » peu pertinentes. En radicalisant les dogmes de l'idéologie néolibérale, elle a sacrifié les droits humains universels sur l'autel du fondamentalisme du marché, compromettant ainsi l'effectivité d'une véritable justice sociale dans le monde.

La prétendue corrélation entre la libéralisation des marchés et la croissance économique que défend l'approche néolibérale de l'économie moderne, ne s'est pas systématiquement vérifiée dans la pratique ; et encore moins le lien supposé direct

---

679 OLIVIER (G.), ***L'aide publique au développement : un outil à réinventer***, op.cit., p.96.

680 Le service de la dette – le montant dû au titre des paiements des capitaux et des intérêts au cours d'une année–, obère en effet les finances publiques des pays en « développement » et handicapent lourdement les projets de « développement » en faveur des populations les plus démunies.

entre la croissance économique d'un pays et la réduction de l'extrême pauvreté[681]. Comme le note Joseph STIGLITZ, la brutalité avec laquelle les institutions financières internationales ont imposé la libéralisation des marchés nationaux, a eu des effets très douloureux pour les classes moyennes et les populations les plus vulnérables[682].

Si nous tenons alors à réaffirmer la prépondérance des libertés et droits humains universels tels qu'ils se trouvent solennellement proclamés dans la charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, les deux pactes internationaux de 1966 relatifs aux droits civiles, politiques, sociaux, économiques et culturels, sur les valeurs économiques et marchandes ; il nous faudra repenser et redéfinir l'éthique au cœur de l'actuelle économie politique de la mondialisation.

Les individus constituant à la fois les agents et les fins de tout processus de « développement », les actions à entreprendre au titre des politiques de « développement » doivent en priorité se focaliser sur l'effectivité de la jouissance de leurs droits et libertés fondamentales. Le marché ne saurait constituer le principal centre d'intérêt des acteurs sociaux et politiques.

Sans vouloir forcément évacuer dans nos analyses la dimension économique du « développement » et ses multiples contraintes, ce chapitre se propose en réalité de décrire les traits essentiels de l'actuelle « géopolitique du développement », et d'insister surtout sur ses aspects incompatibles avec l'idée d'une véritable solidarité internationale. Nous pensons à l'instar de COMELIAU que c'est notre approche conceptuelle et théorique de l'économie et de la réalité sociale qui vont devoir progressivement faire l'objet d'une transformation profonde[683], en vue de relever le défi qu'impose un authentique « développement » humain. Ainsi comme il prend soin de le relever, ni la gestion économique à court terme, ni le « développement » à long terme ne répondent à des lois immuables : il n'y a pas davantage de modèle parfait né du cerveau des économistes. Il importe donc de découvrir les choix envisageables pour des voies alternatives, en essayant d'identifier les domaines qui les permettent, les

681 Ibid., p. 108.
682 Ibid., p.108.
683 COMELIAU (C.), ***La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable***, op.cit., p. 11.

contraintes qui les restreignent, et donc les marges de manœuvres qui restent possibles[684].

II-1 Repenser l'éthique au cœur de l'économie politique de la mondialisation

Il est bien regrettable de constater que l'éthique au cœur de l'économie politique de la mondialisation aujourd'hui, est celle instituée par les grandes firmes et multinationales. C'est en fonction des intérêts de ces dernières que les pouvoirs publics se font désormais une idée des modalités d'organisation et de gestion de la société. Elles ont en effet réussi à reconfigurer tous les aspects de la vie sociale, économique et politique des nations en fonction des normes managériales qu'elles ont édictées. Et comme le remarque VIVERET, le *politique* lui-même calque ses valeurs, ses références, ses critères d'efficacité et d'efficience sur ceux de l'*économique*[685]. Tout ou presque tout fonctionne dans l'actuel système économique d'un monde « globalisé », suivant des prismes et des logiques de pensée qui tendent à faire de l'*économique*, l'ultime instance de véridiction du fait social et politique pour emprunter à la terminologie foucaldienne. En clair, l'humanité tout entière est aujourd'hui sous la coupe d'un modèle socio-économique mis en place par l'éthique néocapitaliste des multinationales.

La faiblesse des instances supranationales de régulation depuis la fièvre néolibérale qui s'est emparée du monde au cours des années 70, n'a fait qu'accentuer le sentiment d'une gouvernementalité du monde s'opérant suivant les lois du marché économique. Les marges de manœuvres des gouvernements nationaux, se sont ainsi trouvées considérablement réduites[686]. Ainsi comme le souligne François LENGLET, faute d'autorité crédible et de contrôle efficace sur le plan supranational, la mondialisation de la finance par exemple a créé sur les marchés de la planète

---

684 Ibid., p. 30.

685 VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op. cit., p.53.

686 Les médias de l'époque pour illustrer la situation, aimaient rappeler la fameuse boutade de la première ministre britannique Margaret THATCHER : « TINA : There is no alternative ».

l'équivalent du changement climatique, avec la multiplication des évènements extrêmes, bulles spéculatives ou krachs[687].

Tout porte à croire que l'humanité s'achemine surêment vers un futur où l'économisme deviendra le système de pensée idéal le seul à même de permettre de saisir l'intelligibilité du monde. La mécanique de la mondialisation devenant imparable, toutes les sociétés du monde s'aliènent à ses logiques. Il se produit ainsi une sorte de dépossession de l'autonomie politique des sociétés en face du pouvoir exorbitant de l'*économique*. de RIVERO en rend bien compte lorsqu'il relève que les citoyens ne peuvent intervenir dans la marche de l'économie de leur propre pays et ne se sentent plus représentés, car leurs gouvernants, en plus d'avoir perdu leurs pouvoirs pour changer la situation, se comportent en vicaires des intérêts transnationaux[688]. Il s'établit ainsi une sorte de dictature économique et financière anonyme mondiale ; et à mesure que s'étend la globalisation des marchés, le contrôle démocratique national de l'économie diminue et avec lui le sentiment d'appartenance à une nation ou à une communauté[689]. Et on est bien en droit de s'interroger pour savoir quelle serait l'esthétique d'un monde où tout serait régenté par l'*économique* ? Les aspirations des hommes ne se réduisent-elles qu'aux valeurs économiques et marchandes ? La réponse est bien évidemment non.

Il importe donc de limiter l'emprise des firmes et grandes multinationales qui ont transformé le système financier international en un casino mondial causant des crises financières gigantesques[690], sur nos sociétés. Car en effet aujourd'hui, il est manifeste que le destin de nombre d'économies et de cultures nationales n'est plus décidé dans les sièges de gouvernement et les parlements, mais bien sur les marchés financiers transnationaux de New York, de Chicago, de Londres, de Singapour, de Hong Kong, de Tokyo, de Francfort ou de Paris et par la haute direction des transnationales[691].

---

687 LENGLET (F.), ***La fin de la mondialisation***, Paris, Fayard, 2013, p. 149.
688 DE RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., pp.62-63.
689Ibid., p. 63.
690Ibid., p. 19.
691Ibid., p. 57.

Il convient en outre de souligner que la globalisation actuelle, comme le signale toujours de RIVERO, n'est pas tant le fruit de la libre concurrence mondiale entre les nations, mais bien plutôt celui d'un réseau d'ententes et d'activités productives et financières entre les transnationales elles-mêmes[692]. Du coup aucune économie nationale n'a de secteur d'exportation concurrentiel sur les marchés mondiaux sans le partenariat avec ces transnationales[693].

Dans ces conditions, il n'y a rien de surprenant que les économies des pays du Sud soient toujours à la traine. Elles n'ont pas les capacités structurelles requises pour suivre le rythme d'évolution de l'économie mondiale, encore moins les capitaux nécessaires pour faire concurrence avec leurs homologues du Nord et les transnationales. Elles sont de ce fait condamnées à une division internationale du travail qui les maintient dans des liens de sujétion à l'égard des économies des pays industrialisés du Nord. Et comme s'exclame CHOMSKY, on peut légitimement se demander dans quel état de dégénérescence se trouve le capitalisme lorsque le profit de quelques multinationales compte plus que la vie de millions d'êtres humains[694].

Etant la source historique et la cause contemporaine du sous-développement comme le souligne André Gunder FRANK, la classe capitaliste et l'exploitation coloniale doivent être alors éliminés afin de permettre le « développement » des pays du Sud[695]. Les causes fondamentales du sous-développement des pays du Sud ne résident pas comme on a souvent tendance à le croire, dans la croissance démographique ou l'inertie ou encore moins le traditionalisme. C'est plutôt contre la structure du sous-développement générée depuis le début de l'ère industrielle occidentale, et consolidée aujourd'hui par le développement et la structure du système capitaliste mondial, qu'il va falloir lutter[696].

L'expérience de la globalisation économique conçue par les adeptes du « consensus de Washington » comme la seule formule pouvant entrainer le rattrapage

---

692 Ibid., p. 57.
693 Ibid., p. 58.
694 Cité par Eric BERR, « A la recherche d'un autre développement », in HARRIBEY (J-M), ***Le développement en question (s)***, op.cit., p. 35.
695 FRANK (A-G), ***Le développement du sous-développement***, op.cit., pp. 116-117.
696 Ibid., p.114.

du retard économique accusé par les pays du Sud, à l'épreuve des faits s'est révélé être plutôt de l'ordre d'une rhétorique. Il y a en effet un grand décalage par rapport aux espérances[697] qu'avait suscitées la vague des idéologies néolibérales des années 70 et la réalité sociale et économique actuelle du monde.

Loin d'avoir contribué au relèvement du niveau de vie dans les pays en « développement », la mondialisation économique en cours actuellement a plutôt généré une véritable déprédation mondiale selon l'expression de de RIVERO. Le fossé entre les pays riches et pauvres n'a fait que s'accentuer[698]. Sans compter que l'écart de revenus entre les riches et les pauvres à l'intérieur de chaque pays, n'a fait que s'aggraver[699]. L'appât du gain a conduit les individus et les Etats à agir comme de véritables déprédateurs économiques vis-à-vis de leurs semblables.

Il est donc urgent d'inverser ces tendances. La conception du monde à laquelle elles renvoient – un monde humain semblable à une jungle, en l'occurrence la jungle de la finance –, nous paraît intenable. La recherche de modalités alternatives d'organisation économique et sociale s'impose. Il faut en appeler à une mondialisation économique respectueuse de la diversité culturelle des sociétés et de la dignité des personnes qui y habitent. Pour ce faire, il est indispensable d'inscrire la perspective de la mondialisation économique en cours, dans une nouvelle vision des rapports économiques internationaux.

Car, tant que l'intérêt général de l'humanité n'est pas l'éthique qui habite les relations économiques et commerciales internationales, il sera vain d'espérer l'avènement d'un monde de paix, de concorde et d'harmonie entre les peuples. Le mal radical de la civilisation moderne ainsi que s'emploie à le montrer ROUSSEAU, se situe dans l'économie. Et si la perversité morale de l'homme prend ses racines dans les types d'organisations économiques et sociales qu'il a mises en place à l'aurore de la

---

697 La survenue de sociétés justes et de prospérité matérielle pour tous.

698 de RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op.cit., p. 171.

699 de RIVERO fait remarquer que de 1994 à 1998, les 200 personnes les plus riches au monde ont vu leur fortune passer de 440 à 1042 milliards de dollars, c'est-à-dire qu'ils ont augmenté leur richesse au rythme de 5000 dollars par seconde. L'avoir des 200 personnes les plus riches au monde dépasse aujourd'hui le revenu annuel total de 2.3 milliards de personnes, c'est-à-dire presque 40% de la population mondiale. Cf. *Le rapport mondial sur le développement humain* du PNUD de 1996.

modernité économique pour satisfaire les besoins de l'existence matérielle, c'est tout aussi en leur sein qu'il va falloir logiquement rechercher les remèdes contre le mal dont souffre l'humanité[700].

Maintenant que partout sur la planète, les individus commencent par prendre conscience qu'on ne saurait se satisfaire d'un monde où l'économie phagocyte toutes les dimensions de la vie sociale et politique, le moment est plus que jamais historiquement propice pour réinvestir dans de nouvelles valeurs sociales et économiques. Si le XVIIIe siècle, et tous les siècles qui l'ont succédés ont été le règne du triomphe de la toute puissance de l'économie, pourquoi ne ferions nous pas du XXIe siècle, celui du règne de la reconquête par les hommes de leur liberté, de leur autonomie vis-à-vis de *l'économique* ? Il n'y a *a priori* rien ni dans l'histoire de l'humanité, ni dans la philosophie de l'histoire qui puisse nous conduire à considérer d'invraisemblable une telle évolution du cours de l'histoire[701]. Chaque siècle porte en effet la marque et le symbole des luttes sociales et des combats politiques qui se mènent en son sein. Vivement que le nôtre soit celui de l'émancipation vis-à-vis de *l'économique*.

Même si, comme le signale COMELIAU, il serait irréaliste de penser l'avenir du « développement » et du progrès social dans le monde, sans tenir compte de l'actuel système économique qui restera pour longtemps, bien plus qu'une survivance[702], nous pensons pour notre part qu'il faille entretenir l'espoir d'une nouvelle éthique sociale et économique qui fera revêtir à la mondialisation économique des aspects nettement plus reluisants. L'enjeu ici consiste à vouloir autre chose que l'*hubris*. Il nous faut cesser de cultiver la chrématistique. Mais diantre ! Avons-nous oublié que nous sommes des êtres mortels ? Et que fait-on d'une accumulation de la richesse après sa mort ?

---

[700] Il y a en effet dans la philosophie de l'économie de ROUSSEAU, l'idée selon laquelle les mœurs ont été profondément dévoyées par les postulats de l'économie politique du XVIIIe siècle.

[701] Les diverses révolutions qui scandent l'histoire de l'humanité sont en effet une parfaite illustration qu'il n'y a rien d'immuable et d'irréversible ni dans le cours des évènements humains, ni dans la destinée des sociétés humaines.

[702] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p. 231.

L'éthique au cœur de l'économie politique de la mondialisation se doit donc de s'alimenter à la vérité anthropologique de l'homme. Celle d'un être voué à la mort comme le soulignait HEIDEGGER[703]. Il pourrait sans doute paraître naïf d'agiter ces genres de considérations pour en appeler à une nouvelle figure de la mondialisation économique. Mais il convient de relever que c'est justement parce que l'approche du progrès et du « développement » qui a résulté de la modernité économique a évacué de son champ, les dimensions axiologiques et philosophiques de la condition humaine, que nos sociétés modernes ne sont aujourd'hui portées que sur les valeurs économiques et marchandes. La prédominance des dimensions matérielles du progrès, procède fondamentalement de cet oubli de la finitude humaine. Or, comme le rappelle RANCIERE : *« L'économie n'est pas une chose en soi, elle s'adresse à l'homme, un être qu'on sait pluridimensionnel. On ne peut donc objecter comme le souhaitent les partisans d'une positivité de la science économique, que le religieux, la morale, la politique n'ont pas à être invoqués dans la compréhension de l'économie. (…) Une économie qui fait l'impasse sur la morale et l'éthique, est une science désincarnée… »*[704]

Il est alors nécessaire de renouer avec la sagesse antique où la vie des individus et celle de la *polis* ne peuvent se penser sans un éclairage éthique des finalités de l'action humaine. Il nous faut en effet réinventer l' « art de vivre » des Grecs de la période antique. Car, comme l'indique MEDA, le capitalisme, le pur « développement » économique, la crispation sur l'objectif de mise à disposition des hommes de ressources de plus en plus nombreuses et toujours plus efficacement produites n'épuise en aucune manière la vocation et les attentes de l'humanité ; il ne peut pas combler l'ensemble de nos espoirs, ni constituer la seule manifestation de l'idée de progrès ou de bien-être[705]. En revanche, que nous puissions considérer que la vie de chacun, comme de l'espèce, ne s'arrête pas à l'accumulation des ressources nécessaires à la vie, que nous soyons habités par la volonté de faire un monde meilleur (…) où les conditions d'accès aux biens matériels et intellectuels sont plus égales, où

[703] HEIDEGGER (M.), ***Être et temps***, (1927), Paris Gallimard, 1986.
[704] RANCIERE (J.), ***La nuit des prolétaires***, op.cit.
[705] MEDA (D.), ***Au-delà du PIB : pour une autre mesure de la richesse***, op.cit., p. 215.

l'exploitation est moindre, où des désirs spirituels sont également satisfaits, un monde où chacun parvient à devenir véritablement sujet, un monde où le progrès, matériel, intellectuel et civique est également une réalité, cela ne semble souffrir d'aucune contestation[706].

C'est à l'aune donc d'une évolution vers de telles modalités de transformations économiques, sociales voire anthropologiques, que la mondialisation pourra désormais s'interpréter comme le souhaite COMELIAU comme un mouvement vers des valeurs universelles, et par là vers un monde qui devrait être accepté par tous parce qu'il serait plus équitable et plus représentatif de l'intérêt général[707]. Il n'y a alors rien de plus préoccupant que de continuer à penser l'organisation mondiale, comme c'est malheureusement encore bien le cas aujourd'hui, exclusivement en termes de croissances comparées, d'échanges généralisés, de compétitivité et de transferts de ressources financières[708].

Ce dont il est plutôt question, c'est de penser l'organisation du monde comme précédemment souligné, en termes de solidarité internationale. A ce titre, il faudra comme le préconise COMELIAU, songer à l'établissement de règles de l'économie mondiale qui ne soient plus conçues seulement en faveur des pays riches ou des groupes sociaux privilégiés, mais au service d'une conception plus équitable de l'intérêt général[709]. C'est en effet la prise en compte de l'intérêt général et du projet de civilisation auquel il pourrait conduire, qui constitue le défi essentiel de la mondialisation et de l'avenir de notre monde[710]. Mais pour atteindre de tels buts, il va falloir se réapproprier les principes du droit international du « développement ».

---

[706] Ibid., p. 215.
[707] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p.237.
[708]Ibid., p. 244.
[709]Ibid., pp. 244-245.
[710]Ibid., p. 245.

II-2 Réaffirmer les principes du droit international du développement

Les disparités économiques et sociales entre les pays du Nord et ceux du Sud après plus d'un demi-siècle de mise en œuvre des idéologies du « développement », rendent urgente la nécessité de réexaminer pour les réaffirmer, les principes du droit international du développement[711]. En effet, en dépit des efforts consentis depuis des décennies en vue du « développement » économique et social de tous les pays, notre planète continue encore aujourd'hui d'abriter d'un côté un Nord très riche dont une bonne partie de la population vit dans l'opulence, et de l'autre un Sud très pauvre dont la majorité des habitants vivent dans des conditions économiques et sociales plus que pénibles. Cette cartographie sociale du monde qui marque un contraste évident de la qualité des modes de vie des personnes de ces deux régions de la planète, interpelle nos consciences. Elle appelle une réflexion renouvelée sur la notion du droit international du développement.

Originellement, c'est avec un article fondamental de Michel VIRALLY rapporte Guy FEUER, que commence l'aventure intellectuelle à laquelle vont donner lieu les réflexions sur le droit international du développement. Pour VIRALLY le phénomène des écarts de « développement » devait faire l'objet d'un examen systématique de la part des juristes et prendre en compte ces inégalités en repensant de manière très concrète les principes fondamentaux du droit international contemporain, conçus jusqu'alors de manière purement formelle[712]. De cet examen devait résulter une action collective de coopération internationale en vue d'opérer un redressement, grâce à l'adoption de règles corrigeant les facteurs de déséquilibres[713].

A partir de cette clarification de l'origine du concept, on peut aisément se rendre compte que la notion du droit international du développement dès sa genèse, visait à instaurer une certaine forme d'équité aussi bien dans les relations

---

711 Entendu comme l'ensemble des règles adoptées afin de régir les relations entre pays développés et ceux en voie de développement en tenant compte de la faiblesse et des difficultés économiques de ces derniers, ainsi que des mécanismes à mettre en œuvre pour y remédier.

712 FEUER (G.), « Le droit international du développement : une création de la pensée francophone », in ***Etats des savoirs sur le développement***, Paris, Karthala, 1993, pp.88-89.

713 Ibid., p. 89.

internationales classiques que dans les relations économiques internationales. Elle faisait ainsi écho au souhait exprimé par le premier secrétaire de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement – CNUCED –, l'économiste argentin Raul PREBISCH qui proposait contrairement aux règles en vigueur jusqu'alors du General Agreement on Tariffs and Trades – GATT –, qu'un régime préférentiel soit accordé aux pays en « développement » dans les échanges internationaux pour tenir compte de leur situation d'inégalité par rapport à celle des pays développés[714].

Le problème de l'envergure des inégalités de « développement » dans le monde, commandait donc que la communauté internationale s'accorde sur un minimum de code de bonne conduite dans les relations économiques internationales. Il fallait instaurer comme antérieurement souligné, un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable. C'est dans un tel contexte qu'est survenue alors le 4 décembre1986 la Déclaration sur le droit au développement adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 41/128 pour réaffirmer la pertinence juridique, politique et morale d'un nouvel ordre économique mondial. Il est sans doute utile ici de donner un bref aperçu des principaux principes qui fondent ce droit international du développement.

Préoccupée par l'existence de graves obstacles au « développement », ainsi qu'à l'épanouissement complet de l'être humain et des peuples, obstacles qui sont dus notamment au déni des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et considérant que tous les droits de l'homme et libertés fondamentales sont indivisibles et interdépendants ; et que pour promouvoir le « développement », il faut accorder une attention égale et s'intéresser d'urgence à la mise en œuvre des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,[715] l'Assemblée générale des Nations Unies considère que c'est aux Etats qu'il incombe au premier chef de créer les conditions favorables au « développement » des peuples et des individus. Dès lors, les efforts déployés au niveau international pour promouvoir et protéger les droits de l'homme

[714] Ibid., p. 89.

[715]Par conséquent la promotion et la jouissance de certains droits de l'homme et libertés fondamentales ne sauraient justifier le déni d'autres droits de l'homme et libertés fondamentales.

devraient s'accompagner d'efforts tendant à instaurer un nouvel ordre économique international[716].

Le droit au « développement » étant un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toutes les personnes humaines et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un « développement » économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales sont pleinement réalisés; il présuppose une égalité des chances en matière de « développement ». Assurer l'effectivité de cette égalité des chances, relève de la prérogative aussi bien des nations que des individus qui les composent.

Toutefois, il convient de souligner relève l'Assemblée générale des Nations Unies, que ce sont les Etats qui ont la responsabilité première de la création des conditions nationales et internationales favorables à la réalisation du droit au « développement ». A ce titre, ils ont le droit et le devoir de formuler des politiques de « développement »national appropriées ayant pour but l'amélioration constante du bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, fondée sur leur participation active, libre et utile au « développement » et à la répartition équitable des avantages qui en résultent[717]. Ils ont en outre le devoir de coopérer les uns avec les autres pour assurer le « développement » et éliminer les obstacles au « développement ».

Ils doivent par conséquent exercer leurs droits et s'acquitter de leurs devoirs de façon à promouvoir un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats et à encourager le respect et la jouissance des droits de l'homme[718].

Consciente des situations asymétriques qui existent entre les pays du Nord et ceux du Sud, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu qu'une action soutenue est indispensable pour assurer un « développement » plus rapide des pays en « développement ». Par conséquent, en complément des efforts que les pays en

[716] Cf. le Préambule de la Déclaration du droit au développement du 4 décembre 1986.
[717] Cf. Les articles 2 et 3 de la Déclaration du droit au développement.
[718] Ibid., p. 5.

« développement » accomplissent, une assistance internationale efficace est essentielle pour donner à ces pays les moyens de soutenir un « développement » global[719].

De ce point de vue, il importe contrairement aux pratiques actuelles, que les Etats du Nord se gardent par exemple de n'accorder leur aide qu'aux pays qui présentent pour eux, un intérêt géostratégique, commercial ou économique ; comme l'illustre malheureusement encore aujourd'hui, le cas des pays du G7 ou du G8, de l'OCDE, ou encore les pays réunis au sein du QUAD[720].

La nouvelle éthique cosmopolitique que nous appelons de tous nos vœux, se doit donc de questionner l'éthique de l'aide au « développement ». Car quand le calcul l'emporte sur la solidarité comme l'écrit David SOGGE, c'est tout le système d'aide qui se trouve alors perverti. Ses effets se trouveront ainsi aux antipodes des fins pour lesquelles il a été institué[721].

Les jeux de pouvoir qui s'établissent dans les rapports Nord-Sud à travers le mécanisme de l'aide publique au « développement » méritent alors d'être revus et réexaminés à l'aune d'une authentique éthique de la solidarité entre les peuples du monde. Cessant d'être un instrument de plus pour projeter le pouvoir d'un Etat au-delà de ses frontières nationales, ou bien encore un outil de politique étrangère[722] l'aide au développement doit véritablement pouvoir incarner le sens de l'altruisme, de la solidarité entre nations ou de l'empathie envers les personnes les plus démunies de la planète[723]. C'est à ce prix en effet que nous réussirons à asseoir les bases politiques d'un « développement » émancipateur à l'échelle du globe.

Ainsi comme le dispose l'article 10 de la Déclaration du droit au développement, des mesures doivent être prises pour assurer l'exercice intégral et un renforcement progressif du droit au « développement »,y compris la formulation,

---

719 Cf. l'article 4.

720 Groupe informel qui rassemble le Canada, le Japon, l'Union européenne et les Etats-Unis, et qui a été constitué pour discuter des questions commerciales multilatérales.

721 Cf. SOGGE (D.), ***Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité***, op. cit., pp. 47-48.

722 Ibid., p. 35.

723 Ibid., p. 32.

l'adoption et la mise en œuvre de mesures politiques, législatives et autres sur les plans national et international.

En clair, pour la réalisation du droit au « développement », il est indispensable d'instaurer au plan national tout comme international, un climat politique et socio-économique favorable. Il faudrait constamment garder présent à l'esprit un des passages fort significatif de la *Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social* adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2542 du 11 décembre 1969 qui indique que : « *L'homme ne peut satisfaire pleinement ses aspirations que dans un ordre social juste ; et il est par conséquent d'une importance capitale, d'accélérer partout dans le monde le progrès social et économique, contribuant ainsi à assurer la paix et la solidarité internationale* ». Pour la réalisation de tels idéaux, il serait tout à fait indiqué pour penser la problématique contemporaine du « développement », de puiser dans les ressources tant normatives que symboliques du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966, notamment l'article 2 qui dispose : *« Chacun des Etats parties au présent Pacte s'engage à agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives »*.

Si comme l'indique la Déclaration universelle des droits de l'homme : l'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques sont créés, alors le partenariat mondial pour le « développement » qui avait constitué l'un des objectifs du millénaire pour le développement se doit d'être consolidé et renforcé par des initiatives concrètes et plus ambitieuses de la part des pays du Nord à l'égard du monde en « développement ».

Il est en effet évident aujourd'hui que consacrer 0.7% du PIB des pays industrialisés du Nord à l'aide publique au développement, est bien insuffisant pour

faire face aux besoins de « développement » des pays du Sud. On estime en effet les dépenses nécessaires pour atteindre les nouveaux objectifs du développement durable – ODD – à plus de 3.500 milliards de dollars par an[724].

Pour que des perspectives majeures de progrès puissent alors s'offrir aux hommes, et que la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle puisse être menée avec succès à l'échelle mondiale, de nouvelles stratégies de « développement » doivent être proposées. Il faut inventer de nouvelles règles, de nouveaux procédés et institutions permettant de renforcer la solidarité internationale par une gouvernance économique mondiale plus juste et plus équitable.

Ainsi l'urgence qu'il y a à définir de nouvelles valeurs susceptibles de fonder la coopération internationale, s'éclaire. Cette urgence commande que nous repensions tout aussi bien sur le plan analytique que sur le plan des pratiques, la notion de « développement ». Ce réexamen de la problématique du « développement » doit à son tour nous conduire à incriminer le capitalisme, ce modèle économique et social qui au motif de rationaliser le comportement économique de l'homme, a réduit toutes les dimensions de la vie humaine et sociale à l'économie ; et a fait de la recherche du profit sur un marché libre, la seule motivation des penchants naturels de l'homme.

L'anthropologie philosophique qui découle du système économique capitaliste est bien réductrice, et comporte bien d'écueils qui ne peuvent s'accorder avec les exigences d'une vie totalement épanouissante pour tous.

Au nom donc d'une application effective des principes généraux du droit au « développement », nous estimons qu'il est nécessaire de récuser la légitimité théorique et l'hégémonie idéologique d'une représentation du « développement » qui depuis le début de l'ère industrielle a voulu faire de la prééminence du marché le régulateur idéal de l'ordre social.

La profonde crise conjoncturelle que vit l'économie mondiale est bien symptomatique de la ruine du modèle socioculturel capitaliste. Elle semble indiquer les limites de la modernité occidentale, et invite à construire un projet de civilisation

[724] Cf. *Alternatives économiques*, Hors-série N°106, octobre 2015, p. 67.

où les valeurs d'amitié et de fraternité entre tous les peuples du monde, loin de constituer un mythe, comme c'est bien malheureusement aujourd'hui le cas dans l'entendement collectif, se révèleront plutôt comme les défis moraux les plus impératifs à réaliser en ce début d'un nouveau millénaire.

Les efforts de « développement » accomplis par les nations s'évalueront dorénavant dans ce nouveau cadre, à l'aune de la capacité pour nos sociétés d'instituer entre les individus d'une part, et les peuples de l'autre, des rapports sociaux plus conviviaux. Car c'est à ce seul prix en effet, que nous réussirons à construire pour les générations présentes et futures, un avenir de paix, de sécurité, d'égalité et de justice pour tous. Mais il est utile de souligner que le succès de ce nouveau modèle sociétal que nous appelons de tous nos vœux exige que nous nous forgions une nouvelle conception du statut et du rôle de la monnaie[725] au sein de nos économies modernes. C'est pour cette raison qu'il nous paraît essentiel pour clore ce chapitre, de revenir sur cette problématique de la monnaie sur laquelle nous n'avions particulièrement pas insisté au cours de nos analyses précédentes. Ainsi, nous pourrions saisir à quel point la fascination qu'exerce aujourd'hui l'argent sur les consciences individuelles tout comme collectives ; et qui semble représenter sans aucune exagération le mal anthropologique qui a corrompu les mœurs et a tout dévoyé, procède d'une mutation socio-économique au cours de laquelle, les moyens ont été confondus aux fins. Le véritable enjeu aujourd'hui, consiste alors à reprendre conscience de la genèse de la monnaie et du rôle qu'elle a joué au sein des diverses structures économiques, pour relativiser sa portée.

Dans cette entreprise d'éclaircissement de cette genèse et des différents avatars qu'a connus la figure de la monnaie, nous nous proposons ici de suivre de près les analyses de Marie CUILLERAI sur le sujet. Elle nous livre la substance de ses réflexions sur la question dans son ouvrage : *La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent*[726].

---

[725] Prise ici dans le sens de moyen de payement, unité de compte, réserve de valeur.

[726] CUILLERAI (M.), ***La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent***, Paris, L'Harmattan, 2001.

Dans la même veine que d'anciens auteurs qui se sont initialement penchés sur la question tels que ARISTOTE[727], Karl MARX[728], Karl POLANYI[729], Marcel MAUSS[730], Marshall SAHLINS[731], CUILLERAI reprend la problématique et la renouvelle à l'aune des récentes mutations survenues dans le vaste champ de l'économie.

Elle note que la théorie monétaire dès la constitution de l'économie comme discipline scientifique au XIIIe siècle, s'est divisée en un clivage théorique aux nombreuses ramifications départagées par des réponses opposées à la question de savoir si la monnaie est un objet central dans la pratique économique ou si elle n'est qu'un objet secondaire, dérivé, « insignifiant » face aux réalités économiques d'ensemble auxquelles elle est liée[732]. La balance semble peser du côté de la seconde option. Loin d'occuper une place centrale et prépondérante dans l'activité économique telle que c'est le cas aujourd'hui, la monnaie à l'origine jouait une fonction sociale et politique bien précise. Celle d'instaurer une forme de justice dans les échanges économiques en déterminant le juste prix des choses[733].

Dans *Le Politique*[734], Livre I et *L'Ethique à Nicomaque*[735], rapporte CUILLERAI, ARISTOTE raconte que la monnaie a été inventée parce qu'elle était plus facile à transporter que les autres marchandises pouvant servir aux échanges entre les hommes et les cités. Par un genre de convention donc, elle en est arrivée à servir de moyen d'échange[736]. Elle simplifie les échanges, elle les lubrifie, car non seulement elle est plus facile à transporter mais encore elle se garde moins coûteusement que

---

727 ARISTOTE, ***Politique***, Paris, Gallimard, 2007 et ***Ethique à Nicomaque***, op.cit.
728 Cf MARX (K.), ***Le Capital***, op.cit., p.172.
729 POLANYI (K.), ***La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps***, op.cit.
730 MAUSS (M), « Origine de la notion de monnaie » *Revue de l'Institut Français d'Anthropologie*, III, n1, 1914, in *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Editions de Minuit, 1983, pp. 106-115 ; et « Essai sur le don » in ***Sociologie et anthropologie***, Paris, PUF, 1950.
731 SAHLINS (M.), ***Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives***, Paris, Gallimard, 1976.
732 CUILLERAI (M.), ***La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent***, op.cit., p. 143.
733 Ibid., p. 143.
734 ARISTOTE, ***Politique***, op.cit.
735 ARISTOTE, ***Ethique à Nicomaque***, op.cit.
736 Cf. CUILLERAI (M.), ***La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent***, op.cit., pp. 149-150.

d'autres marchandises[737]. Le mécanisme monétaire à l'évidence a donc été institué dans l'activité économique aux fins d'une facilitation de celle-ci.

Il a fallu attendre le XVIe siècle avec l'essor du mercantilisme[738], pour observer la rupture avec le conventionnalisme de la monnaie tel qu'ARISTOTE avait pu en fonder les prémisses épistémologiques[739]. A partir de cette époque, la monnaie tout comme les autres facteurs de production participera à la dynamique de la chrématistique et de l'*hybris*. On assistera à un véritable renversement des perspectives. D'une représentation de la monnaie comme outil de médiation entre les agents économiques tels que des auteurs comme POLANYI, MAUSS et SAHLINS en ont retracé la genèse dans leurs œuvres[740], on est passé à l'idée que la monnaie possède des qualités qui sont telles qu'elles peuvent servir les desseins d'hégémonie économique d'un groupe social ou politique sur d'autres[741].

Mais si l'on suit le raisonnement de CUILLERAI, tout semble indiquer que cette évolution de la trajectoire suivie par la monnaie au cours de l'histoire économique des sociétés, est moins consubstantielle à la monnaie en tant que telle qu'aux multiples détournements de ses fonctions qu'a favorisés la science économique ; du fait de l'incapacité dans laquelle elle s'est trouvée de saisir la figure de la monnaie sous un rapport social et politique[742]. Elle convoque MARX l'auteur du *Capital*[743], qui a admirablement mis en évidence dans ce dernier chef d'œuvre, les ambivalences qui caractérise la monnaie ; afin qu'on puisse se rendre compte à quel point ce sont les impasses théoriques de la science économique et peut-être même des

---

[737] Ibid., p. 150.
[738] Doctrine économique élaborée aux XVIe et XVIIe siècle à la suite de la découverte des mines d'or et d'argent en Amérique, selon laquelle les métaux précieux constituent la richesse essentielle des Etats, et qui préconise une politique protectionniste en vue de conserver à l'intérieur de l'Etat la plus forte réserve de valeur qui soit.
[739] Ibid., p. 171.
[740] Tous ces auteurs ont pour point commun de dénoncer la conception utilitariste que l'économie moderne a faite de la monnaie et d'insister sur son caractère social. Ils font remarquer que la prédominance du caractère économique, coïncide en réalité à une époque spécifique de l'histoire de la monnaie : celle de la civilisation capitaliste.
[741] Sur ces aspects de la question, on peut utilement se référer aux ouvrages collectifs : AGLIETTA (M.), ORLEAN (A.) dir., ***La violence de la monnaie***, Paris, PUF, 1984 et AGLIETTA (M.), ORLEAN (A.) dir., ***Souveraineté, Légitimité de la monnaie***, Paris, AEF, 1995.
[742] CUILLERAI (M.), ***La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent***, op.cit., p. 189.
[743] MARX (K.), ***Le Capital***, op.cit. p. 120.

pratiques économiques capitalistes qui sont aux fondements des controverses sur la monnaie.

Dans le livre III, au chapitre « capital financier » de *Principes d'une critique de l'économie politique*[744], rapporte CUILLERAI, MARX montre par exemple comment la monnaie ouvre un espace de manœuvres financières qui ne connaît ni frontières ni limites d'aucune sorte et où prend naissance un commerce spécifique : le commerce de l'argent.

Tant que la monnaie ne fonctionne « idéellement » que comme unité de compte ou mesure des valeurs, le processus note MARX, se déroule sans heurt. Mais les choses commencent à se compliquer dès lors que la monnaie développe une tendance à s'émanciper des autres marchandises[745]. La crise de la monnaie, de l' « argent » ou encore du « capital-argent » que vivent les sociétés actuelles semblent donc dériver des diverses contraintes et conjonctures du système économique capitaliste. La déconnexion de la monnaie de la sphère exclusive des échanges marchands, et sa transmutation en à une *fin* que doivent poursuivre tous les hommes afin que leurs richesses s'accroissent et que le commerce et l'industrie progressent aussi, constituent au fait le point de repère dont il faut se référer pour cerner la crise de la monnaie qui perturbe encore aujourd'hui tout le système financier international.

Ainsi la chrématistique monétaire comme ARISTOTE s'était appliqué à le mettre en évidence est l'accumulation du « capital-argent » qui n'est subordonnée à aucune finalité si ce n'est celle d'accumuler pour le plaisir d'accumuler ; et donc une accumulation du patrimoine qui n'est limitée par aucun but extérieur[746]. Elle est contraire aux fonctions essentielles de la monnaie telles que le disciple de PLATON les conçoit. On peut donc conclure que c'est la perversion de l'économie par la mauvaise chrématistique qui a engendré la transmutation de la fonction de la monnaie. De moyen, elle en est arrivée à être érigée en fin.

---

[744] MARX (K.), ***Principes d'une critique de l'économie politique.*** Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II, 1978, pp. 1084-1093.
[745] Cité par CUILLERAI (M.), CUILLERAI (M.), ***La communauté monétaire. Prolégomènes à une philosophie de l'argent***, op.cit., p. 201.
[746] Ibid., p. 223.

Au regard de tout ce qui précède, si l'on se réfère donc à la genèse de la monnaie en tant qu'institution sociale, il est évident qu'elle avait à l'origine une fonction de facilitation des échanges économiques. Les formes contemporaines qu'elle a revêtues trouvent alors leur fondement dans ce que nous avions précédemment qualifié de confusion des moyens et des fins. De simple moyen d'échange qu'elle a été à l'origine, la monnaie est devenue un véritable instrument qui sert à la perpétuation dans l'ordre économique mondial de formes de coopérations économiques inégalitaires et iniques[747].

Le « darwinisme monétaire » pour ainsi dire, est manifestement la résultante d'un projet de détournement des fonctions d'un objet pour de nouvelles qui initialement lui étaient étrangères. Le grand défi aujourd'hui alors, consiste à rétablir les fonctions primaires qu'avaient assumées au départ la monnaie. D'autant plus que comme nous le rappelle CUILLERAI : « *La monnaie a un devenir et une histoire. Cette histoire est racontée par les motifs que les civilisations ont voulu prêter à la fonction monétaire.* »[748] Il est donc nécessaire pour une économie au service de l'Homme, de soustraire la monnaie de l'emprise des logiques de déprédation qui la caractérise aujourd'hui. Ceci pourrait constituer l'une des modalités concrètes à travers laquelle le défi du « développement » pour tous pourrait effectivement faire sens. Que dire pour conclure ?

[747] L'exemple du Franc CFA qui fait l'objet de vives polémiques depuis l'acte révolutionnaire du 19 août 2017 place de l'Obélisque à Dakar de l'activiste franco-béninois surnommé Kémi Séba, en est une excellente illustration.
[748] Ibid., p. 279.

CONCLUSION GENERALE

« IL N'EST DE RICHESSE QUE D'HOMMES. »

(JEAN BODIN)

1°) Pour une nouvelle éthique du développement

Il y a des moments dans l'histoire de toute civilisation pendant lesquels certaines questions fondamentales font l'objet d'âpres controverses politiques et idéologiques. La question du modèle dominant de « développement » en est bien une. Ainsi la préoccupation initiale qui a servi de point de départ à nos analyses, était celle de savoir si l'on devrait se satisfaire d'une représentation du « développement » axée sur les dogmes de la vision néolibérale du monde[749]. Cette thèse à travers la critique de l'économisme, s'est employée à apporter une contribution au renouvellement de la conception du « développement ». En dénonçant le réductionnisme auquel renvoie l'approche économiciste du « développement », nous avons tenu dans le sillage de la critique sociale de la valeur à conférer de nouvelles significations au progrès économique et social.

Ainsi la tendance générale qui se dégage de nos réflexions est que contrairement aux idéologies libérales qui depuis le siècle des *Lumières* confinent le progrès humain et social dans le seul registre d'un ordre économique dérégulé, le « développement » ne saurait en aucun cas être compris comme un projet de civilisation qui viserait à uniformiser le monde à partir d'un unique modèle socio-économique, en l'occurrence le libéralisme économique. Il a été mis en évidence au cours de cette thèse, l'idée qu'il existe une pluralité de voies pouvant conduire à l'émancipation sociale et économique des peuples et des nations. Ainsi le récit du monde construit autour de la notion de « développement » que l'historiographie occidentale a fortement contribué à promouvoir, n'a rien d'universel.

[749] Caractérisée principalement par l'extension de la logique marchande à tous les aspects de la vie sociale.

Nous avons privilégié dans cette étude un nouveau paradigme. Celui qui consiste à hisser le respect, la promotion et la jouissance effective des droits et libertés fondamentales des personnes, au rang de critère à partir duquel tout processus de « développement » au sens authentique du terme doit être pensé et évalué. Cette posture idéologique n'a en effet rien de nouveau. Elle s'inscrit comme nous le rappelle Jean François MATTEI, dans une vielle tradition philosophique.

En réalité rapporte MATTEI, de la critique morale des philosophes de l'*Encyclopédie* à la révolution prônée par les socialismes utopique et marxiste, plusieurs lignées de penseurs recueilleront la tradition du refus éthique d'une vie commune régie par la seule économie. De PLATON à ARISTOTE, en passant par MARCUSE, HORKHEIMER et ADORNO, la philosophie éthique et politique, qu'elle soit ou non liée au christianisme, n'a eu de cesse de condamner d'un point de vue strictement moral, le dérèglement de la sphère économique qui ferait obstacle à la libre réalisation de l'humanité[750]. Cette condamnation se conçoit bien, d'autant plus que comme s'était appliqué à nous le décrire ROUSSEAU dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, a inspiré à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement[751].

Aujourd'hui donc où nous faisons face comme le souligne de RIVERO à l'hégémonie mondiale de la version la plus déprédatrice de l'idéologie du progrès occidental ; une version capitaliste sauvage qui poursuit, comme jamais auparavant, le bonheur à travers le plus haut degré d'accumulation matérielle, diffusant des modèles de consommation non durables au plan environnemental et pillant les personnes, les entreprises et les nations à l'aide du marché et de la technologie[752], il nous a paru

---

750 MATTEI (J.F), « Le point de vue d'un philosophe » in *Ethique économique : fondements, chartes éthiques, justice*, Actes du colloque organisé les 6 et 7 Juillet 1995 par le Centre de Recherche en Ethique Economique et des Affaires et Déontologie Professionnelle de la Faculté de Droit d'Aix-Marseille, Aix-en Provence, Librairie de l'Université, pp. 27-28.

751 ROUSSEAU (J-J), ***Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes***, op. cit., p.117.

752 DE RIVERO (O.), ***Le mythe du développement***, op. cit., p. 166.

impérieux de réévaluer à nouveaux frais la représentation que nous nous faisons habituellement du concept de « développement ».

La subordination de la démocratie et des droits de l'Homme aux intérêts économiques qu'a impliqué l'approche économiciste du « développement », constitue aujourd'hui une véritable pomme de discorde entre les théoriciens modernes de l'éthique des droits de l'homme et les thuriféraires des dogmes de l'économie néoclassique. Cette thèse en revendiquant une meilleure justice sociale dans l'organisation et la gestion de notre monde, porte bien la marque de ce combat idéologique.

Si les droits politiques, sociaux, culturels et économiques, ainsi que l'environnement sont aujourd'hui subordonnés à la libéralisation et à la déréglementation des marchés[753], on est bien en droit de récuser le libéralisme économique du siècle des *Lumières* comme pouvant toujours servir de modèle social crédible pour l'avenir.

Du fait que le triomphe du capitalisme comme le note toujours de RIVERO, dans sa version la plus déprédatrice, bloque l'émergence d'une société mondiale dans laquelle il y aurait beaucoup moins d'exclusion sociale et un plus grand respect pour la nature[754], la recherche de nouvelles alternatives sociales et économiques représente un défi pour notre modernité ; ceci d'autant plus que comme le souligne de son côté COMELIAU : *« Le monde que nous avons sous les yeux a été et demeure un monde inacceptable à bien des égards, et il n'est pas assuré d'une viabilité à long terme ; le vrai défi aujourd'hui est donc de comprendre que ce monde n'est pas le seul possible et qu'il peut être changé.»*[755]

Les limites sociales et éthiques d'une vision essentiellement économique du progrès, témoignent bien donc de la nécessité de se doter d'une nouvelle grille de lecture pour appréhender les véritables enjeux de la réalité économique

---

[753] Ibid., p. 167.
[754] Ibid., p. 167.
[755] COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op.cit., p. 232.

contemporaine. Il nous faut rechercher comme le recommande COMELIAU une vision à long terme sur les composantes souhaitables du progrès des sociétés[756] ; ce qui équivaut à rechercher les repères utilisables pour repenser les fondements d'un progrès dont les finalités et les moyens seraient plus conformes aux potentialités réelles de l'humanité[757]. L'économie doit avoir ses fins en dehors d'elle-même. De fin qu'elle a été dans l'univers axiologique généré par le capitalisme, elle doit devenir moyen afin d'atteindre d'autres finalités moins économiques et plus nobles que les satisfactions utilitaristes.

En partant de la révolution conceptuelle qu'a opérée SEN dans la doctrine de la pensée du « développement » avec sa théorie des « capabilités », et en mobilisant les valeurs que porte aujourd'hui l'idéologie des droits de l'Homme, nous avons réussi à montrer que c'est la jouissance effective et complète par les individus, de l'ensemble de leurs droits humains et libertés fondamentales tels qu'ils se trouvent proclamés dans plusieurs instruments juridiques nationaux tout comme internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme, qui doit en principe servir de critère d'évaluation des progrès que les sociétés enregistrent sur la voie du « développement ». De ce point de vue, le PIB qui pendant des décennies a imposé son hégémonie comme indicateur du progrès des sociétés, mérite d'être relativisé. Car comme le remarque à juste titre LATOUCHE, les catégories comptables sont une forme radicale d'impérialisme culturel. Ainsi lorsque la mondialisation impose un certain type de « charcutage » statistique de la réalité sociale aux pays non occidentaux, ce ne sont pas seulement le bonheur et la joie de vivre de l'habitant des pays du Sud qui sont réduits en un dérisoire niveau de PIB par tête, c'est son être même qui est bafoué et méconnu dans sa « vraie » richesse et ses virtualités[758].

En clair, nous devrons à l'avenir nous convaincre que ce ne sont ni le libre-échange, ni les transferts massifs de capitaux qui réussiront à venir à bout de la misère et des inégalités dans le monde. Mais plutôt une véritable justice sociale qui prend en considération les personnes humaines, leurs droits et leur dignité.

---

[756] Ibid., pp. 233-234.
[757] Ibid., p. 240.
[758] LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., pp. 84-85.

De ce point de vue, l'approche par les « capabilités » qu'introduit SEN à titre de *base informationnelle* sur laquelle se concentrer pour juger et évaluer le progrès global d'une société, apparaît comme une avancée conceptuelle significative. Elle se présente dans l'univers de la littérature consacrée au « développement », comme une sorte de nouveau paradigme[759].

Tirant leçon de la pauvreté conceptuelle d'une approche du « développement » qui s'est davantage focalisée sur l'espace des revenus ou la situation monétaire des gens définie en fonction d'un seuil de pauvreté, et conscient du fait que l'hétérogénéité qui caractérise les membres de la famille humaine, est telle qu'un montant spécifique perçu comme le seuil moyen de pauvreté n'a pas la même signification en termes d'accomplissements réels selon qu'il est détenu par un individu en bonne santé ou malade[760] ; la théorie des « capabilités » vise à asseoir les bases d'une analyse conceptuelle du « développement », qui au-delà des aspects monétaires ou quantitatifs du phénomène, prend en considération des dimensions qualitatives.

On peut certes regretter comme avertit d'ailleurs son concepteur, qu'elle ne propose aucune recette spécifique à l'action publique[761]. Elle n'indique pas de façon précise aucune marche à suivre pour trancher les conflits de méthodologie dans la mise en œuvre des politiques publiques. Toutefois comme le souligne SEN, le choix de se concentrer sur une *base informationnelle* comme celle des « capabilités », apparaît tout à fait décisif pour attirer l'attention sur les décisions qu'il faut prendre et sur une analyse de l'action publique où l'on réussit mieux à cerner le type de données pertinentes à prendre en considération[762].

Etant donné que l'évaluation des sociétés et des institutions sociales peut être profondément influencée par l'information sur laquelle on se focalise pour l'effectuer ;

---

759 Elle présente en effet l'avantage d'offrir un cadre analytique du « développement » susceptible de s'appliquer aussi bien aux pays riches qu'aux pays pauvres.

760. *« L'individu handicapé ne peut agir comme le valide, même à revenu strictement identique »*. Cf. SEN (A), ***Repenser l'inégalité***, op.cit., p.47

761 SEN (A.), ***L'idée de justice***, op.cit., p. 285.

762Ibid., p. 286.

c'est là, très précisément nous apprend SEN, que se situe la contribution principale de l'approche par les « capabilités »[763].

L'approche par les « capabilités » en se concentrant sur la vie humaine et pas seulement sur des « objets de confort » comme les revenus ou les produits de base souvent érigés en critères principaux du succès humain, notamment dans l'analyse économique, propose d'abandonner la focalisation sur les *moyens* d'existence pour s'intéresser aux *possibilités réelles* de vivre[764]. Elle constitue de ce fait un changement notable par rapport aux méthodes d'évaluation orientées vers les moyens[765]. Ainsi, comprendre que les *moyens* d'une vie humaine satisfaisante ne sont pas en eux-mêmes les *fins* du bien-être, aide à élargir nettement le champ de l'évaluation. Et c'est précisément à ce niveau, que commence l'utilité de la perspective des « capabilités »[766].

L'instauration à partir des années 90 de l'IDH comme méthodologie d'évaluation du « développement » témoigne bien de la volonté du système des Nations Unies de participer à cette refonte de la pensée du « développement ». En réaffirmant l'idée selon laquelle le « développement » humain ne saurait se limiter à la seule croissance économique, le PNUD à travers l'IDH a inauguré un nouveau cadre normatif pour repenser la problématique du « développement » humain. Il a de la sorte participé à une reconstruction des postulats de l'économie du bien-être où les limites de l'utilitarisme sont clairement mises en évidence.

La présente thèse en se fondant sur les acquis théoriques, épistémologiques et méthodologiques de l'évolution de la doctrine onusienne en matière de « développement »[767], a tenu à réaffirmer comme nous y invite SEN, la nécessité de nous doter d'un socle analytique pertinent pour repenser la problématique du « développement » dans le monde.

---

[763]Ibid., p. 286.
[764]Ibid., p. 286.
[765] Ibid., pp. 286-287.
[766] Ibid., p. 288.
[767] Tels qu'ils se reflètent dans les instruments juridiques internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme d'une part et dans les rapports mondiaux sur le développement du PNUD et de la Banque mondiale de l'autre.

En effet, pour sortir de l'économisme qui caractérise la représentation que nous nous faisons ordinairement du « développement », il s'est révélé indispensable de sortir de l'appareil conceptuel dont nous avons hérité dès les débuts de l'économie politique du XVIIIe siècle. Les lois de la macroéconomie sont devenues aujourd'hui obsolètes pour nous permettre de nous faire une représentation adéquate des réels enjeux socioéconomiques voire sociopolitiques et éthiques qui se jouent au cœur de la problématique du « développement ». L'inadéquation de cet appareil conceptuel par rapport aux multiples contraintes qui sont celles de notre époque, appelle un changement de cap.

Tout cela explique donc bien pourquoi la philosophie générale des rapports mondiaux sur le « développement » humain, nous rappelle COMELIAU, vise à rétablir le lien entre l'économie et l'éthique à rebours du mouvement historique des préceptes de l'économie politique du XVIIIe siècle que nous venons de décrire[768].

Selon le diagnostic du PNUD dans son rapport mondial de 1996 sur le « développement » humain, les dernières décennies montrent on ne peut plus clairement qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et « développement » humain. Car, en réalité, le « développement » humain est une fin dont la croissance économique est l'un des moyens parmi tant d'autres. Il importe alors de consacrer davantage d'attention à la qualité de cette croissance afin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le « développement » humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement, ainsi que la viabilité à long terme de notre modèle de « développement »[769].

En clair, délaissant les approches néolibérales, le leitmotiv dont cette thèse a voulu être le relais, est qu'il serait dorénavant plus judicieux dans la formulation des approches du « développement » de dépasser la vision matérialiste et économiciste, et de se représenter le processus du « développement » comme l'ensemble des mécanismes institutionnels qui visent à élargir la gamme des droits et libertés dont jouissent les individus. L'efficacité ou l'inefficacité des politiques publiques en

---

[768]Cf. VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op.cit., p. 71.
[769] Ibid., pp.71-72.

matière de « développement » doivent ainsi s'analyser dorénavant à l'aune de l'élargissement ou non des possibilités offertes au plus grand nombre de personnes pour satisfaire la pyramide des besoins telle que le psychologue américain Abraham MASLOW nous spécifie les contours dans son œuvre. L'idée de « développement » se révèlera ainsi solidaire d'un cadre philosophique, moral et sociétal où la personne humaine et sa dignité par-delà les valeurs marchandes de l'idéologie néolibérale qui caractérisent les conceptions dominantes, deviennent les valeurs suprêmes à promouvoir.

2°) <u>La spécificité de notre démarche analytique</u>

Si cette thèse pouvait revendiquer une certaine originalité par rapport aux diverses démarches analytiques usitées pour traiter du problème du « développement », c'est sans doute pour avoir réussi à se départir de deux approches concurrentes qui dominent la pensée du « développement » dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'approche « structuraliste » d'une part, chère aux économistes, et qui situe la question du « développement » dans le champ des dogmes du libéralisme économique où comme le relève MEDA, les lois économiques et le langage économique sont devenus le critère absolu du dicible[770]; et de l'autre l'approche « néo-marxiste » qui ne voit dans la problématique du « développement » qu'une projection à l'échelle du globe des valeurs occidentales.

L'insatisfaction théorique de ces deux approches, nous a conduit à indiquer au cours de cette thèse, qu'il y a la possibilité de définir une troisième voie. Celle qui consiste à voir dans la question du « développement » un défi éthique pour nos sociétés modernes. En effet, il est sans doute important de le souligner, une réflexion sur le « développement » qui a vocation à repréciser les grands défis auxquels est confrontée la modernité, ne relève pas simplement d'une analyse technique dont les termes de références seront les critères de l'économie de marché et ses instruments.

[770] MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op. cit., p. 267.

Ainsi donc, la réflexion sur le sujet ne saurait être monopolisée par les économistes. Car l'enjeu du « développement » est en dernière instance une question d'ordre moral. Et de ce point de vue, la réflexion philosophique peut valablement s'appliquer pour dépasser le cadre de raisonnement simplificateur des économistes orthodoxes.

Ainsi, en insistant sur la nécessité qu'il y a à renoncer à l'imaginaire économiciste de la pensée néolibérale, et en appelant à éviter l'écueil d'un relativisme culturel tel qu'il se dessine dans l'approche néo-marxiste du « développement », nous avons tenu à préciser au cours de ce travail, que la réflexion sur le concept de « développement » peut servir de cadre analytique de référence pour repenser les acquis de la modernité.

Dans la notion de « développement » humain durable par exemple telle qu'elle s'entend dans le vocabulaire du système des Nations Unies, c'est à un tout autre projet de société auquel il est fait référence. Nous sommes en effet conviés à redonner de nouveaux contenus au sens du progrès économique et social qui transcende l'économisme du système-monde actuel. Car comme le soulignent les tenants du courant culturaliste et anti-développementaliste – et c'est là leur principal mérite –, il est indiscutable qu'un des problèmes majeurs des sociétés contemporaines aujourd'hui, découle de l'appréhension des relations humaines et des phénomènes sociaux sous un angle purement économique[771].

Or, avant la révolution industrielle, dans toutes les sociétés, les causes déterminantes de l'acte économique qu'il s'agisse de l'acte de produire ou de l'acte d'échanger, pouvaient être sociales ou sociopolitiques, culturelles ou religieuses, mais elles n'étaient jamais purement économiques. Car l'*économique* comme le souligne POLANYI, était complètement « encastré » dans le social[772].

La crise de la mondialisation économique que vivent aujourd'hui les sociétés contemporaines devrait alors constituer une occasion historique pour réinscrire

[771] Cf. BERR (E.), « A la recherche d'un autre développement », in ***Le développement en question(s)***, op. cit., op. cit., p. 43.
[772]Ibid., p. 43.

l'*économique* dans un nouvel ordre social, politique et éthique. Les limites du modèle de « développement » productiviste à l'occidentale que dévoile cette crise, devraient en effet finir par nous convaincre de ce que la rationalité sociale et économique inventées par l'Occident au XVIIIe siècle à l'occasion de la révolution industrielle, n'ont rien d'universel. Et au regard de la crise écologique qui menace la survie de l'humanité du fait de ce modèle occidental de « développement », leur généralisation à l'échelle de la planète n'est ni possible ni souhaitable.

La nécessité d'inventer de nouvelles façons d'être et d'habiter le monde se fait plus que jamais urgente. Adopter une position critique à l'égard de l'approche dominante du « développement » comme le suggère Eric BERR, représente une première étape, indispensable, qui doit nécessairement déboucher sur des propositions constructives à partir desquelles une dynamique pour un autre « développement » pourra s'enclencher[773].

La place centrale de l'économie devrait être dénoncée. Car pas plus que les autres sciences sociales, elle ne peut, seule, répondre au défi du « développement » pour tous. Mais avec l'aide des autres sciences sociales, elle peut contribuer à faire émerger cet autre « développement » que nous appelons de nos vœux. Pour cela, il convient de sortir de l'exclusivité des échanges marchands afin de privilégier d'autres formes de transfert[774].

La rhétorique capitaliste néolibérale a procédé en réalité à une véritable occultation des véritables enjeux du « développement » ; et a confiné la représentation que l'on doit s'en faire, dans un seul registre économique, celui de la croissance économique. Il est maintenant temps de sortir de cette prison intellectuelle et idéologique. Car comme le relève COMELIAU :

> « C'est bien parce que la connaissance et la mise en œuvre du processus de développement se heurtent sans cesse aux objections de la théorie économique dominante qu'une théorie satisfaisante du développement a tant de peine à se construire. C'est bien parce que les critères de la théorie

[773]Ibid., p. 46.
[774]Ibid., p. 47.

économique dominante correspondent largement aux intérêts économiques les plus puissants – ceux des pays et des groupes sociaux les plus avancés dans la modernisation, et plus généralement ceux des privilégiés dans l'échelle de valeurs définie par le marché – que ces intérêts peuvent ainsi entretenir leur domination, grâce à cette théorie, sur la constellation plus large d'intérêts concernés par une approche globale du développement. Et c'est en raison de l'absence ou de l'insuffisance d'une théorie alternative et plus ouverte, que la majorité des acteurs et des intéressés finissent par adopter la théorie dominante comme un système de croyances incontournables (il y a une seule politique possible, il n'y a pas d'alternative). »[775]

L'enjeu donc d'une philosophie du « développement » comme nous avons tenu à le souligner tout au long de cette thèse, est de réussir à effectuer ce que LATOUCHE qualifie de décolonisation de notre imaginaire des mythes de la science économique. Un tel changement ne sera possible d'une part, que s'il existe une pression sociale sur la volonté politique des dirigeants tant à l'échelle des nations qu'à l'échelle de la communauté internationale, afin qu'ils prennent et mettent en œuvre des mesures sociales, économiques et politiques susceptibles d'accélérer l'avènement d'un autre mode de « développement ». Et de l'autre, si l'état du rapport de force actuel entre pays du Nord et du Sud évolue ; d'autant plus que ce rapport dans une large mesure, contribue à la consolidation de l'approche économiciste du « développement » en vogue aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, il faudrait en appeler à une nouvelle restructuration de l'actuelle géopolitique du monde. Eric BERR en précise les modalités. Pour cet auteur en effet, pour que les pays en « développement » se libèrent des chaînes qui handicapent leur essor, ils doivent cesser de rembourser une dette extérieure qui ne contribue qu'à financer les pays occidentaux, et les empêche de réaliser les progrès substantiels requis dans la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations. Il est indispensable qu'ils recouvrent toute la plénitude de leur souveraineté en matière

[775] COMELIAU (C.), ***L'économie à la recherche du développement : crise d'une théorie, violence d'une pratique***, op.cit., p.31.

économique, et se gardent d'adopter machinalement le modèle de « développement » imposé par les institutions financières internationales[776].

Par ailleurs, afin que l'économie soit remise au service de l'homme, nos investigations ont révélé qu'il est indispensable d'adopter de nouvelles pratiques ainsi que de nouvelles attitudes mentales. Les valeurs humaines qui habitent la modernité, se doivent d'évoluer vers un contexte social où la prépondérance des activités marchandes, et des relations monétaires sur les autres formes d'activités humaines, est remise en question. D'où la nécessité selon COMELIAU, de dépasser les actions d'urgence, et d'envisager un changement de grande ampleur ; celui d'une conscience historique nouvelle qui réalise la distanciation par rapport à l'immédiat – l'horizon des marché – et prend en considération *l'histoire humaine dans la longue durée*[777]. La concrétisation de cette nouvelle conscience historique, présuppose bien entendu qu'on commence par rationaliser la logique économique à l'aune de valeurs sociales, politiques et culturelles étrangères à toute forme d'économisme. Ainsi comme le souligne pour sa part CUILLERAI, face à la montée de la pauvreté et de l'exclusion que ni l'économie administrée ni l'économie concurrentielle des entreprises n'ont pas paru capables d'endiguer, rompre avec l'usage du signe monétaire dominant dans la société, et se persuader que la réinsertion économique des exclus est en dernière analyse ce qui fait sens[778], paraissent plus prometteurs que toutes ces anciennes formules de l'économie néoclassique dans l'organisation et la rationalisation du champ social.

Les mécanismes d'inégalités et d'exclusions liés au fonctionnement du marché, ont donc été le mobile qui a justifié notre parti pris théorique et philosophique. L'incomplétude de la rationalisation économique, est telle que l'analyse du « développement » ne saurait se limiter au cadre théorique et épistémique des sciences économiques. En confrontant ce dernier à l'outillage conceptuel de la philosophie

---

776 BERR (E.) et al., « A la recherche d'un autre développement » in ***Le développement en question(s)***, op. cit., p. 49.

777 COMELIAU (C.), ***L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé***, op. cit., p. 14.

778 CUILLERAI (M.), ***Spéculation, éthique, confiance. Essai sur le capitalisme « vertueux »***, op.cit., pp. 132-133.

politique et sociale tel que cela s'est historiquement expérimenté dans le marxisme, nous avons réussi à mettre en évidence que ce qui se profile dans l'idée de « développement » aujourd'hui, ce sont les jalons d'un nouveau projet de civilisation.

Ainsi comme le note MEDA, la croyance selon laquelle la croissance serait la clé de la prospérité et du progrès, et devrait rester l'objectif principal de nos sociétés, est alors ébranlée. L'on prend en effet conscience que les rythmes de la croissance mondiale que nous connaissons depuis cinquante ans sont incompatibles avec la prise en compte de notre environnement à court terme[779]. Ce qu'il nous faut par conséquent, c'est une véritable rupture avec le modèle dominant de « développement » ainsi que l'idéologie qui cautionne sa poursuite ; c'est-à-dire une rupture avec nos « sociétés fondées sur la croissance »[780]. Nous sommes arrivés au moment où nous devons dénouer les liens historiques et idéologiques qui se sont organisés entre croissance, progrès et démocratie. Et pour engager la grande bifurcation, il s'est révélé essentiel d'analyser la façon dont ces liens se sont noués, étudier la genèse de notre croyance dans la croissance[781].

Pour récapituler brièvement cette genèse, il convient de retenir que si les Grecs comme nous l'apprend MEDA, ont inventé la démocratie, et ont su aussi limiter l'emprise de l'économie sur le reste de la vie, conserver à l'action politique son caractère essentiel, obtenir de chacun le respect du sens de la mesure et de la limite ; les Modernes quant à eux ont découvert le pouvoir émancipateur de l'économie, du travail et de l'argent. Ils ont réussi, si l'on suit Louis DUMONT, à passer de la tutelle des hommes sur les hommes à celle des hommes sur les choses et sur la nature[782].

Le grand défi aujourd'hui est un retour au moment grec dans ce qu'il avait de meilleur : le sens de la limite et de la mesure, la passion de la démocratie ; pour une intégration de ce que le moment moderne a eu d'excellent : l'émancipation, le refus des tutelles, la sortie de la minorité pour certaines catégories sociales, la croyance au

---

[779] MEDA (D.) ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op. cit., p.11.
[780]Ibid., p. 12.
[781]Ibid., p. 13.
[782]Ibid., p. 18.

progrès, la reconnaissance de l'individu. Car il est essentiel de modifier la trajectoire sur laquelle est engagée l'humanité[783].

De ce point de vue, il serait plus opératoire aujourd'hui, de changer la logique actuelle du discours sur le « développement », et de se rendre plus attentifs aux nouvelles logiques de pensée hétérodoxes qui croient déceler dans les vices structurels du modèle dominant de « développement », les véritables ressorts d'où procède le « mal- développement » économique et social[784].

Si la crise du « développement » comme nous l'indiquait plus tôt Edgar MORIN, est une *crise phénoménale*, en ceci qu'elle concerne l'existence phénoménale des sociétés, et des individus ; il faut donc penser les problèmes du « développement » comme tous les problèmes théoriques humains et sociaux, au niveau réflexif des concepts. Sous ce prisme le « développement » devient quelque chose d'inséparable d'une métamorphose sociale. Il implique que la société moderne se transforme radicalement[785]. Elle doit accepter de faire le sacrifice d'une rupture anthropologique. Il nous faut alors discuter des acquis de la modernité tout en relevant ses impensés.

3°) <u>La modernité en question (s)</u>

La tâche de la critique sociale telle que nous l'entrevoyons au regard des impasses du modèle dominant de « développement » – celui qui a réussi à faire de l'*économique* l'instance centrale de véridiction du fait social –, serait de contribuer à la formulation des exigences d'une nouvelle conscience du monde qui nous permettrait de construire un système social et économique moins dispendieux en termes de ressources naturelles ainsi qu'en termes d'inégalités socioéconomiques. Il est en effet impératif aujourd'hui de définir un nouveau rapport à l'*économique*. Toute chose qui

---

783 Ibid., pp.18-19.

784 Cette hypothèse se justifie d'autant plus que le mode de « développement » pratiqué depuis quatre décennies maintenant (1975-2015), et inspiré par une certaine philosophie néolibérale du « développement », n'a pas réussi à endiguer la fracture entre le Nord et le Sud ; encore moins à réduire les inégalités sociales et économiques au sein de ces deux régions du monde.

785 MORIN (E.), ***Le mythe du développement***, op. cit., pp. 257 ; 259.

nous oblige à réinterroger la notion de la richesse. Car le mieux-être humain nous l'avons abondamment explicité au cours de cette thèse, ne peut se réduire au seul mieux-être matériel.

Ainsi armé comme précédemment souligné, d'un désir d'humanité suffisant pour vouloir prolonger notre propre histoire selon la belle expression de VIVERET, il nous faut en tout premier lieu nous accorder sur le fait que le modèle de « développement » dominant, celui qu'on appelle occidental, n'est pas projetable, soutenable, ni même universalisable à l'avenir[786]. L'empreinte écologique que sa généralisation à l'ensemble de la planète requiert est impossible à soutenir par la biocapacité de la terre. Il nous faut alors sortir de l'impasse d'un modèle de « développement » qui a la prétention par sa domination, à devenir universel, alors même qu'il n'est absolument pas durable au sens fort du terme[787].

Les modes de production et de consommation, en un mot nos modes de vies doivent changer et évoluer vers plus de sobriété. La nécessaire frugalité de nos modes de vie pour laquelle GORZ n'a eu de cesse de militer, doit traduire une réelle transition culturelle et anthropologique qui atteste du souci qu'ont les générations présentes à assurer aux générations futures, les meilleures conditions de vies possibles. L'équité intergénérationnelle nous impose en effet le sacré devoir de conserver pour les générations futures, les mêmes conditions d'une vie saine et épanouissante telles que nous les avons héritées de celles qui nous ont précédées[788].

Il n'y a donc pas de « développement » soutenable possible que si une profonde réinterrogation du pilier économique par des enjeux non seulement sociaux mais plus largement humains et écologiques vient transformer la vision et la pratique même de l'économie[789]. Le PIB qui est devenu au fil du temps une espèce d'indicateur sociétal et culturel au point d'être en quelque sorte « sacralisé » par la doctrine économique qui n'y voit que le seul outil de mesure du progrès économique et social,[790] doit être

---

[786] VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op.cit., p.10.

[787]Ibid., p. 10.

[788] A cet effet, Antoine de SAINT EXUPERY nous rappelait à juste titre d'ailleurs que nous n'héritons pas de la terre, mais que nous l'empruntons à nos enfants. Cf. SAINT EXUPERY (A.), ***Terre des homme***s, Paris, Gallimard, 1972.

[789] VIVERET (P.), ***Reconsidérer la richesse***, op.cit., p. 13.

[790]Ibid., p. 16.

relativisé, puis être associé aux nouveaux indicateurs de richesse qui sont en gestation aussi bien dans les milieux universitaires, que dans les groupes associatifs[791].

Quelque force de persuasion qu'elles puissent avoir, la vision libérale et néoclassique ainsi que la conception marxiste du monde qui considèrent que l'économie est l'infrastructure des sociétés et que tout le reste à savoir le politique, le culturel, le religieux, relèvent des superstructures et à ce titre, lui sont subordonnés, doivent être réinterrogées à l'aune de l'évolution de l'histoire sociale et économique du monde.

En effet loin du schéma culturel commun au libéralisme et au marxisme pour qui l'économie est une infrastructure déterminante et première, l'histoire anthropologique met en évidence des sociétés où l'économie occupe un rôle secondaire. Sous des formes diverses toutes les civilisations placeront l'économie au second plan[792]. En clair, il faudra retenir que l'*économique* n'a toujours pas occupé au sein des sociétés humaines la place centrale qu'elle occupe au sein de la civilisation contemporaine. Il a eu, et il existe encore aujourd'hui des sociétés au sein desquelles le rôle de l'*économique* dans la régulation de l'ordre sociopolitique n'est pas aussi décisif.

Tout bien pesé, à l'analyse des faits dans leur détail historique, on se rend bien vite compte que la tendance qui consiste à beaucoup plus privilégier les rapports économiques et marchands en d'autres mots les dimensions matérielles, pour évaluer le progrès des sociétés, relève beaucoup plus de conventions et de compromis sociopolitiques qui s'enracinent dans un contexte socioculturel et historique précis, d'abord ceux des *Lumières* au XVIIIe siècle ; et ensuite ceux de l'Occident en général et de l'Europe occidentale de l'après guerre en particulier. C'est dans le cadre des représentations des diverses figures de ce que pourrait être un « bon ordre social » tel qu'il s'est dessiné dans ces deux différents contextes, que s'est opérée la construction d'une vision du « développement » dominée par l'économisme.

L'intériorisation des catégories dominantes concernant la richesse et la monnaie est donc un phénomène récent. Elle a induit la transmutation de l'économie

[791] Le FAIR : Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse constitue l'une de ces nombreuses associations de la société civile qui militent pour une redéfinition de la richesse.
[792] Ibid., p. 45.

de marché en une société de marché et la croyance en la religion de la monnaie. Il conviendrait alors d'admettre à la suite de VIVERET que ces conventions et compromis sont aujourd'hui parfaitement inadaptés à la situation actuelle que vivent nos sociétés[793].

Ayant admis cela, il nous a paru utile de rechercher les modalités concrètes et pratiques à partir desquelles, nos sociétés pourraient s'affranchir de l'économisme et évoluer vers plus d'humanisme. En nous appropriant dans le cadre des politiques publiques, les nouveaux indicateurs de la richesse qui s'élaborent depuis quelques décennies pour limiter l'hégémonie du PIB comme outil principal de mesure du progrès des sociétés, nous pourrons ainsi réussir à ériger de nouveaux modes de gouvernementalité de nos sociétés qui reposent sur un projet de « développement » pérenne.

Sous un autre registre, les limites écologiques à la perpétuation du modèle occidental de « développement » doivent également constituer une véritable alerte pour induire le bouleversement mental et social qui nous aideront à opérer la mue anthropologique que requiert la gravité de la situation sociale et économique que vivent les sociétés contemporaines. La mobilisation des forces sociales, culturelles et politiques pour l'avènement d'une telle transition culturelle relève dans ces conditions, du plus impératif des devoirs qui incombe à tous les citoyens du monde. Il nous faut pour ce faire songer à instituer une police des mœurs économiques selon l'expression de VIVERET[794], afin de réussir à réinscrire l'économie dans la sphère de l'éthique et de l'écologie. Car comme le souligne Frank BURBAGE, ce dont il est question en définitive, c'est la vie et sa vulnérabilité qui deviennent en quelque sorte comme un problème majeur pour l'élaboration politique contemporaine[795].

En somme, nous avons à repenser les fondements mêmes du système-monde qui est le nôtre. Dominés qu'ils sont par les préoccupations d'ordre économique, il va falloir qu'ils reposent à l'avenir sur les valeurs de justice sociale pour tous. Car les valeurs économiques et marchandes qui depuis le XVIIIe siècle ont servi de boussole

---

[793]Ibid., p. 20.
[794]Ibid., p. 152.
[795] BURBAGE (F.), ***Philosophie du développement durable***, op. cit., pp. 104-105.

pour nous représenter les conditions idéales de l'existence sociale, sont de toute évidence aujourd'hui obsolètes.

Depuis le rapport Meadows, tous les rapports commandités par le système des Nations Unies sur les liens entre le modèle économique dominant et la dégradation de l'écosystème terrestre, sont unanimes pour reconnaître que l'actuel système économique qui étend son hégémonie à l'ensemble de la planète, est porteur de graves dangers sociaux, économiques et écologiques pour l'humanité. Il n'est donc pas durable dans le long terme.

Le changement de modèle économique et social que nous appelons de tous nos vœux, est donc un projet ambitieux auquel toutes les sociétés humaines se doivent de contribuer dans la mesure où le bien-être économique, social et politique des générations présentes et futures en dépend grandement. Comme on peut donc se le figurer, l'ampleur du défi à relever est bien immense. Il nous faut adhérer à un tout autre système de valeurs sociales et économiques pour réussir à inverser les tendances dominantes actuelles. Ceci d'autant plus que comme le souligne RIST, la plupart des problèmes auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées découlent des exigences et des impératifs de l'économie. Le temps est sans doute venu de s'interroger de façon radicale sur le cadre conceptuel sur lequel celle-ci est fondée[796].

L' « économisation » du monde, c'est-à-dire la substitution des préoccupations sociales et politiques par celles qu'impose le paradigme économique[797] doit être reléguée au second plan. De fait, une plus grande priorité doit désormais être accordée aux questions qui relèvent du social ou de l'écologique. Car comme le soulignait en son temps MILL : l'augmentation de la production est certes une bonne chose, mais les formes qu'elle revêt sont essentielles et d'autres objectifs sociaux sont tout aussi importants[798].

Ainsi l'enjeu d'une conception de la science économique au service des valeurs de justice sociale, de prudence écologique, est de nous conduire vers une configuration sociale où le marché cesse de mettre en scène des individus égoïstes, débarrassés de

---

[796] RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op.cit., p. 453.
[797] Ibid., p. 454.
[798] Cité par MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op.cit., p.75.

leurs obligations sociales et morales, et qui ne s'intéressent qu'exclusivement aux biens échangés, mais nullement à leurs semblables[799].

Il est plutôt souhaitable que nous évoluons vers la perspective d'un monde où le rôle des relations économiques et marchandes dans la régulation de l'ordre social redevient marginal. Ce programme social et philosophique implique bien entendu que les économistes modulent leurs discours sur la réalité économique, et que les citoyens travaillent à bâtir un nouveau modèle de civilisation qui les guérirait de la pathologie de l' « illimité » et de la surconsommation.

Si tout au long du XIXe siècle comme nous le rappelle MEDA, la production et la mise en forme de la nature en vue de l'usage de l'homme sont considérées comme exclusivement du côté du bien[800], les périls écologiques qui menacent aujourd'hui l'humanité du fait de notre mode de production doivent nous conduire à y voir le mal le plus pernicieux pour la civilisation contemporaine. Il faut donc en déduire que les catégories économiques avec lesquelles nous interprétons le monde et organisons notre vie tant individuelle que collective sont actuellement dépassées. Il nous faut de ce point de vue changer notre vision de l'économie et de la société en vue d'enclencher une nouvelle dynamique sociale et historique.

MEDA assimilera en ce qui la concerne, cette tâche à une véritable compétition. Une compétition où sont en jeu les cadres d'interprétation du monde et les normes déterminant l'action pour les décennies qui viennent. Une compétition en vue du choix des principes qui orienteront les politiques publiques et privées ; une compétition dont l'enjeu est de rendre légitimes certains comportements, certains usages du monde, certaines actions, au détriment d'autres. Une compétition enfin dont sortiront la nouvelle grammaire et le nouveau code organisant les rapports des êtres humains entre eux et de ceux-ci avec la nature, et donc les nouvelles normes qui définiront notamment les modes de production et d'appropriation légitimes[801]. Il faut en d'autres termes accélérer la « dés-économisation » du monde, autrement dit radicaliser le mot d'ordre de la « décroissance », en réévaluant les choses comme nous le conseille LATOUCHE, c'est-à-dire en revoyant les valeurs auxquelles nous croyons, celles sur

---

[799] RIST (G.), ***Le développement : histoire d'une croyance occidentale***, op. cit., p. 456.
[800] MEDA (D.), ***La mystique de la croissance. Comment s'en libérer***, op.cit., p. 97.
[801] Ibid., p. 116.

lesquelles nous organisons notre vie ; et en changeant celles qui ont un reflet négatif sur la survie heureuse de l'humanité[802]. Il faut en outre remettre à l'ordre du jour la justice sociale et économique dans l'agenda des préoccupations de la communauté internationale.

4°) <u>Remettre la justice sociale et économique au cœur des préoccupations internationales</u>

Sortir de l'empire de la nécessité économique et restaurer l'exigence de sens et de la mesure dans les mœurs économiques, paraissent les seules voies idéales susceptibles de nous affranchir de l'économisme. Pour infléchir en effet le cours d'une économisation tous azimuts du monde, il faut revendiquer une nouvelle rationalité dans l'univers économique. D'autant plus que comme le relève STIGLITZ, on le sait à présent, la mondialisation qu'on pourrait en effet considérer comme le dernier avatar de l'économisme, ne marche pas. Ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale[803]. Compte tenu donc de toutes ces constatations, il est impératif d'œuvrer à la construction d'une nouvelle architecture économique mondiale.

La tâche qui nous incombe alors, est de remodeler comme le souligne STIGLITZ, la mondialisation par la réorientation des institutions économiques internationales afin de concrétiser ses potentialités bénéfiques[804]. Car s'il y a mécontentement contre la mondialisation, comme il le précise, c'est parce que, manifestement, elle a mis non seulement l'économie au-dessus de tout, mais aussi une vision particulière de l'économie – le fanatisme du marché – au-dessus de toutes les autres. L'opposition à la mondialisation dans de nombreuses régions du monde ne vise pas la mondialisation en soi – les nouvelles sources de financement pour la croissance ou les nouveaux marchés d'exportation –, mais un ensemble particulier de doctrines : les mesures du consensus de Washington qu'ont imposées les institutions financières

---

802 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 88.
803 STIGLITZ (J.), ***La grande désillusion***, op.cit, p. 341.
804Ibid., p. 343.

internationales[805]. Alors, tant que les institutions économiques internationales délaisseront leur principale mission, celle de venir en aide aux pays en crise et de veiller à la stabilité économique et financière mondiale ; et n'auront d'yeux que pour la préservation des intérêts des marchés financiers, il serait bien illusoire de s'attendre à une réelle justice sociale dans le monde économique.

Remettre l'éthique au cœur de la conduite des affaires économiques de la planète se révèle aujourd'hui comme la seule option pour plus de justice et d'équité dans l'ordre économique mondial. On ne peut plus de ce point de vue admettre que les institutions économiques internationales se mettent au service de la préservation des intérêts commerciaux et financiers des multinationales et de ceux des pays les plus industrialisés du monde au détriment de ceux des individus et des peuples.

Toutefois, comme prendra soin de nous le rappeler STIGLITZ, le plus grand défi n'est pas seulement dans les institutions, il est d'abord dans les esprits. Prendre soin de l'environnement, faire en sorte que les pauvres puissent dire leur mot dans les décisions qui les touchent, promouvoir la démocratie et le commerce équitable : tout cela est nécessaire pour concrétiser les bienfaits potentiels de la mondialisation[806]. Il nous faut donc tourner nos regards vers ce qui a véritablement de l'importance et de la valeur pour permettre au plus grande nombre de vivre une existence riche et épanouissante.

Ainsi les modélisations économiques du futur doivent refléter les évolutions sociétales majeures qui se dessinent sous nos yeux. Il y a des exigences de justice sociale, économique et écologique qui doivent présider aux rapports des humains entre eux d'une part, et avec la Nature de l'autre. Car, ce qui fait le plus défaut à l'humanité pour que chacun puisse vivre une existence riche et épanouissante, c'est moins l'amenuisement des ressources économiques ou matérielles de la planète, que l'effritement progressif au sein du tissu social d'une véritable culture de la justice sociale. Ainsi comme le note avec justesse LATOUCHE, pour rendre dignité à la pauvreté matérielle, éliminer la misère et retrouver le sens des « vraies » richesses, il

[805]Ibid., p. 350.
[806]Ibid., p. 344.

faut mettre des bornes à l'enrichissement économique et donc à l'accumulation du capital. Il faut redonner aux « pauvres » le minimum de dignité et d'estime d'eux-mêmes nécessaire pour pouvoir mener le combat de la vie. Cela suppose qu'on se décide enfin de mettre un terme à l'accaparement sans frein afin de sortir les « miséreux » de la pauvreté économique et les insérer dans une société plus conviviale et soutenable[807].

Les politiques économiques et sociales à venir doivent alors prendre en considération l'enjeu de la cohésion sociale sans faire bien entendu l'impasse sur la sécurité écologique. Il s'agit comme nous le signale pour sa part Naomi KLEIN, d'apprendre à penser de façon radicalement différente ; de nous forger une nouvelle vision du monde en vertu de laquelle la nature et les autres peuples ne seront plus considérés comme des adversaires, mais comme les partenaires d'un grand projet de réinvention collective[808]. Ce n'est qu'à ce prix en effet que les structures économiques se transformeront et évolueront vers des modèles sociaux et économiques plus conformes aux exigences du respect des droits fondamentaux des individus et de la nature.

En somme le relèvement de la qualité de vie de plusieurs milliards de personnes à travers le monde, constitue donc aujourd'hui un enjeu de taille pour la gouvernance mondiale. Il appelle des engagements politiques et moraux qui doivent refléter le souci du bien commun de l'humanité. Car comme s'emploie à nous l'enseigner STIGLITZ :

> « Si nous demeurons incapables de tirer leçons de nos erreurs, si la mondialisation reste gérée comme par le passé, non seulement elle n'engendrera pas le développement mais elle continuera de répandre la pauvreté et l'instabilité. S'il n'y a pas de réforme, le choc en retour qui a commencé va s'amplifier, et l'hostilité envers la mondialisation avec lui…Ce sera une tragédie pour nous tous, et d'abord pour les milliards de personnes qui auraient pu bénéficier de la mondialisation. Les populations du monde en développement seront celles qui auront le plus à y perdre

807 LATOUCHE (S.), ***Le pari de la décroissance***, op.cit., p. 92.
808 KLEIN (N.), ***Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique***, op.cit., p. 35

économiquement, mais cette situation aura des retombées politiques plus générales qui toucheront aussi le monde développé »[809].

Ainsi comme nous l'indique justement Jacques ATTALI, l'heure est venue pour l'humanité de se doter au plus vite des instruments nécessaires à la maîtrise de son destin, et, pour cela, de mettre en place un gouvernement démocratique du monde. Non pour des raisons idéologiques ; simplement parce que c'est le seul moyen d'espérer durablement survivre[810]. Conscient qu'il est qu'il ne peut y avoir de marché efficace ni juste sans état de droit, ni d'état de droit mondial sans Etat mondial disposant des moyens de le faire respecter, il estime que l'établissement d'un gouvernement démocratique mondial relève d'une impérieuse nécessité. En clair, la concrétisation des aspirations fondamentales des personnes et des peuples requiert une innovation institutionnelle d'une telle envergure. C'est le seul moyen en effet de construire un monde dans lequel chaque femme, chaque homme vivant ou à venir aurait les mêmes droits et les mêmes devoirs ; un monde dans lequel les intérêts de la planète, de toutes les formes de vie et des générations à venir, seraient pris en compte.[811] Il s'agit tout au moins d'un point de vue symbolique, d'œuvrer à l'existence d'un sentiment d'appartenance à une communauté d'appropriation d'enjeux communs, de raisons d'être ensemble. Car pour survivre, l'humanité doit aller beaucoup plus loin que l'actuelle prise de conscience d'une vague « communauté internationale ». Elle droit prendre conscience de l'unité de son destin ; et comprendre que rassemblée, elle peut faire beaucoup plus que divisée[812].

Comme on peut donc le pressentir, le pilotage des affaires communes de l'humanité doit dorénavant reposer sur une nouvelle matrice philosophique et morale. L'économisme ayant contribué à reléguer au second plan les valeurs cardinales que

---

809 STIGLITZ (J.), ***La grande désillusion***, op.cit., p.389.
810 ATTALI (J.), ***Demain qui gouvernera le monde ?***, op.cit., p. 313.
811 Ibid., p. 314.
812 Ibid., pp. 348-349.

doit incarner un monde juste et égalitaire pour tous, il y a lieu de puiser dans de nouvelles ressources philosophiques et morales pour répondre aux défis du présent[813].

L'intuition philosophique qui a initialement servi de fondement à la démarche réflexive qui est la nôtre, a été celle qui a conduit l'École de Francfort à assigner à la philosophie une fonction théorique à visée émancipatrice. Tout au cours de cette thèse, nous avons recherché les modalités concrètes à travers lesquelles les sociétés pourront construire et écrire un autre récit du monde moins influencé par les idéologies néolibérales.

Décrivons pour finir, en quel sens l'idée de société comme forme d' « auto-institution » qu'exploite CASTORIADIS pour penser la problématique de l' « autonomie », peut nous servir de repère pour penser ce projet sociétal et philosophique censé incarner l'émancipation des individus et des peuples vis-à-vis des valeurs mercantilistes de la civilisation contemporaine.

5°) Penser et restaurer l'autonomie : un défi pour la philosophie sociale et politique contemporaine

Il y a en effet une réorganisation créatrice de l'activité philosophique comme l'envisage CASTORIADIS, qui pourrait se redéployer dans le domaine de la critique sociale pour fonder de nouvelles modalités d'émancipation. Ainsi, la « force spéculative » propre à la philosophie sociale et politique pourra être mise à contribution, pour formuler des théories politiques émancipatrices vis-à-vis d'un économisme qui restreint l'horizon des libertés humaines.

A partir du positionnement épistémologique de SEN – l'élargissement de la gamme des libertés dont jouissent les individus pour mener le type de vie qu'ils ont des raisons de désirer – qui nous a servi de fondement pour clarifier les réels enjeux du « développement », on peut en effet mieux saisir en quel sens s'éclairent les logiques

[813] Sans l'espoir de lendemains qui chantent, le monde en effet sera toujours en proie à des convulsions ; d'où l'urgence d'entreprendre des réformes de fonds en ce qui concerne la gouvernance mondiale comme le préconise ATTALI.

d'émancipation sociale que construit CASTORIADIS notamment dans sa théorie de l' « autonomie ».

En dépit des multiples formes d'hétéronomies que génèrent les valeurs du système économique capitaliste, et qui font reposer notre compréhension du progrès humain et social autour de critères essentiellement économiques et utilitaristes, il est tout à fait possible d'envisager une certaine dialectique d'un monde nouveau centré sur des valeurs d'autonomie et d'émancipation sociale[814].

Envisager l'émancipation, c'est donc nous soustraire des déterminations sociales, économiques et culturelles dominantes du monde. C'est combattre sous le double plan théorique et moral le recouvrement du discours sur le « développement » par les théories et les dogmes de la pensée économique. L'extension aujourd'hui des significations du « développement » au-delà des aspects économiques, rend alors illégitime la colonisation de l'univers de la pensée du « développement » par les paradigmes économiques.

Reconquérir notre autonomie comme CASTORIADIS nous en spécifie les exigences, c'est nous affranchir de l'imaginaire capitaliste pour penser un ordre social et économique où les citoyens sont eux-mêmes les maîtres de leurs projets. Il y a un dévoilement d'un autre rapport au monde que réalise la critique castoriadienne de la société capitaliste dont nous avons tout intérêt à nous inspirer pour entrevoir les sentiers possibles d'une libération.

Le projet d'autonomie humaine, nous enseigne CASTORIADIS, c'est le geste d'une conscience qui se résout librement à se déterminer individuellement et socialement à l'aune de nouvelles valeurs, celles d'une société débarrassée du culte obsédant voué à l'*économique* et à ses logiques « fictionnelles ». C'est dire non à toutes les formes de conformismes. Le projet social capitaliste, étant vide de « sens », et très peu porteur d'espaces d'émancipation individuelle et sociale, il devient

---

[814] Cf. Nicolas POIRIER, ***L'imaginaire radical***, Paris, Ed. Broché, 2004 ; ***Création et institution : l'ontologie politique de Cornelius CASTORIADIS***, Paris, Payot, 2011 et Philippe CAUMIERE, ***Castoriadis et le projet d'autonomie***, Paris, Ed. Michalon, Coll. « Le Bien commun », 2007.

impératif de bâtir de nouveaux modèles sociaux où sont valorisées des normes de vie hautement humanistes.

Malgré donc les pesanteurs d'un monde outrancièrement structuré en fonction des logiques économiques, les sociétés contemporaines doivent se convaincre qu'il est tout à fait envisageable de se doter d'institutions nouvelles qui font davantage place à plus d'autonomie. Il faut pour ce faire, recommande CASTORIADIS, combattre les hétéronomies diverses qui nous enchaînent sous le joug d'un univers social aliéné à la « marchandise ».

La tâche d'une philosophie sociale critique de la modernité, est donc de contribuer à partir de l'analyse des rapports sociaux qui se nouent à l'occasion du procès de production au sein de la société capitaliste, à l'éclaircissement des potentialités de résistances qui s'offrent aux individus. En d'autres termes, elle doit viser à mettre à nu les processus d' « aveuglements » tant individuels que collectifs qui se sont institués à l'occasion de l'édification de la civilisation capitaliste, et qui ont détourné les hommes de leur véritable vocation ; celle d'être les artisans autonomes de leur destin et non de n'avoir que pour principale motivation sociale la recherche maximale du profit.

L' « incomplétude » de la figure de l'*homo-oeconomicus*, telle qu'elle s'exprime dans l'individualisme méthodologique des sciences sociales, ordonne donc une relecture des corrélations établies par la doctrine économique, entre économie de marché et « développement » humain et social. En assimilant cette réalité, CASTORIADIS dans sa critique de la société capitaliste, fait ainsi écho par son geste, aux récriminations portées par MARX et beaucoup plus récemment par les théoriciens de la critique de la valeur à l'encontre de la vision économiciste du « développement » humain et social. A ce titre sa pensée philosophique et politique peut servir de modèle de lutte contre l'hégémonie de la culture capitaliste.

Il faudra donc retenir que les valeurs qui habitent l'infrastructure et les superstructures de la société instituée au sens où l'entend CASTORIADIS[815] doivent

[815] CASTORIADIS (C.), ***L'institution imaginaire de la société***, Paris, Seuil, 1975.

être profondément travaillées par celles qu'exigent des sociétés véritablement démocratiques et équitables, donc fondées sur le libre développement de tous les hommes.

En effet aujourd'hui où l'idéologie des droits de l'homme sert de vecteur de légitimation politique, il serait stratégique de radicaliser la philosophie sociale et politique qui la sous-tend, afin de contribuer à la restructuration des diverses institutions issues de la modernité. Car l'ordre politique et économique mondial du futur, ne sauraient restés étrangers à ces nouvelles visions du monde et des sociétés qui sont en construction.

On le voit bien, la nécessaire réévaluation de notre système économique ainsi que des valeurs qui l'habitent, paraît inéluctable. Il nous faut évoluer vers une géopolitique mondiale où la structuration des rapports entre nations procède moins de l'imaginaire utilitariste et économique du monde capitaliste. Cette évolution suppose bien entendu, une véritable révolution culturelle et politique qui quoique timides, commencent déjà par s'observer ne serait-ce que dans la prise de conscience à l'échelle de la communauté internationale, des dangers d'un productivisme débridé.

Ce qu'il nous faut rechercher par-dessus tout, c'est une nouvelle forme d'humanisme qui repose sur l'éthique de la solidarité entre les peuples et les nations. Il nous faut faire confiance à l'avenir, et nous persuader de ce que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

ABELES Marc, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008.

ABRAHAM Yves-Marie et al., *Décroissance, versus développement durable, débats pour la suite du monde*, Montréal, Ecosociété, 2011.

ADDA Jacques, *La mondialisation de l'économie. De la genèse à la crise*, Paris, La Découverte, 2012

ADORNO Theodor W. et HORKHEIMER Max, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1974.

AGLIETTA Michel, ORLEAN André dir., *La violence de la monnaie,* Paris, PUF, 1984.

AGLIETTA Michel, ORLEAN André dir., *Souveraineté, Légitimité de la monnaie*, Paris, AEF, 1995.

ALBERTINI Jean Marie, *Les Mécanismes du sous- développement*, Paris, Ed. Economie et Humanisme, 1967.

ALTHUSSER Louis, BALIBAR Etienne et al., *Lire Le Capital*, Paris, PUF, 2014.

AMIN Samir, *Les effets structurels de l'intégration internationale des économies précapitalistes, une étude théorique du mécanisme qui a engendré les économies sous-développées*, (thèse de doctorat), Paris, 1957.

AMIN Samir, *Le développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire*, Paris, Editions de Minuit, 1967.

AMIN Samir, *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Dakar, Ed. IFAN, 1970.

AMIN Samir, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Anthropos, 1976.

AMIN Samir, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973.

AMIN Samir, *L'Echange inégal et la loi de la valeur. La fin d'un débat*, Paris, Anthropos, 2è. Ed., 1981.

AMIN, Samir, *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1989.

ANSON MAYER Monique, *La nouvelle comptabilité des nations unies en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1982.

ARIES Paul, *Décroissance ou barbarie*, Villeurbanne, Ed. Golias, 2005.

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 2007.

ARISTOTE, *Métaphysique*, Paris, Vrin, 1970.

ARISTOTE, *Politique*, Paris, Gallimard, 2007.

ASSIDON Elsa, *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 1992.

ATTAC, *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société économe et solidaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

ATTAC, *Pauvretés et inégalités, ces créatures du néolibéralisme*, Paris, Ed. Milles et une nuits, 2006.

ATTAC, *La nature n'a pas de prix. Les Méprises de l'économie verte*, Paris, Ed. Les Liens qui libèrent, 2012.

ATTALI Jacques, *La Voie humaine. Pour une nouvelle social-démocratie*, Paris, Fayard, 2004.

ATTALI Jacques, *Demain qui gouvernera le monde ?* Paris, Fayard, Coll. « Pluriel », 2012.

AUDARD Catherine, *Qu'est – ce que le libéralisme ? (Ethique, politique, société)*, Paris, Gallimard, 2009.

BAIROCH Paul, *Le tiers-monde dans l'impasse*, Paris, Ed. Folio, 1992.

BAIROCH Paul, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1994.

BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1997.

BALLET Jérôme, *L'exclusion : définitions et mécanismes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

BALLET Jérôme., et al., *L'entreprise et l'éthique*, Paris, Editions du Seuil, 2001.

BARAN Paul, *Economie politique de la croissance*, Paris, Maspero, 1967.

BARTOLI Henri, *Repenser, le développement : En finir avec la pauvreté*, Paris, Ed. Economica, 1999.

BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1996.

BAYART Jean-François, *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994.

BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, Paris, Seuil, 2000.

BEAUD Michel, *L'Economie mondiale dans les années 1980*, Paris, La Découverte, 1989.

BEAUD Michel, *La Pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil, 1993.

BEAUD Michel, *Le Basculement du monde. De la terre, des hommes et du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2000.

BECK Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003.

BEKOLO-EBE Bruno, *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée, analyse critique*, Paris, Ed. Présence africaine, 1985.

BELPOMME Dominique, *Avant qu'il ne soit trop tard*, Paris, Fayard, 2007.

BENECHI Régis, *Histoire de la mondialisation*, Paris, Vuibert, 2008.

BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, Paris, Vrin, Coll. Analyse et Philosophie, 2011.

BERR Eric et HARRIBEY Jean-Marie, (dir.), *Le Développement en question (s)*, Bordeaux, Ed. Presses universitaires de Bordeaux, 2006.

BESSET Jean-Paul, *Comment ne plus être progressiste…Sans devenir réactionnaire*, Paris, Fayard, 2005.

BLAUG Mark, *La pensée économique : origine et développement*, Paris, Economica, 1986.

BLOCH Ernst, *Le Principe Espérance*, Paris, Gallimard, 1976.

BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

BOUREL Guillaume et CHEVALLIER Marielle (dir.), *Dictionnaire d'histoire contemporaine*, Paris, Ed. Hatier, 2010.

BOURG Dominique et WHITESIDE Kerry, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant, et le politique*, Paris, Seuil, 2009.

BOURGUIGNON François, *La mondialisation de l'inégalité*, Paris, Seuil, 2012.

BRASSEUL Jacques, *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin, 2008.

BRASSEUL Jacques, *Histoire des faits économiques*, Paris, Armand Colin, 2003.

BRASSEUL Jacques, *Un monde meilleur ? Pour une nouvelle approche de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2005.

BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin,

1979.

BRUCKNER Pascal, *Le Sanglot de l'homme blanc. Tiers Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983.

BRUNDTLAND Gro Harlem, *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, (CEMED), Québec, Ed. du Fleuve, 1988.

BURBAGE Frank, *Philosophie du développement durable*, Paris, PUF, 2013.

CAILLE Alain (dir.), LAZZERI Christian, et al., *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Paris, La Découverte, 2001.

CAILLE Alain, *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*, Paris, La Découverte, 2005.

CAILLE Alain, *L'idée même de richesse*, Paris, La Découverte, 2012.

CAILLE Alain et FOUREL Christophe (dir.), *Sortir du capitalisme. Le scénario GORZ*, Paris, Ed. Le bord de l'eau, 2013.

CANFIN Pascal, *L'Economie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Paris, Ed. Les Petits Matins, 2006.

CARDOSO Fernando Henrique, FALETTO Enzo, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, Ed. Anthropos, 1969.

CARDOSO Fernando Henrique, *Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique Latine*, Paris, Ed. Métailié, 1984.

CASSIERS Isabelle (dir.) et al., *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Paris, Ed. de l'Aube, 2013.

CASTEL Odile, *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Paris, Ed. La Découverte, 2002.

CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

CASTORIADIS Cornelius, *Une société à la dérive*, Paris, Seuil, 2005.

CAUMIERE Philippe, *Castoriadis et le projet d'autonomie*, Paris, Ed. Michalon, Coll. « Le Bien commun », 2007.

CHESNAIS François, *La Mondialisation du capital*, Paris, Syros, 1998.

CHOSSUDOVSKY Michel, *La mondialisation de la pauvreté*, Montréal, Ed. Écosociété, 1998.

COCHET Yves, *Pétrole apocalypse*, Paris, Fayard, 2005.

COHEN Daniel, *Richesse du monde et pauvreté des nations*, Paris, Champs-Flammarion, 1997.

COHEN Daniel, *Les Infortunes de la prospérité*, Paris, Ed. Pocket, coll. « Agora », 1997.

COHEN Daniel, *chroniques d'un krach annoncé*, Paris, Ed. de l'Aube, 2003.

COHEN Daniel, *La mondialisation et ses ennemis*, Paris, Hachette, 2005.

COHEN Daniel, *Trois Leçons sur la société post-industrielle*, Paris, Seuil, 2006.

COHEN Daniel, *La Prospérité du vice. Une introduction (inquiète) à l'économie*, Paris, Albin Michel, 2009.

COLARD Daniel, *Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international*, Paris, La Documentation française, 1977.

COMELIAU Christian, et SACHS Ignacy, *Histoire, culture, styles de développement*, Paris, L'Harmattan, 1988.

COMELIAU Christian, *Les Relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 1991.

COMELIAU Christian, *Planifier le développement : illusion ou réalité ?* Paris, L'Harmattan, 1999.

COMELIAU Christian (dir.) : *Ingérence économique : la mécanique de la soumission*, Paris, PUF, 1996.

COMELIAU Christian (dir.) : *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, PUF, 1996.

COMELIAU Christian, *Les Impasses de la modernité. Critique de la mondialisation du monde*, Paris, Seuil, 2000.

COMELIAU Christian, (dir.), *Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives*, Genève-Paris, IUED-PUF, 2003.

COMELIAU Christian, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Paris, Seuil, 2006.

COMELIAU Christian, *Le défi social du développement. Globalisation et inégalités*, Paris, Karthala, 2006.

COMELIAU Christian, *L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé*, Paris, L'Harmattan, 2009.

COMTE-SPONVILLE André, *Le capitalisme est-il moral ?*, Paris, Ed. Albin Michel, 2009.

CONSTANTIN François (dir.), *Les Biens publics mondiaux. Un mythe légitimateur pour l'action collective ?*, Paris, L'Harmattan, 2002.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Pour une histoire du développement, Etats, Sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, 2007.

CORM Georges, *Le nouveau désordre économique mondial. Aux racines des échecs du développemen*t, Paris, La Découverte, 1993.

CORM Giovanni Andrea et al., *L'Ajustement à visage humain. Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris, UNICEF-Economica, 1987.

CUILLERAI Marie, *La communauté monétaire, Prolégomènes à une philosophie de l'argent*, Paris, L'harmattan, 2001.

CUILLERAI Marie, *Le capitalisme vertueux, Mondialisation et confiance*, Paris, Ed. Payot, 2002.

CUILLERAI Marie, *Spéculation, Ethique et Confiance, Essai sur le capitalisme vertueux,* Paris, Ed. Payot, 2009.

CUILLERAI Marie, *De l'argent faisons table rase*, Paris, Ed. Châtelet Voltaire, 2011.

DALENNE Pierre et al., *Croissance et mutations de l'économie mondiale depuis 1945*, Paris, Coll. « CQFD », Ed. Ellipses, 2003.

DAUDET Yves, (dir.), *Les Nations Unies et le développement, le cas de l'Afrique*, Paris, Pedone, 1994.

DEBORD Guy, *Défaire le développement, refaire le monde*, Paris, Parangon, 2002.

DE RIVERO Oswaldo, *Le mythe du développement. Les économies non viables du XXIe siècle*, Tunis, Ed. Cérès, 2003.

DE SCHUTTER Olivier, TULKENS Françoise, et al., *Code de droit international des droits de l'homme*, Bruxelles, Bruylant, 2003.

DESROSIERES Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Ed. Presses de l'Ecole des mines, 2008.

DOBRE Michelle et JUAN Salvador, *Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2009.

DOCKERS Pierre. et ROSIER Bernard., *L'histoire ambiguë-croissance et développement en question*, Paris, PUF, 1988.

DOLLFUS Olivier et al., *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993.

DUPUY Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002.

DUPUY Jean-Pierre, *L'avenir de l'économie. Sortir de l'économystification*, Paris, Flammarion, 2014.

DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Paris, Alcan, 1926.

ELLUL Jacques, *Métamorphose du bourgeois*, Paris, La table ronde, 1998.

EMMANUEL Arghiri, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, 1969.

FEUER Guy et CASSAN Hervé, *Droit international du développement*, Paris, Dalloz, 1991.

FEUER Guy, *Vers des changements de paradigmes dans l'action internationale pour le développemen*t, (AFRI), Bruxelles, Bruylant, 2002.

FLAHAULT François, *Pourquoi limiter l'expansion du capitalisme ?* Paris, Ed. Descartes et Cie, 2003.

FLEURBAEY Marc, *Capitalisme ou démocratie ? L'alternative du XXIe siècle*, Paris, Grasset, 2006.

FITOUSSI Jean-Paul et R. ROSANVALLON, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996.

FITOUSSI Jean-Paul, et LAURENT Eloi, *La Nouvelle Ecologie politique*, Paris, Seuil, 2008.

FONTAINE Jean- Marc, *Mécanismes et politiques de développement économique*, Paris, Ed. Cujas, 1994.

FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, NRF-Gallimard, 1969.

FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard, 1997.

FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Gallimard, 2004.

FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004.

FOURASTIE Jean, *Le grand espoir du XXe siècle. Progrès technique, progrès économique, progrès social*, Paris, PUF, 1958.

FOURASTIE Jean, *Les trente Glorieuses*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2004.

FOURQUET François, *Les comptes de la puissance. Histoire politique de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Ed. Recherches, Coll. « Encres », 1980.

FRANK André Gunder, *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1970.

FREMEAUX Philippe, *La Nouvelle Alternative. Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Paris, Ed. Les Petits Matins, 2011.

FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1994.

FURTADO Celso, *Théorie du développement économique*, Paris, PUF, 1970.

GADREY Jean et JANY-CATRICE Florence, *Les nouveaux indicateurs de la richesse*, Paris, La Découverte, 2005.

GALBRAITH John Kenneth, *La voix des pauvres ou ce qu'ils ont à nous dire sur l'économie*, Paris, Gallimard, 1984.

GALBRAITH John Kenneth, *Les Mensonges de l'économie. Vérité pour notre temps*, Paris, Ed. Grasset, 2004.

GENEREUX Jacques, *Les Vraies Lois de l'économie*, Paris, Seuil, 2005.

GEORGE Susan, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, Robert Laffont, 1978.

GEORGE Susan et al., *Crédits sans frontières. La religion séculière de la Banque mondiale*, Paris, La Découverte, 1994.

GEORGESCU- ROEGEN Nicholas, *La Décroissance. Entropie, écologie, économie*, Paris, Ed. Sang de la Terre, 1995.

GHADHI Ahmed Mohamed, *La longue marche de l'Afrique vers l'intégration, le développement et la modernité politique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

GILLES Philippe, *Histoire des crises et des cycles économiques : crises industrielles du XIXe siècle, crises financières du XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

GIRAUD Pierre-Noël, *L'inégalité du monde. Economie du monde contemporain*, Paris, Gallimard, 1996.

GOLDSMITH Edward, *Le défi du XXIe siècle. Une vision écologique du monde*, Paris, Ed. du Rocher, 1994.

GOODY Jack, *Le Vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard, 2010.

GORZ André, *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Paris, Seuil, 1964.

GORZ André, *Le socialisme difficile*, Paris, Seuil, 1967.

GORZ André, *Ecologie et politique*, Seuil, 1978.

GORZ André, *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*. Paris, Seuil, 1983.

GORZ André, *Métamorphoses du travail, Quête de sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée, 1988.

GORZ André, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée, 1991.

GORZ André, *Misères du présent, richesse du possible*, Galilée, 1997.

GORZ André, *L'Immatériel*, Paris, Galilée, 2003.

GORZ André, *Ecologica*, Paris, Galilée, 2008.

GUERRIN Bernard, *L'Illusion économique*, Paris, Ed. Omnisciences, 2007.

GUIBERD Bernard, et LATOUCHE Serge, *Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance*, Lyon, Ed. Parangon, 2006.

GUICHAOUA André et GOUSSAULT Yves, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 1993.

HABER Stéphane, *Penser le néocapitalisme, vie, capital et aliénation*, Paris, Ed. Les Prairies ordinaires, 2013.

HARRIBEY Jean-Marie, *L'économie économe*, Paris, L'Harmattan, 1997.

HARRIBEY Jean-Marie, *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

HARRIBEY Jean-Marie (dir.), *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société solidaire et économe*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

HARRIBEY Jean-Marie, *La valeur richesse et l'inestimable*, Paris, Ed. Les Liens qui libèrent, 2013.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, (1821), Paris, Flammarion, 1999.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Leçons sur la philosophie de l'histoire* (1837), Paris, Vrin, 1967.

HEIDEGGER Martin, *Être et temps*, (1927), Paris, Gallimard, 1986.

HEINRICH Michael, *Comment lire le capital de Marx?* Toulouse, Ed. Smolny, 2015.

HIRSCHMAN Albert, *Les Passions et les Intérêts*. *Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, Paris, PUF, 1980.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Ed. du Cerf, 2000.

HORKHEIMER Marx, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1974.

HULOT Nicolas, *Pour un pacte écologique*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

ILLICH Ivan, *La Convivialité*, in *Œuvres complètes*, t.1, Paris, Fayard, 2003.

ILLICH Ivan et CAYLAY David, *La corruption du meilleur engendre le pire*, Paris, Ed. Actes Sud, 2007.

JACKSON Tim, *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2010.

JACQUEMOT Pierre, *Le dictionnaire du développement durable*, Paris, Ed. Sciences Humaines, 2015.

JALEE Pierre, *Le Pillage du Tiers Monde*, Paris, Maspero, 1967.

JANY-CATRICE Florence et GADREY Jean, *Les nouveaux indicateurs de la richesse*, Paris, La Découverte, 2012.

JONAS Hans, *Le principe responsabilité : une éthique pour l'âge technologique*, Paris, Cerf, 1990.

KABOU Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

KANT Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle, Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris, Garnier Flammarion, 2006.

KEMPF Hervé, *L'Economie à l'épreuve de l'écologie*, Paris, Hatier, 1991.

KEMPF Hervé, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Le Seuil, 2007.

KEMPF Hervé, *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Le Seuil, 2009.

KEMPF Hervé, *Fin de l'Occident, naissance du monde*, Paris, Seuil, 2013.

KENMOGNE Emile et al., *Philosophie et problématique du développement*, Paris, L'Harmattan, 2010.

KEYNES John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard, 2002.

KI-ZERBO Joseph, *A quand l'Afrique ?*, Lausanne, Ed. d'en bas, 2013.

KLEIN Jean et al., *Une économie mondiale*, Paris, Hachette, 1985.

LANDES S. David, *Richesse et pauvreté des nations : pourquoi des riches ? pourquoi des pauvres* ?, Paris, Albin Michel, 2000.

LASSIDA Elena, *Oser un nouveau développement, au-delà de la croissance et de la décroissance*, Paris, Bayard, 2010.

LASZLO Ervin, *Le monde moderne et ses limites, réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui*, Paris, Ed.Tacor international, 1988.

LATOUCHE Serge, *Critique de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1979.

LATOUCHE Serge, *Faut-il refuser le développement ?* Paris, PUF, 1986.

LATOUCHE Serge, *La Planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1991.

LATOUCHE Serge, *Les Dangers du marché planétaire*, Paris, Ed. Presses de Sciences Po, 1998.

LATOUCHE Serge, *L'Autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998.

LATOUCHE Serge, *La Déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel, 2001.

LATOUCHE Serge, *Justice sans limites. Le défi de l'éthique dans une économie mondialisée*, Paris, Fayard, 2003.

LATOUCHE Serge, *Survivre au développement*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

LATOUCHE Serge, *L'Invention de l'économie*, Paris, Albin Michel, 2005.

LATOUCHE Serge, *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2007.

LATOUCHE Serge, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard, 2010.

LATOUCHE Serge, *Vers une société d'abondance frugale. Contresens et controverses sur la décroissance*, Paris, Mille et une nuits, 2011.

LATOUCHE Serge, *L'Âge des limites*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2012.

LATOUCHE Serge, *Renverser nos manières de penser. Métanoïa pour le temps présent*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2014.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.

LATOUR Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.

LAURENT Eloi, *Social-Ecologie*, Paris, Flammarion, 2011.

LAYARD Richard, *Le prix du bonheur. Leçons d'une science nouvelle*, trad.fr. de Christophe Jaquet, Paris, A. Colin, 2007.

LECAILLON Jacques, *Faut-il stopper la croissance ?* Paris, Ed. Salvator, 2007.

LENGLET François, *La fin de la mondialisation*, Paris, Ed. Fayard, 2013.

LEWIS Arthur, *Théorie de la croissance économique*, Paris, Payot, 1963.

LIST Friedrich, *Système national d'économie politique*, Paris, Gallimard (rééd.), 1998.

LOTY Laurent et al., *Vers une économie « humaine » ?*, Paris, Ed. Hermann, 2014.

MAHIEU François.- Régis, *Ethique économique*, Paris, L'Harmattan, 2000.

MAHIEU François.-Régis., et al., *Altruisme : analyses économiques*, Paris, Economica, 1998.

MALTHUS Thomas Robert, *Principes d'économie politique sous le rapport de leur application pratique*, (1820), Paris, Ed. Calmann-Lévy, Coll. « Perspectives économique », 1972.

MANDEVILLE Bernard, *La Fable des abeilles*, trad. Lucien et Paulette Carrive, Paris, Vrin, 1974.

MAPPA Sophia, *La coopération internationale face au libéralisme*, Paris, Karthala, 2003

MARIS Virginie, *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*, Paris, Ed. Buchet-Chastel, 2010.

MARTIN Hervé-René, *La mondialisation racontée à ceux qui la subissent*, Paris, Ed. Climats, 2003.

MARTIN Jean-Yves et al., *Développement durable ? , Doctrines, pratiques, évaluations*, Paris, Ed. IRD, 2002.

MARX Karl, *Le Capital*, (1867), Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1963.

MARX Karl, *L'Idéologie allemande*, (1845), Paris, Ed. Sociales, 1966.

MARX Karl, *La Question juive*, Paris, Ed. U.G.E, coll. 10/18, 1968.

MARX Karl, *Economie et philosophie* (Manuscrits parisiens 1844), *in Œuvres. Economie*, Paris, Ed. La Pléiade, 1968.

MARX Karl, *Critique du droit politique hégélien*, (1844), Paris, Ed. Sociales, 1975.

MARX Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, (1859), Paris, Giard et Brière, 1909.

MARX Karl, *Théories sur la plus-value*, Paris, Ed. Sociales, Tome III, 1976.

MARX Karl, ***Principes d'une critique de l'économie politique.*** Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II, 1978.

Marx Karl et ENGELS Friedrich, *Le manifeste du parti communiste*, (1848), Paris, trad de Laura LAFARGE, Ed. Le temps des Cerises, 1995.

MEADOWS Dennis et al., *Halte à la croissance ! Rapport sur les limites de la croissance*, Paris, Fayard, 1972.

MEDA Dominique et LEFEBRE Alain, *Faut-il brûler le modèle social français ?* Paris, Seuil, 2006.

MEDA Dominique, *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion, 2008.

MEDA Dominique, COUTROT Thomas, et al., *Les Chemins de la transition. Pour en finir avec ce vieux monde*, Paris, Ed. Utopia, 2011.

MEDA Dominique, *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Paris, Flammarion, 2014.

MEHROTRA Santosh et al., *Le développement à visage humain, la voie qui mène au développement social et la croissance économique*, Paris, Ed. Economica, 2001.

MENDES Candido (dir.) et al., *Le Mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977.

MESTIRI Soumaya, *Rawls, justice et équité*, Paris, PUF, 2009.

MILL John Stuart, *Principes d'économie politiqu*e, (1848), Paris, Ed. Guillaumin, 1873.

MONTESQUIEU, *De L'Esprit des lois*, (1748), Paris, Flammarion, 1979.

MORE Thomas, *L'Utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement*, Paris, Flammarion, 1987.

MORIN Edgar, *Où va le monde ?*, Paris, Ed. de L'Herne, 2007.

MORIN Edgar, *Penser global : l'humain et son univers*, Paris, Ed. Robert Laffont, 2015

MORIN Edgar et VIVERET Patrick, *Comment vivre en temps de crise ?* Paris, Ed. Bayard, 2010.

MOSCOVICI Serge, *La société contre nature*, Paris, Ed. Union Générale d'Editions, 1972.

N'JOH MOUELLE Ebenezer, *De la médiocrité à l'excellence : essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, Ed. Clé , 1970.

NOREL Philippe (dir.), *L'Invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004.

NUSSBAUM Martha, *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* , Paris, Flammarion, 2012.

OLIVIER Guillaume, *L'aide publique au développement : un outil à réinventer*, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer, 2004.

O'NEIL Louis, *Initiation à l'éthique sociale*, Paris, Fides, 1998.

ORY Pascal, *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987.

PAQUOT Thierry, *Utopies et utopistes*, Paris, La Découverte, 2007.

PARTANT François, *Que la crise s'aggrave !* [1979], Paris, Parangon, 2002.

PARTANT François, *La Fin du développement. Naissance d'une alternative ?* [1982], Paris, Ed. Actes Sud- Lenéac, 1997.

PARTANT François, *La Ligne d'horizon. Essai sur l'après-développement*, (1988), Paris, La Découverte, 2007.

PERRET Bernard, *Pour une raison écologique*, Paris, Flammarion, 2011.

PERROUX François, *Economie et société. Contrainte-échange-don*, Paris, PUF, 1963.

PERROUX François, *La pensée économique de Joseph Schumpeter. Les dynamiques du capitalisme*, Genève, Ed. Librairie Droz, 1965.

PERROUX François, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Ed. Aubier, Presse de l'Unesco, 1981.

PEYREFITTE Alain, *La société de confiance, essais sur les origines du développement*, Paris, Odile Jacob, 2005.

PHILIPPE Descola, *L'Ecologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Ed. Quae, 2011.

POIRIER Nicolas, *L'imaginaire radical*, Paris, Ed. Broché, 2004.

POIRIER Nicolas, *Création et institution : l'ontologie politique de Cornelius CASTORIADIS*, Paris, Payot, 2011.

POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

PRAGER Jean-Claude, et VILLEROY de GALHAU François, *18 leçons sur la politique économique. A la recherche de la régulation*, Paris, Seuil, 2003.

RAHNEMA Majid, *Quand la misère chasse la pauvreté*, Paris, Fayard/Actes Sud, 2003.

RAMADE François, *Ecologie des ressources naturelles*, Paris, Ed. Masson, 1991

RANCIERE Jacques, *La nuit des prolétaires, Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 2009.

RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Ed. Points, 2009.

RAWLS John, *Justice et démocratie*, Paris, Ed. Points, 2000.

RAWLS John, *Libéralisme politique*, Paris, PUF, 2012.

RAZAFINDRAKOKO Mireille, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, 2003.

REY Pierre-Philippe, *Les alliances de classes*, Paris, Maspero, 1973.

RIALS Stéphane, *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, Paris, Hachette, 1988.

RICARDO David, *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Garnier Flammarion, 1992.

RIFKIN Jeremy, *La fin du travail*, Paris, La Découverte, 1996.

RIFKIN Jeremy, *L'Economie hydrogène*, Paris, La Découverte, 2002.

RIFKIN Jeremy, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie*, Paris, Ed. Les liens qui libèrent, 2011.

RIOT-SARCEY Michèle, *Le réel de l'utopie*, Paris, Ed. Albin Michel, 1998.

RIST Gilbert et al., *Le Nord perdu. Repères pour l'après-développement*, Lausanne, Ed. d'En Bas, 1992.

RIST Gilbert, *L'Economie ordinaire entre songes et mensonges*, Paris, Ed. Presses de Sciences Po, 2010.

RIST Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Ed. Presses de Sciences Po, 2013.

ROBERT Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Ed. Ouvrières, 2006.

ROCHER GUY, *Introduction à la sociologie générale*, Paris, Seuil, 1970.

ROSANVALLON Pierre, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*, (1979), Paris, Ed. Points Essais, 1999.

ROSTOW Walt Whitman, *Les Etapes de la croissance économique*, Paris, Ed. Seuil, 1963.

ROUSSEAU Jean Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, (1755), Paris, Ed Librairie Générale Française, 1996.

ROUSSEAU Jean Jacques, *Du Contrat social*, (1762), Paris, Flammarion, 2001.

ROUSSEAU Jean Jacques, *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009

RURIHOSE Ndeshyo, *L'antidérive de l'Afrique en désarroi : le plan d'Action de Lagos*, Zaïre, Puf, 1985.

RUSS Jacqueline, *La marche des idées contemporaines, un panorama de la modernité*, Paris, Armand Colin, 1994.

SANDEL Michael, *Le libéralisme et les limites de la justice*, Paris, Seuil, 1999.

SACHS Ignacy, *Pour une économie politique du développement*, Paris, Flammarion, 1977.

SACHS Ignacy, *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Ed. Ouvrières, Coll. Développement et civilisation.

SAINT EXUPEY Antoine de, *Terre des hommes*, Paris, Gallimard, 1972.

SAINT-UPERY Marc et Bertrand GUILLARME, *Leçons sur l'histoire de la philosophie morale*, Paris, Ed. La Découverte, 2008.

SAUL John, *Mort de la globalisation*, Paris, Payot, 2006.

SCHUBERT Katheline et al. *L'environnement : une nouvelle dimension de l'analyse économique*, Paris, Ed. Vuibert, 1998.

SCHUMPETER Joseph, *Histoire de l'analyse économique, Paris, Gallimard*, 1983.

SCHUMPETER Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1990.

SEN Amartya, *L'économie est une science morale*, Paris, Ed. La Découverte, 2003.

SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris Odile Jacob, 2000.

SEN Amartya, *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, 2000.

SEN Amartya, *Rationalité et liberté en économie*, Paris, Odile Jacob, 2005.

SEN Amartya, *Éthique et économie*, Paris, Quadrige, 2012.

SEN Amartya, *L'Idée de justice*, Paris, Flammarion, 2012.

SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1999.

SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, (1776), Paris, Flammarion, 1999.

SMITH Adam, *Traité des sentiments moraux*, Paris, PUF, 1999.

SOGGE David, *Les mirages de l'aide internationale, Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Tunis, Editions Cérès, 2003.

SOROS Georges, *La crise du capitalisme mondial, l'intégrisme des marchés*, Paris, Ed. Plon, 1998.

STIEGLER Bernard, GIFFARD Alain, et al., *Pour en finir avec la mécroissance*, Paris, Flammarion, 2009.

STIGLITZ Joseph Eugene, *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

STIGLITZ Joseph Eugene, *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003.

STIGLITZ Joseph Eugene, *Un autre monde, contre le fanatisme du marché*, Paris, Ed. Fayard, 2006.

STIGLITZ Joseph Eugene. et al., *Richesse des nations et bien être des individus*, Paris, Odile Jacob, 2009.

STIGLITZ Joseph Eugene, *Le triomphe de la cupidité*, Paris, Ed. Les Liens qui libèrent, 2010.

STIGLITZ Joseph Eugene, *Le prix de l'inégalité*, Paris, Ed. Les liens qui libèrent, 2012.

SUSAN George, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, R. Laffont, 1978.

TAYLOR Charles, *Le malaise de la modernité*, Paris, Ed. du Cerf, 1994.

TERTRAIS Jean-Pierre, *Du développement à la décroissance. De la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme*, Paris, Ed. du Monde libertaire, 2006.

THUILLIER Pierre, *La Grande Implosion. Rapport sur l'effondrement de l'Occident*, Paris, Fayard, 1995.

TEVOEDJRE Albert, *l'Afrique révoltée*, Paris, Présence Africaine, 1958.

TEVOEDJRE Albert, *Pauvreté richesse des peuples*, Paris, Ed. Ouvrières, 1977.

TODOROV Tzvetan, *Le nouveau désordre mondial*, Paris, Ed. Robert Laffont, 2003.

TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

TOURAINE Alain, *Comment sortir du libéralisme ?* Paris, Fayard, 1999.

TOURAINE Alain, *Un nouveau paradigme : pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2005.

TOURAINE Alain, *Penser autrement*, Paris, Fayard, 2007.

TREILLET Stéphanie, *L'économie du développement, De Bandoeng à la mondialisation*, Paris, Ed. Armand Colin, 2007.

VANOLI André, *Histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, 2002.

VAN PARIJS Philippe et VANDERBORGHT Yannick, *L'Allocation universelle*, Paris, Découverte, 2005.

VELLAS Pierre, *Moyens sociaux du développement économique*, Paris, PUF, 1968.

VERGARA Francisco, *Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, Paris, Ed. La Découverte, 1992.

VIVERET Patrick, *Reconsidérer la richesse*, Paris, Ed. de l'Aube, 2004.

VIVIEN Franck-Dominique, *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, 2005.

VERMEREN Patrice et al., *Philosophies des mondialisations*, Paris, L'Harmattan, 2005.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Le système du monde du XVe à nos jours*, Paris, Flammarion, 1980.

WEBER Marx, *Economie et société*, Paris, Pocket, 1995.

WEBER Marx, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 2002.

WINTER Gérard, *L'impatience des pauvres*, Paris, PUF, 2002.

ZACHARIE Arnaud, *Le développement est-il un droit ?*, Bruxelles, Ed. Labor, 2006.

ZACHARIE Arnaud, et AVERMAETE Jean Pierre, *Mise à nu des marchés financiers. Les dessous de la globalisation*, Bruxelles, Ed. Vista / syllepse, 2002.

ZACHARIE Arnaud et TOUSSAINT Eric, *Sortir de l'impasse, Dette et ajustement*, Paris, Ed. Syllepse, 2002.

ZIEGLER Jean, *Destruction massive, géopolitique de la faim*, Paris, Ed. Seuil, 2013.

ZIZEK. Slavoj, *Zizek et le capitalisme agonisant*, Laval, PUL, 2013.

***<u>Articles, communications et autres documents officiels</u>**

AGGERI Frank, « Développement durable et gouvernement de l'environnement : la formation d'un nouvel espace d'action collective. » Communication au séminaire Condor, 13 décembre 2001.

AMIN Samir, « L'économie politique de l'Afrique et la mondialisation », in *Et si l'Afrique refusait le marché* ?, Paris, L'Harmattan, 2001.

COMELIAU Christian : « L'Occident et le terrorisme : l'introuvable politique à long terme » in *La lettre du Forum de Delphes*, Paris, n°54 mars-avril, 2004.

COMMISSION EUROPEENNE, 2001, « Propositions sur les aspects sociaux du développement durable ». *Rapport Brisay* pour le sommet de Göteborg, Bruxelles.

CNUCED, *Echapper au piège de la pauvreté*, Rapport sur les pays les moins avancés, Nations Unies, 2002.

DUBOIS, J.-L., et al., « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable ». in *: Développement : vers un nouveau paradigme, Cahiers du GRATICE* n°20, Université de Paris XII-Val de Marne : 95-113.

GIDE Charles, « Conférence sur le droit colonial, 1897 », in Pierre AUBRY, *La colonisation et les colonies*, Paris, Octave Doin et Fils, 1909.

HIRSCHMANN Albert O., « Grandeur et décadence de l'économie du développement », in *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Seuil, 1984.

LATOUCHE Serge, « Développement durable : un concept alibi. Main invisible et mainmise sur la nature », in *Revue Tiers-monde*, vol. 35 n°137, 1994, pp. 77-94.

LEGOUTE Jean Ronald, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », *Cahier de recherche* vol. 1, n°1, Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec, Février 2001.

L'HERITEAU Marie-France, « Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière », in *Revue Tiers-Monde*, TXXIII, n°91, 1982.

LEWIS Arthur, « Economic development with unlimited supplies of labour », vol. 22, Issue 2, May1954, pp. 139-191.

MATTEI Jean François, « Le point de vue d'un philosophe » in *Ethique économique : fondements, chartes éthiques, justice*, Actes du colloque organisé les 6 et 7 Juillet 1995 par le Centre de Recherche en Ethique Economique et des Affaires et Déontologie Professionnelle de la Faculté de Droit d'Aix-Marseille, Aix-en Provence, Librairie de l'Université, 1995.

MAUSS Marcel « Origine de la notion de monnaie » *Revue de l'Institut Français d'Anthropologie*, III, n1, 1914, in *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Editions de Minuit, 1983.

M'BOKOLO Elikia, « L'Afrique doit produire sa propre vision de la mondialisation », in *Africultures*, Paris, n°54.

Pape PAUL VI, « *Populorum progressio* » l'encyclique du 26 mars 1967 sur le « développement » humain et la notion chrétienne de progrès du Pape Paul VI.

PERROUX François, « Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie. » in *Economie et société*, 4 :2255-2307, 1970.

PRESTON Samuel, « The changing relation between mortality and level of economic development » in *Population studies*, published by: Taylor & Francis. Ltd. On behalf of the Population Investigation committee, Vol. 29, N°2 (July 1975).

RICOEUR (P.), « L'idéologie et l'utopie, deux expressions de l'imaginaire social », in Revue *Autres temps*, 1984.

ROUSSEAU Sophie, *Capabilités, risques et vulnérabilités*. Communication au séminaire « Pauvreté et développement durable », 22-23 novembre 2001, Bordeaux.

SEN Amartya, « Pourquoi un déficit de 100 millions de femmes ? », *Esprit*, septembre 1991.

SEN Amartya, « Ethique et finance », *Revue d'économie financière*, printemps 1992.

SEN Amartya, « Codes moraux et réussite économique », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 100, décembre 1993.

SEN Amartya, « Il n'y a pas de bombe démographique », *Esprit*, novembre 1995.

SEN Amartya, « L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui », *Revue internationale du travail* n° 2/1997 (de substantiels extraits de cet article ont été publiés sous le même titre dans *Alternatives Economiques* n° 165, décembre 1998).

SEN Amartya, « Travail et droits », *Revue internationale du travail* n° 2/2000.

STIGLITZ Joseph, « Vers un nouveau paradigme du développement. » in *L'économie politique*, 5 : 6-39, 2000.

STIGLITZ Joseph, Rapport « *Commission Stieglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social* », 2009.

SEYNES Philippe, « Points critiques du développement dans les années 80 » in *Bulletin de liaison du Centre de développement de l'OCEDE*, n°7, 1981.

VIVIEN Frank.-Dominique, « Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps ». in Jollivet M., *Le développement durable, de l'utopie au concept*. Ed. Elsevier ASA : 19-60.

***<u>Thèses de doctorat consultées</u>**

BITENDE NTOTILA Eugène : *Mondialisation, justice et co-développement*, 486p. Thèse : Philosophie, Paris, 2010.

PELLE Sophie, *Amartya K. Sen : la possibilité d'une éthique économique rationnelle*, 512 p. Thèse : Economie, Paris, 2009.

THIRY Géraldine : *Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques et épistémologiques de la quantification*, 252 p. Thèse : Economie, Louvain, 2012.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE 12

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 13

INTRODUCTION GENERALE 14

1°) Contexte et motivations intellectuelles 14

2°) Présentation générale du concept 31

2. 1 Un concept aux significations multiples 31

2. 2 Sémiotique d'une notion 33

3°) Position du problème et intérêt du sujet 39

4°) Problématique et hypothèse de travail 43

PREMIERE PARTIE: L'IDEE DE DEVELOPPEMENT : GENEALOGIE D'UN CONCEPT 54

CHAPITRE I: ANALYSE HISTORICO-PHILOSOPHIQUE DE L'IDEE DE « DEVELOPPEMENT » 57

I-1. L'économisme et sa signification socio-anthropologique : la définition de la richesse chez les « modernes » 60

I-1. 1 L'enrichissement individuel et la prospérité des nations : la fin de l'interdit pesant sur la chrématistique 65

I-1.2 Biopolitique foucaldienne et phénoménologie politique du « développement » : mutations des « technologies de pouvoir » à l'aune des impératifs économiques * 71

I-2. Economisme et histoire de la comptabilité nationale en Occident : les enjeux historiques et politiques d'une radicalisation de la vision économiciste du progrès 81

CHAPITRE II: LA SCENE DE LA PENSEE DE L'ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT 85

II-1. Des représentations classiques du développement : la leçon rostowienne 86

II-2. La doctrine néolibérale du « Consensus de Washington » : un nouveau cadre stratégique de la pensée du développement 90

II-3. Globalisation économique : nouveau mythe du progrès des civilisations 94

CHAPITRE III: LE DEVELOPPEMENT COMME CONCEPT SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE 100

III-1 : Le développement un mythe occidental ? 100

III-2. Le développement comme concept idéologico- politique 107

DEUXIEME PARTIE: CONTEXTE ET ENJEUX D'UN REAMENAGEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET DOCTRINAL AU SEIN DE LA PENSEE DU DEVELOPPEMENT 113

CHAPITRE I: LES IMPASSES DU MODE OCCIDENTAL DE DEVELOPPEMENT : LA CRITIQUE D'AMARTYA SEN 116

I-1 : Contexte historique, économique, politique et intellectuel d'une mutation. 117

I-2 : Amartya SEN : Vie et œuvre 121

I-3 : La contribution senienne à la pensée du développement : les limites de la croissance économique comme indicateur pertinent du progrès social 123

CHAPITRE II: DE L'IDEE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE 134

II-1 : Les objections écologiques à un processus de croissance infinie : la loi de l'entropie 135

II-2 : La communauté internationale face à l'urgence écologique 140

CHAPITRE III: PAR-DELA LES FORMALISMES ECONOMIQUES, PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT... 150

III-1 : Pour une nouvelle philosophie du développement 152

III-2 : De la ré-conceptualisation de la pauvreté à la relecture des fins du développement 162

III-3 : De l'idée d' « *empowerment* » à la théorie des capabilités 167

CHAPITRE IV : LA CRITIQUE PHILOSOPHICO-POLITIQUE ET LES FONDEMENTS D'UN DISCOURS THEORIQUE ALTERNATIF…….175

IV-1 le marxisme à l'épreuve du néocapitalisme : pour un renouvellement des postulats de l'économie politique..... 176

IV-2 Repenser le socialisme et la social-démocratie pour réhabiliter l'humanisme 190

TROISIEME PARTIE: POUR UNE CULTURE DE L'ECONOMIE AU SERVICE DES FINS HUMAINES 198

CHAPITRE I: REPENSER LES LOGIQUES GLOBALES DE L'ORDRE POLITIQUE MONDIAL 201

I-1 De la nécessité de se départir de la vision économiciste du progrès : jalons d'un projet d'anthropologie anti-économique 203

I-2 De la nécessité de repenser le concept de sécurité internationale 212

I-3 De la nécessité d'une éthique cosmopolitique : principes pour la formulation d'un nouveau pacte social mondial 219

CHAPITRE II: SUR LA GEOPOLITIQUE DU DEVELOPPEMENT 226

II-1 Repenser l'éthique au cœur de l'économie politique de la mondialisation .. 228

II-2 Réaffirmer les principes du droit international du développement..... 235

CONCLUSION GENERALE..... 246

1°) Pour une nouvelle éthique du développement 246

2°) La spécificité de notre démarche analytique..... 253

3°) La modernité en question (s)..... 259

4°) Remettre la justice sociale et économique au cœur des préoccupations internationales 265

5°) Penser et restaurer l'autonomie : un défi pour la philosophie sociale et politique contemporaine..... 269